Phase 1 : DIAGNOSTIC

Phase 2 : DEFINITION DES OBJECTIFS DE QUALITE PAYSAGERE

Phase 3 : PLAN D'ACTIONS

Equipe :
La Motrice Paysage et Urbanisme, Hugo RECEVEUR
Chemin de Traverse, Charline MAIGNAN
Jardin de Mémoire, Nathalie BATISSE

Plan de Paysage

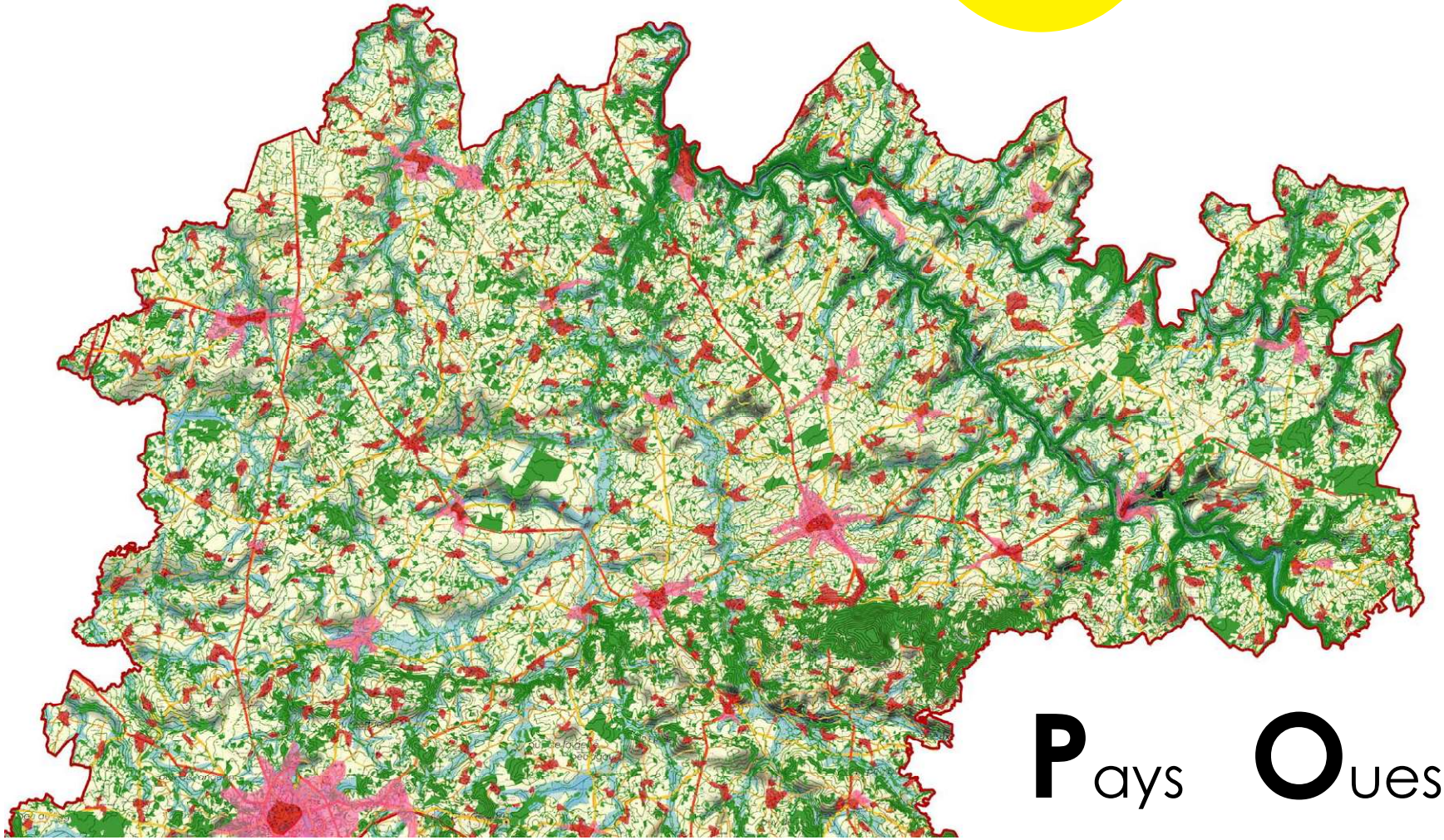

Pays **O**uest **C**reuse

Equipe : *La Motrice emprunte le Chemin de traverse comme un Jardin de Mémoire*

Mai 2015

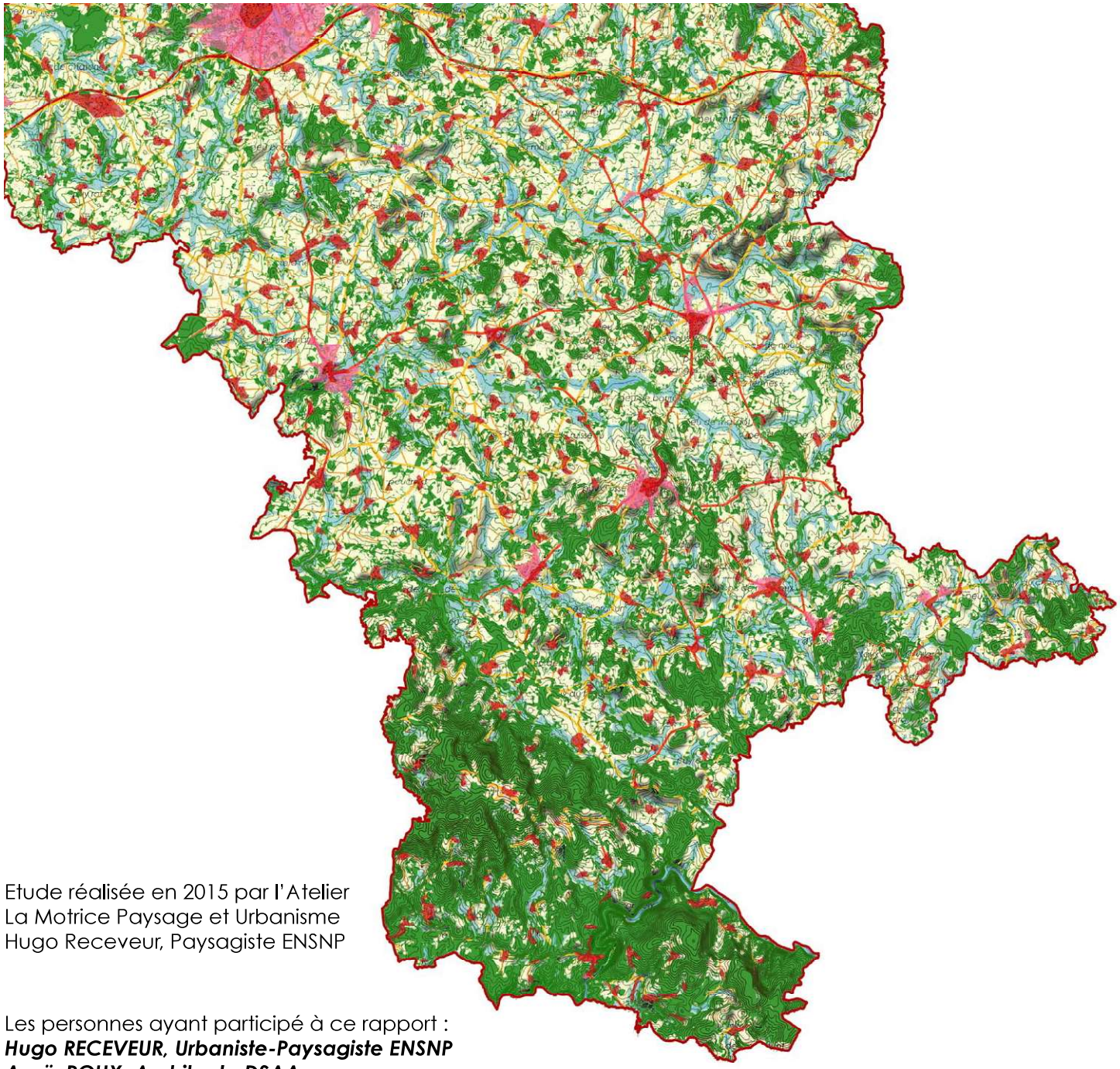

Etude réalisée en 2015 par l'Atelier
La Motrice Paysage et Urbanisme
Hugo Receveur, Paysagiste ENSNP

Les personnes ayant participé à ce rapport :
Hugo RECEVEUR, Urbaniste-Paysagiste ENSNP
Anaïs ROUX, Architecte DSAA
Charline MAIGNAN, Paysagiste-Concepteur
Nathalie BATISSE, Ethnobotaniste

Préambule :

Pour présenter ce diagnostic de Paysage , nous mêlerons volontairement méthode et analyses. Notre approche se veut participative et la portée en est pré-opérationnelle
La méthode de début évoluera à mesure des visites de terrain et des rencontres avec les acteurs, de manière à faire de ce document un outil adaptable, évolutif et productif.

Dans la réflexion que nous mènerons, des regards différents sont portés sur le pays Ouest-Creuse : notre première approche a été " naturelle " , spontanée , avant la mise en place d' analyses visant à éclairer notre découverte du terrain , d'exploiter les échanges liés aux ateliers, tout en prenant en compte le travail de diagnostic préalable mené par le Pays, en 2011.

Concernant les différents documents IGN utilisés pour ce document et les synthèses réalisées à partir de données SIG, il sera tenu de respecter la notification :
***copyright** « © IGN – Année d'édition ou de référence des données géographiques de l'IGN

© Reproduction des photos et dessins interdites sans autorisation des auteurs. (hors reproduction du présent document)

Avant-propos

le Paysage est en mouvement , en constante évolution : l' homme qui souhaite y trouver sa juste place doit être motivé par un désir propre et être guidé par un projet de transmission.

Le projet de paysage ne peut se porter et se transmettre sans motivation de ses acteurs, il faut de l'attraction (l'amour d'un pays) pour engager le mouvement, et le projet de s'en saisir.

Ainsi la vue, tellement associée à l'idée du paysage, n'est rien sans le désir de se porter dans le temps et d'anticiper sur un territoire. C'est pourquoi le paysage n'est rien sans projet. ***Pas de motricité et pas de projet, sans motifs.***

Un plan de Paysage est un terrain de conception et de concertation, il relate du caractère et de l'épaisseur d'un Pays. Pour cela, sinon de se laisser porter par la géographie visible, en appréciant ce qui subsiste, et ce qui résiste, il convient d'en lire les traces à revers. Et à ce titre, en explorant ses raccourcis (longer une voie ferrée, border une rivière, suivre une ligne haute tension...)

Le principe du chemin de traverse donne à lire des fonctionnements parfois illisibles, méconnus *et pourtant nécessaires pour comprendre les logiques spatiales à l'oeuvre.*

A ce titre et plus qu'un lieu clos, le jardin est aussi une manière de saisir le réel, comme l'expression d'une ambition et d'une activité humaine sur un terrain soumis à des contingences naturelles.

A l'heure du ***jardin planétaire*** *(Concept destiné à envisager de façon conjointe et enchevêtrée (Gilles Clément) la diversité des êtres sur la planète & le rôle gestionnaire de l'homme face à cette diversité.), il s'agit d'une pensée de l'homme pour composer (négocier) avec le vivant, en s'inscrivant dans un domaine qui dépasse les questions de l'espace privé... Jardiner, c'est établir un lien tenu entre l'action de l'homme et la réaction du vivant.*

En jouant des temporalités en place, jardiner est une manière de s'inscrire dans une histoire, d'en préserver ses potentialités et d'en inventer d'autres. Pour exemple, une politique engagée sur 15 ans autour de la rénovation du bâti et de la redynamisation d'un centre-bourg est un jardin de mémoire, une politique de gestion des voiries est un jardin de mémoire.

une découverte itinérante

"La vie est un mouvement ; Plus il y a vie, plus il y a flexibilité ; Plus vous êtes fluide plus vous êtes vivant."
Albert EINSTEIN

sommaire

1- Introduction ---------- 6
s'approcher du territoire

1.1. Guides et rencontres du Pays
1.2. Première vision - les outils
1.3. Première vision - supervision

2- La question du paysage et la représentation du pays ---------- 15
y a t'il un Paysage de l'Ouest Creuse ?

2.1. Un plan de paysage
2.2. La loi paysage
2.3. La convention européenne du Paysage
2.4. Le Paysage ? des définitions simples pour qualifier la complexité
2.5. Des ateliers participatifs

3- Deuxième regard : un paysage agricole qui transparaît avant tout ---------- 32

3.1. Différents regards sur un paysage rural
3.2. Des agri-acteurs

4- Une petite histoire du Pays - Analyse Historique ---------- 45
il était une fois dans l'Ouest Creuse

4.1. Géologie
4.2. Antiquité
4.3. Epoque médiévale
4.4. Entre Paysagisme et révolution industrielle
4.5. La Creuse moderne

5- Le Paysage argumenté - la charpente de paysage ---------- 56

5.1. La charpente paysagère : le vocable
5.2. Photo-Interprétations : le jardin des domaines
5.3. Cartographies

6- Complément orienté au diagnostic du Pays ---------- 103
le DIAG du DIAG 2011

6.1. Eau
6.2. Relief
6.3. Urbanisation
6.4. Agraire

7- Dynamiques d'évolution du paysage et enjeux ---------- 109

7.1. Sites et vues emblématiques
7.2. Dynamiques économiques
7.3. Dynamiques d'urbanisation
7.4. Cadrage par situations sur charpente

8- Conclusion : richesses paysagères du Pays ? ---------- 131

1- Introduction

1.1. Guides et rencontres du Pays
1.2. Première vision - les outils
1.3. Première vision - supervision

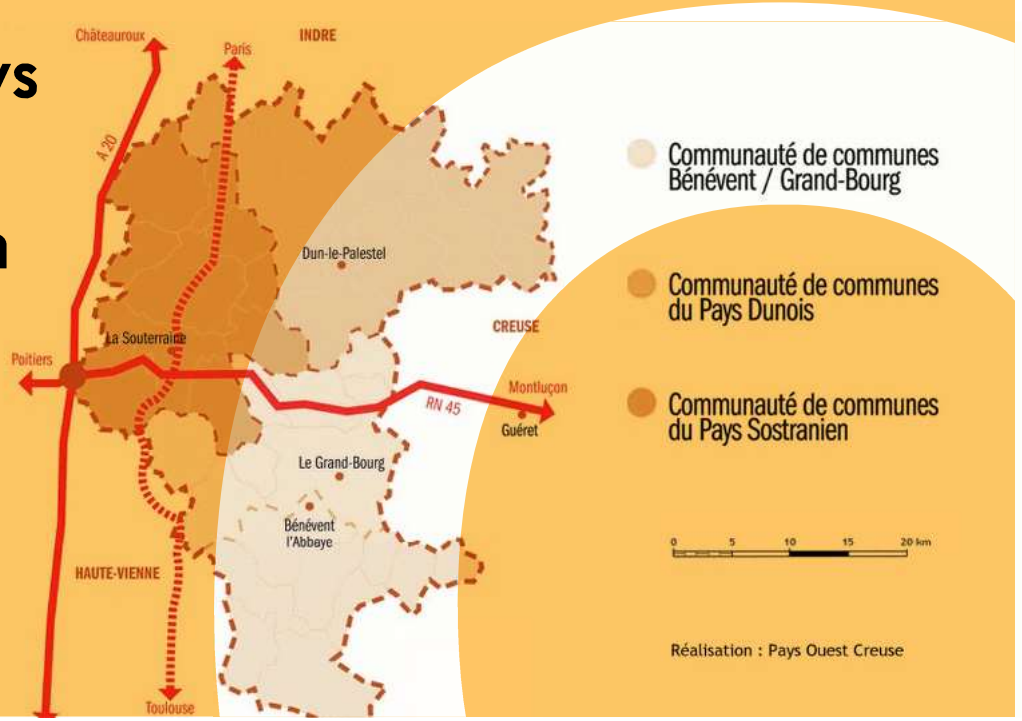

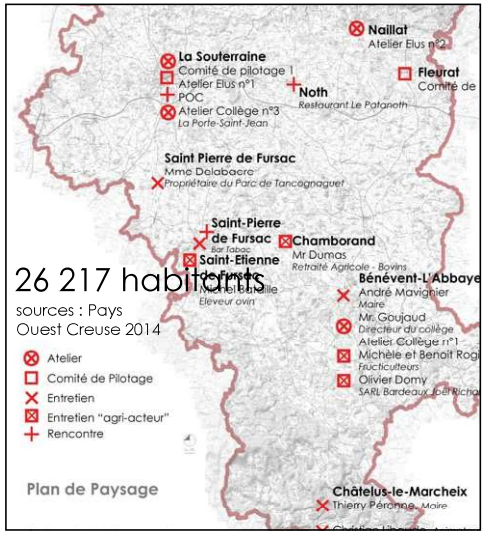

1. Introduction

Le Pays Ouest Creuse, des individualités et des collectivités... entre eaux et agriculture.

Marquer le coup, rendre reconnaissable, laisser une trace....

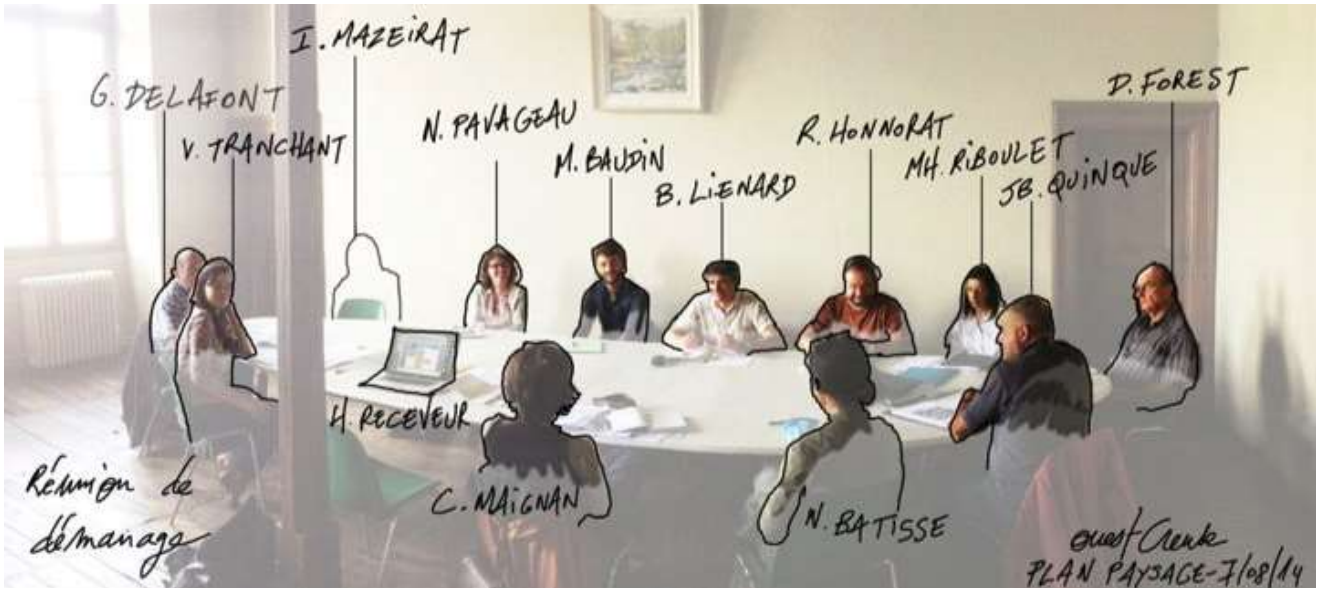

Premier comité de pilotage

Un plan, un Pays ...

Dépositaires d'un patrimoine naturel, architectural et culturel de qualité, les élus du Pays Ouest Creuse souhaitent conférer aux paysages et à l'architecture un rôle prédominant dans l'attractivité et le développement économique du territoire.
Cette volonté s'est traduite en 2009 par la mise en place de la mission Architecture et Paysages. Son objectif principal fut la réalisation d'un diagnostic intitulé « Paysage et Architecture en Pays Ouest Creuse - Lire, Comprendre et Interpréter », afin de mieux connaître et préserver les éléments qui forgent cette richesse.

Le Pays Ouest Creuse, ensemble constitué de ses 3 communautés de communes est à la croisée d'axes routiers structurants (A20 et RN145), le Pays Ouest Creuse témoigne d'un dynamisme important, au sein d'un territoire à forte dominante rurale sur un socle géographique varié *(composé de vallées en gorges, de plateaux tubulaires au nord et de plateaux vallonnés en allant vers le sud.)*

Se pose alors la question de l'identité partagée par ses habitants, mais surtout de l'échelle requise pour arriver à mener un projet de paysage, ... Afin que l'identification à une histoire commune devienne réalité !

Pourquoi un plan de Paysage du pays ?

Faire un plan de paysage est l'occasion de franchir une étape et de tourner une page sur la manière de parler du territoire. Comment croiser différentes façons de voir, qu'elles soient pédagogiques, stratégiques ou opérationnelles.

1 client + 1 commanditaire ne suffit pas à faire paysage, c'est l'effort conjoint des élus, des habitants et des professionnels qui doit accompagner votre pays dans la poursuite de l'effort engagé depuis plusieurs années autour du paysage.

Le Paysage du Pays Ouest Creuse est aussi ce que vous en ferez !

Le Paysage n'est pas seulement une belle photo ou une belle peinture, il est aussi la résultante de notre activité - agriculture, industrie, tourisme, déplacements et habitat. C'est un Miroir déformable, de votre appropriation des lieux.

Nous chercherons à travers ce document à questionner ce qu'est votre territoire visible et identifiant, ce qu'est votre Paysage.

1.1.Les guides du Pays et nos rencontres d'acteurs

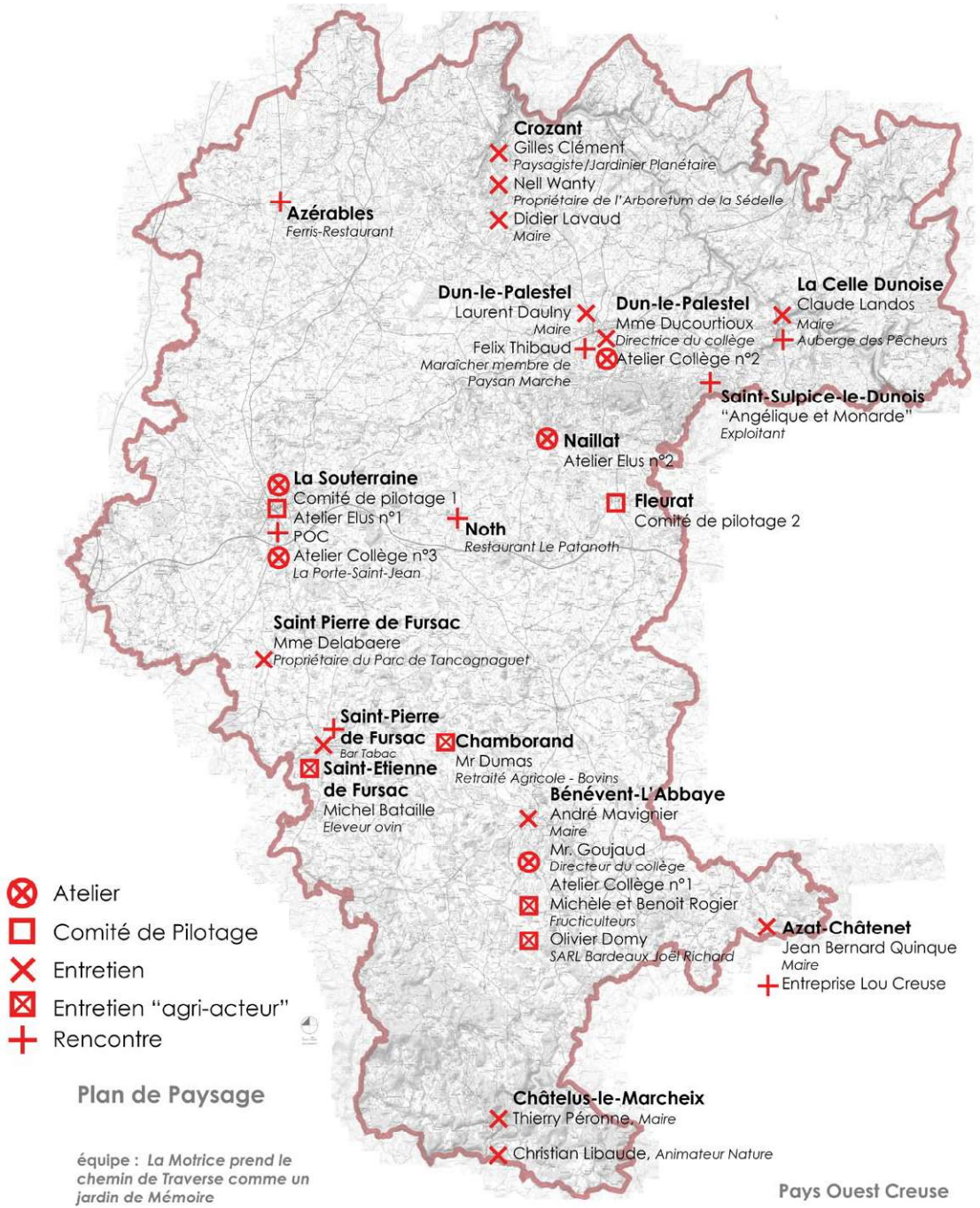

Rencontrer les acteurs, recueillir les avis, partager pour découvrir :

Cette étude permet de croiser les actions politiques de toutes sortes et de consulter le plus grand nombre. Pour cela, il convient d'architecturer et de combiner les différents modes de rencontre. Tenant compte de la plus ou moins grande aisance de chacun à s' exprimer en réunion , nous allons combiner et hiérarchiser les différents types de rencontre :

- en groupe de travail
- en entretien
- en salle de classe
- sur le terrain

...et selon les générations

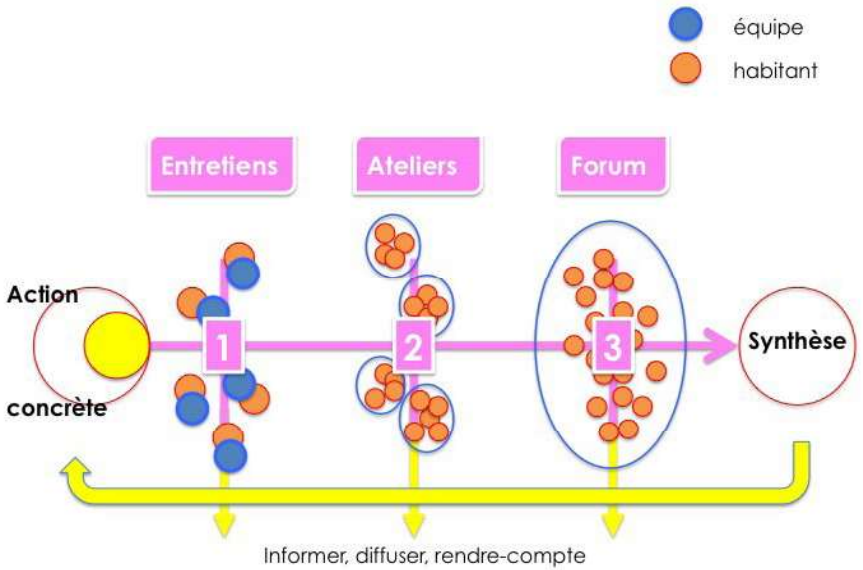

Ce sont tous ces modes de point de vue qu'il convient de questionner afin de se faire une idée équilibrée du territoire, tout en partageant une démarche.

1.2. Première vision : des outils de partage

La démarche employée

Nous avons le devoir d'inventer des outils permettant de croiser dynamiquement les intérêts. Des outils - en ligne - aptes au partage et à l' évolution des échanges et de la réflexion interactive , ceci pour mieux tenir compte des interférences entre les politiques nationales , intercommunales et locales...Faire ce plan de paysage consiste à franchir une étape expérimentale, à cet engagement mené par le Pays.

"Il y a une différence entre connaitre le chemin et arpenter le chemin." André Wachowski

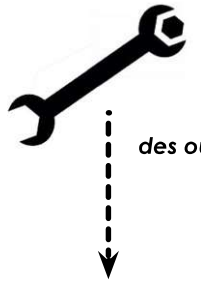

Se repérer géographiquement et relater (google earth)

Un Outil-logiciel ou une *application* type "google-earth" permet sur le terrain de se situer en direct en photographie aérienne, et ceci sur une tablette numérique. Il permet d'inscrire et repérer des lieux, des axes notables ou des motifs intéressants dans le cadre de la mission. Enfin, il sert à la synthèse pour retracer les itinéraires de l'équipe ou des différents membres de l'équipe.

Se repérer géographiquement et le relater (google earth)

Echange et diffusion de photos en ligne (panoramio)

Outil-logiciel permettant à l'utilisateur de mettre ses photos et de les géolocaliser. Pour la mission, nous pensons que choisir ses photographies est une manière de dessiner et de sélectionner les motifs. En chassant le motif, nous informons ou nous interrogeons l'existence d'élements visibles du paysage. Par le visible, nous questionnons les logiques qui sous-tendent la cohérence d'un espace connu qui ... gagne à être reconnu.

Echange et diffusion de photos en ligne (panoramio)

Publication de carnets en ligne (calameo)

Outil-logiciel permettant à l'utilisateur d'éditer des publications en ligne : notes, rapports de présentation, carnet de voyages.... Pour la mission, nous nous servons de cela pour partager et rédiger des rapports et des carnets de dessins liés à notre étude de terrain. Et pour la suite de synthétiser les résultats des ateliers.

http://fr.calameo.com/read/000865823cf228cfb3093

Publication de carnets en ligne (calameo)

Paysages mixtes et vues lointaines
composés de coupes franches/crêtes boisées/clairières/fruitiers/champs/prairies
Saint Goussaud/Cluptat (Ceyroux)/Mourioux Vieilleville

Un blog en ligne (blogspot.fr)

Synthétiser et diffuser les informations ou données récoltées à travers l'étude. Ouvrir des "fenêtres" des pistes, par rapport à des sujets abordés en public ou en réunions. Nous retrouvons sur ce blog, la synthèse-média de ce qui s'est dit sur le paysage du POC et ce qui se raccroche au plan de paysage.

blog : http://ouestcreuse-plandepaysage-lmpu.blogspot.fr

1.3. Première vision - supervision

« Le pays, c'est, en quelque sorte le degré zéro du paysage (.../...). Mais les paysages nous sont devenus si familiers, si «naturels» que ***nous avons accoutumé de croire que leur beauté allait de soi*** *; et c'est aux artistes qu'il appartient de nous rappeler cette vérité première : qu'un pays n'est pas, d'emblée, un paysage, et qu'il y a, de l'un à l'autre, toute l'élaboration, toute la médiation de l'art.»*

Alain Roger, *professeur d'esthétique à l'Université de Clermont-Ferrand*

Le motif est un terme usité par les peintres impressionnistes.
C'est par ce mot que nous approcherons le territoire, en considérant que chacun d'entre eux n'a pas la même importance, ni le même rôle à travers le territoire.
Les motifs seront nos clés de compréhension des lieux, puis de réflexion.

Placide Verdot, Les ruines de Crozant , 1875

Claude Monet, Ravin de la Petite Creuse, 1889

A travers ses images connues, reconnues, et discutées d'un territoire, se pose alors la question de l'identité partagée par ses habitants, mais surtout de l'échelle requise pour arriver à mener un projet de paysage : Se reconnait-on en un voisinage, un village, une commune, ou une vallée ? Il est certain que l'habitant se projette dans un paysage, et que le paysage se projette en lui, pour que se constitue, à mesure, **une culture paysagère.**

De passage chez Gilles Clément, son jardin, la Creuse, sa "baignade"

"La reconnaissance d'espaces, naturels ou construits, engage le corps comme premier témoin de l'observable. Le corps, porteur de dynamique et de drame, est notre principal instrument"

(Jacques Lecoq, Laboratoire d'Etude du Mouvement)

Quelques motifs de la première campagne de terrain

1.3. Première vision - supervision

Dolmen de Saint-Priest la Feuille.

Eglise d'Azérables.

Les motifs sont déjà usités à travers les guides touristiques. A ce titre, ils seront revisités photographiquement pour devenir nos clés de découverte des lieux, de compréhension des dynamiques et enfin de réflexion partagée par leur utilisation au sein des ateliers participatifs.

"J'habite dans une ferme, et j'aime bien ce type de lieu. C'est une grange, c'est utile pour plein de choses. "

Collégienne - Atelier collèges du 12 Décembre 2014

"J'aime bien y aller au Bourg D'Hem. En plus, j'ai reconnu l'église, car ma tante habite à côté"

Collégien - Atelier collèges du 12 Décembre 2014

Eglises, vallées, routes, forêts, villages...

1.3. Première vision - supervision

une vision "graphique" du pays

Le Pays Ouest Creuse est un ensemble d'entités représentées par une grande variété de mises-en-scènes d'éléments, tels que l'eau, l'occupation bâtie, l'activité agricole, les prairies, le relief... et cette convergence de points en font des lieux, des ensembles très différents.

Elaboration d'une matière graphique ou paysage de marque :

Une série de clichés panoramiques a été réalisée sur le Pays. Certains sont très représentatifs et permettent de discuter de ces entités. Ces vues ont été transformées graphiquement jusqu'à les faire apparaître comme des séries d'aplats, mettant en avant les grandes formes, les couleurs locales et leurs agencements.

Silhouette Urbaine de la Souterraine (entrée Nord-ESt)

Silhouette villageoise et environnement de Mourioux

Silhouette Châtelus le Marcheix

Creuse "musicale" : Courbes...

... et contre-courbes

Ecrin

Ecrin de Fleurat

1.3. Première vision - supervision

Vision “graphique” du pays

Vues filtrées, et donc superficielles, elles permettent d’attirer l’oeil sur ***des “signatures” du pays :***

- une prédominance des prairies comme faire-valoir
- des dialogues entre silhouettes boisées et silhouettes bâties
- des jeux de rôles entre les arbres et bâtiments remarquables
- les surfaces de bitume présentes en entrées et centres de villages

1.3. Première vision - des vues emblématiques, ou en devenir ?

Vues emblématiques, vues représentatives et vues à fort potentiel :

Il s'agit ici de mesurer par ces vues présentes, la variété de questions et de sujets qui peuvent être présentés pour se repérer, qualifier et comprendre un paysage. Certaines vues sont représentatives culturellement, d'autres ne le sont pas encore, ou tout récemment (les vues depuis de nouvelles routes...) mais sont des supports de compréhension des nouveaux enjeux de paysage.

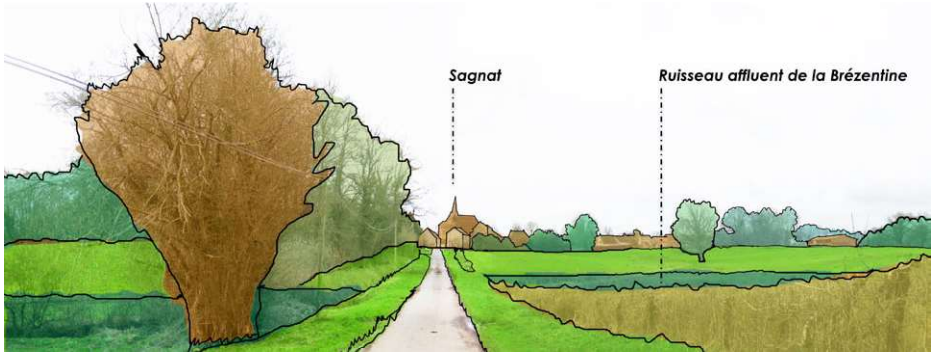

La silhouette de village de Sagnat et son "faire-valoir" en prairie

Saint-German Beaupré, et sa belle forêt, au loin, la relève des monts de Guéret représentatifs de la limite créée par la faille de la Basse-Marche

Cuptat, village de Crête, aux très belles vues (encore méconnues...)

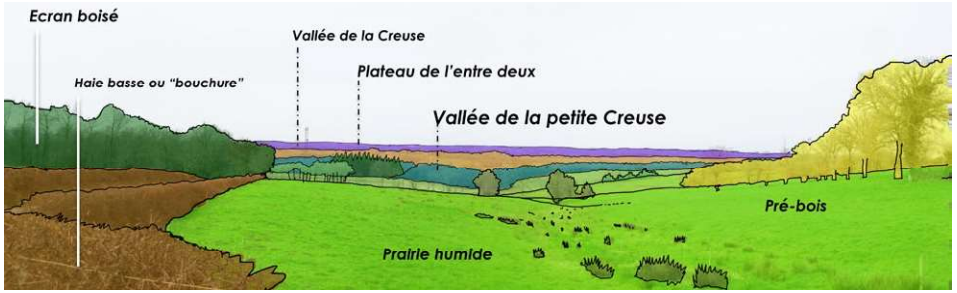

Nouzerolles et sa vue profonde vers les 2 vallées de la Creuse, mise en scène par un pré, au talweg bien reconnaissable.

Bénévent-l'Abbaye, et son bourg étiré sur sa combe septentrionale.

Depuis la "belle route" D 912, celle aux différents vues portant vers l'EST *(Condat)*

Châtelus le Marcheix, et son entrée "re-mise" en scène par le déboisement

2- La question du paysage et la représentation du pays

2.1. Un plan de paysage
2.2. La loi paysage
2.3. La convention européenne du Paysage
2.4. Le Paysage ? des définitions simples
2.5. Des ateliers participatifs

vers des instruments

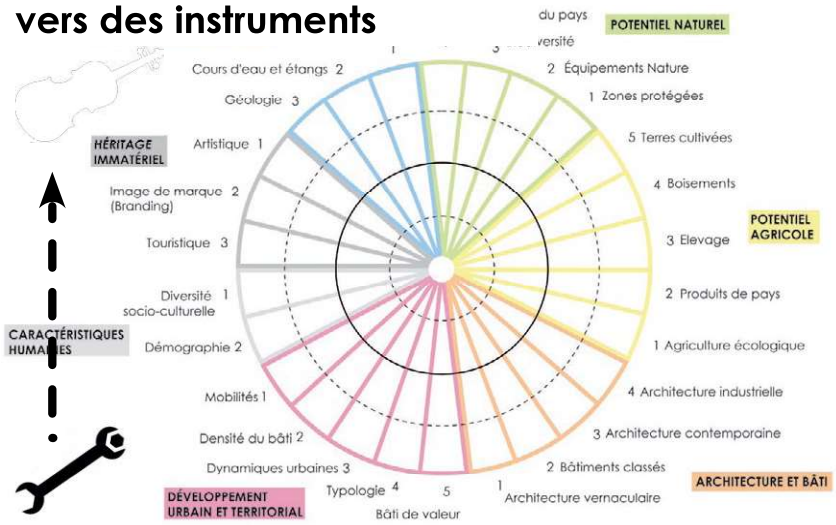

2- La question du paysage et la représentation du pays

2.1.un plan de paysage

Le Paysage est Culturel « tout naturellement ».
Le Paysage n'est pas la Nature, mais la Nature peut être Paysage...
Claude CHAZELLE

Extrait de ANNEXE 2 – Eléments de cadrage méthodologique de la démarche « Plans de paysage » Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

«[Le Plan de paysage] permet d'appréhender l'évolution et la transformation des paysages de manière prospective, transversalement aux différentes politiques à l'œuvre sur un territoire, et de définir le cadre de cette évolution, sous l'angle d'un projet de territoire.

[...] le Plan de paysage a pour ambition de formuler des objectifs de qualité paysagère à l'échelle d'un paysage donné [...] et ne s'arrête pas au stade des orientations ou des intentions, mais [il] définit des actions relevant du champ de différentes politiques sectorielles.

Le Plan de paysage est constitué de 3 volets indispensables :

- l'analyse du paysage et des dynamiques paysagères

- la détermination des objectifs de qualité paysagère

- la définition des actions

Le Plan de Paysage a pour ambition de sensibiliser les élus et les populations aux atouts paysagers et patrimoniaux de leur territoire, et aux opportunités qu'ils représentent pour le développement local.

Le Plan de Paysage proposera des orientations à prendre en compte dans les documents d'urbanisme et les aménagements fonciers

Le Paysage ?

La loi n° 93-24 du 8 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages et modifiant certaines dispositions législatives en matière d'enquêtes publiques, dite Loi paysage, **est une loi française qui vise à protéger et mettre en valeur les paysages qu'ils soient naturels, urbains, ruraux, banals ou exceptionnels.** Elle vient compléter les lois « Montagne » et « Littoral » et est surtout une loi d'aménagement et d'urbanisme.

La principale limite de cette loi est qu'elle ne donne pas de définition précise du paysage.
Elle a cependant pour but - en plus de la protection - la gestion du paysage.
Les directives de protection et de mise en valeur du paysage établies par le décret d'application (n°94-283) de la loi « Paysage » datant du 11 avril 1994, ont vocation à régir
« des territoires remarquables par leur intérêt paysager », territoires définis par l'État en concertation avec les collectivités territoriales concernées.

Le paysage est la mise en relation des éléments naturels et sociaux : comme la résultante d'interactions entre le milieu naturel et l'action de l'homme.

Le paysage n'est pas figé, il est de définition temporelle, comme le résultat d'actions passées, présentes et futures. Il est continuellement en mutation, comme le socle soumis aux effets des éléments naturels ou de l'action humaine.

Les documents d'urbanisme et le paysage ?

Dans les documents d'urbanisme dont la fonction est de planifier l'usage des sols, des règles de cadrage fixent un certain nombre d'objectifs. Ces documents communaux et supracommunaux, déterminent « les conditions permettant d'assurer l'équilibre entre le renouvellement urbain, la mise en valeur des entrées de ville, l'utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces affectées aux activités agricoles et forestières, et la protection des sites, des milieux et paysages naturels » (article L121-1)

2.3. La convention européenne du paysage

La Convention européenne du paysage, ouverte à la signature en octobre 2000, à Florence, est entrée en vigueur en France le 1er juillet 2006 et publiée au Journal officiel par décret du 22 décembre 2006

Une définition du paysage par la Convention Européenne du Paysage

«Paysage» désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains **et de leurs interrelations.**

Une dimension écologique ?!
*"L'espèce humaine ne suit pas les règles d'assignation à un biôme qui lui serait favorable (par exemple la zone tempérée). Elle franchit toutes les zones climatiques" **

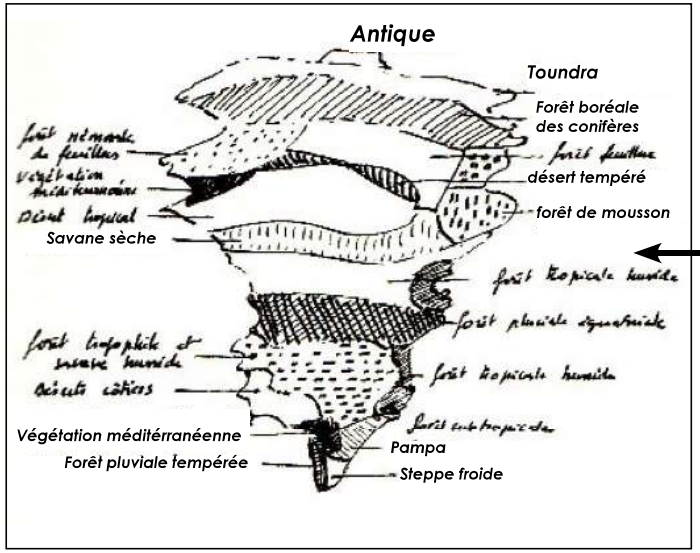

"Les populations au cœur des politiques du paysage"

Le cadre de vie
La définition des **objectifs de qualité paysagère** , pour un paysage donné, est le reflet des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie. Le paysage n'est plus l'apanage des experts, il est un sujet politique à part entière !

La formation et l'éducation
La gestion en fonction des objectifs de qualité paysagère passe aussi par l'éducation et la formation :

- formation des spécialistes, des élus, du personnel technique des autorités locales, régionales et nationales,

- enseignements scolaires et universitaires abordant les valeurs attachées au paysage et sa protection, sa gestion et son aménagement.

"carte des biomes, continent théorique" * Concept du Jardin Planétaire, Gilles Clément, et Manifeste du Tiers Paysage.

Un indicateur de diversité ?
*"La diversité - donc l'évolution du vivant - est directement tributaire du nombre humain, de l'activité et des pratiques humaines" **

Objectifs de qualité paysagère C'est en phase 2 que nous définirons ces axes vertueux pour un "Paysage Ouest Creuse"

2.4. Le Paysage ? *Partir des définitions simples pour qualifier la complexité*

1 Le paysage comme reflet des actes

Le paysage est le reflet d'une organisation économique, sociale, culturelle dans un contexte géographique soumis à des contingences naturelles.
Il est alors plus question d'expression des forces existantes et à venir que seulement une question de forme.

2 Le couplage des possibles

Mêler l'utile et l'agréable / Le Paysage comme l'art mêlé d'exploiter et d'habiter son environnement / Une façon élégante d'agencer les commodités et les aménités.

3 Un ensemble de signes récurrents

Le paysage est l'expression d'un tout à partir d'un assemblage de détails : le singulier et le pluriel. Le paysage peut alors être vu comme l'expression d'actions politiques, au sens de toutes communautés.

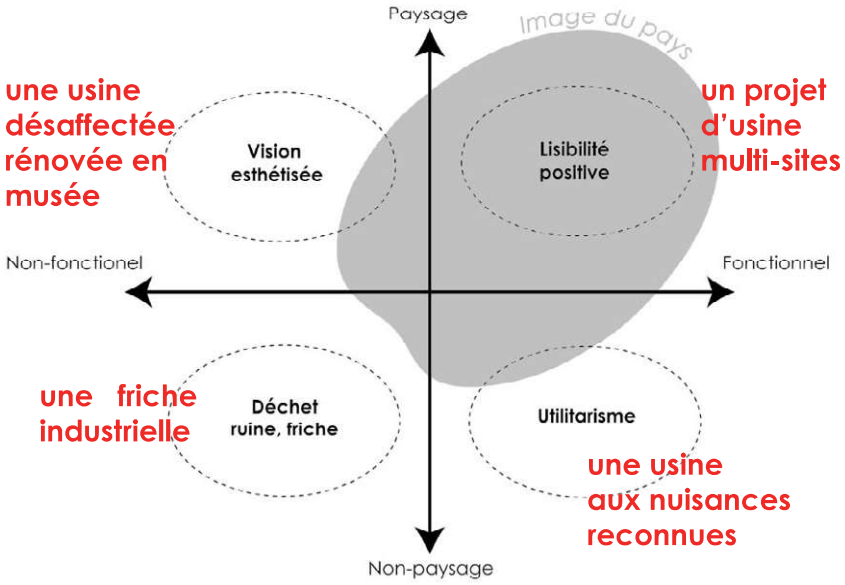

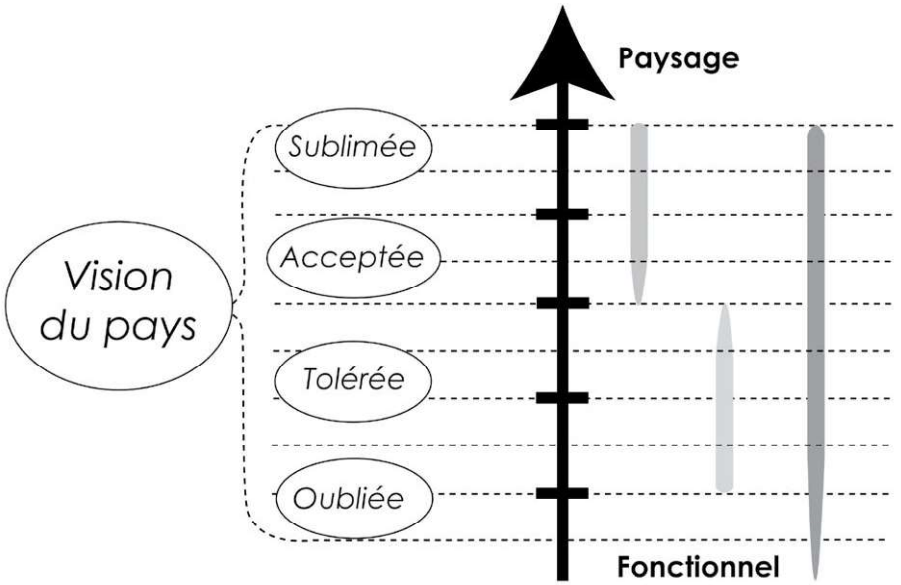

OBSERVATOIRE

OBSPOC1914010

OBSPOC140827010

OBSPOC1914011

OBSPOC140827011

Atelier Observatoire

des instruments !

Matière:
Sélection et rassemblement de cartes postales et vues aériennes comme supports de constatation. Ces prises de vues reconduites sur le terrain permettent de comparer les situations, et ainsi évaluer/cibler les évolutions du paysage.

Ex : Silhouettes de villages, espaces publics, remembrement ou enfrichement.

-Comparer/ Reconnaître

-Notez sur un post it les remarques suite à l'association avant/après

-Critiques, avis : Aimez vous les changements observés, quelles situations préférez vous ?

-Quels éléments vous ont permis de reconnaître ces vues ?

-Quels éléments vous ont perturbé dans l'association des photographies ?

voir en ligne : http://fr.calameo.com/read/000865823d9659408de6d

Remarques avec des post-it :

- Quels changements observez-vous?
- Quels repères vous permettent d'associer les deux vues?
- Quelles remarques pouvez-vous faire?

OBSPOC1910017

OBSPOC1930018

Extraits du rapport mis en ligne sur calameo
(photos et remarques des participants)

Reconnaître le passé n'est pas rétrograde !

Principes:
L'observatoire photographique est un outil employé pour mesurer, révéler, rendre lisible les évolutions et dynamiques des paysages.
Il consiste (avec de nombreuses variantes possibles) à comparer une situation ancienne à une situation actuelle dans un espace donné à partir de supports visibles (vues aériennes, points de vues photographiques (comme à Grand-Bourg) ou picturaux (sentiers d'interprétation de la vallée des peintres).
Une certaine attention doit être portée au cadrage, à l'angle de vue pour faciliter la comparaison des supports et en faire apparaître les différences et nuances.

Un outil d'enquête
L'observatoire est aussi un outil pour le travail de terrain, une porte d'entrée dans ce vaste territoire du Pays Ouest Creuse, un moyen de faire apparaître les premières pistes et les thèmes de travail, de constituer un vocabulaire commun pour parler des paysages.

Un processus cyclique
le paysage est dynamique, le paysage expose un temps "cyclique". C'est ainsi qu'il est possible de regarder au sein de vieilles photos, des solutions passées, des rapports séduisants qu'il serait tout à fait possible d'imaginer comme des solutions de demain, améliorées.
La "mode" évolue. Souvent nous ne connaissons pas les dates sur les cartes postales et pourtant nous nous y retrouvons, et là, des éléments d'aménagement rejaillissent et font encore sens aujourd'hui.
C'est cyclique ! par exemple un adolescent semble s'habiller comme ses parents il y a 30 ans, mais pourtant si nous regardons avec attention : les détails évoluent, les tissus, les coupes de cheveux, les bijoux ou appareils électroniques.

Interroger l'évolution du paysage avec des photos et des cartes postales ?

OBSPOC1910016

OBSPOC140911016

OBSPOC1908020

OBSPOC140911020

OBSPOC1910017

OBSPOC140911017

OBSPOC1929021

OBSPOC140911021

OBSPOC1930018

OBSPOC140911018

OBSPOC1912022

OBSPOC140911022

OBSPOC1913019

OBSPOC140911019

OBSPOC1911023

OBSPOC140911023

2.5. Ateliers *participatifs* : des CHOIX DE MOTIFS

Instruments du plan de paysage
et thèmes de travail

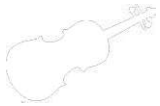

instrument ? Car il se perfectionne et permet de construire de nouveaux discours et d'alimenter des stratégies.

Exemple de sélection d'1 participant

"Le POC, ça commence à Crozant-Fresselines, au milieu y'a une grosse partie agricole puis quand on va au sud c'est davantage la forêt"

remarque du participant

Atelier Public du 24 septembre 2014

Atelier mé-motifs de paysage

Matière : sélection de 140 photos prises lors des sessions de terrains, au format carré et avec un filtre type "hipstamatic". Chacune de ces images est contrecollée sur du carton et fait référence à un jeu de cartes manipulables.

Nous proposons aux participants de reconnaître certains paysages sous ce mode photographique inhabituel (format carré avec filtre). Ensuite nous leur proposons de faire des sélections et de les argumenter, tels que :

- sélectionnez 3 images qui représentent pour vous le pays Ouest Creuse !

- sélectionnez 2 images contradictoires du Pays Ouest Creuse !

- sélectionnez une image du Pays que vous ne voudriez plus voir et une image que vous voudriez encore voir !

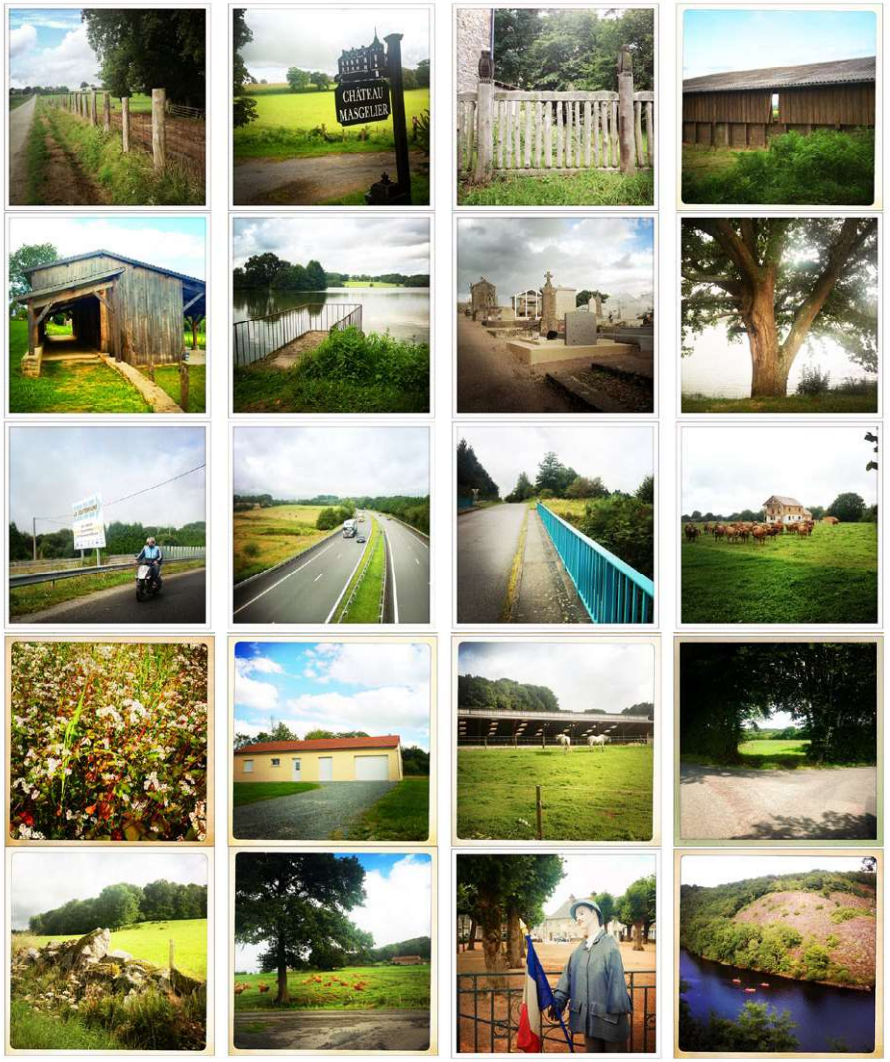

carnet d'atelier à voir en ligne :
http://fr.calameo.com/read/000865823eaa8aaabc8c6

Quelle image avez-vous de votre pays ?

Se servir d'un outil de type diagramme présentant une variété thématique d'un espace économiquement valorisable.

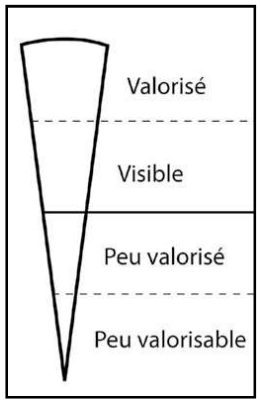

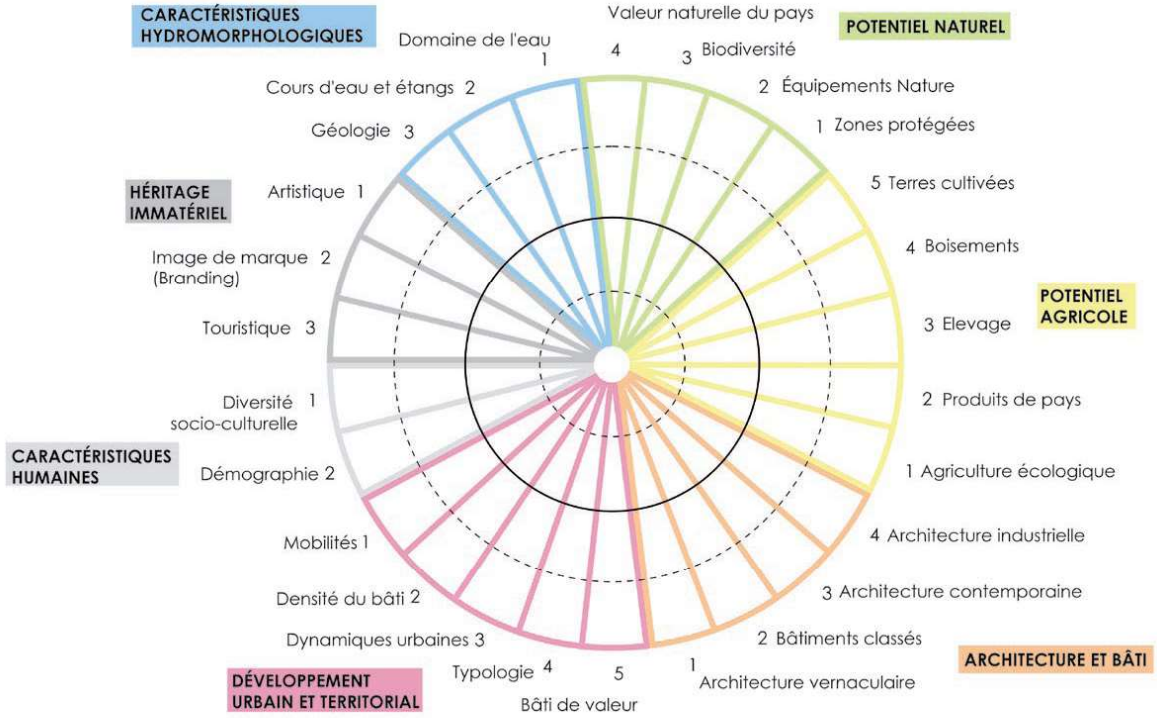

Nous proposons aux élus du territoire de faire un travail de reconnaissance et d'esquisser sur quelles thématiques ou domaines s'élaborent l'identité du pays.

Nous cherchons à ce que cette position (de constat, d'état de fait...) préfigure une dimension de projet pouvant être porté par les élus qui, normalement, cherchent à activer leur stratégie et par conséquent leurs objectifs préalables.

Plan de Paysage Pays Ouest Creuse : Atelier du 1er décembre 2014

Synthèse des diagrammes de représentation du pays Ouest Creuse

Représentations du pays selon les élus

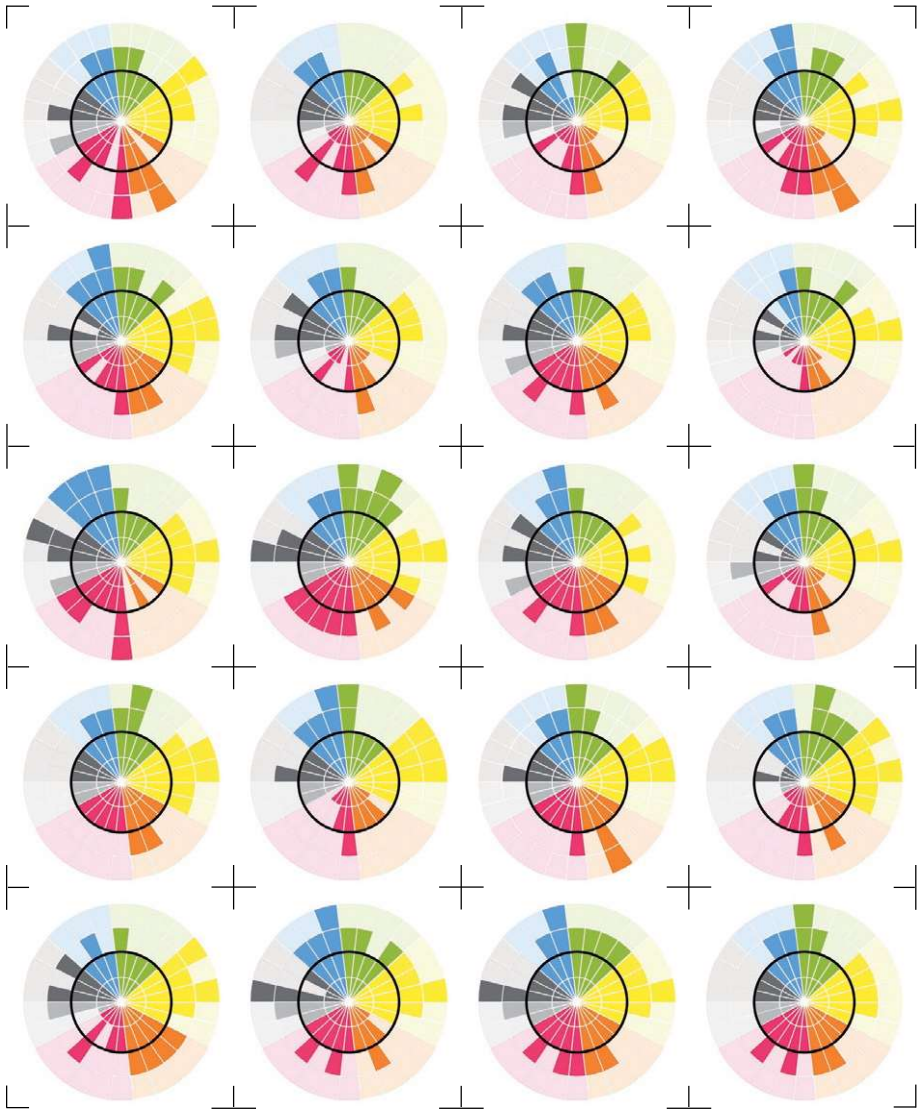

La Motrice prend le Chemin de Traverse comme un Jardin de Mémoire

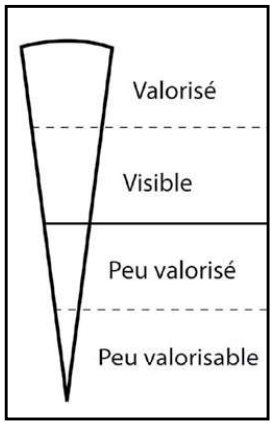

Synthèse sur 20 diagrammes

Bien qu'une moyenne de résultats tende à aplanir des avis plus prononcés, et qu'il conviendrait de discuter de ces résulats pour arriver à dégager des identités, il est intéressant de voir que les grandes tendances exposent des qualités dominantes reflétant l'image du pays :

- l'agriculture
- le tourisme,
- le patrimoine hydrologique
- l'architecture patrimoniale.

moyenne graphique des 20 diagrammes remplis en atelier

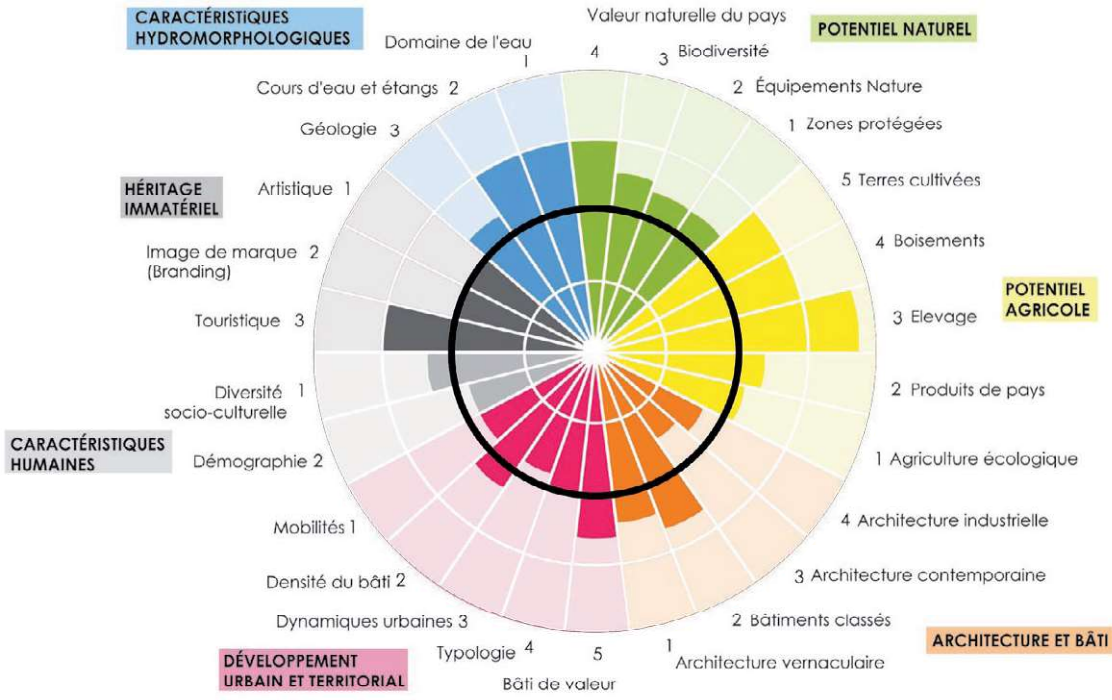

1er décembre 2014

2.5. **Ateliers** *participatifs* : CHOIX de Motifs

Sélections de motifs partagées par 20 élus :

jardins

stabulations en bois

Ce qui devrait être représentatif du Pays

bords de rivière

chapelles et beaux arbres

belles restaurations

alignement de peupliers

paysage et élevage

Vieilles granges

Eglise et entrée de bourg

murs de pierres sèches

landes de la Cazine

Crozant

« Il faut garder une image sur l'eau ! »

... et ce qui ne devrait pas être représentatif

le désherbage “moderne” (chimique ou thermique)

les haies “murailles”

les réseaux, les pylônes, les réservoirs

la signalétique routière

les grandes parcelles

l'architecture “moderniste”

les pavillons de “nulle part”

les barrières sur les plans d'eau

les maisons de bourg abandonnées

la signalétique routière

les grandes routes

« Les poubelles ça se voit »

les pavillons sans identité

Les motifs ne servent pas de décorations (frises...), ils servent à discuter, à réagir autour des valeurs paysagères d'un Pays.

Remarques des élus à propos de la sélection des motifs photographiés:

territoire et tourisme

« Y'a beaucoup de choses qu'on ne connaît pas »

« Du Pays, il faut garder une image du bâti, du paysage et de l'eau »

« La Nationale 145 ne représente pas tout le territoire mais c'est un axe structurant»

« Sur la vallée de la creuse, le paysage s'est refermé, »

« Les pêcheurs sur les bords de Creuse, c'est le Pays Ouest Creuse !»

« Le Canoë c'est pas mal ! car il y a un peu d'activité »

villages et bourgs

« Je pencherai pour un village typique avec l'église plantée au milieu »

« Cet homme ***(avec un brûleur)*** *désherbe, et ça les pesticides on n'aime pas. »*

(à propos du gite-vacances) *: « Le symbole de la haie de troène au carré ! »*

(à propos de la Tour de Bridiers) *: « Il faut bannir des éclairages aussi visibles »*

« Le fleurissement et les poubelles sont des problèmes qui peuvent être réglés rapidement »

« Constructeur plutôt que promoteur, car ce n'est pas très rentable pour les promoteurs, il n'y a pas de pression foncière ! Par contre, les constructeurs ne s'intéressent pas au bâti de centre-bourg.»

« Le fleurissement de la Souterraine c'est à garder »

« Il a mis des jolis panneaux photovoltaïques à la place des fenêtres »

« De Moto-tondu à Mouton tondu ! »

économie rurale

« Les tracteurs ! il en faut bien, à la campagne ! »

« Les bottes de foin ballées dans le paysage, c'est pas beau mais on ne peut pas dire qu'on n'en veut plus »

« L' élevage, c'est le paysage creusois par excellence »

« Le bocage n'est pas représentatif de l'ensemble du pays »

« Il y a les folies d'Amédée, qui valorisent l'utilisation du chataîgnier.»

« Il y a plusieurs types de forestiers : Il y a ceux qui rachètent à des personnes très âgées et qui font des coupes rases. Y'a ceux qui coupent et qui replantent et ceux qui coupent et qui saccagent... Nous n'avons pas de charte forestière.»

« Nous avons des chemins pour la randonnée qui sont bordés de murets mais qui, au final, sont détruits »

« Les zones d'activités changent le paysage ! »

Comment faire remonter des éléments qualifiants et singuliers d'un territoire, à partir d'éléments génériques

Quels sont les outils à destination des élus et habitants pour parler et représenter librement le territoire ?

Comment arriver à faire représenter des élus et des habitants sans commencer par le dessin ?

L'idée de cet atelier est d'utiliser des parties ou "tuiles" d'espace pour re-composer des **"tendances paysagères"** et des simili-structures territoriales *(forêts, bassin versant, villages, groupes de hameaux, plaines agricoles, réseaux de transports...)*.

Ainsi, les participants pourront tenter de s'entendre sur des lieux communs, puis de commencer à positionner des éléments singuliers et identifiants du Pays.

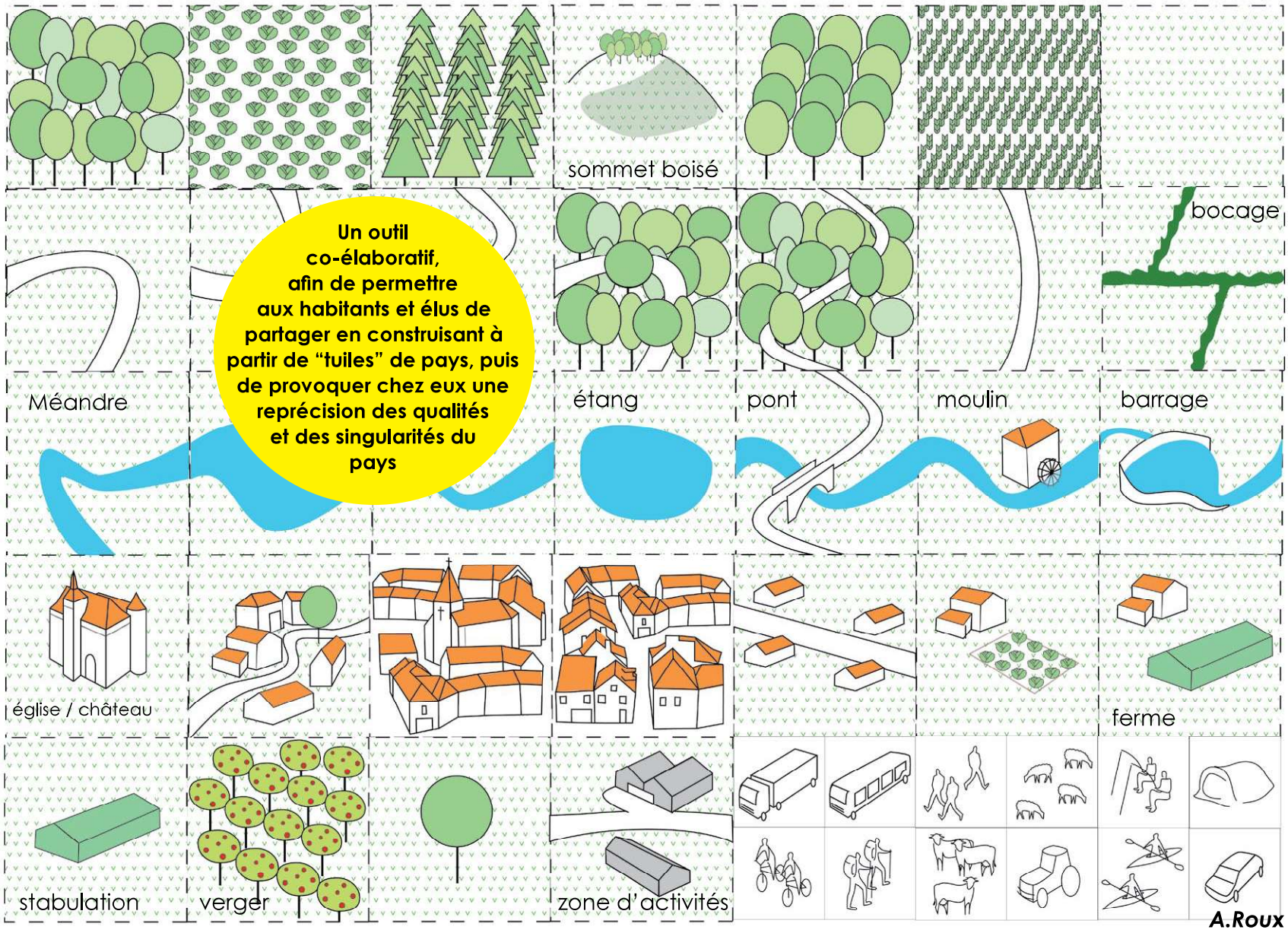

2.5. **Ateliers** *participatifs* :

POC*landia* *atelier élus 1er décembre 2014*

En premier lieu, plusieurs groupes d'élus se constituent par aire géographique : Pays Dunois, Pays Sostranien et Bénévent-Grand-Bourg.

Ensuite, les groupes "dessinent" chaque communauté de communes à l'aide des "tuiles" (page précédente) afin de constituer à terme une carte du paysage perçu et connu du Pays. L'objectif de l'atelier était à la fois de récolter les connaissances fines du territoire, en modulant une forme de caricature tout en leur permettant de dessiner l'image de leur pays.

Pays Sostranien

Pays Dunois

Bénévent / Gd-Bourg

Cartes construites

A noter qu'avec l'assemblage et le collage des tuiles, les participants pouvaient dessiner à même la carte.
Passant le côté intimidant de l'amorce, la représentation simplifiée les motive à caractériser des lieux...

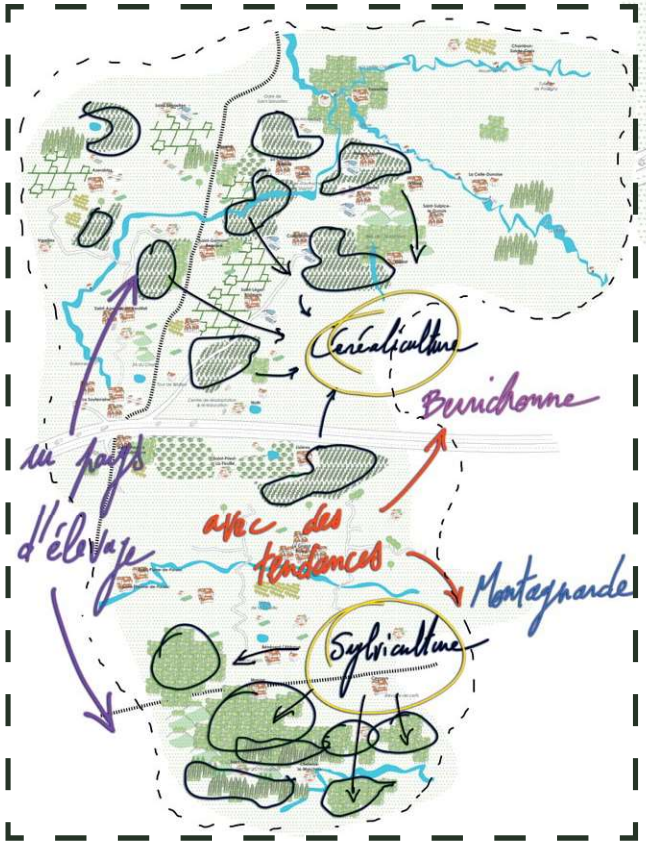

Ce qui en ressort dans les grands traits....

... une carte du paysage perçu et connu du Pays.

Synthèse des 3 cartes

Un pays d'élevage aux tendances "Berrichonne" et "Montagnarde"

L'eau, par ses différentes rivières, structure "l'étagement" des Paysages.

Cependant afin de faire primer la notion de Pays sur celle de Communauté de Communes les élus n'ont pas représenté leur propre aire géographique mais celle d'un autre groupe.

2.6. Conclusions en nuages de mots-clés (*représentation graphique de la récurrence des mots*):

Elus, habitants, étudiants (et surtout, personnes ayant déjà participé aux travaux de l'université Rurale du Paysage) se livrent à une analyse comparée entre cartes postales anciennes et leurs photographies actuelles associées.

synthèse graphique Observatoire Photographique plan de paysage - 24/09/2014

Quels changements observez-vous?

Ce mode de présentation permet de dissocier les réponses faites en atelier, grâce à la taille des mots, par exemple : ce qui est particulier (ex. forme boisement) de ce qui est commun (ex. Espaces Publics)

Elus, étudiants, habitants

Résultats des ateliers *participatifs* **:**

Synthèse graphique - Observatoire Photographique - Plan de paysage - POC - 10/12/2014

Questionnaire du Pays Ouest Creuse adressé aux communes pour connaître les projets en étude, ou actuels

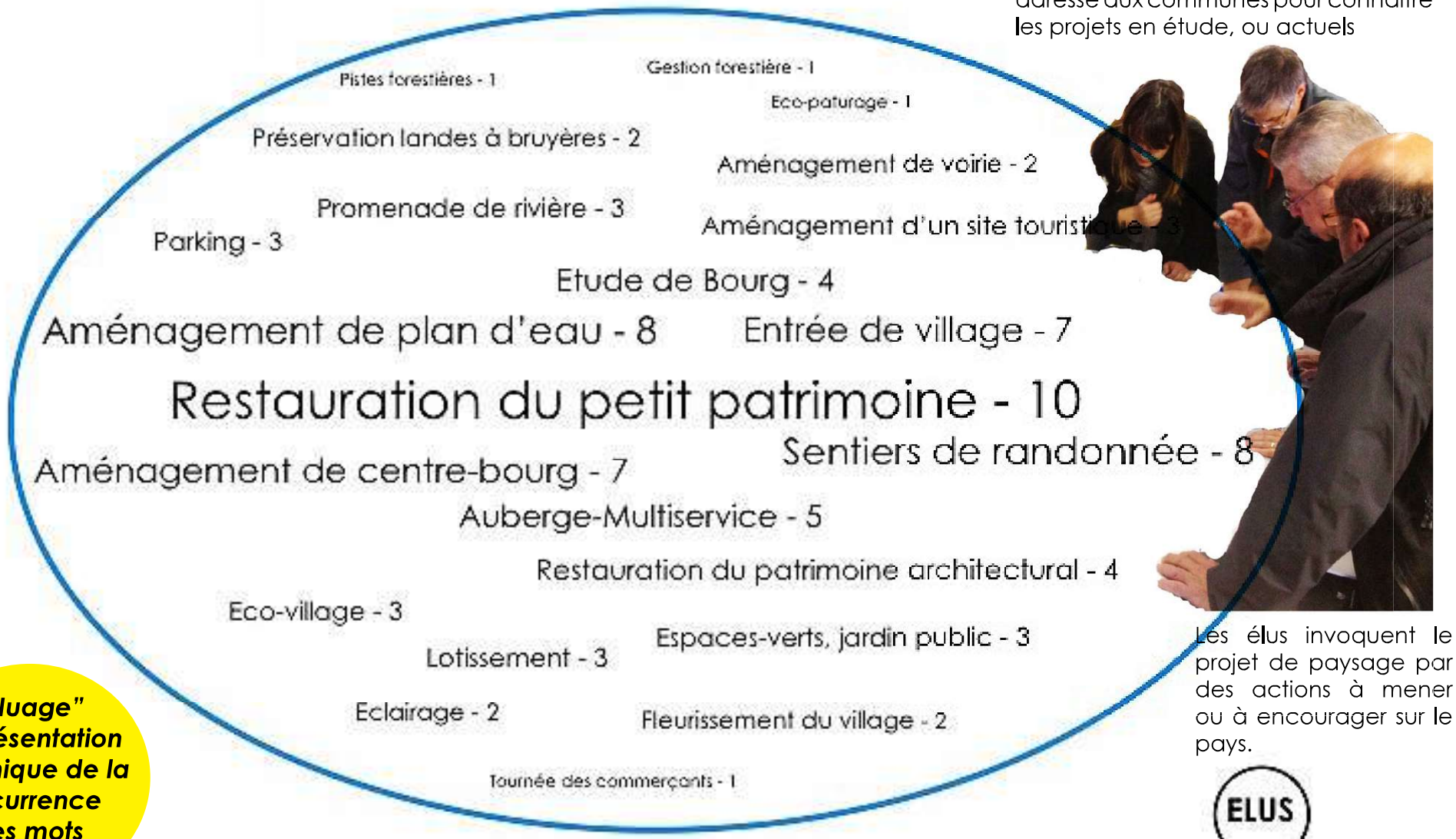

"Nuage" Représentation graphique de la récurrence des mots

Les élus invoquent le projet de paysage par des actions à mener ou à encourager sur le pays.

ELUS

Le paysage quotidien des collégiens ?

Synthèse graphique Atelier Cartographique Collège plan de paysage - POC-12/12/2014

Une soixantaine de collégiens du Pays se prêtent à un exercice de repérage

Les élèves replacent grâce à des pictogrammes des éléments connus ou d'intérêts ou des trajets fréquentés.

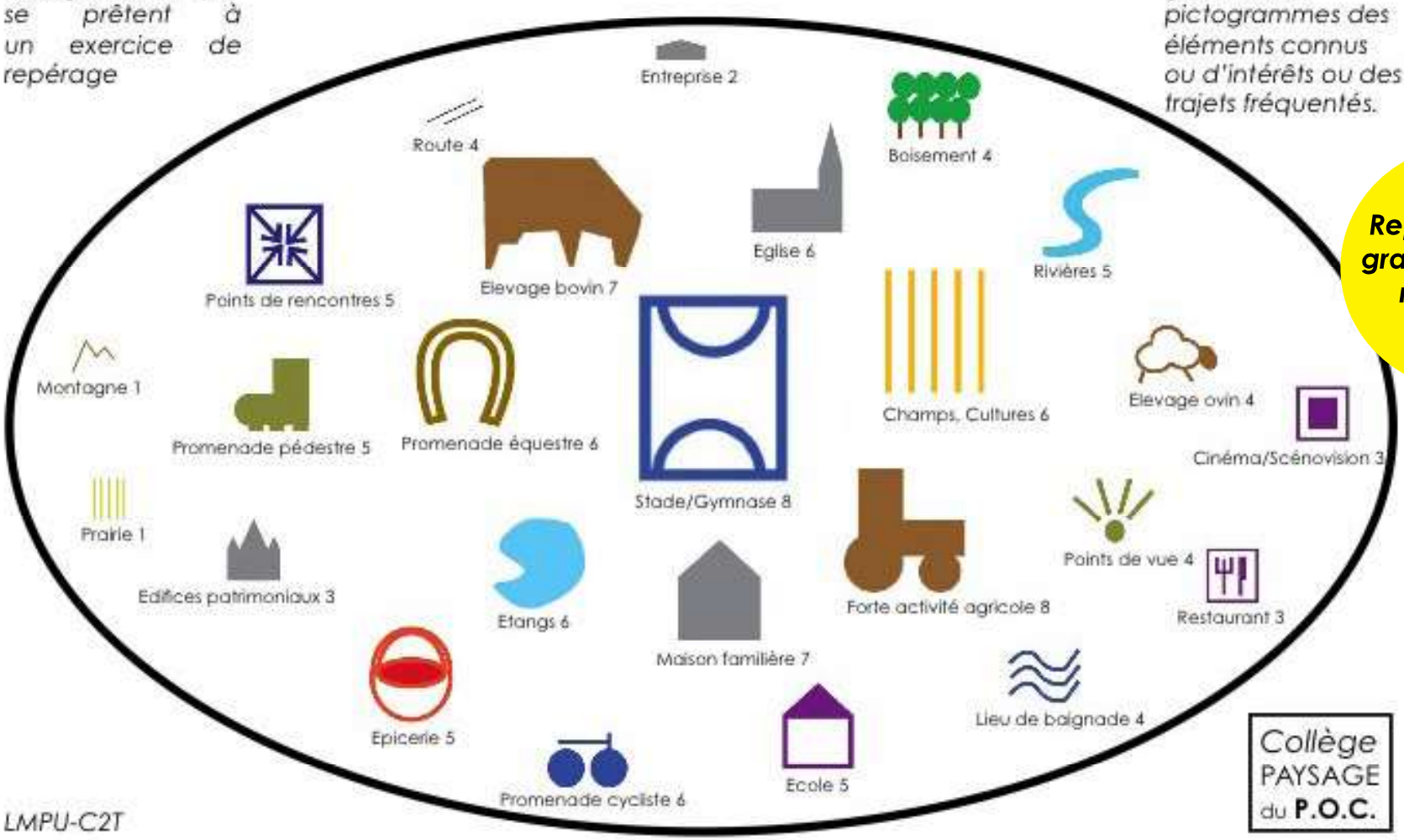

"Nuage" Représentation graphique de la récurrence des lieux

Comparer le passé et le présent avec des photos ?

Une soixantaine de collégiens du Pays se prêtent à une exercice comparatif entre cartes postales anciennes et photographies actuelles.

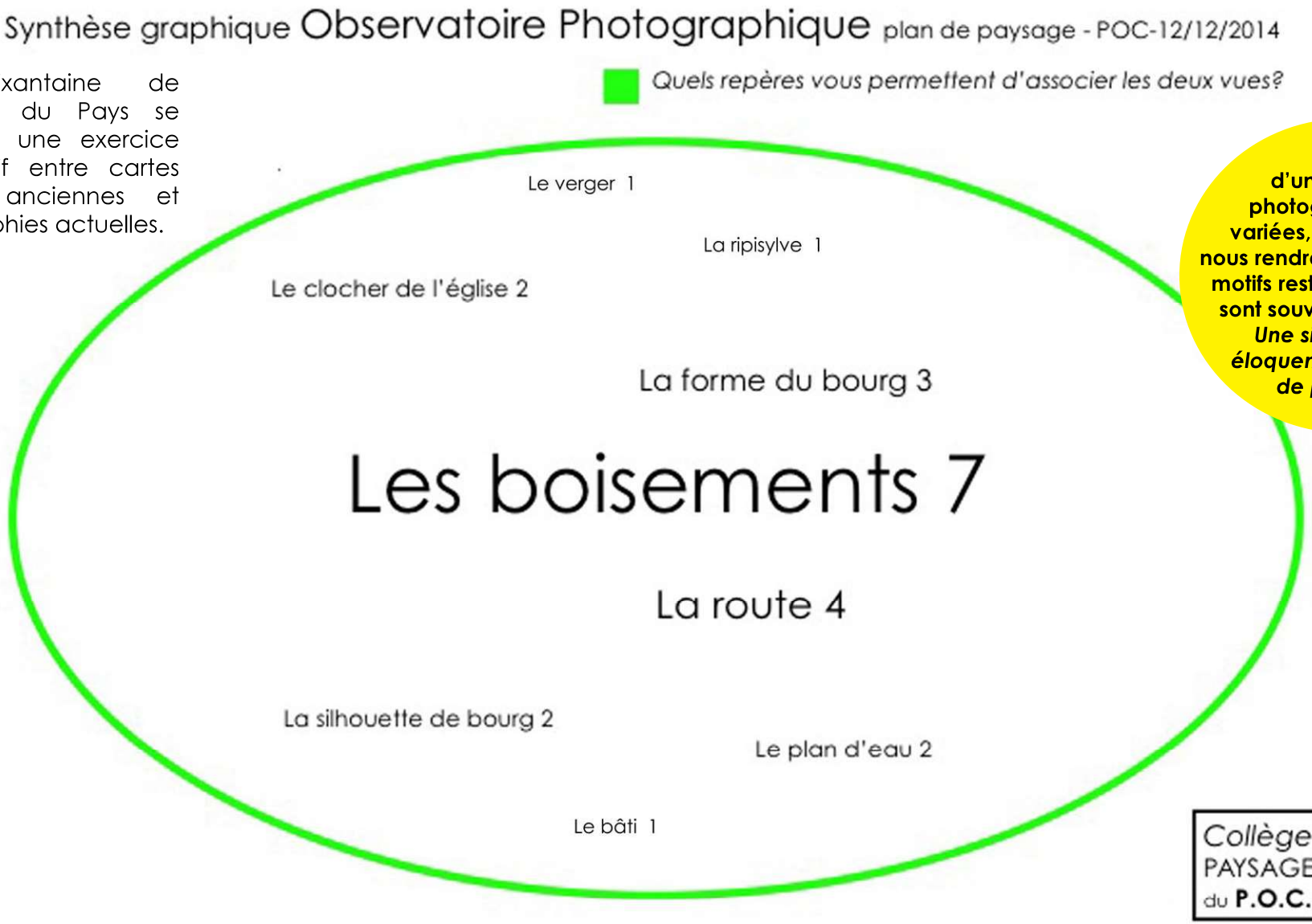

A l'aide d'une série de photographies très variées, nous pouvons nous rendre compte que les motifs restant en mémoire sont souvent les mêmes. *Une simplification éloquente pour parler de paysage !*

Collège PAYSAGE du P.O.C.

3- Deuxième regard : un paysage agricole qui transparaît avant tout

3.1. Différents regards sur un paysage rural

3.2. Des agri-acteurs

3- Le deuxième regard : un paysage agricole qui transparaît avant tout

Ce qui réagit et ce que l'on cherche à reconnaitre après avoir parcouru le territoire et ses cartes, et rencontré ses habitants et ses élus.

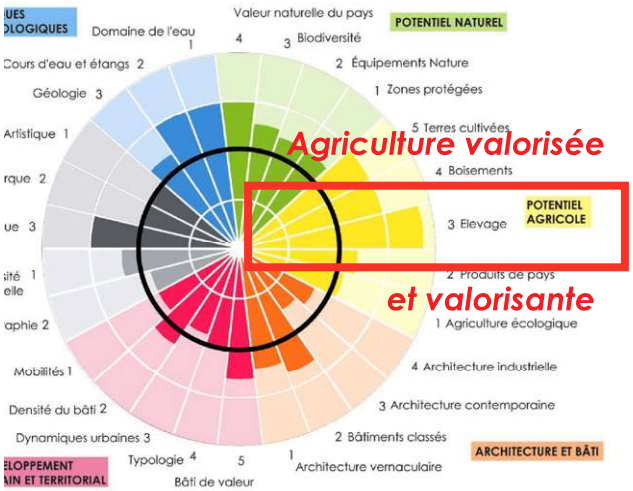

diagramme moyen résultant de l'avis de 20 élus du Pays.

Les Agriculteurs, en trait d'union entre les populations et la campagne.

Le Pays Ouest Creuse, un pays agricole ! Avant tout !

Pays d'élevage, l'image de l'Ouest Creuse est tout entier cet espace régi par l'agriculture.

Un paysage entretenu

Les agriculteurs sont les artisans de nos paysages. Et au fil des ans et du temps, ils façonnent, entretiennent et sculptent les visages de nos campagnes.
Ce paysage rural a de plus la particularité d'être un patrimoine végétal avant tout. Plus encore, avec le bocage, il exprime une architecture végétale, qui n'a rien de spontanée, mais bien modelée par un homme soucieux de nourrir son prochain tout en étant à l'écoute de son milieu et des saisons.

Ce bocage présent en certaines parties du Pays Ouest Creuse et qui identifiait la plupart de ces paysages, faisait dire au XIXe siècle que la France était le jardin de l'Europe.

Aujourd'hui et malgré les grands remembrements, l'agriculture construit encore des paysages riches, variés et vivants et ceci sans faire partie d'un décor naturel figé.

Un rôle à souligner et à encourager dans le maintien d'une biodiversité

Si le paysage d'élevage est un patrimoine «esthétique» bien visible, les haies, prairies permanentes et autres *«infra-structures agroécologi*ques» qui le constituent, abritent un patrimoine invisible et microscopique (mammifères, insectes, champignons, oiseaux…) essentiel à préserver : la biodiversité.

Par exemple, les lisières ou interfaces forêts/ cultures ou prairies/cultures, offrent des milieux différents aux espèces qui ont besoin de plusieurs milieux pour se nourrir ou se reproduire. C'est ainsi que les haies, les prairies, les talus, les mares, et les bandes enherbées sont aussi appelés « *infrastructures agroécologiques* ».

Dans les zones d'élevage qui couvrent en gros un quart du territoire national et la moitié de la surface agricole, ces infrastructures agro-écologiques sont très présentes et atteignent souvent 20% de la surface agricole utile parce que les troupeaux utilisent les prairies pour se nourrir et ont besoin des haies pour s'abriter.
Sans oublier au final que l'activité agricole occupe 70% du territoire du Pays Ouest Creuse.

3.1.a. Un pays d'**eaux calmes**

Pays d'eau et de lumière, les étangs et les plans d'eau attirent le regard et stabilisent les lieux. Ils sont les points d'articulation entre les dynamiques hydrologiques et leur exploitation. C'est l'image d'un pays où se jouent des questions d'agriculture, de pêche, d'activités de loisir, et d'hydroélectricité.

petit lexique des étangs :

Les étangs de cols sont des moyens de stockage et de retenue des eaux de ruissellement les plus en altitude, sur un col ou sur un creux entre deux sommets. Ils permettent un accès à l'eau pour les troupeaux, et ils assurent un stockage en altitude.

Les étangs en crêtes sont construits sur une pente douce aux abords d'une crête arrondie, et en aval d'un étang de col. Leur forme est typiquement celle d'un fer à cheval. Ils peuvent être creusés à même le terrain, ou construits derrière une digue en terre. Leurs usages sont les mêmes que les étangs en cols.

Les étangs dans le cours, sur un ruisseau ou rivière secondaire. Ces étangs servent à stocker l'eau d'irrigation….
Les digues étant construites en travers du lit des ruisseaux, leur construction est soignée avec de larges déversoirs.

Les étangs en courbes de niveaux, ils sont construits sur les courbes de niveaux elles-mêmes, partout où le terrain est suffisamment plat et où la pente ne dépasse pas 8%. La Courbe de niveau pouvant être aussi bien convexe que concave.

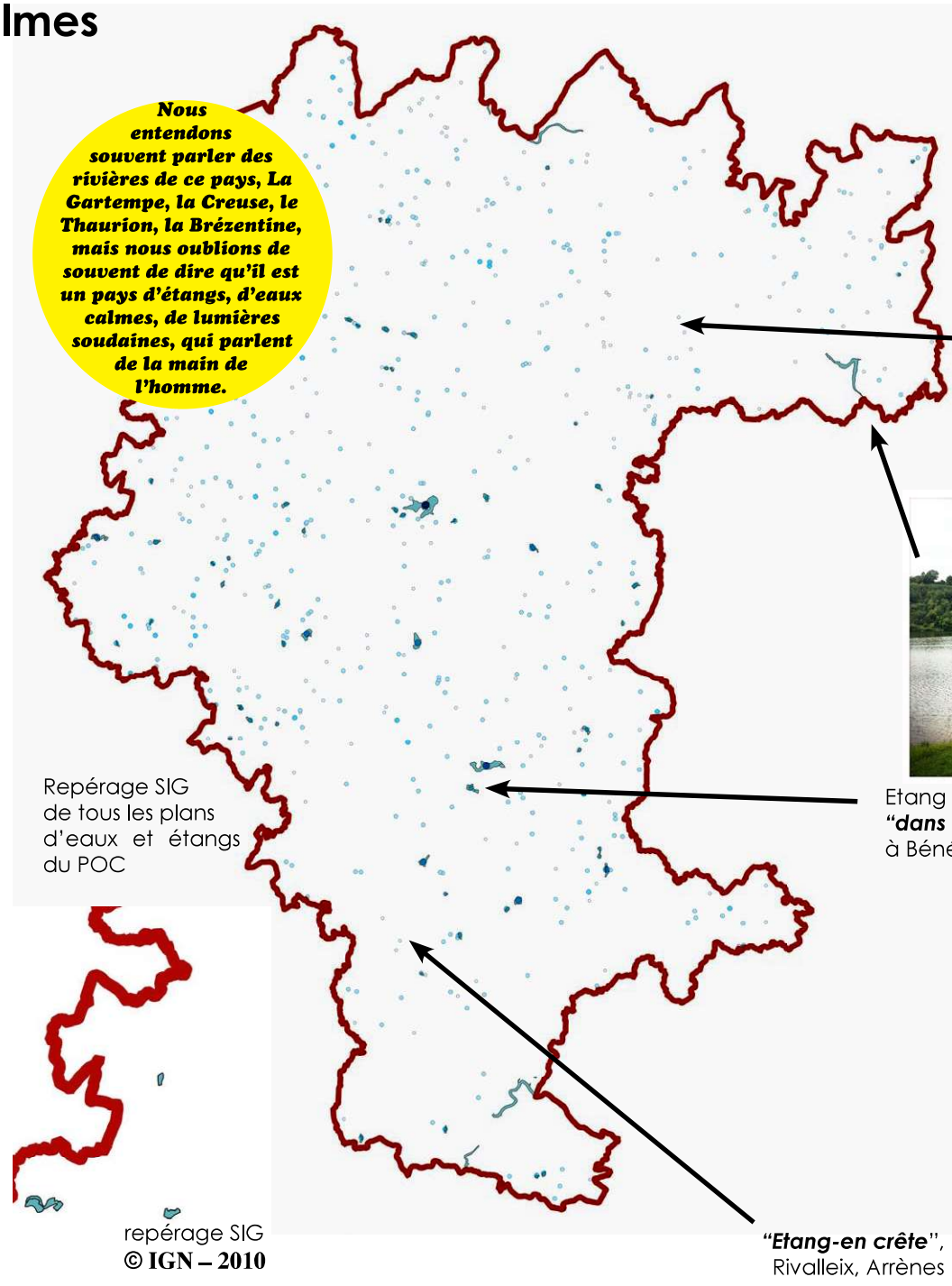

Lac de Barrage, Crozant

Loisir au Bourg d'Hem

pêcherie, Dun-le-Palestel - étang ***"en courbes de niveaux"***

Etang du Masroy ***"dans le cours"*** à Bénévent-l'A.

"Etang-en crête", Rivalleix, Arrènes

3.1.b Un pays d'**arbres remarquables**

Pays de bocage et de prairies, cette campagne "brille" de ses arbres isolés.

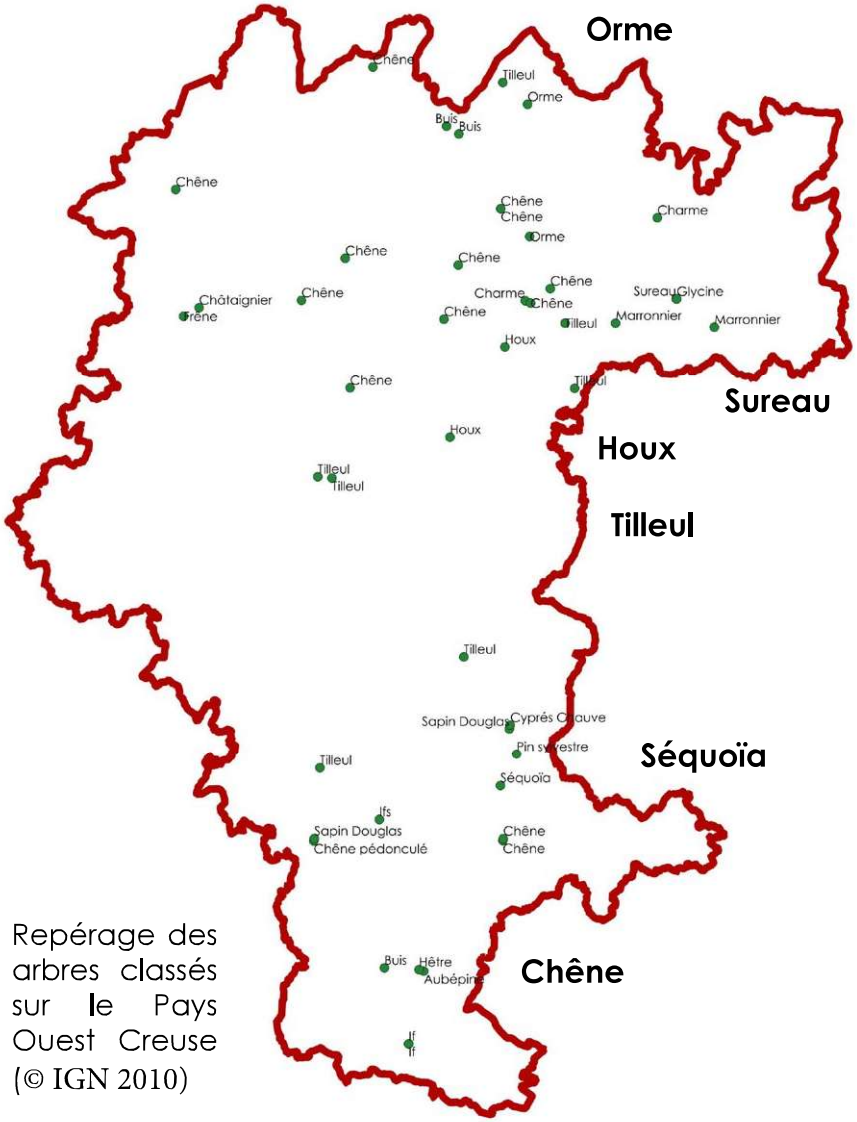

Repérage des arbres classés sur le Pays Ouest Creuse (© IGN 2010)

Et d'évènements végétaux préservés par l'homme

Les villages creusois possèdent leur sujets arborés remarquables. Ils identifient une place, font figure de monument et servent de faire-valoir à des ensembles architecturaux. Bien souvent, ces arbres ne seraient pas aussi beaux au milieu d'un pré et c'est souvent dans un substrat contraint qu'ils s'embellissent et font oeuvre de puissance.

L'Arbre isolé signale ou crée l'obstacle, il bénéficie parfois d'un espace généreux pour se développer. L'arbre fait signal dans les lieux de cultes et participe à leur magie.

Certains arbres remarquables atteignent près de mille ans ! ... et peuvent être coupés en une journée ou alors mourir en 2-3 ans suite à des tailles sévères...

Ne pas se focaliser sur l'évènement spectaculaire, mais apprendre du passé pour préserver l'avenir...

En plein champ

La présence d'arbres isolés ou alignements d'arbres est provoquée par la disparition des haies basses ou le vieillissement des arbres bocagers de haut jet.
Cette évolution des paysages agricoles (agrandissement des parcelles) offre une grande variété de scènes et de paysages.
Il faut remarquer que les arbres isolés sont plus fréquents dans les paysages de plateaux.

Isolé, il donne de la profondeur au paysage ...

L'observatoire photographique mené en atelier public, lors de ce diagnostic, a révélé une diminution, une disparition d'arbres dans les espaces publics de centre bourg.

L'arbre structurant

Au bord des routes comme dans les espaces publics, le platane est très présent. Parfois, une essence d'arbre qualifie, identifie un lieu. (un mail de tilleuls...)

Paysages agricoles à St-Priest la feuille et Marsac

Fortement taillés, discrets, certains ensembles arborés sont en "sursis" ou peu lisibles. Ils méritent d'être reconnus pour leurs ensembles et un potentiel en devenir.
Ils demandent à être reconnus et gérés par exemple par **une charte de l'arbre Creusois.**

La taille des arbres, emprunts aux pratiques agricoles peut parfois être irrémédiable.
Des arbres emblématiques existent encore dans les villages ou les prés : **mais pour combien de temps ?!** sachant qu'il s'agit, paradoxalement à l'image de force qu'ils projettent, d'un patrimoine vivant vulnérable, ...

Un patrimoine classé qui n'est pas immortel...

Mail de tilleuls pas encore "trop" taillé

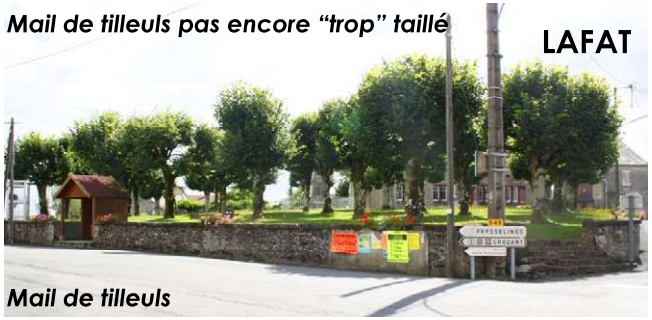

Mail de tilleuls

Une Constellation : représentation des hameaux sur **le Pays**

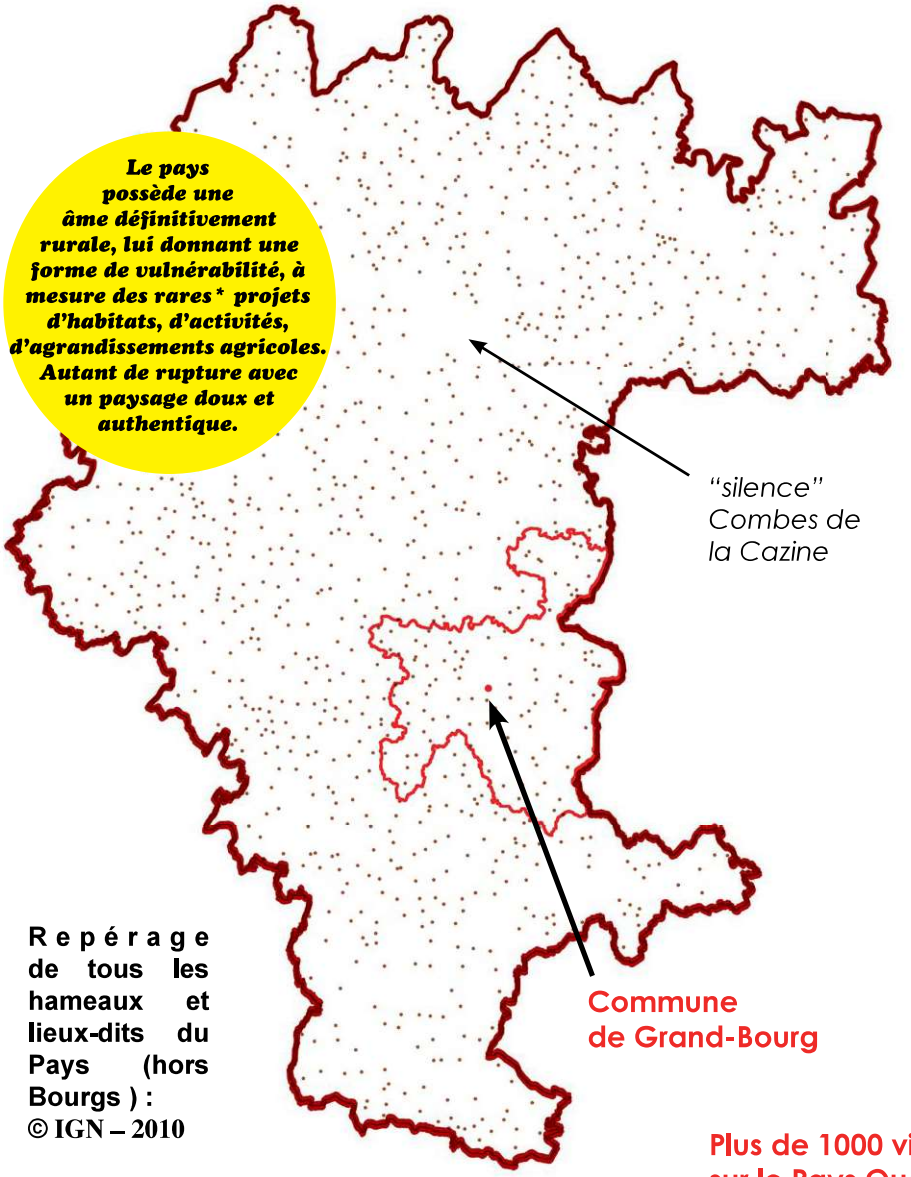

*des projets rares relativement à l'échelle du territoire mais impactant pour le Pays.

Plus de 1000 villages sur le Pays Ouest Creuse !

A propos du Bourg de Fleurat

“ Mais qu'il est donc beau mon village quand le soir, du haut de la colline proche, on voit ses bonnes vieilles maisons, auréolées de fumées bleues, leurs fenêtres dorées par le soleil couchant, qui se pressent et se penchent, comme agenouillées, autour du clocher sonnant l'angélus !”

Jules MAROUZEAU
une enfance-éditions Bourrelier

extrait cadastre Napoléonien

Un exemple : La commune de Grand-Bourg

Le territoire communal s'étend sur 7891 hectares. Cette importante superficie est une caractéristique du Grand-Bourg, qui est la seconde commune la plus étendue du département juste derrière Gentioux-Pigerolles (7929 hectares).

D'une part elle partage ses limites avec 13 autres communes : Bénévent-l'Abbaye, Marsac, Saint-Étienne-de-Fursac, Chamborand, Saint-Priest-la-Feuille, Lizières, Saint-Priest-la-Plaine, Fleurat, Saint-Vaury, Gartempe, Montaigut-le-Blanc, Aulon, Mourioux-Vieilleville.
D'autre part elle possède, en plus du bourg lui-même, près d'une centaine de hameaux ou villages habités, disséminés sur l'ensemble de son territoire.

Les 96 lieux-dits ou hameaux de Grand-Bourg →

Ardannes, Barriassoux, Barriat, Bel-Air, Besse, Bonlieu, Bospillat, Bourdicolle, Boussiroux, Celles, Ceury, Chalibat, Chanterannes, Chezolles, Collonges, Condat, Convalette, Grand-Cloux, Gresol, Huviers, Jeansannes, Jouhet, La Barde, La Brousse, La Chataignière, La Folie, La Forge, La Grande-Faye, La Graulière, La Loge des Bains, La Loge du Mas, La Montagne, La Peyre, La Pouyade, La Ribbe, La Roche, La Terrade, La Toueille, La Tuilerie, La Vallade, La Vilatte, Langlard, Lascroux, Laugères, Laumière, Lavaud de Pognagot, Lavaudroy, Le Barret, Le Bâtiment, Le Bourâle, Le Breuil, Le Jonquet, Le Mas, Le Masgelier, Le Masroy, Le Moulin de Barriat, Le Moulin du Masgelier, Le Moulin de Masvignier, Le Moulin du Pont, Le Moulin de Ribbes, Le Moulin Sebrot, Le Moultier, Le Peyrat, Le Peyronnet, Les Bains, Les Dauges, Les Granges, Les Métairies, Les Thermes, Lisle, Livergnat, Longeville, Lurat, L'Âge au Bert, L'Âge au Fils, L'Âge au Seigneur, Marliat, Masmeaux, Masvignier, Meillassoux, Montenon, Morenoux, Nibouleix, Nouvelours, Petit-Cloux, Pognagot, Pontferrand, Ribbes, Ribette, Richefort, Ruffiers, Salagnac, Vieilleribière, Villessanges.

3.1.e. Un pays de **châtaignier**

La population de chataigniers est très importante dans le Pays Ouest Creuse et est visible de 3 manières.

- en ensemble boisé

- en arbre isolé, où son bois lui permet même après mort du système végétatif de rester en place plus d'une dizaine d'années

- et en taillis, ou ensembles de gaulettes

La chataîgne est un des premiers intérêts, et outre sa consommation courante, il existe des productions qui gagneraient à être encouragées avec le Pays :

farine à la chataigne ; crème à la chataigne ; apéritif à la chataigne...

"Dans les combes sauvages, de vastes chataîgneraies aux arbres tordus par les orages, déserts de silence où retentit seulement le bec du pivert contre les troncs caverneux. " p.54

"Au printemps, les pousses de chataîgnier « sublaient », c'est-à-dire que, la sève montant, on pouvait, en martelant une jeune tige avec le manche du couteau, sortir comme un doigt de gant un tube d'écorce qui devenait sifflet : on entendait alors pendant des jours, à travers la campagne, de village à village, une puérile cacophonie d'aigres notes prolongée à bout de souffle. " p.67

"Nos chataigneraies (il y avait celle du haut, précoce, et celle du bas, tardive) étaient au bout du monde, parcelle d'une longue suite de combes boisées : forêt d'arbres splendides ou étranges ; quelques-uns droits comme des piliers de cathédrale, la plupart tordus, brisés, difformes, escaladant les pentes comme une horde de fantômes ; plusieurs, creusés de cavernes qui répandaient des coulées poudreuses de bois pourri, étaient réduits à une carcasse d'écorce d'où jaillissaient comme par miracle de drus rejetons. Dans leur ombre, voilé du tissu dentelés des fougères, un épais" p.77

Extraits de "Mon enfance", de Jules Marouzeau

3.2. Portraits d'agri-acteurs - *par Nathalie Batisse*

Les portraits sont destinés à incarner, de façon lisible par tous, des processus de fabrication du Paysage à donner à voir d'éventuels leviers (donc opérationnels sur les phases 2 et 3) permettant à la puissance publique d'influer sur ces processus. Il n'ont pas pour objet de faire un état de l'agriculture locale.

Les activités agricoles majoritaires ont en effet un impact fort, bien que les agriculteurs soient démographiquement minoritaires. Il est donc important que chacun puisse comprendre les motivations et contraintes des professionnels qui participent pour une grande part à l'environnement de chacun.

Au delà de ce constat, il nous parait important de mettre en lumière des activités, agricoles ou non, qui participent de l'identité singulière du Pays.
La filière du châtaignier : gestion et exploitation des cépées, exploitation et valorisation des gaulettes, fabrication des bardeaux ou des piquets etc... font partie des activités fragiles (notamment à cause des problèmes de transmission des savoir-faire ainsi que des entreprises). Aborder cette filière par le métier très peu connu de feuillardier peut nous permettre d'en souligner la singularité et de parler de toute la filière.

- Eleveur bovin

- Eleveur ovin

- Fructiculteur

- Exploitant de bois de châtaignier

Mode opératoire,
Restitution d'entretiens

1-Présentation de la personne et de la trajectoire personnelle qui l'a conduit là (Incarner le processus)

2-Présentation de l'exploitation (le cadre du processus)
Atouts et contraintes (PAC, raisons qui poussent à intervenir de telle ou telle façon sur le paysage, recherche des leviers d'une possible intervention publique....),

3-Evolution de l'activité, et perspectives perçues par l'exploitant.

4-Contextualisation (importance de l'activité, cadre historique et sociologique, références....) intégré au portrait ou peut-être un "pour aller plus loin" sur le blog ?,

Déroulement et matériel : fiche d'entretien, appareil photo, et dictaphone.

Les points communs à ces entretiens :

- les types de formation

- les types de ventes (en coopérative, en "drive", par internet, service avec vente...)

- une survie et une croyance en la durée de ces produits dans des marchés modérés (exemple de vendre de la viande au marché Lyonnais...)

- la compréhension de l'arrivée d'une nouvelle démesure économique contre laquelle il est dur de rivaliser.

Des objectifs à posteriori :

A travers ces entretiens, nous nous rendons compte que le plan de paysage doit permettre d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur certaines pratiques avant qu'il ne soit trop tard.

> ci-suit : 4 fiches-résumés présentent 4 activités. Ce travail est complété de fiches de synthèse produites par Nathalie Batisse, plus complètes et qui furent exposées lors de la soirée "agriculture et paysage", organisée à la Souterraine : ciné-débat du 27 février 2015 - cinéma l'EDEN

3.2.a. Portrait d'agri-acteur : Eleveurs OVINS, Saint-Etienne de FURSAC

INSTALLATION

- En couple, Mme et M Bataille sont les seuls éleveurs du canton.
- Installation en 1980, avec la reprise de l'exploitation familiale qui élevait déjà des moutons (GAEC avec sa mère). Il y avait à l'époque 420 brebis.
- En 1990 ils se lancent dans l'élevage de races prolifiques.
- En 1996, l'épouse est licenciée de son emploi et intègre l'exploitation en formant un GAEC avec son mari.
- Leur exploitation a une surface modeste de 70 hectares, et ils y élèvent 600 brebis.

FONCTIONNEMENT

L'exploitation est conduite de façon intensive, à base d'ensilage d'herbe et de maïs.
Bien que leurs brebis sortent et entretiennent les alentours, ils estiment que l'exploitation est peu conforme à ce que doivent attendre les défenseurs du paysage.
Ils ont eu la chance de s'installer au moment de la création d'une CUMA, cela limite les investissements en matériel.
L'exploitation compte deux troupeaux dont un troupeau de 180 brebis de race Romanov pure, (bons "reproducteurs" qui se vendent bien).
L'alimentation est réalisée de façon automatisée, et font usage de "tablette numérique" pour les commandes à distance (alimentation) et les contrôles (santé, performances, etc...).

AVENIR

Avec la loi Barnier de 2009, où les aides agricoles ont été rééquilibrées en faveur des moutons. La nouvelle PAC de 2015 leur est également plutôt favorable. Par contre l'élevage souffre d'une mauvaise image, et d'une méconnaissance des évolutions du métier. Dans 10 ou 15ans, il va y avoir une série de départs à la retraite. Les techniques, les filières, les organisations sont là, il faut juste des jeunes avec l'envie.

Une nouvelle piste s'ouvre aux ovins, c'est la piste de l'entretien d'espaces par pâturage. La coopérative GEODE a par exemple une demande croissante d'agnelles de race solognote particulièrement adaptées à cet usage, pour pâturer des zones urbaines.

grâce à la CUMA qui fournit du matériel : ils ne possèdent en propre qu'une désileuse, un petit tracteur et une chaîne de fenaison.

ils répondent aux besoins des "reproducteurs" comme eux, ou des filières production d'agneaux de boucherie.

Nos brebis font les paysages que vous aimez

www.nosbrebis.fr

de plus en plus de producteurs réfléchissent à la piste d'entretiens des espaces verts

" tous les feux sont au vert pour que l'élevage ovin retrouve une place. On sort du fond de la gamelle, la Creuse compte 56000 têtes, le chiffre remonte ! "

3.2.b. Portrait d'agri-acteur : Eleveurs BOVINS - commune de Chamborand

INSTALLATION

- En couple, M et Mme DUMAS tous deux issus du monde agricole.
- Installation en 1962, agrandissement en 1972
- En 1976, avec l'arrivée du maïs, il se mettent à engraisser leurs bovins pour produire directement du boeuf de boucherie. Jusque-là ils utilisaient de manière compliquée des topinambours, des betteraves, de l'orge écrasé, du colza.
- La création d'une CUMA, avec des agriculteurs de Fursac a permis de mutualiser l'achat de la première ensileuse.
- En1985, reprise en viager de 18 hectares
- En 2000, l'exploitation comptait 90 hectares
- Les deux filles de Madame et Monsieur, sont toutes les deux devenues exploitantes. Installées en GAEC, les 2 exploitations font chacune 80 hectares.

Aujourd'hui les deux couples s'entraident pour les moissons et déplacement de troupeaux.

REMEMBREMENT

Il ne se réalisera qu'en 1985 mais profitera des effets néfastes observés sur d'autres communes qui s'y sont mises dès les années 60 (conservation des haies et des talus...).

Président de l'association foncière de remembrement, M Dumas, défendra la prudence dans les transformations du parcellaire, comme cela a été réalisé à Chamborand, car tardivement (1982).

AVENIR

Même si les conditions de travail sont très difficiles et peu rentables, ils ont plutôt confiance en l'avenir.

Une inquiétude existe par rapport aux achats des terres agricoles de certaines sociétés qui semblent faire du placement et achètent bien au-dessus du marché.

Il pense que les puissances publiques devraient réagir, éventuellement dans une réglementation liée au maintien, ou à la création d'emplois agricoles.

Divers aliments en ration: foin, ensillage de maïs, céréales, tourteaux...

Broutards au pré : Veaux à l'âge du sevrage, qui broutent en complément du lait maternel

"Par rapport à la quantité de travail fournie, on gagne peu. Je me demande dans quel métier on accepterait ces conditions !"

3.2.c. Portrait d'agri-acteur : Fructiculteurs à Bénévent-l'Abbaye

INSTALLATION

- En couple, lui technicien agricole, elle enseignante : reconversion professionnelle
- Installation en 1984 comme agriculteur, reprenant une exploitation ovine de 500 brebis.
- En 1990, avec les difficultés liées à l'élevage et l'inadaptation des bâtiments, ils décident de créer une EARL après une formation au CFPPA.
- De 1992 à 1994, ils plantent successivement 5 hectares de pommiers.
- Ils mèneront de front 3 activités (les vergers, les ovins et les bovins...) jusqu'à l'abandon de l'élevage en 2013.

FONCTIONNEMENT

Les arbres sont palissés, la taille leur garde une forme basse pour que les clients puissent cueillir les pommes sans escabeau. Des filets anti-grêle protègent les arbres et un système d'irrigation parcourt le verger. Une réserve collinaire stocke l'eau de la pluie.
Production de 20 tonnes par hectare en se concentrant sur la qualité (car possibilité 40t/ha). Le classement AOC leur a permis de se faire connaître mais a plus de contraintes que d'avantages. Ils ont laché la coopérative et font de la vente directe.
Ne sont pas en agriculture biologique mais en "lutte raisonnée", en s'approchant du "0 résidus".

PRODUITS

Ils ont aujourd"hui une belle diversité de pommes (20 variétés) et font de la transformation : jus de pomme, gelée, vinaigre, pétillant, apéritif pomme-châtaigne et de temps en temps les pommes séchées. Ils expérimentent la vente en "DRIVE" et les commandes par internet.

AVENIR de la pomme

Ils souhaitent exploiter leurs vergers encore trois ans, puis passer le relais à un successeur. Pour eux, la pomiculture est exigeante et demande un haut niveau de technicité, et leur semble très difficile de produire en "biologique".

En septembre et octobre, les pommes sont vendues directement dans le verger, où les consommateurs viennent les cueillir, soit 85 % des ventes.

4000 litres de jus de pomme peuvent être embouteillés en une journée.

La réserve collinaire a été aménagée suite à la dernière grande sécheresse en 2003.

le "drive" fermier à Guéret ?

3.2.d. Portrait d'agri-acteur : Fabrication de bardeaux fendus et exploitant de chataîgnier

INSTALLATION

- La fabrique de bardeaux a été créée en 1920 puis reprise en 1956 par les gérants actuels.
- l'activité a vraiment commencé après s'être faite connaître sur le salon BATIMAT.
- Rachat de l'ancien abattoir de la ville.
- Equipe de cinq ou six personnes pour la fabrication. Mais aussi du sciage, de la fabrication de piquets. L'entreprise emploie un bûcheron et un débardeur.
- Reprise en 1990 d'un des deux fils qui reprendra l'entreprise paternelle. Aujourd'hui en SARL, elle emploie 10 personnes.

FONCTIONNEMENT

Les bardeaux sont fendus à la main. Le bois est acheté localement dans des taillis de châtaignier à 10-20 km à la ronde.
Le châtaignier est un bois qui ne nécessite pas de traitement, qui est insensible au gel et même à la grêle, les bardeaux durent une centaine d'années. Le bois non utilisable et les chutes sont transformés en plaquettes de chauffage.
L'usage traditionnel des bardeaux est tourné vers la couverture des églises, moulins ou autres monuments historiques et se fait nationalement. La fourniture de ces chantiers prestigieux est le principal marché.

AVENIR

A partir de 2013, la fabrique, doit faire face à des actions de "concurrence déloyale". (exemple d'entreprises sur le même secteur d'activité, mais aidé par des financements Région et Europe). La concurrence est importante selon les secteurs, mais elle peut être "déloyale", lorsqu'une entreprise qui paye largement ses charges ne peut lutter sur des coûts,
Bien qu'en ayant l'expérience, les entreprises solides autrefois, conservent une fragile avance technique et théorique.
Les pouvoirs publics se positionnent, tentent de gérer cette crise pour conserver cette entreprise identifiante de pays.

Ses défenseurs, inquiets de la menace de disparition des savoir-faire et des paysages qui y sont liés, espèrent la création d'une formation permettant de pérenniser la transmission de ces métiers patrimoniaux.

Stockage des gaulettes, les taillis sont renouvelés, l'entreprise est l'une des dernières à vivre de l'exploitation du bois de chataîgnier.

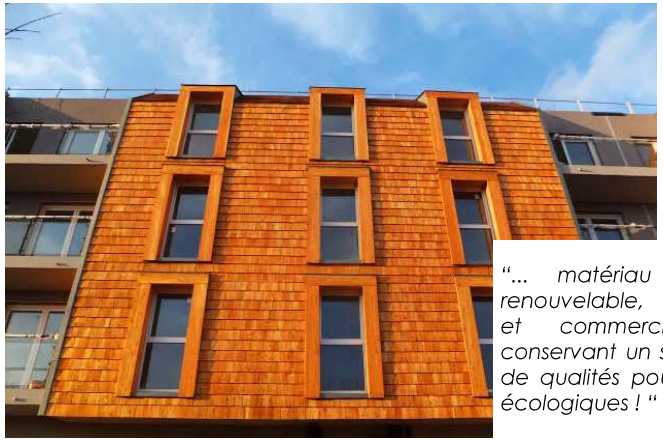

"... matériau naturel, durable, renouvelable, exploité, transformé et commercialisé localement, conservant un savoir-faire,... autant de qualités pour des constructions écologiques ! "

Atelier La Motrice, Hugo RECEVEUR - Chemin de Traverse, Charline MAIGNAN - Jardin de Mémoire, Nathalie BATISSE

Portraits d'agri-acteurs - *CONCLUSIONS*

Les constats :

Les agriculteurs sont sans conteste des acteurs majeurs dans la fabrication et l'évolution du paysage de tous. Ils sont des exécutants de la politique agricole décidée au niveau national et européen. C'est donc pour une bonne part la demande sociale qui va influer sur les orientations agricoles.

Le faible poids démographique de la profession, mais aussi le peu de connaissances pratiques des réalités de ces métiers par leurs concitoyens, donnent le sentiment aux praticiens d'un échange entre agriculture et société qui se résume à une accumulation de contraintes.

Les professionnels agricoles regrettent souvent le manque de reconnaissance de leurs compétences et du sens des responsabilités dont ils peuvent faire preuve. Aussi serait-il peut-être inopportun d'envisager des actions pouvant être perçues uniquement comme des contraintes supplémentaires

Au cours de ces entretiens nous avons pu noter chez les professionnels le sentiment d'une absence de communication et de solidarité entre le territoire et les actifs agricoles. C'est sans doute, avec la charge de travail importante qu'ils supportent, une des raisons pour lesquelles il a fallu pour les intégrer dans la réflexion autour de l'avenir du paysage, que le Pays Ouest Creuse entame des actions avec le monde agricole, notamment initiées avec l'Université Rurale du Paysage et poursuivies par un travail de médiation avec ces portraits.

Ces entretiens ont donné l'occasion à des agriculteurs de s'exprimer, mais ils sont aussi une opportunité pour les décideurs de mieux appréhender la ressource que peuvent constituer les compétences particulières des professionnels

une écoute mutuelle !

des échanges entre agriculture et société !

Les pistes de réflexion

Le contact établi à travers ces portraits demande à être consolidé et valorisé, il n'est pas une fin en soi. C'est la suite donnée à ces échanges entre décideurs et agriculteurs qui pérennisera ou pas une écoute mutuelle.

A partir de là, les actions à initier peuvent s'articuler autour de plusieurs axes, se recoupant souvent : la médiation, la pédagogie, la solidarité. Ceci en envisageant des actions réalistes et réalisables au niveau du Pays.

Médiation/pédagogie :

Continuer l'exercice des portraits, en en publiant périodiquement, à travers les outils de communication du Pays. Des agriculteurs conservent le système bocager, ou l'exploitation du châtaigner feuillard, inventent des pistes de diversification, des nouvelles voies de commercialisation : leur travail marque le paysage et l'économie. Elles méritent d'être mieux connues et reconnues.

Mettre à contribution un agriculteur, et reconnaître par là même sa qualité d'expert, pour guider des sorties pédagogiques du type ***" Comment ça marche une prairie"*** : sa fonction économique, les interventions humaines nécessaires à son exploitation et sa conservation, la gestion et la fonction de la haie bocagère dans l'exploitation agricole telles qu'initiées dans l'Université rurale du Paysage

Faire appel aux compétences du réseau agricole pour des problématiques spécifiques Par exemple : solliciter monsieur Bataille, responsable professionnel de la filière ovine pour mettre en place un écopâturage du vallon des six fontaines. La coopérative de reproducteurs dont il est un membre actif développe cette filière à l'aide de races et techniques adaptées, sa compétence et son réseau peuvent être des aides à la décision.

Médiation/solidarité :

Privilégier et mettre en avant les productions locales lors des manifestations publiques : un simple buffet de produits locaux peut être perçu comme un geste de fierté pour le territoire et de solidarité avec les producteurs.

Solidarité

Favoriser et défendre les produits locaux dans les services publics : écoles, administrations
Relayer et porter politiquement les inquiétudes des professionnels
(Par exemple ont été évoqués dans ces entretiens : problèmes d'achat des terres par des sociétés nuisant à l'emploi agricole. Problème de "concurrence déloyale" dans le secteur de l'exploitation et de la transformation du châtaignier feuillard).
Des pistes :
Terres agricoles : essayer de faire émerger des solutions foncières, avec "Terre de liens": Soit un système d'investissement public de type association pour conserver une agriculture familiale et génératrice d'emplois ?
Imaginer des interventions publiques ?
Châtaigniers : apporter un simple soutien en matière de communication, comme le suggérait l'associé de l'usine de fabrication de bardeaux ?

4- Une petite histoire du Pays - Analyse Historique

4.1. Géologie
4.2. Antiquité
4.3. Epoque médiévale
4.4. Entre Paysagisme et révolution industrielle
4.5. La Creuse moderne

Holocène... *... et Anthropocène* *Du naturel...* *... au culturel*

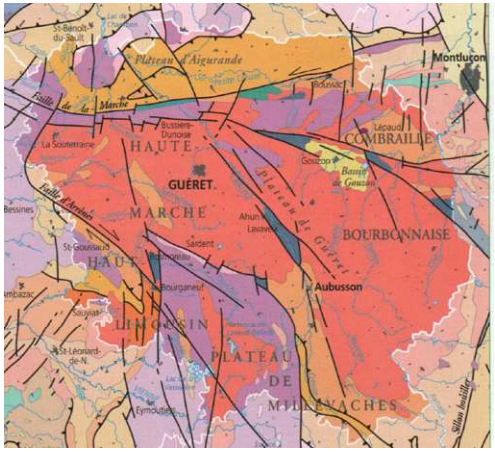

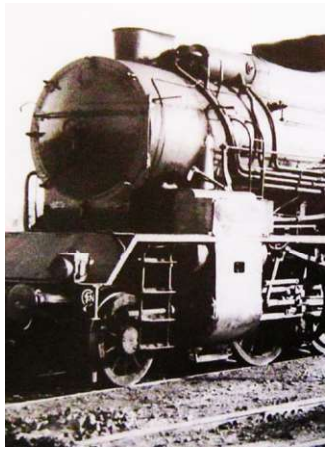

4- Une petite histoire du Pays - Analyse Historique

il était une fois dans l'Ouest Creuse

Pour envisager les questions de projet de paysage, il s'agira de savoir poursuivre et participer à l'histoire du paysage existant.

Géologie

Tisser le fil d'évolution d'un paysage et s'attacher aux signes visibles, permettra de comprendre la naissance ou la renaissance d'un Pays Ouest Creuse.

Antiquité

Holocène...

Epoque médiévale et classique

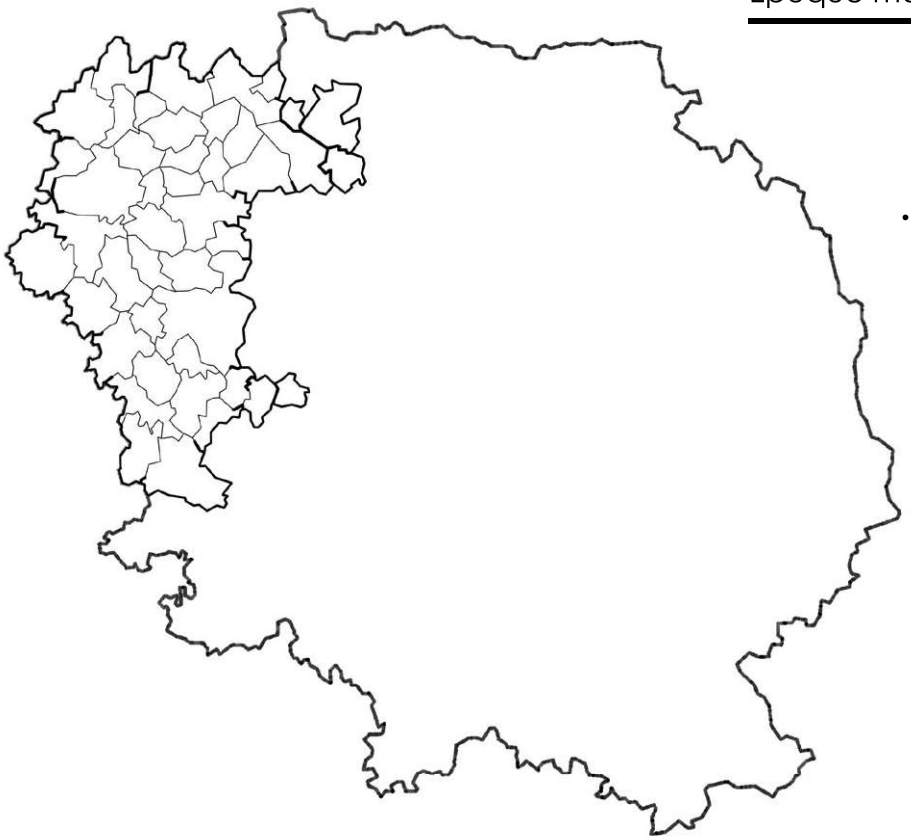

Révolution industrielle

*... et Anthropocène**

Creuse Moderne

***nouvelle époque géologique,** *qui aurait débuté à la fin du xviiie siècle avec la révolution industrielle, et succèderait ainsi à l'Holocène, pendant laquelle l'influence de l'homme sur le système terrestre est devenue prédominante.*

4.1. La Creuse géologique : les roches à la base d'un paysage

Représentation des alvéoles (POC)

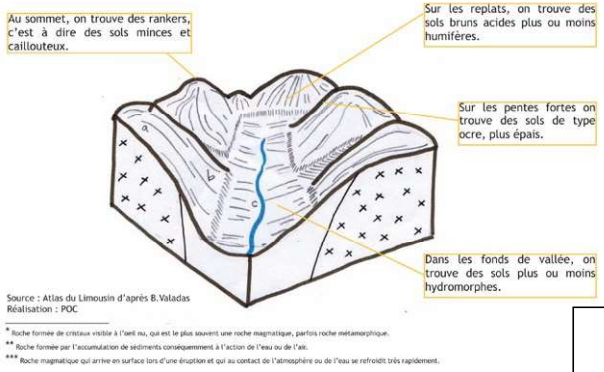

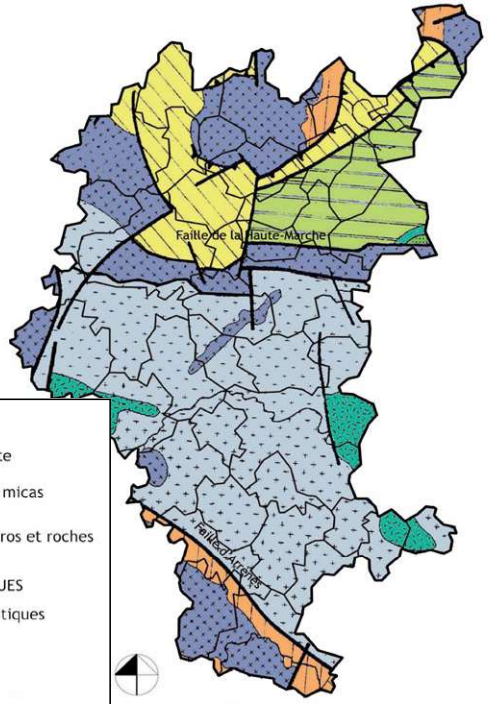

Sources : Diagnostic Pays Ouest Creuse 2011

L'ÈRE PRIMAIRE DE -500 A -245 MILLIONS D'ANNÉES :

La région est presque entièrement recouverte d'un océan abritant les premiers organismes vivants. Lors de la collision du continent africain et baltique, ces roches cristallines sont modifiées en profondeur sous l'effet des hautes pressions et des températures élevées. Elles sont alors recristallisées, avec de nouveaux minéraux, qui ont désormais une structure différente. On les appelle les roches métamorphiques : micaschistes, gneiss, migmatites, leptynites...

Le Massif central est un massif ancien de l'époque hercynienne - s'étalant du dévonien (-400 millions d'années) au permien (-245 millions d'années) - essentiellement composé de roches granitiques et métamorphiques. Cet ensemble a été puissamment soulevé et rajeuni à l'est par la surrection des Alpes et au sud par la surrection des Pyrénées. La région du Limousin au nord-ouest du Massif Central, ayant été moins soulevée, possède une altitude beaucoup plus faible par rapport au reste du massif.

A partir du Carbonifère inférieur, le massif, très élevé, commence à s'éroder. Il est également soumis à de fortes contraintes tectoniques : des fossés se créent et se remplissent d'eau et de charbon, puis de grès rouges (Permien). Cette chaîne est aplanie à la fin de l'ère Primaire.

L'ÈRE SECONDAIRE DE -245 A -65 MILLIONS D'ANNÉES :

Au Trias, s'installe une mer peu profonde, qui recouvre progressivement le Massif Central. A la fin du Jurassique supérieur, période marquée par la chute d'une météorite près de Rochechouart, s'amorce une importante régression marine. L'eau qui se retire (émersion) laisse développer des sols argileux rouges, riches en fer. Durant le Crétacé, le Massif Central et ses bordures sont soumis à une altération intense qui se poursuit au début du Tertiaire sous un climat équatorial, puis tropical.

L'ÈRE TERTIAIRE DE -65 A -2,5 MILLIONS D'ANNÉES :

Ces altérations ferrugineuses sont ensuite érodées, transportées et déposées principalement sur les parties ouest et nord du Limousin (sidérolithique). Leur présence a une influence sur la qualité agronomique des sols (trop lourds pour les cultures et médiocres pour la productivité forestière). Le plissement pyrénéen à l'Éocène et l'alpin plus tard au Miocène, soulève à nouveau le Massif Central, et créent ainsi le bombement du Limousin. Au Pliocène, plus frais et humide, les changements climatiques, favorisent une érosion massive des sols et entraînent le dépôt d'argiles sableuses à quartz très acides.

L'ÈRE QUATERNAIRE DE -2,5 A NOS JOURS :

Les cours d'eau s'encaissent de plus en plus grâce à une augmentation des précipitations. Sur les massifs granitiques se forment des modelés d'alvéoles. Au sommet des collines les sols sont très peu épais. En revanche, ils sont épais sur les versants (sols colluviaux caillouteux issus de l'érosion des sommets) et dans les fonds de vallée (sols alluviaux hydromorphes, engorgés de manière permanente ou temporaire), parfois riches en matières organiques (tourbeux).

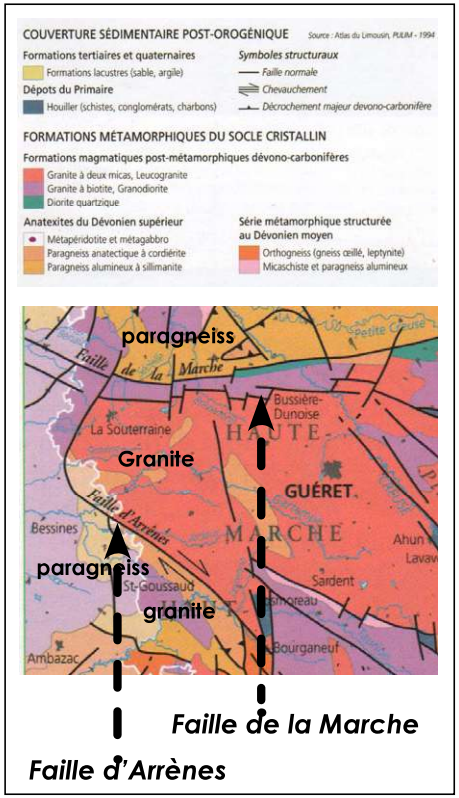

Une géologie variée, et une découverte de ce patrimoine sur les randonnées et dans l'architecture (voir diagnostic POC)

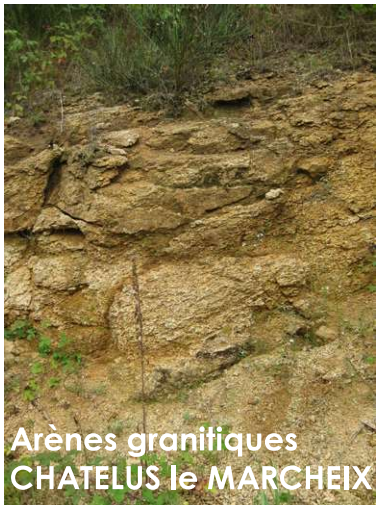

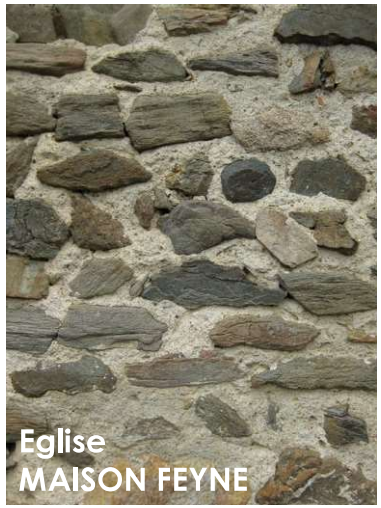

4.2. Le Pays Creuse : **Antiquité** ou "Archéologie" de l'anthropocène,

Mines gauloises

La géologie Creusoise réserve d'autres richesses, celle des gisements d'or. Les terrains concernés, principalement cristallins, métamorphisés et datant du primaire, fortement faillés et disponibles aux venues hydrothermales, ont été le lieu de dépôts métallifères. L'or y a été recherché depuis l'antiquité.
Des mouvements de terrain (longues et profondes dépressions) laissés en friches boisées ont été identifiés au siècle dernier, comme d'anciennes mines d'or gauloises.
Ces sites, sous formes de groupes d'excavations, peuvent s'étirer de plusieurs dizaines à quelques centaines de mètres.

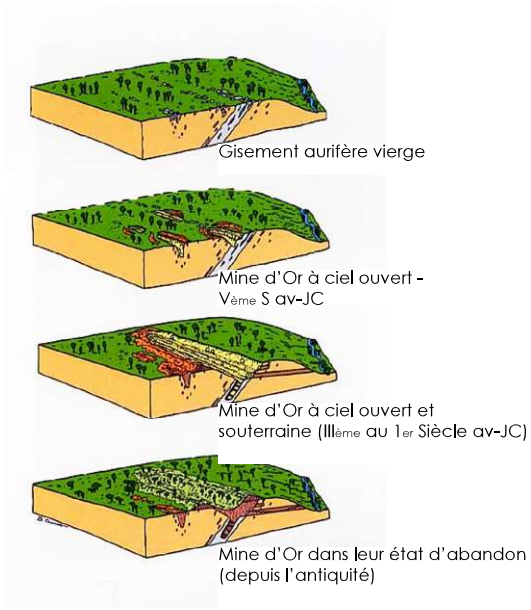

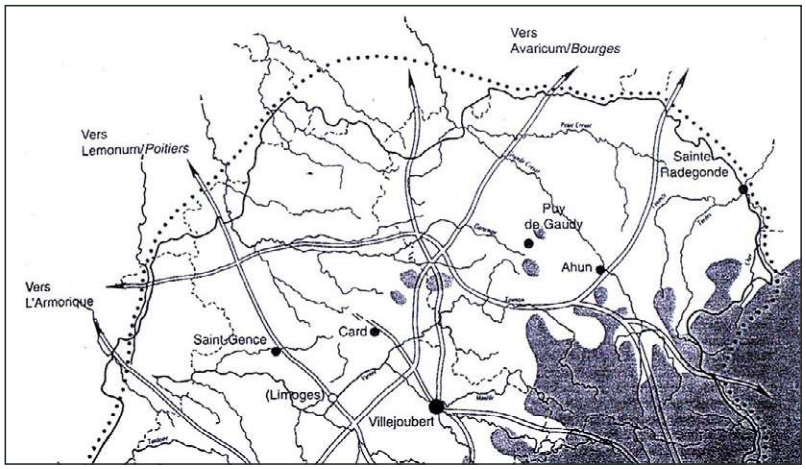

Voies romaines à l'échelle du département

Voies romaines

Les voies romaines, bien moins lisibles aujourd'hui bien qu'empruntées (voir tracés de routes dans la carte ci-contre), étaient autrefois les principales voies de communications. Les voies romaines étaient droites, parfois très pentues, mais elles évitaient au mieux les milieux humides, et passaient les rivières par des gués aménagés...
Avec l'industrialisation, et l'arrivée des premières automobiles, l'aménagement du territoire a conduit à transformer les routes pour minimiser les pentes. La voirie s'est adaptée au relief pour suivre les courbes de niveaux, et permettre de franchir raisonnablement collines et vallées. Avec la densification du réseau, certaines de ces voies romaines ont été recouvertes.

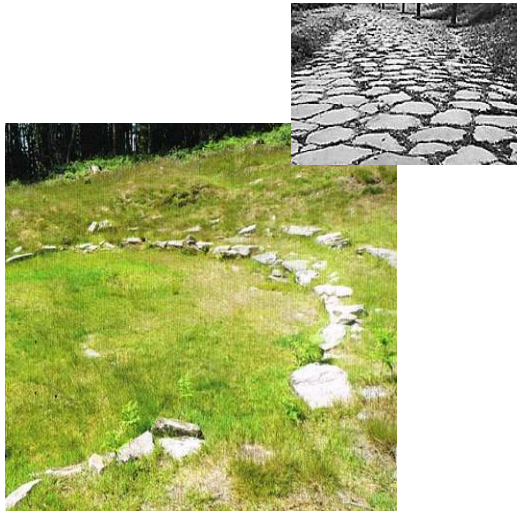

"théâtre" romain, SAINT-GOUSSAUD

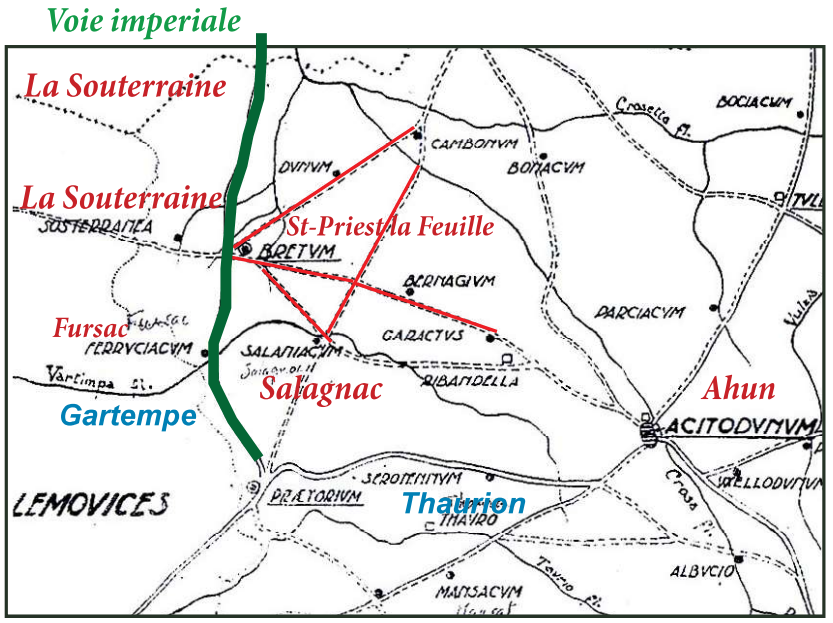

Voies romaines à l'échelle du Pays

4.3. Le Pays Ouest Creuse : l'époque médiévale

Fortifications

La grande visibilité du site de la Tour de Bridiers, nous fait oublier qu'elle fut en son temps une petite garnison. Elle est pourtant le Donjon du château des Vicomtes de la Marche (XIIIème siècle), et le rappel d'une étape historique de la Creuse.

Le vicomté de Bridiers (la Souterraine) était un des fiefs de la Marche (territoire détaché du Limousin et associé à la Creuse).
Le nom de Marche désigne une zone intermédiaire entre deux territoires. Le comté de la Marche faisait transition entre les possessions des comtes du Poitou, ducs d'Aquitaine, et celles du roi de France. Le comté de la Marche naquit vraisemblablement entre 955 et 958.

Porte Saint-Jean - *La Souterraine :* autre rappel "visible" de la Creuse médiévale.

Eglises Romanes

La plupart des églises du POC ont été construites à l'époque médiévale. Les centres médiévaux ont été fortement modifiés.
Autrefois immiscés dans le tissu bâti des bourgs (aujourd'hui détruits), ces édifices bénéficient aujourd'hui de **mises en scène très ouvertes**. D'une part, d'espaces plantés (mettant en valeur ses abords...) ou parfois, d'espaces de stationnement bitumés indéfinis.

Le travail de terrain nous permet de saisir leur importance dans la **lecture des silhouettes de bourg** et surtout lorsque la restauration du clocher en bardeaux participent à les "éclairer".

Les ateliers avec les habitants ou les collégiens ont souligné l'importance physique et symbolique qu'elles revêtent à travers le Pays : celui d'un patrimoine architectural incontestable mais aussi comme **un repère quotidien et familier.**

De nombreuses constructions médiévales / romanes datent de la fin du Xème siècle (chapelles églises prieurés, commanderies liées aux ordres Hospitaliers et Templiers)
Comme par exemple les églises romanes du pays dunois, où nous retrouvons des édifices fortifiés (Naillat/Noth).

La Chapelle-Baloue

Maison-Feyne

Sagnat

Fresselines

Espaces publics à proximité de ces églises romanes : des vides emplis de mémoires ...

Sagnat

La Chapelle-Baloue

La Chapelle-Baloue

Maison-Feyne

4.4. Entre Paysagisme et révolution industrielle

L'annonce de nouvelles campagnes

Le Mouvement pictural impressionniste de la Creuse appelé "L'école de Crozant" est très symbolique de l'histoire du Nord du Pays Ouest Creuse et de l'évolution de ses paysages.
Ce mouvement qui durera près d'un siècle accompagnera la Creuse dans le passage à l'ère moderne.
En 1850, l'Angleterre a déjà fait le grand pas et vit sa révolution industrielle. La France suivra un peu plus tard, emmenant ces régions vers un mouvement d'exode rural.Sans compter que la Creuse mettra plus de temps que d'autres départements à joindre le mouvement.

A ce titre, il est intéressant de noter que **cet élan pictural se porte vers un pays à la grande authenticité rurale et naturelle,** maintenant, à portée de train. La lumière "parlant" alors pour ses paysages, les peintres se désaisissent des anciens codes picturaux pour capter et transcender les temporalités.
A mesure que la France franchit le seuil de l'industrialisation, une "famille" de peintres cherchent les motifs naturels, d'un tableau où l'homme a disparu.
La toile de Roger Decaux (voir page 136 « Impressionnisme et postimpressionnisme dans la vallée de la Creuse » de Christophe Rameix aux Editions Christian Pirot) est symbolique de ce double mouvement, une inversion des paysages, où le paysan n'a plus sa place. Sur ce tableau, la confluence de la Sédelle avec la Creuse laisse place au lac de barrage, et une Bergère et son troupeau traverse des landes à l'aune de l'enfrichement.

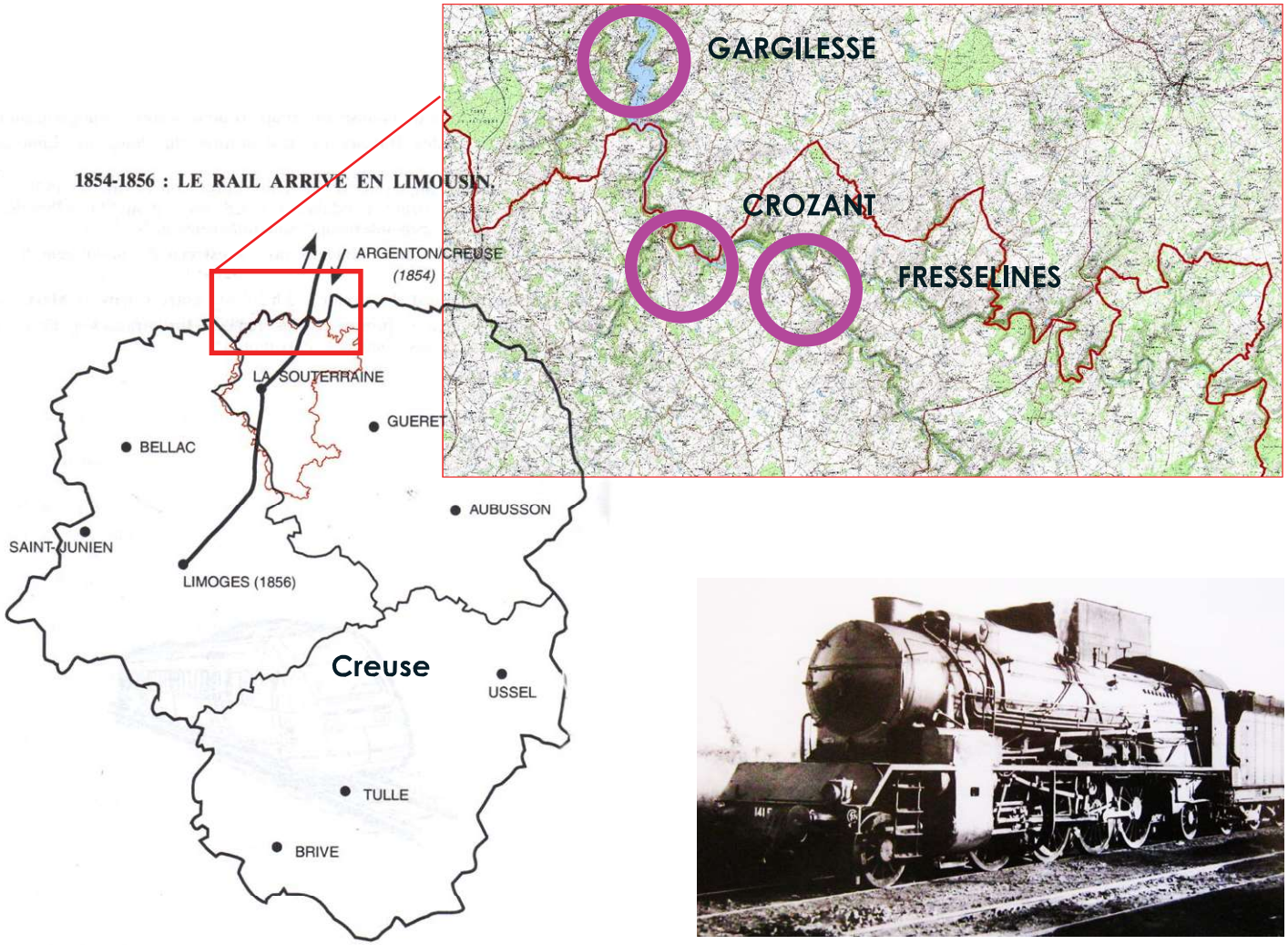

La mise en service du chemin de fer Paris-Limoges place Gargilesse et Crozant à quelques heures de la Gare d'Austrerlitz.
Cette ligne restera une des plus rapides de son temps.

Arrivée du train en 1850, avec la ligne Paris-Limoges avec la convention approuvée en 1852. Cette même convention concède le tronçon entre Châteauroux et Limoges à la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans.

4.4. Entre Paysagisme et révolution industrielle

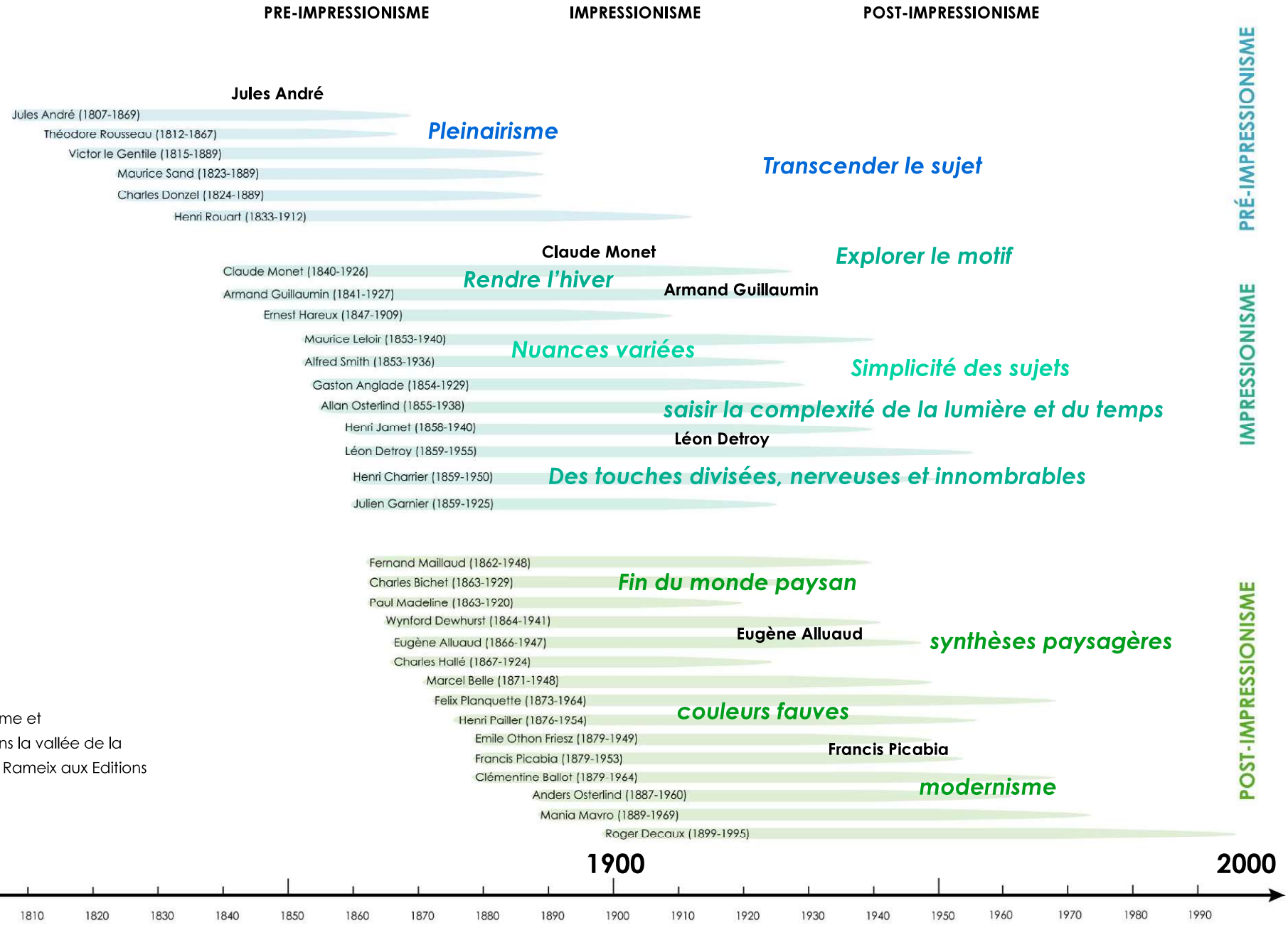

Sources : « Impressionnisme et postimpressionnisme dans la vallée de la Creuse » de Christophe Rameix aux Editions Christian Pirot)

Motifs de l'école de Crozant

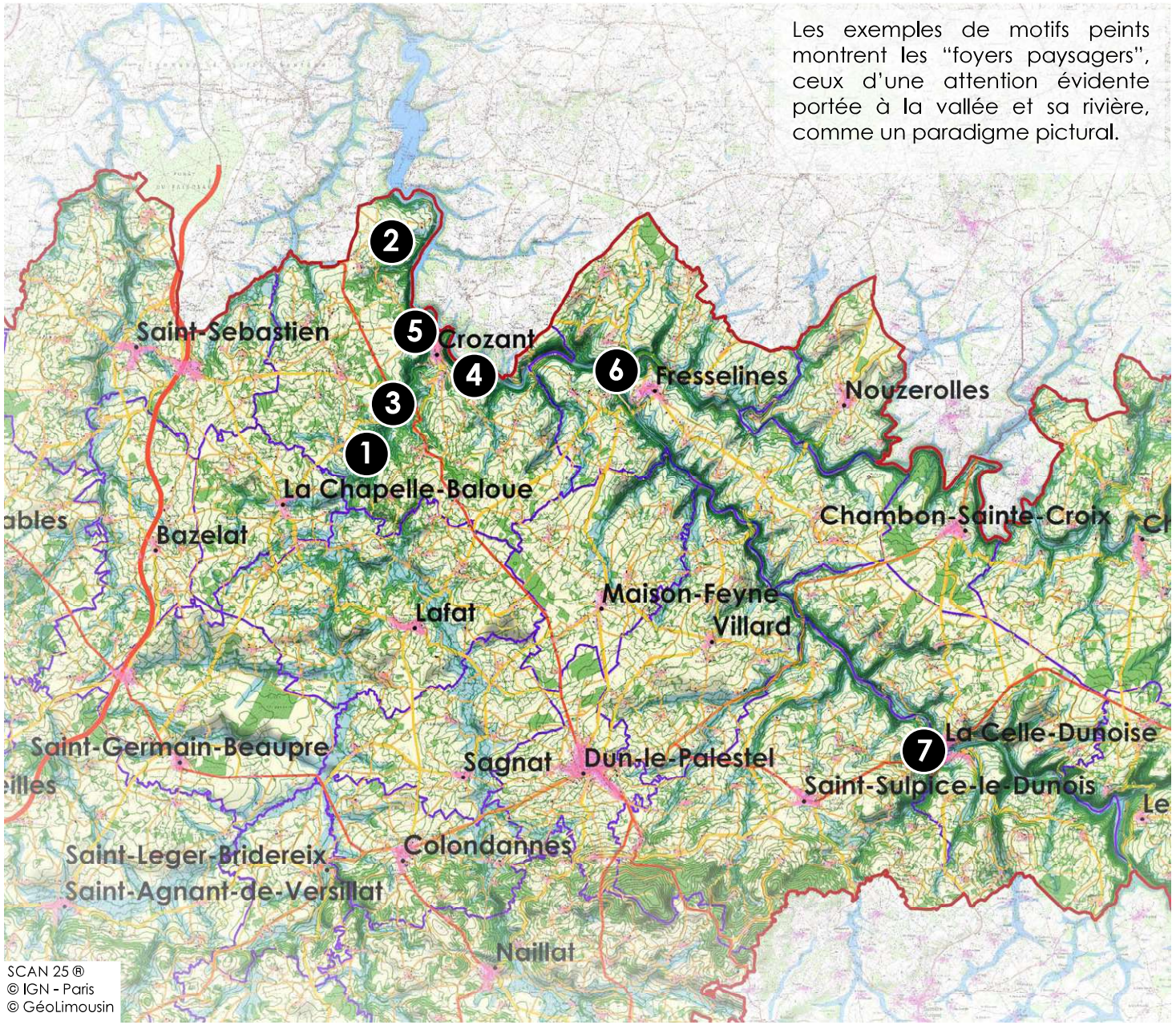

1 Berges de la Sédelle

Paul Madeline

Paul Madeline

Paul Madeline

2 Puy Barriou (Barron)

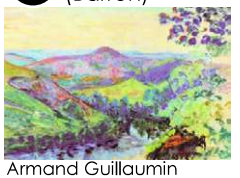

Armand Guillaumin

3 Moulin de la Folie

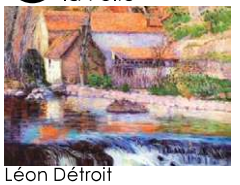

Léon Détroit

Paul Madeline

4 Moulin de Génétin

Paul Madeline

5 Ruines médiévales de Crozant

Armand Guillaumin

Armand Guillaumin

Eugène Alluaud

6 La Creuse à Fresselines

Paul Madeline

7 La Celle-Dunoise

Eugène Alluaud

4.4. Entre Paysagisme et révolution industrielle

La mesure humaine d'un paysage

A travers ce changement de paradigme engagé par le processus de révolution industrielle, perdure ou subsiste une échelle de travail intimement lié à sa main d'oeuvre.
Chaque pierre posée l'a été par la main de l'homme et donne au paysage bâti une forme de lisibilité positive.

Jusqu'au début du XXe siècle, dans toutes les communes du département de la Creuse, beaucoup d'hommes partaient, dès la fin du plus rude de l'hiver, vers les grandes villes de France ou les grands chantiers du bâtiment et des travaux publics pour se faire embaucher comme maçon, charpentier, couvreur...
On trouve déjà traces de maçons de la Marche à la fin du Moyen Âge, par exemple à la basilique Saint-Denis, dès le XVIe siècle.

extraits « Mon enfance » de
Jules MAROUZEAU - éditions Bourrelier, Paris

"Vers le Nord, une longue crête onduleuse forme l'horizon, mais laisse passer tout là-haut, dans la dépression d'un col, entre deux arbres qui font un porche, une menue route : échappée vers les villes, par où partent à l'automne les conscrits, quand ils ont « tiré leur numéro », et au printemps les « émigrants », qui vont à Paris « servir les maçons »." p.54

"A l'automne, passaient les grues, qui descendent avec le vent du Nord, environ le temps où les Maçons reviennent de Paris, pour repasser en sens inverse aux premiers jours du printemps, quand les maçons remontent." p.79

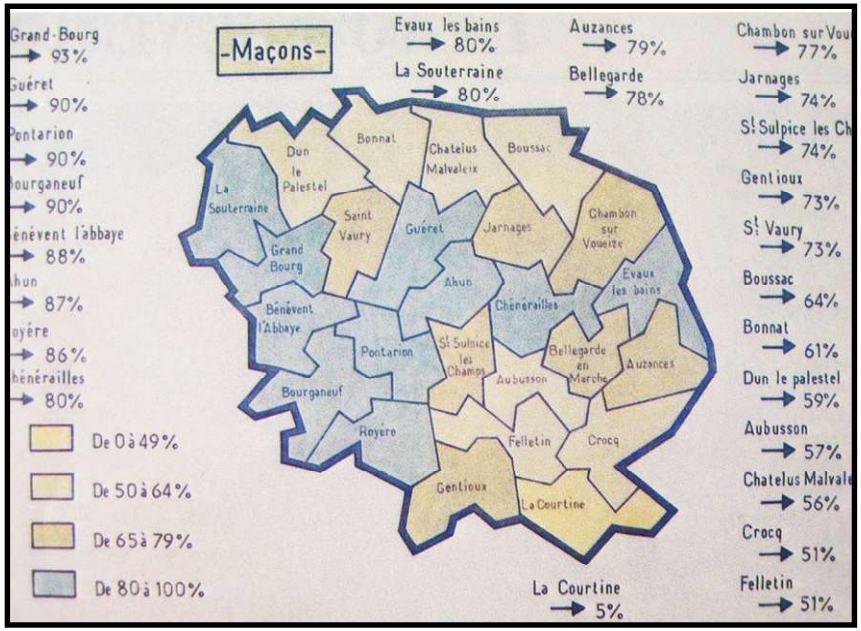

Les maçons : proportions des départs par communes

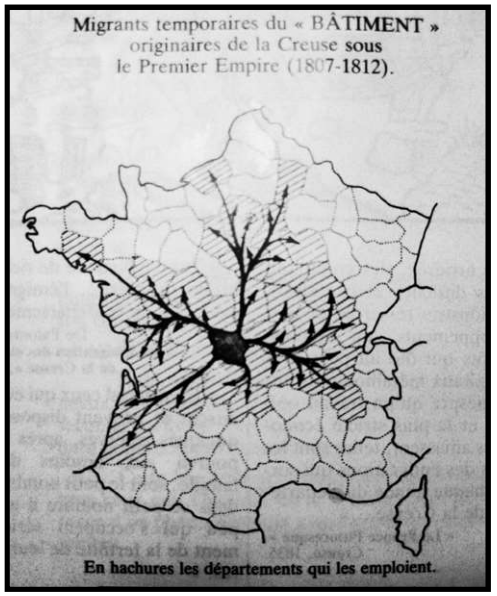

Début 19ème Siècle : destinations
Les migrations temporaires de 1800 à 1914

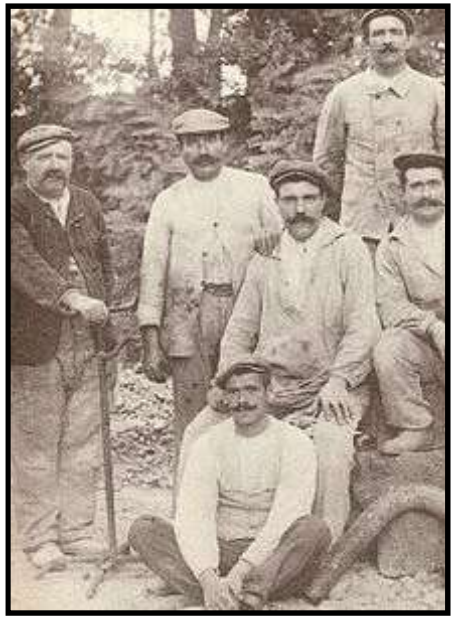

Les rapports au paysage ?

une identité Creusoise qui se reflète dans son territoire.

- quitter temporairement sa terre natale

- exporter une main d'oeuvre de qualité

- la perte définitive d'une partie de la population

- une culture du voyage

- une culture entrepreneuriale de la construction

4.5. La Creuse moderne

Deux motifs suscitant le débat chez les élus... (Atelier participatif)

La RN145, permet le désenclavement de la Creuse, et offre des panoramas intéressants, singuliers, et lointains (certainement dus à ses passages en crêtes) : une nouvelle manière de voir le paysage creusois.

Le désherbage thermique est confondu par les participants des ateliers avec du déhserbant chimique, Cette action témoigne pourtant de l'effort actuel du territoire vers le "0 pésticides" (CPIE de la Creuse)

De nouveaux savoir-faire au profit d'un pays
Lou-Creuse, Alain Grangette
Coutelier d'art (et artisanat prospectif)

Installé depuis 2011 à son compte, cet artisan travaille sur la commune d'AZAT-Chatenet. De réputation internationale, son travail participe indirectement à faire connaître son cadre de vie, par une innovation inspirée des savoir-faire passés.

La remise en question d'un trajet historique

Manifestation-action en gare de St Sébastien, la 2ème gare du Pays Ouest Creuse, après la Souterraine

La remise en question de la ligne POLT avec la création de la ligne Poitiers-Limoges, et les effets craints sur la communication vers la Creuse.

Les motifs de la modernité posent question ...

L'entrée du Parc du Tancognaguet (St Pierre de Fursac, à gauche) est prise pour La réputée chapelle du Mas Saint-Jean (Saint-Sulpice le Dunois, à droite)

... ou peuvent se réinventer

Châtenet : Projet de valorisation du petit patrimoine (Alain Freytet)

Certains motifs sont très connus des Creusois et visiteurs, d'autres le sont moins, mais à qualités comparables, le pays a tout à gagner de reconnaître ces récurrences ou étranges points communs pouvant donner une vraie "tonalité" au pays. (voir question de l'anté-motif : phase 3)

L'envie d'architecture contemporaine

BMI de Guéret

Conservatoire de musique à Guéret

Maison de santé de Dun-le-Palestel

Entre Art et nature ?

Avec d'autres "foyers" touristiques de la Creuse comme la station thermale d'Evaux-les-bains, le musée de la Tapisserie d'Aubusson, le lac de Vassivière, les pierres Jaumâtres, les loups de Chabrières, le Pays Ouest Creuse est surtout connu pour les ruines de Crozant...
Un lieu signifiant pour le mouvement de
l'école de Crozant.

Une nouvelle école de Crozant ?

Foyer inattendu, les environs de Crozant font place depuis une vingtaine d'années à des passionnés de paysage, de jardin, de botanique et d'écologie.

Gilles Clément s'installe dans une vallée donnant sur le lac de Creuse en 1977 dans laquelle il expérimentera le "jardin en mouvement" et y tissera son oeuvre théorique sur 3 décennies.
Son installation en encouragera d'autres, des passionnés et élèves, avec qui, il continue à échanger.
Aujourd'hui, nous pouvons y saisir une école implicite des jardins de Crozant. Une école de Crozant autrefois porté par le "pleinairisme" cherchait le motif "naturel" et qui aujourd'hui le met en mouvement et en ouvrages.

Un nouveau tourisme, une Creuse plus chaleureuse

La Vallée *(Gilles Clément)*

La prairie

Le jardin des roches

Le clos de la Forge

Arboretum Sédelle

Ce travail expose l'idée qu'il n'y a pas véritablement de jardin pictural, mais des jardins sensibles et sensitifs où agissent d'autres facteurs (le vent, les interrelations animales, l'hygrométrie) et un principe d'écologie partagée. Sans vraiment parler d'un véritable mouvement, voici quelques-unes de ces personnes :

-Philippe et Nell Wanty, Arboretum de la Sédelle, ,Crozant.

-Christian Allaert et Jacques Sautot : Jardins du clos de la Forge, Crozant.

-Pierre et Monique Brunet, La Celle Dunoise.

Les GREETERS,"les ambassadeurs" ceux qui aiment leur pays et ne veulent pas le figer dans une seule représentation et le faire découvrir. Ils se mobilisent pour renouveler l'image de la Creuse et respecter son environnement.

*La Creuse être libre !**

Greeters du Pays :
Sophie Marnier (Ouest Creuse): Spectacles, concerts au bord de l'eau, resto gastronomique
Raoul Vaugelade (Ouest Creuse) : ancien moulin, vie rurale creusoise, randonnées et VTT au bord de la Gartempe.
Eric Pluviaud (Ouest Creuse) : patrimoine historique et architectural, moutonnades.

En Creuse et dans ses autres pays (Sud-Creuse, Les Combrailles et Pays de Guéret) voici d'autres vecteurs de partage culturel :

VTT ; Randonnée ; Activités pleine-nature ; Espaces Natura 2000, les rivières, les bistrots de campagne ; fêtes au bord de l'eau, balades ; visite d'exploitation agricole et spécialités fermières ; ; Observation d'oiseaux, sons ; Carpodrôme ; Observations entomologie et mycologie ; patrimoine hydrologique et architectural ; techniques agricoles traditionnelles ; contes et légendes ; moto-tourisme ; vie associative

**Slogan Tourisme Creuse*

5- Le Paysage argumenté - la charpente de paysage

5.1. La charpente paysagère : le vocable
5.2. Photo-Interprétations : Jardin des domaines
5.3. Cartographies

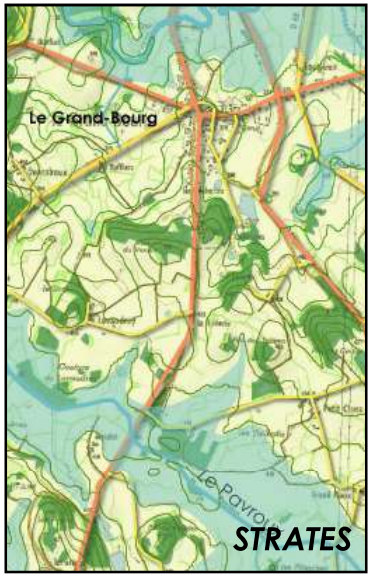

STRATES

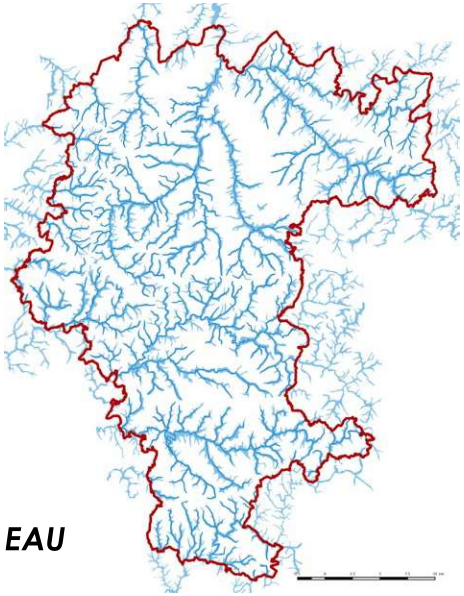

EAU

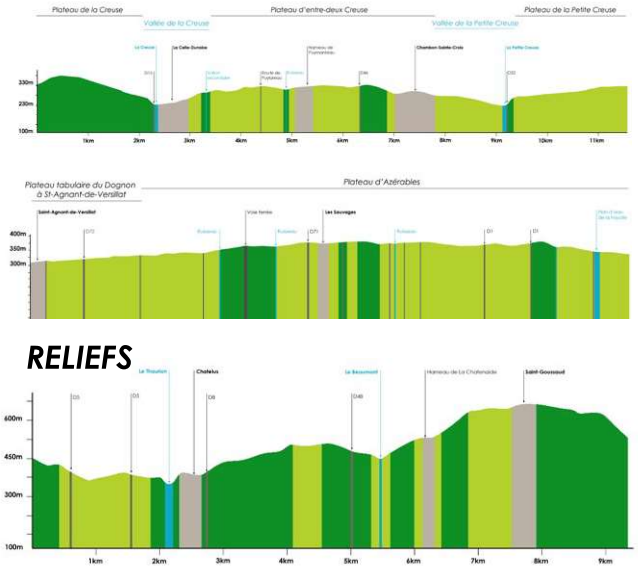

RELIEFS

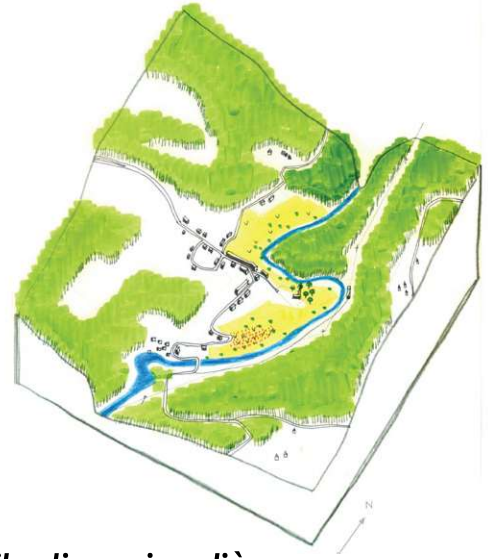

Situations singulières

5-Le Paysage argumenté - la charpente de paysage

un territoire est un équilibre de forces plus ou moins importantes ...

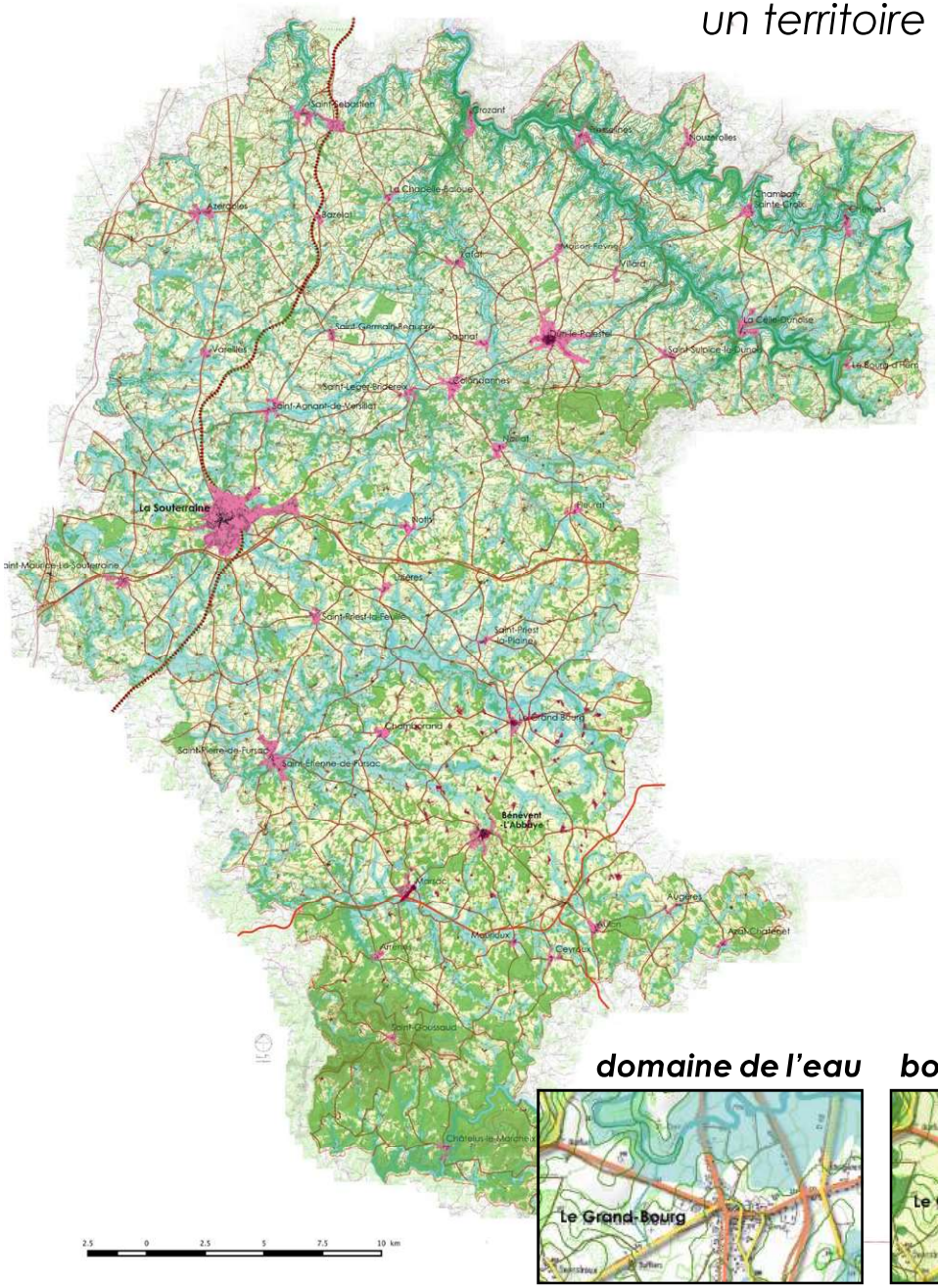

La charpente est une forme de **cartographie dynamique**,
c'est un mode d'échange et de transfiguration de l'analyse en projet. (ou plan guide…).

C'est une métaphore qui emprunte au domaine structurel de la construction, afin de considérer l'ensemble d'un site sans oublier des éléments qui pourraient paraître anodins (motif singulier).
Par ce mode de connaissance d'un territoire, il s'agit d'échanger sur nos visions du territoire, concepteurs, élus, techniciens et habitants.

La charpente est un moyen de faire une synthèse de conduite opérationnelle, afin de comprendre qu'un territoire est un équilibre de forces plus ou moins importantes sur lesquelles il faut composer et construire un projet multiple (communes)et commun (pays).

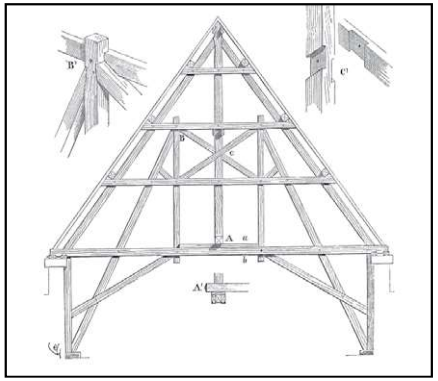

Symbole de la charpente, où chaque élémént et même les plus anodins, sont indispensables à la tenue de l'ensemble

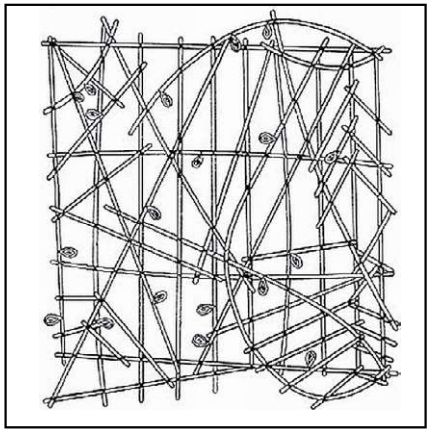

Carte marine en batonnets de bois pour réprésenter les courants, l'invisible (Mélanésie)

domaine de l'eau

boisement et prairies

domaine bâti

Un modèle de compréhension pour un modèle de projet.

5.1. Le Paysage argumenté - Vocable

POINT-LIGNE-PLAN
toute composition peut être lue comme l'intéraction et la résultante de parties surfaciques avec des parties linéaires et des détails. Ainsi toute structure linéaire ondulante (la route, la rivière) est vue comme la rencontre de deux forces en tension.

La Charpente de Paysage ?

Constituer la charpente revient à classer les motifs d'intérêt paysager selon :

- Motifs de structure : ce sont les forces du territoire, ceux qui tissent le substrat du paysage (rivières, routes, lignes de relief...).
A mi-chemin entre les domaines de charpente et les motifs de détails, il segmentent le territoire et sont parfois l'expression d'une dynamique naturelle (une faille) ou artificielle (une route).

- Motifs de détails, ou locaux : ils sont ceux qui, sans être indispensables, confèrent aux sites et aux lieux une ambiance particulière, une tonalité paysagère sans pourtant le dominer.
ex: l'arbre isolé donnant de la profondeur au paysage

- Domaines : les motifs sont observés par sites ou lieux et regroupés en «domaines» d'appartenance.
A la différence des structures plus linéaires et des motifs plus ponctuels, les domaines se lisent en surfaces.
Par exemple le domaine de la rivière, le domaine de la forêt, le domaine du village, le domaine de la route etc...

Un paysage millefeuille

Le pays apparait à la vue de manière multiple, et cela s'explique, du moins se décrit par ce moyen :

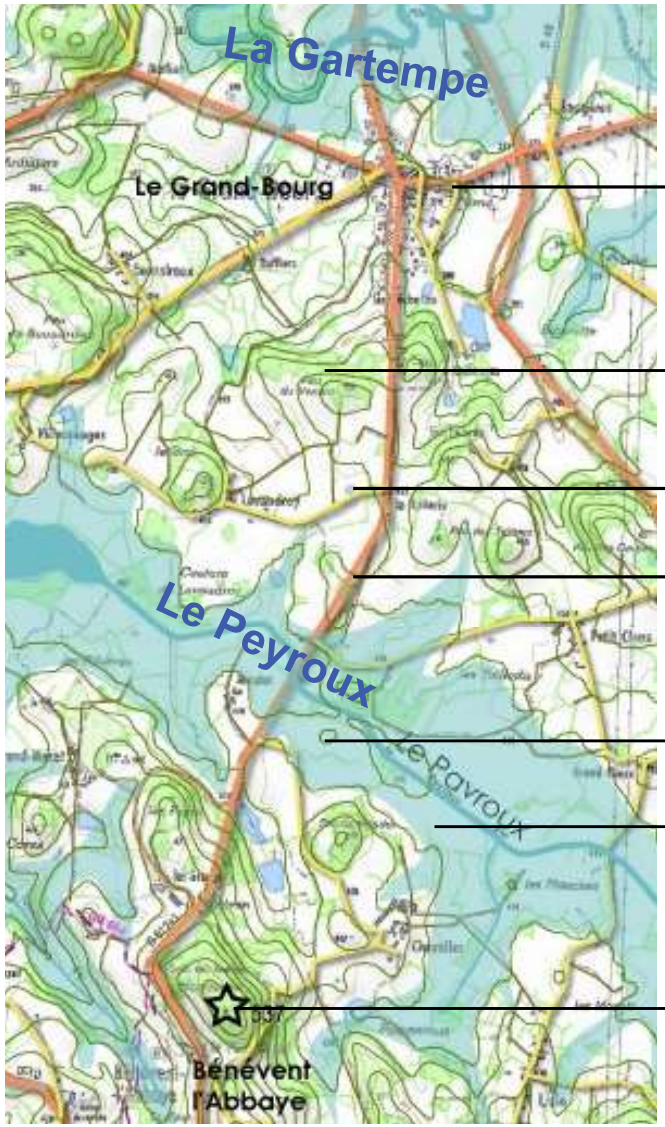

bâti
domaine du bâti

boisement
domaine des boisements

arbre isolé
motif de détail

route
motif de structure

rivière
motif de structure

lit de rivière, vallon, combes
domaine de l'eau

relief : sommet
domaine du relief et motif du sommet

Domaine de l'eau

L'eau n'a pas de limite, elle participe aux limites, aux structures et aux marges de ce Pays

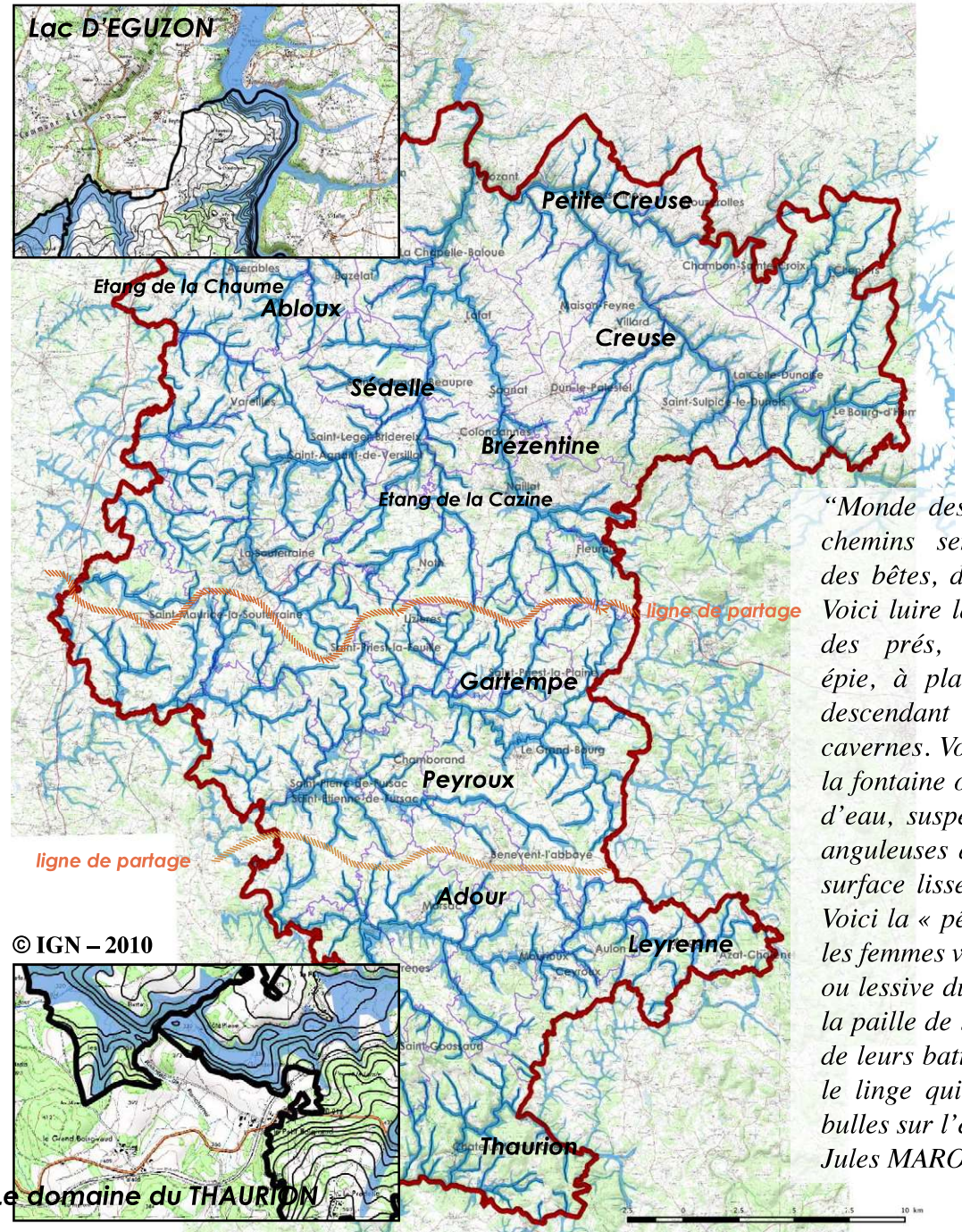

Le domaine de l'eau ne se restreint pas au strict espace du cours d'eau, il recouvre une surface élargie autour de celui-ci, englobant l'ensemble des espaces dont le relief porte l'empreinte de la présence de l'eau, actuelle ou passée. Le domaine de l'eau révèle l'historique de la formation des paysages naturels.

Espace omniprésent et invisible à la fois, l'eau est partout et nulle part !

"Monde des champs familiers, des chemins serviables, des récoltes, des bêtes, des travaux et des jeux. Voici luire là-bas, entre les vergnes des prés, le ruisseau où l'on épie, à plat-ventre, les écrevisses descendant de leurs glauques cavernes. Voici, au bord du chemin, la fontaine où courent les araignées d'eau, suspendues sur leurs pattes anguleuses dont chacune illustre la surface lisse d'un petit rond étoilé. Voici la « pêcherie », mare plate où les femmes vont laver la « bugeade » ou lessive du mois, agenouillées sur la paille de leurs baquets et tappant de leurs battoirs de bois, tandis que le linge qui trempe fait d'énormes bulles sur l'eau savonneuse."
Jules MAROUZEAU

Le domaine de l'eau constitue de manière primordiale la charpente paysagère du territoire.
En regardant la carte du Pays Ouest Creuse, les différentes rivières et leurs bassins versants le traversent de toutes parts pour lui donner son "architecture" la plus expressive. **Les différents cours d'eau dessinent différemment les paysages.** Qu'il en soit de La Creuse et la petite Creuse plus en contraste avec leur environnement de plateaux, ou la Gartempe qui sillonne plus en douceur et révèle la "campagne-parc".

L'implantation historique du bâti trouve bien souvent sa logique dans un rapport direct au domaine de l'eau. Peu à peu, ce lien à l'eau s'est perdu et les extensions urbaines et villageoises, se sont progressivement affranchies de cette logique, niant ainsi le caractère de nombreux espaces et gommant la présence de l'eau dans le dessin des limites de bourgs.
Les cours d'eau s'effacent parfois des plaines cultivées, et ne sont pas lisibles, on les retrouve de manière secondaire face aux infrastructures.
L'enjeu est primordial, car c'est avec la "disparition" des cours d'eau, que l'on perd de vue la structure du territoire.

Le domaine du relief

1. Creuse (Crozant)

3. Landes de la Cazine

4. Thaurion (barrage)

Pour représenter le relief du Pays, une série de coupes de territoire permettent de lire les rapports des domaines, les plateaux et les vallées

Un pays "penté" du Sud au Nord et modelé par ses vallées

4 grands transects pour lire le pays en "pente douce"

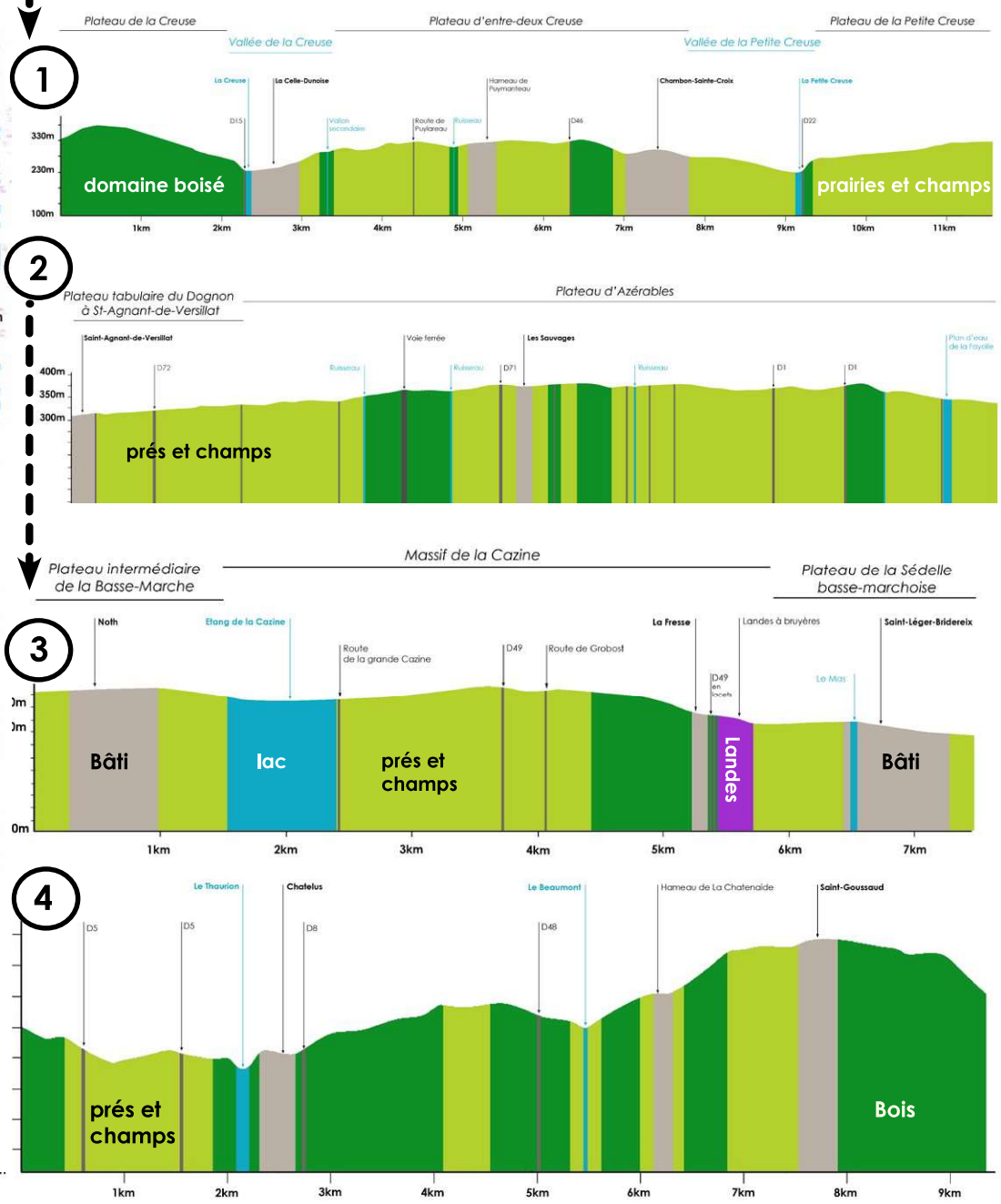

Le domaine des boisements

Un paysage de plus en plus dominé par la forêt, en son sud, par son intense exploitation

De toute évidence, c'est au Sud du Pays Ouest Creuse que nous pensons lorsque nous parlons de boisement et d'exploitation forestière. Et c'est de Saint-Goussaud à Châtelus Le Marcheix que nous prenons conscience de son omniprésence.

Entre boisements et combes froides ...

Châtelus le-Marcheix : territoire "...de terres maigres, de monts boisés et de combes froides..."
Thierry Girard, artiste, in "la route en contre-bas du hameau des Cards" 2008

le domaine des boisements

Dialoguant avec le domaine de l'eau et celui du relief, il y a, à travers le pays de grandes différences entre le Nord et le Sud. Des situations d'enfrichement et de fermetures de vallées au Nord, et des questions d'économie forestière et de gestion radicale des espaces au Sud.
Dans ces situations le domaine du boisement vient se superposer au domaine de l'eau en voilant des continuités hydrologiques, ou en se superposant à des anciennes prairies autrefois propices à l'élevage.

Carte de Cassini

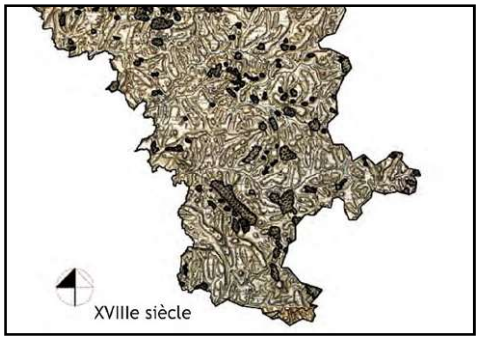

Comparaison avec aujourd'hui

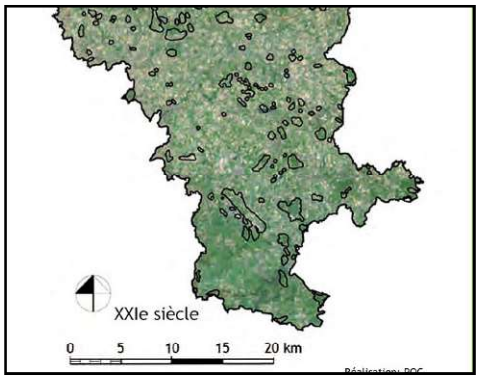

Le domaine des prairies et des champs (vert clair) se fait plus rare au SUD.

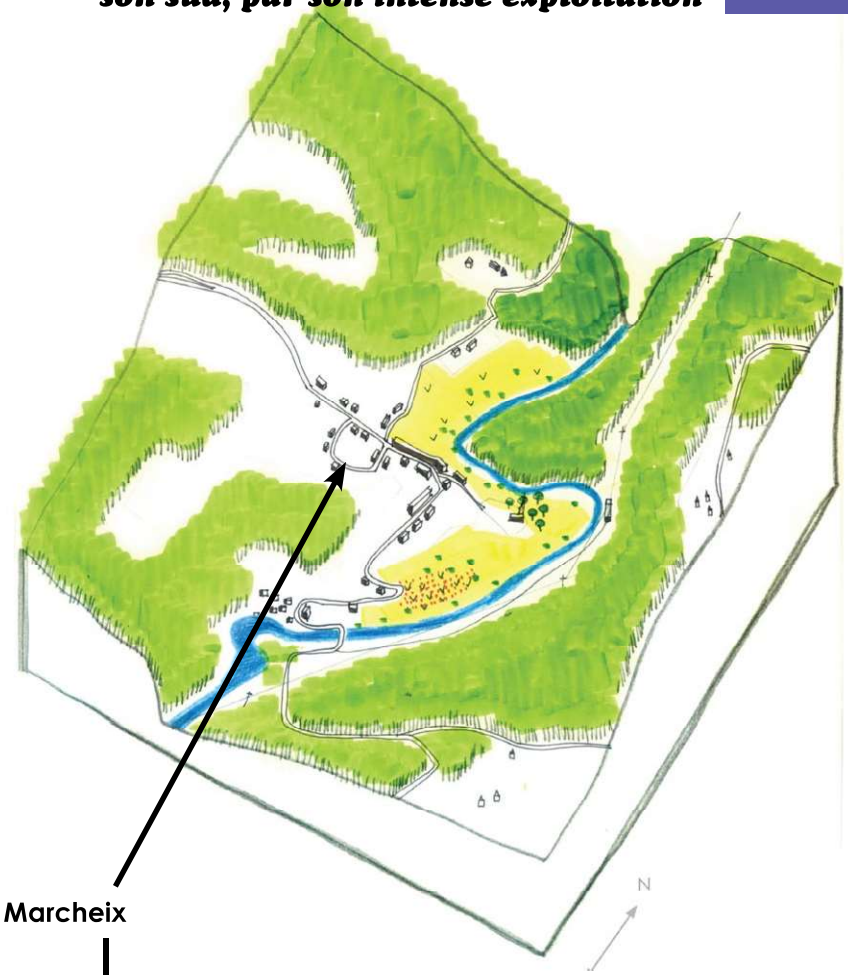

Châtelus Le Marcheix

Les boisements diffus

Un territoire intermédiaire aux boisements diffus, donnant à la campagne des "airs" de parc à l'Anglaise

Représentation des boisements diffus entre St-Pierre de Fursac et Chamborand :
la "Campagne-Parc"

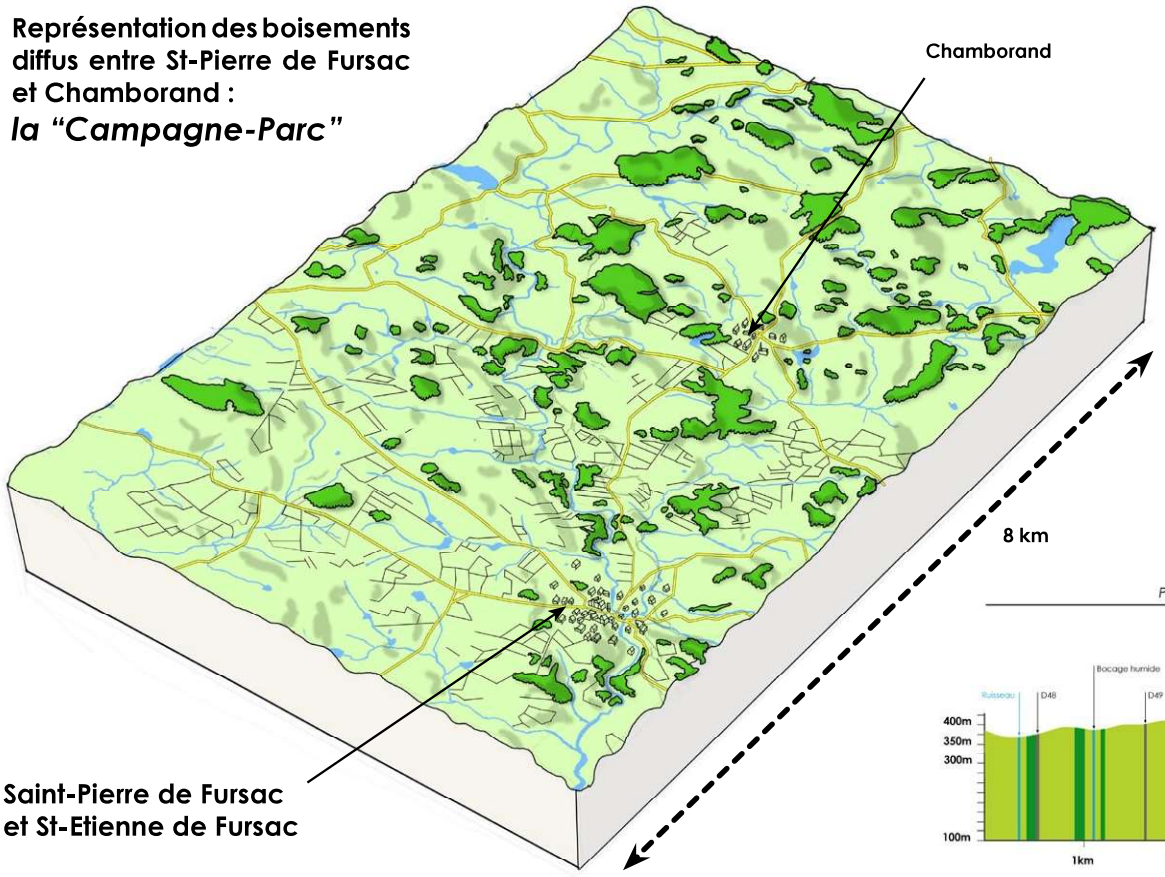

le domaine des boisements dans la "Campagne-Parc"

Dialoguant avec le relief et les occupations agricoles, les boisements se divisent, s'individualisent, et se donnent à lire à chaque lisière.
Dans ces situations le domaine du boisement vient à se composer en fonction des motifs de structures telles que les routes ou certains ruisseaux, mais aussi en fonction des motifs de reliefs tels que les combes et petits sommets. A ce titre, se confondant avec des oppidums, certaines buttes restent boisées car enrochées, ainsi le"Parc" expose des motifs de détails tels que des dolmens ou des enrochements plus spontanés, à la manière de "folies"paysagères.

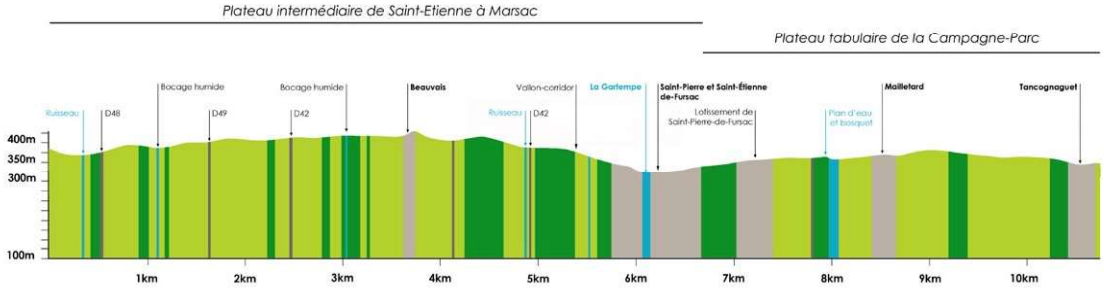

coupe de relief donnat une vision des boisements diffus

Exemple de Pré-bois, en sursis ou en devenir ? BAZELAT

Les pré-bois sont pour la plupart des bosquets ou parties de bois négligeables pour l'exploitant, ou alors difficiles à gérer autrement du fait de la présence de nombreux rochers.

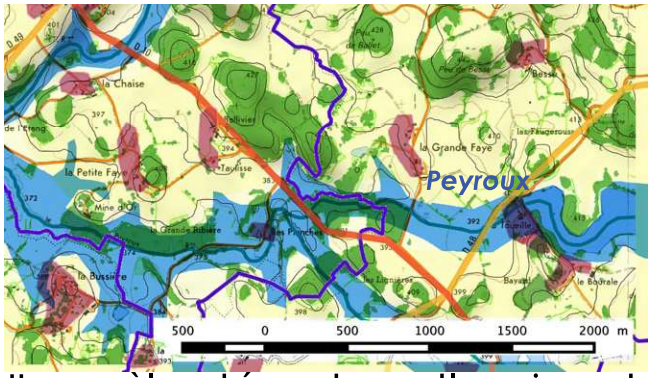

Un parc où les entrées sont souvent les croisements entre le domaine de l'eau et celui des routes.

Les boisements en Gorges

2 coupes successives exposant l'inversion des paysages autour de la vallée de la Creuse.

(Rachel Molliex, étude ENSP Versailles)

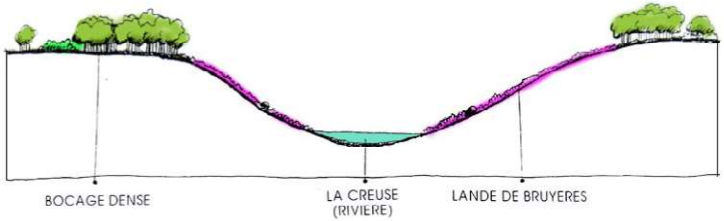

1920 : PAYSAGE "OUVERT"

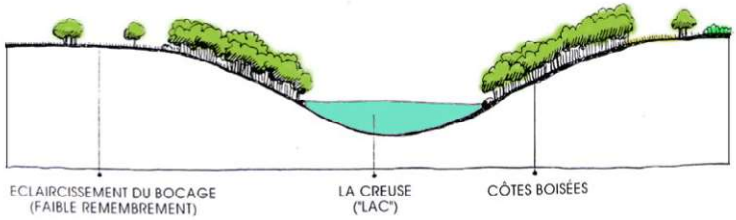

1970 : PAYSAGE "FERMÉ"

vue du bloc ci-contre

NORD

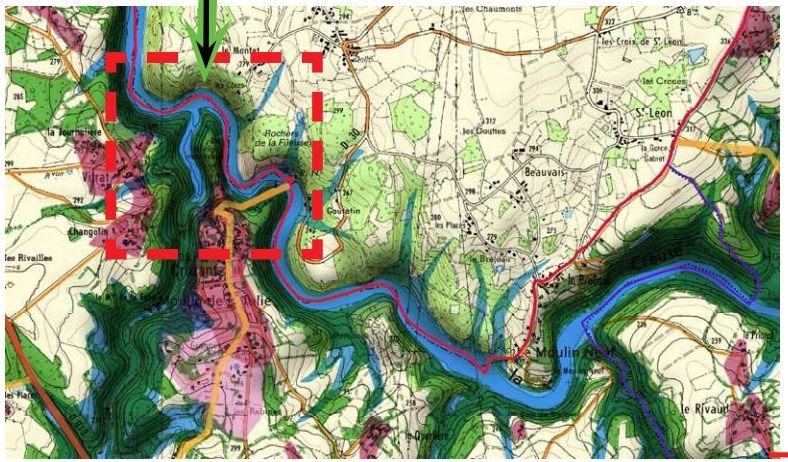

Des plateaux agricoles "remembrés"

Représentation axonométrique du Bourg de Crozant entre Sédelle et vallée de la Creuse

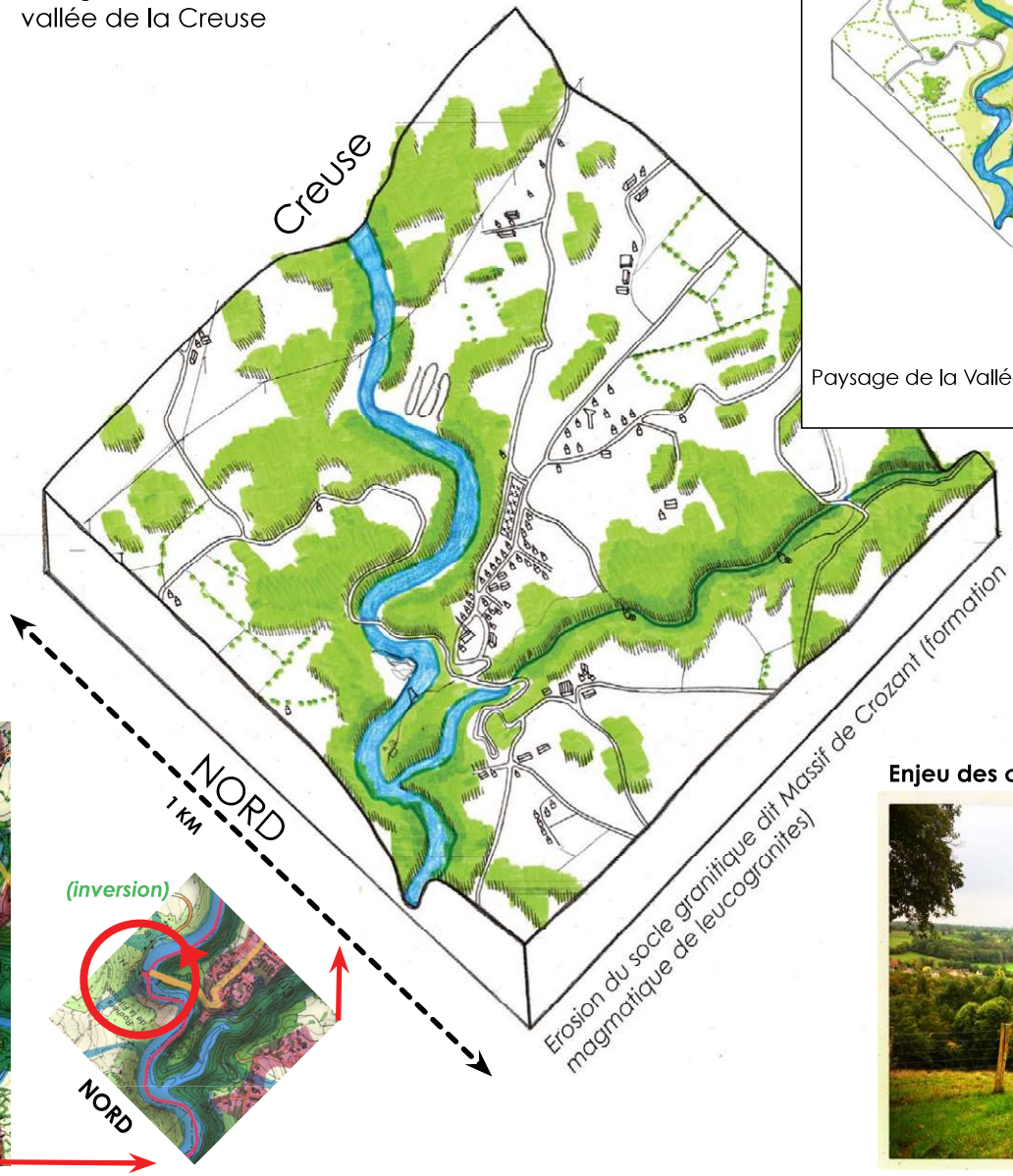

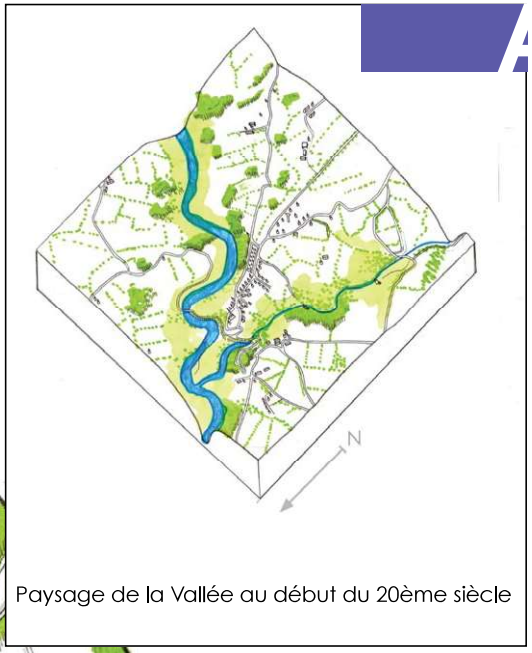

Paysage de la Vallée au début du 20ème siècle

Enjeu des cônes de visions ...

le domaine des prairies :

Couplé au domaine des boisements, il s'agit d'espaces valorisant l'image du pays, d'autant plus lorsqu'elles sont magnifiées par des arbres isolés.
Il comprend le territoire des pentes domestiquées, des fonds de vallées humides, ou des scènes d'Alvéoles. À travers ce vocable est comprise la portion de territoire exploitée par l'activité agricole, les prés pâturés ou destinés à la production de fourrage. Limites parcellaires, murs, murets, haies bocagères, clôtures, arbres isolés, sont les motifs du vocabulaire du domaine de la prairie qui viennent mettre en exergue les reliefs et les cours d'eau. Mais aussi les boisements lorsque par exemple dans la campagne-parc, il existe un moment fluctuant, où les lisières ondulent avec le relief, et où les bosquets génèrent des espaces intermédiaires.

Bénévent-L'abbaye

un exemple de Bourg où les prairies environnantes participent de l'identité paysagère.

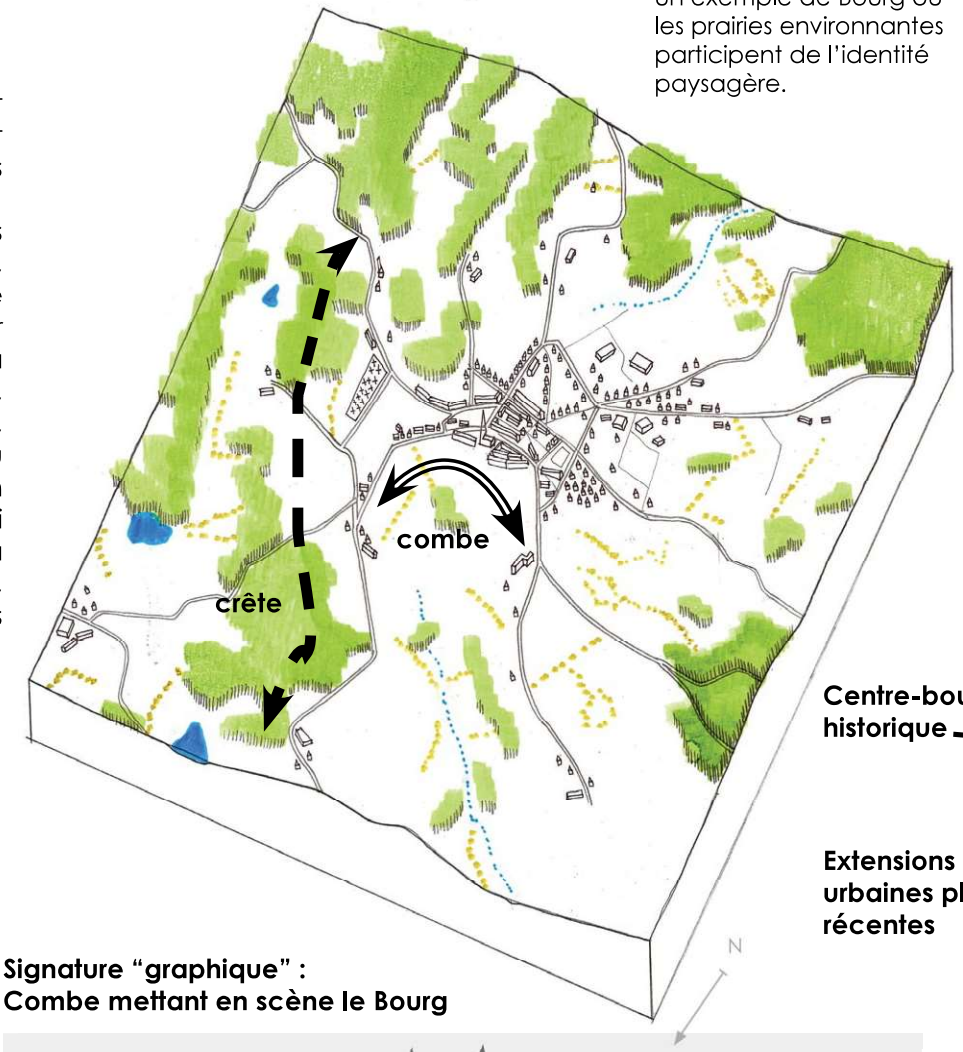

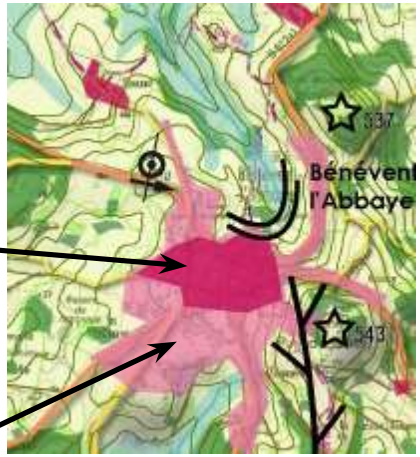

Centre-bourg historique

Extensions urbaines plus récentes

1950 : Vue sur le petit Murat et limite franche entre l'Abbatiale et l'espace agricole

Signature "graphique" :
Combe mettant en scène le Bourg

Au Nord et au SUD, deux silhouettes de bourg, contrastées : une démarche de gestion "subventionnée" (petit élevage ovin : écopâturage) pour préserver les prairies au Nord comme faire-valoir de l'ensemble architectural, et une entrée Sud plus urbanisée.

Domaine bâti

Entrée Nord de Dun-le-Palestel

Entrée Est de Mourioux

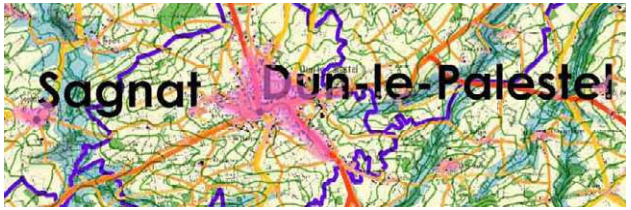

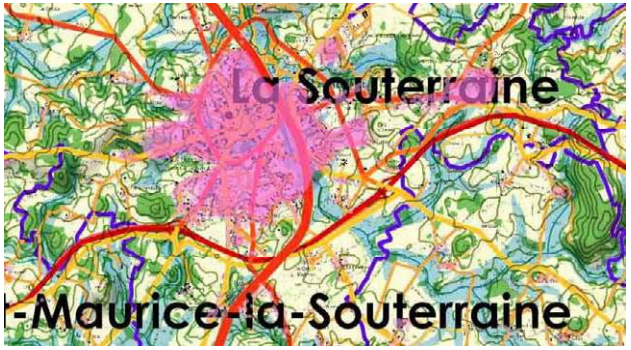

Urbanisation et territoire ?

une urbanisation rurale

A travers cette thématique ou problématique est exposé l'enjeu d'un dialogue avec l'architecture d'anciens villages qui fondent le patrimoine architectural de la Creuse et l'urbanisation du 20ème siècle, nécessaire à son renouvellement.
Autrefois, les outils rudimentaires de mise en œuvre et la rareté ou rusticité des matériaux ont souvent dicté à l'homme l'implantation du bâti et d'une certaine façon l'ont obligé à composer au mieux avec le terrain. Au final, nous constatons que les paysages aujourd'hui reconnus et attendus par le grand public sont souvent la résultante de cette " obligeance passée...".

Le Pays Ouest Creuse expose une urbanisation (si l'on peut en parler ainsi) des plus diffuses, où chaque hameau ou lieu-dit (exposés ci-contre) est une manière d'envisager et d'estimer des implantations "savantes" en respect de la contrainte hydrologique ou stratégique : accès, promontoirs, et vues imprenables.

Comparaison spatiale et positionnement par rapport aux axes de communication d'un grand centre-bourg, Dun-Le-Palestel et d'une ville comme la Souterraine

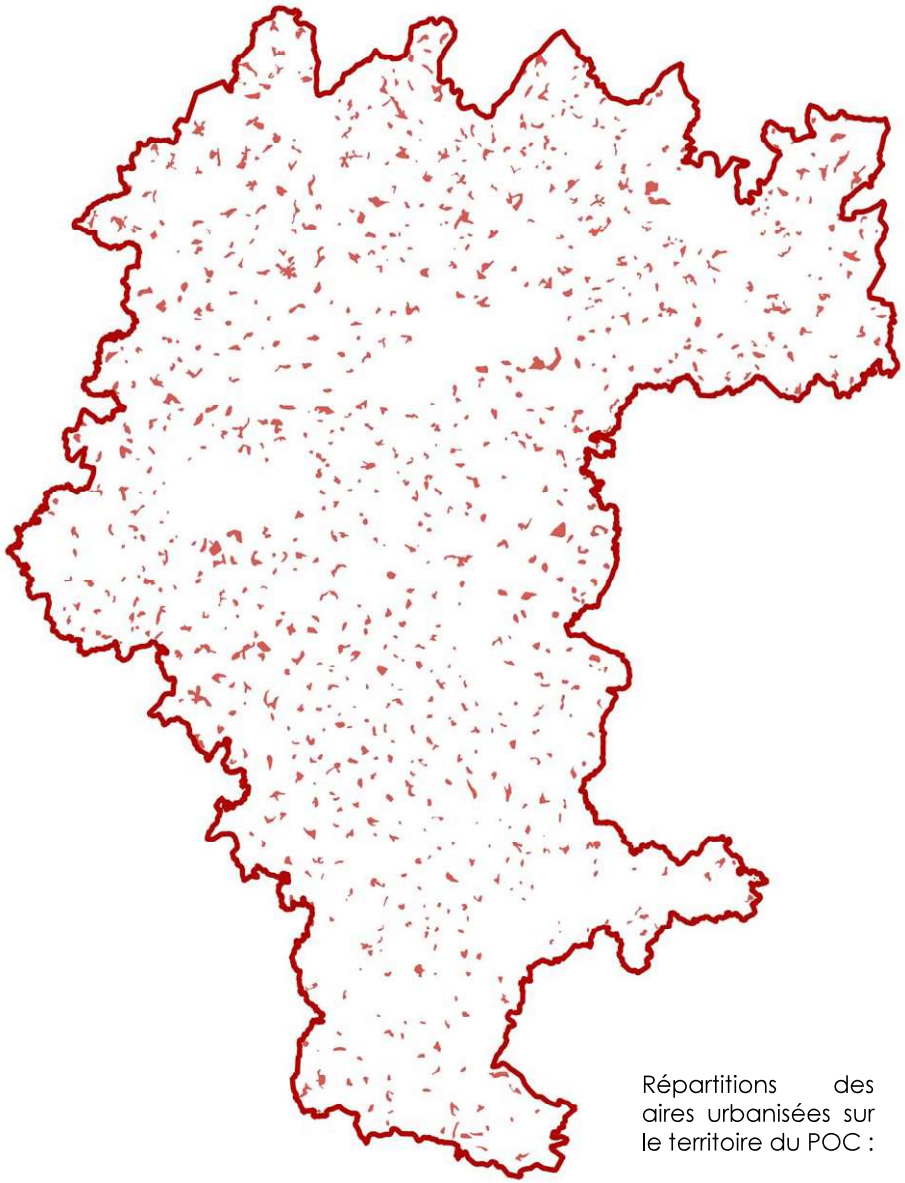

Répartitions des aires urbanisées sur le territoire du POC :

© IGN – 2010

Motifs de structure

Route Nationale 145, non loin de Noth

Route communale à Saint-Goussaud

A mi-chemin entre les domaines de charpente et les motifs de détails, ils segmentent le territoire et sont parfois l'expression d'une dynamique naturelle (une faille) ou artificielle (une route).

les routes

les lignes hautes-tension

les GR et voies romaines

les crêtes

les rivières par leur talweg

Des routes « paysagères » :

Les routes ont parfois la particularité de coller au relief et de suivre les tensions de la géographie. Les plus droites jouent avec le relief, les plus modestes traversent la trame bocagère ou les replis du relief.

Une belle route brille de ses accotements enherbés ainsi que de l'absence de talus, ou de terrassements jusqu'à apparaître comme un fin ruban de bitume.

De ce fait, l'impact de la route sur son environnement est actuellement très réduit et les routes de ce territoire se révèlent de véritables "supports" à motifs de paysage.

La limite de ce paysage superbe et fragile, à la fois, se situe dans la rencontre entre les infrastructures et les structures géomorphologiques.

" Les plus étroites jouent avec le relief, les plus modestes traversent la trame bocagère ou les replis du relief."

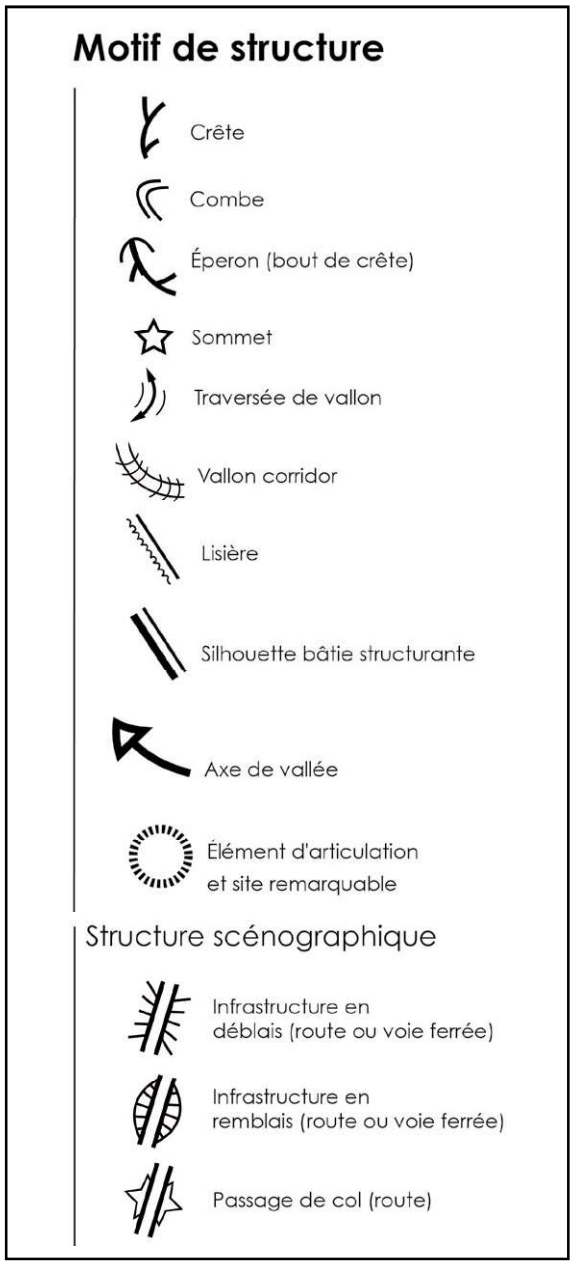

Les motifs de détail

Les motifs secondaires, ou de détails, représentent presque toujours le premier plan des paysages perçus. **Ils portent le témoignage de l'attitude d'une population envers son propre pays.**
Comme par exemple, le choix de conserver un grand chêne dans une prairie, ou un grand tilleul sur une place de village.
Il peut s'agir de fontaines, d'ensembles de murs, de vergers, d'un moulin restauré ou en ruine, une ancienne grange, un étang...

Le Pays Ouest Creuse réserve au détour de ses routes, une multitude de découvertes, parfois jusqu'à surpasser la lisibilité d'un espace.
Le petit patrimoine y est riche et varié, et demande encore à être mieux valorisé. Cette "petite" richesse participe de son identité et lui donne une étrange force, une "étrange familiarité".

Il n'est pas étonnant d'entendre dire qu'il "*faut aimer s'y perdre en Creuse*", et se laisser aller à "re-découvrir" des lieux très particuliers que nous connaissions peut-être.

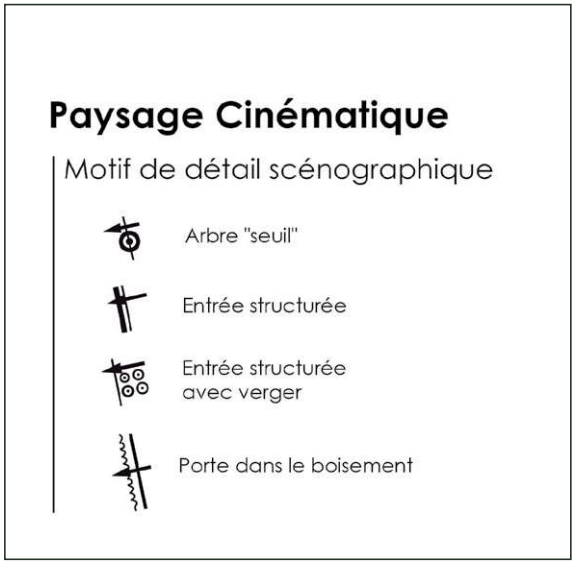

5.2. photo-Interprétations : Jardin des domaines

Ce mode de photointerprétation par recolorisation permet de donner à voir la rencontre de la "charpente" de paysage avec l'existant, et d'exposer les dynamiques de Paysage.

Châtelus-le-Marcheix

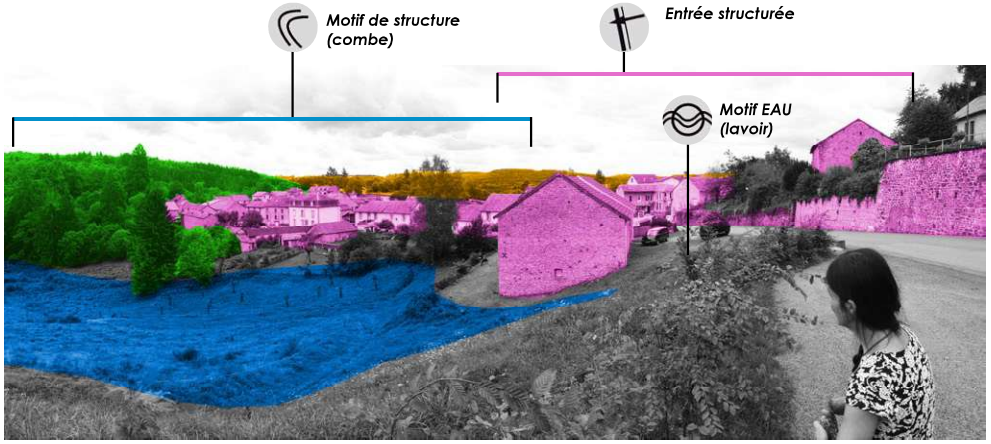

Le domaine de l'eau rendu visible grâce aux actions d'entetien de la commune, met en valeur l'organisation linéaire et en crête, du Bourg de Châtelus.

Bénévent-l'Abbaye

L'effort de la commune de Bénévent pour préserver des milieux ouverts en dessous de l'Abbatiale, met aussi en valeur l'entrée du Petit Murat et le sommet de Mondevert.

Le Chataîgnaud, Saint-Goussaud

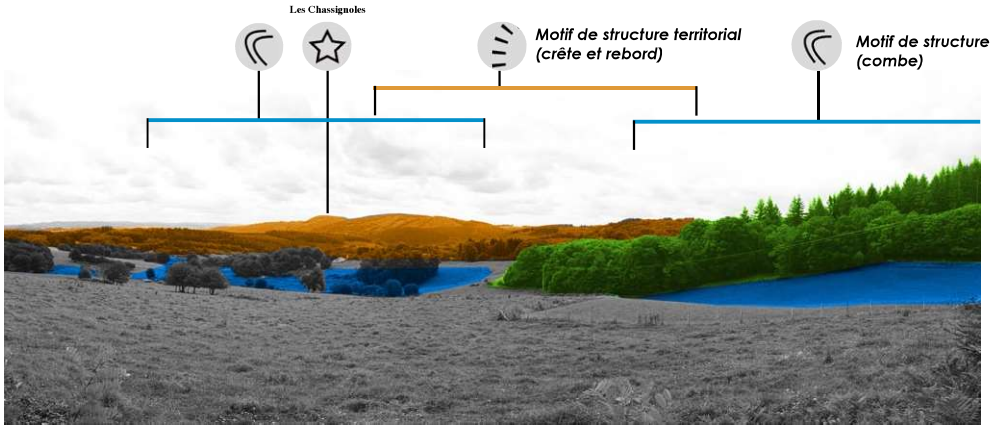

Les vues lointaines sont ici permises par le parcours de la vallée du Thaurion, et la présence de prairies en sursis devant l'évolution des boisements forestiers.

Bénévent-l'Abbaye

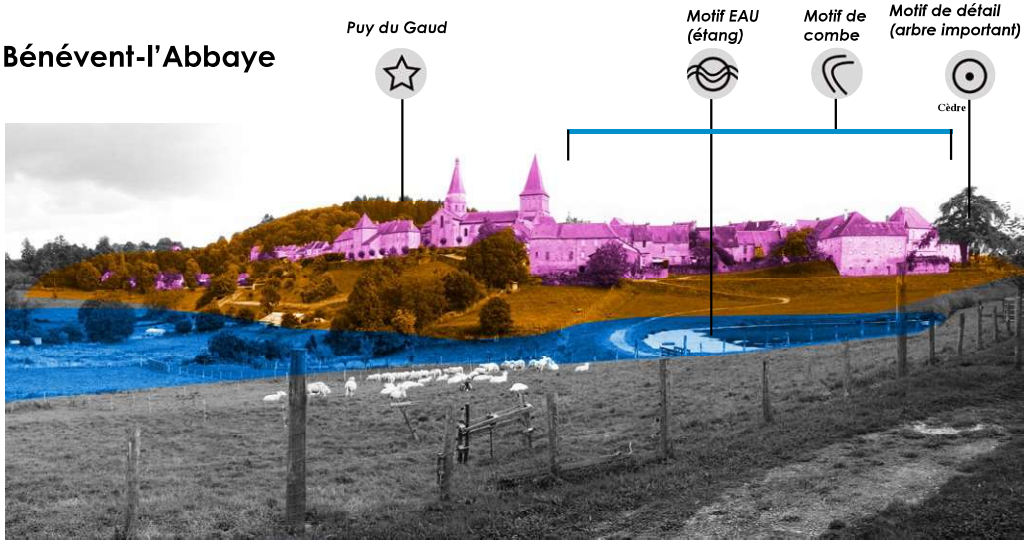

A Bénévent l'Abbaye, la vue au Nord démontre une installation rendue possible avec sa géographie et non contre. Entre crêtes et combe, la commune engage un travail important de gestion des prairies et donc de préservation de cette silhouette.

Saint-Pierre-de-Fursac, vallon-corridor

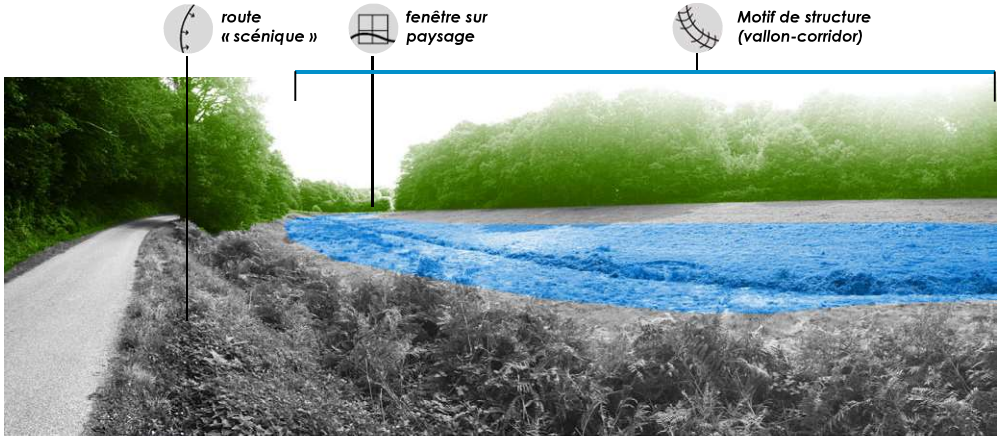

La route passe à la «lisière» d'un boisement, et en «balcon» d'un vallon.
Ce vallon-corridor débouche sur le bourg.

Étang de Chamborand

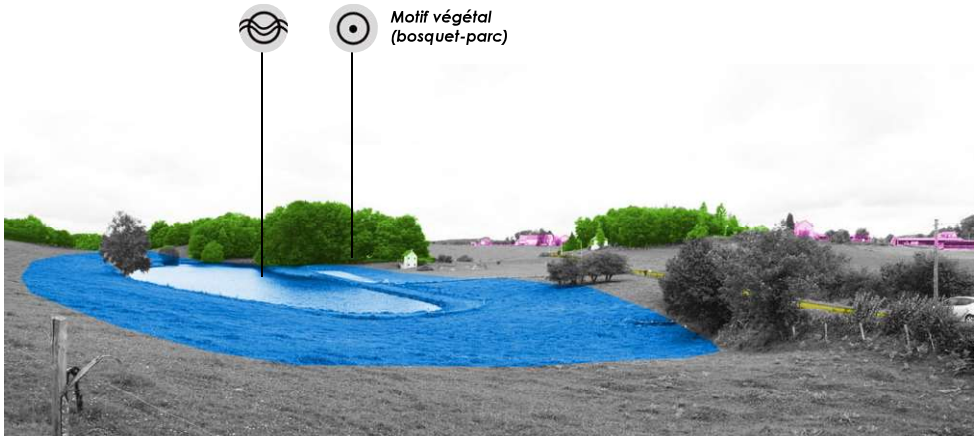

Exemplaire de la Campagne-parc, l'étang de Chamborand est un lieu de loisir (pêche, pique-nique, jeux) identifiant. Le domaine de l'eau sert de faire-valoir.

Arrènes, route D50, entrée 'Aval' d'un vallon-corridor

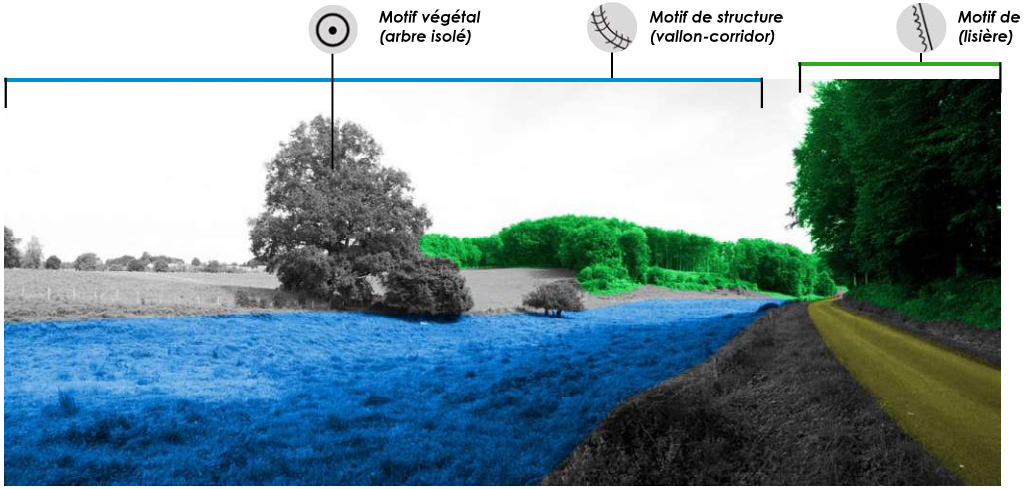

Le Vallon s'ouvre sur un plateau agricole, un chêne isolé en marque le seuil.

Route D912, au Nord de Grand-Bourg

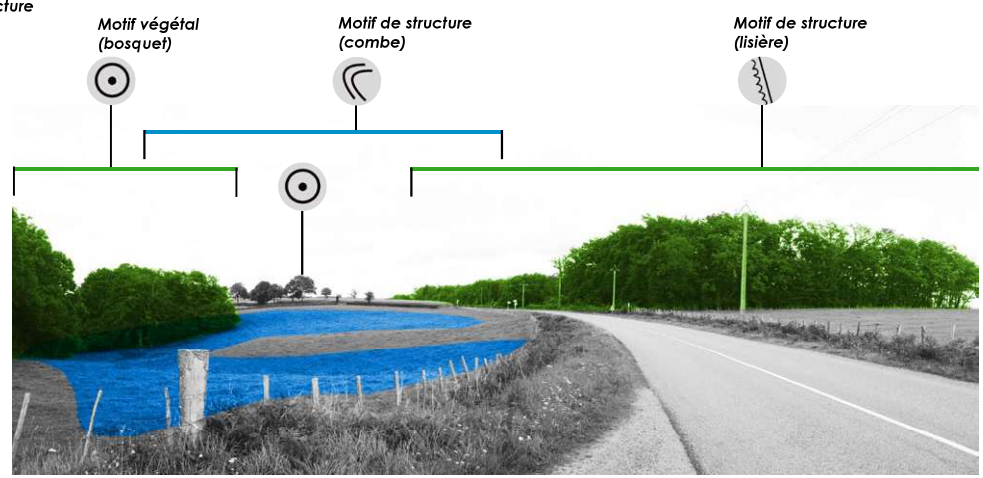

La route passe en crête et ceinture par endroits, de petites combes soulignées par des bosquets.

5.2. photo-Interprétations : Jardin des domaines

Saint-Maurice-la-Souterraine

L'entrée de St-Maurice est caractérisée par une limite franche, les maisons résidentielles constituent un ordre d'équivalence avec l'église, assez discrète.
Il s'agit d'un bel exemple de ce qui s'oppose très fréquemment à la campagne : le centre-bourg et ses extensions récentes, mais qui, ici, peut s'équilibrer.

Moulin de l'Âge-Pouret

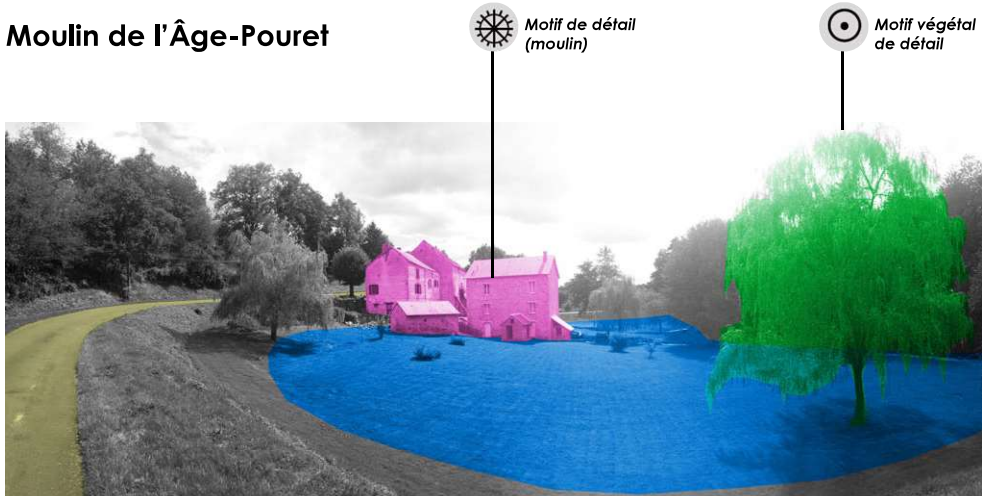

Après le pont, la route se prolonge en digue, délimitant alors un domaine de l'eau, sacralisé par la présence d'un Moulin restauré et de saules pleureurs.
Voici un Vallon-scène dont l'enjeu de préservation est évident (contre l'emboisement ou le sur-jardinage...).

La Celle-Dunoise

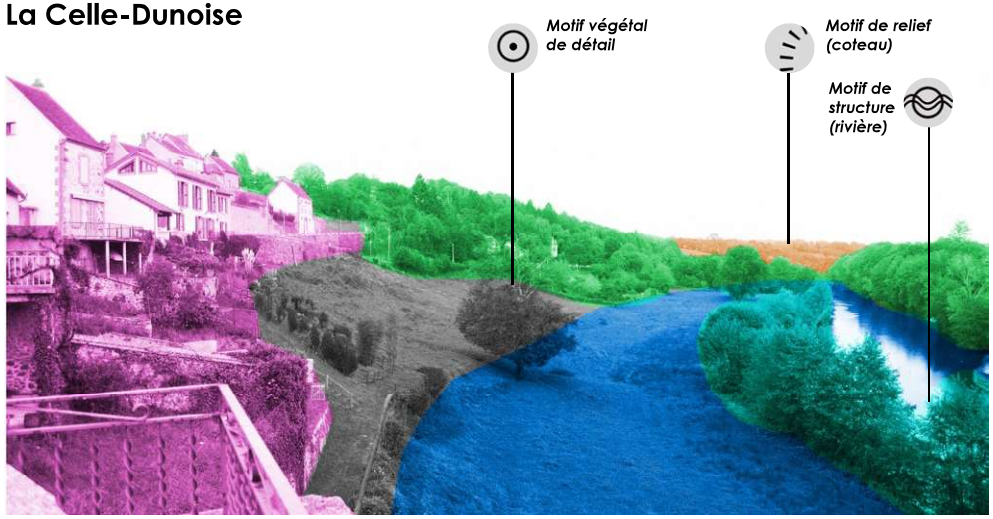

La Vallée de la Creuse est rendue visible grâce à l'entretien lié aux terrains privés à proximité d'habitations. Au loin, l'horizon du coteau laisse deviner un méandre.

Dun-le-Palestel, future zone d'activité

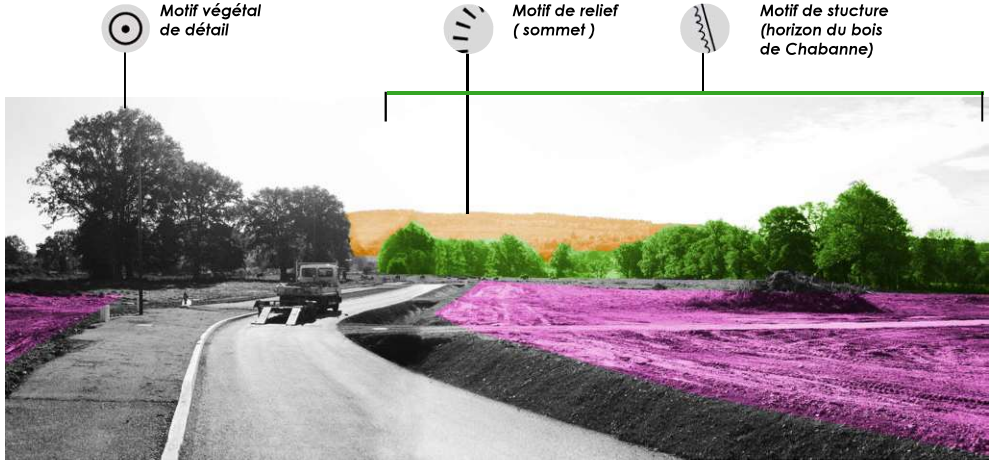

Sur un espace, encore dépourvu de bâtiment et de clôture, la plaine ponctuée d'arbres subsistants, souligne l'horizon collinaire du bois de Chabanne. Comme les différents endroits en covisibilité avec ce massif paysager, il s'agira de composer avec les espaces bocagers.

Le Vallon-corridor

Le repérage d'un motif spécifique par sa récurrence sur le Pays

Vallon pris entre deux lisières et supportant la route de découverte sur une de ses rives, il s'agit d'un motif "hybride" au sens qu'il se retrouve à mi-chemin entre le motif de détail et celui de structure.
Le Vallon-corridor détermine de plus un passage, un effet de couloir pouvant mener d'un paysage de prairies à des zones de cultures, ou alors d'espaces de prairies à l'entrée d'un village ou d'un bourg (Marsac, St Etienne de Fursac...).

L'enjeu de la préservation des vallons-corridors d'un point de vue scénographique (et donc lié à l'enjeu des belles routes du pays) représente de manière exemplaire l'accord à trouver entre l'activité agricole (maintien de la prairie), l'activité forestière et l'urbanisation.

Sortie d'un vallon-corridor au niveau de Vaussujean

Entrée d'un vallon-corridor en partant de Saint-étienne de Fursac

Les grands traits :
2 lignes parallèles, 1 parenthèse spatiale, 1 couloir
1 changement d'ambiance paysagère, 1 route de découverte,
2 lisières, 1 vallon, 1 prairie humide,

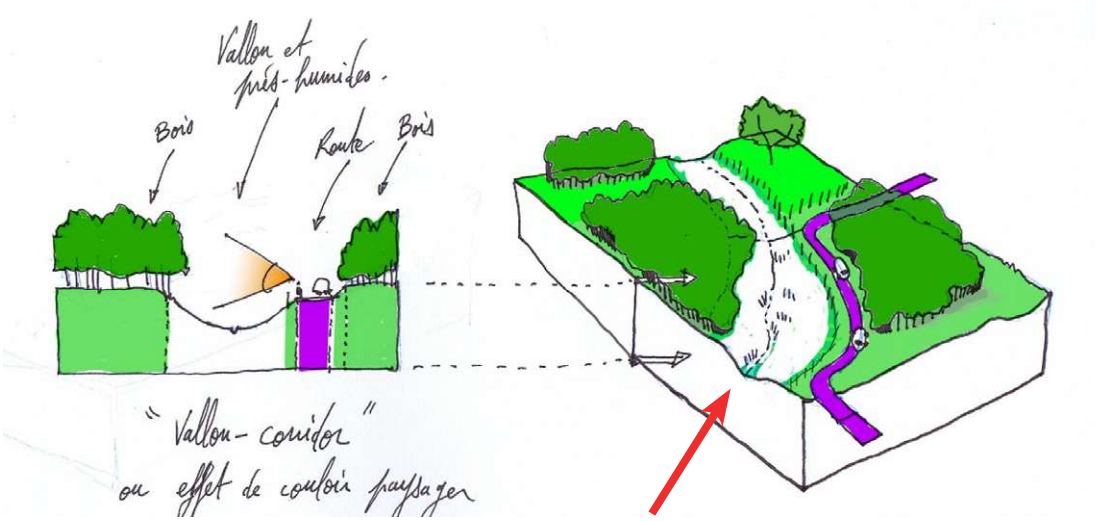

vallon-corridor

1 prairie humide

ex : Azérables

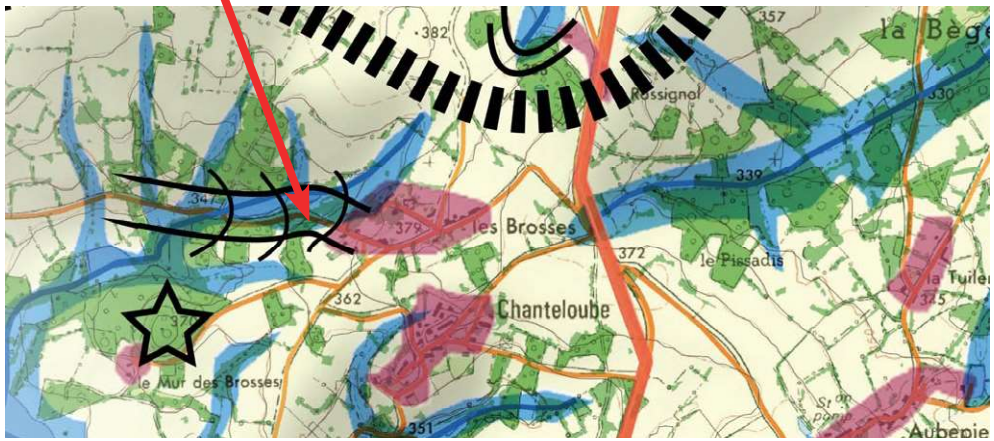

5.3. Carte de charpente paysagère

Une vision d'ensemble

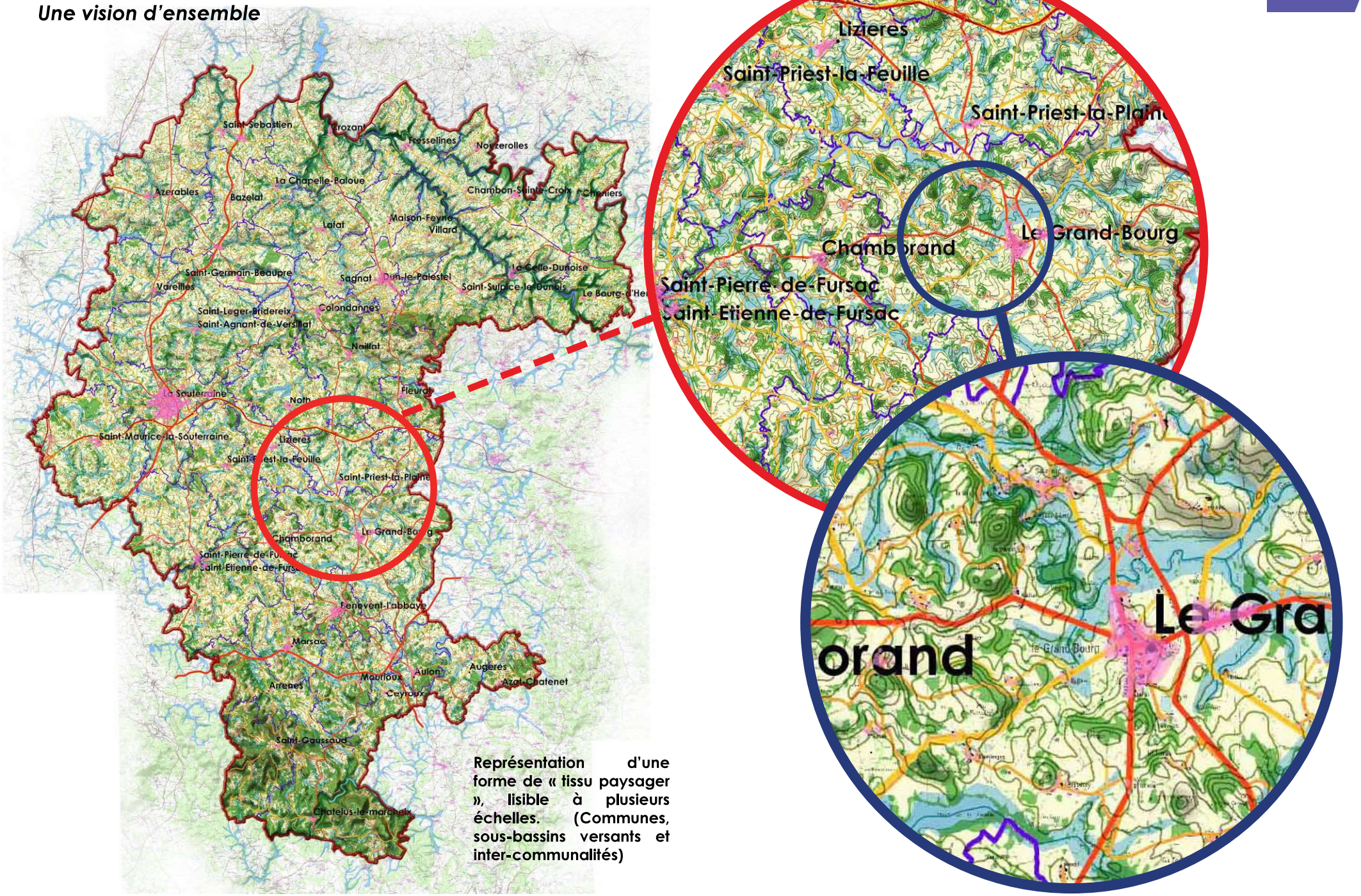

Représentation d'une forme de « tissu paysager », lisible à plusieurs échelles. (Communes, sous-bassins versants et inter-communalités)

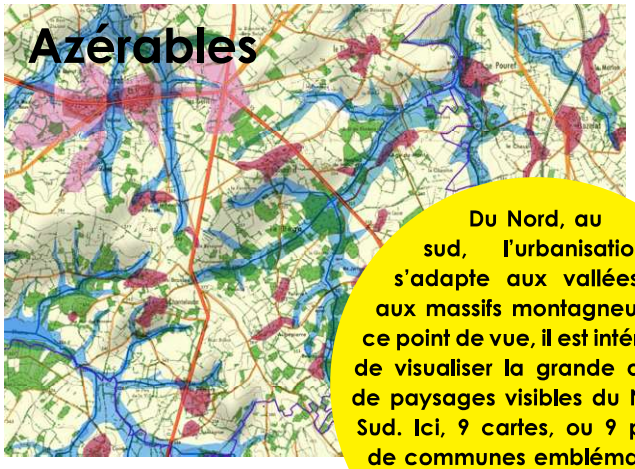

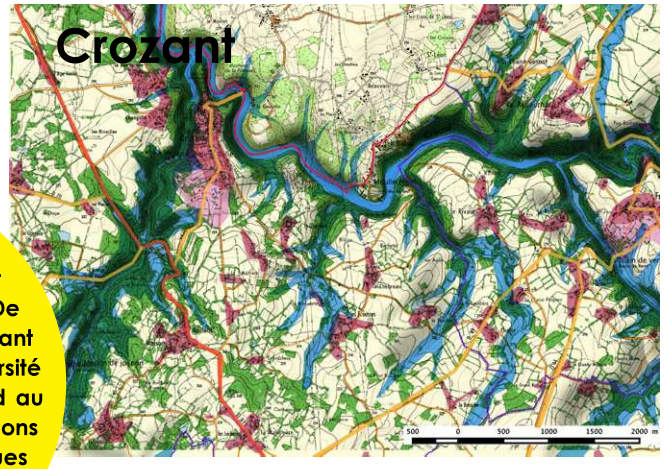

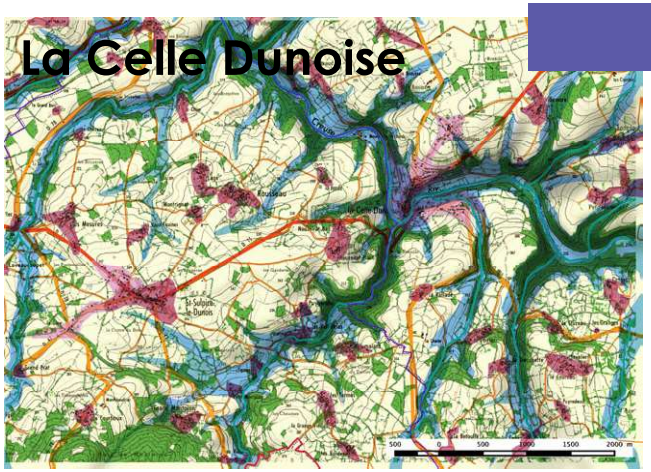

Du Nord, au sud, l'urbanisation s'adapte aux vallées et aux massifs montagneux. De ce point de vue, il est intéressant de visualiser la grande diversité de paysages visibles du Nord au Sud. Ici, 9 cartes, ou 9 portions de communes emblématiques de cette diversité sont successivement présentées.

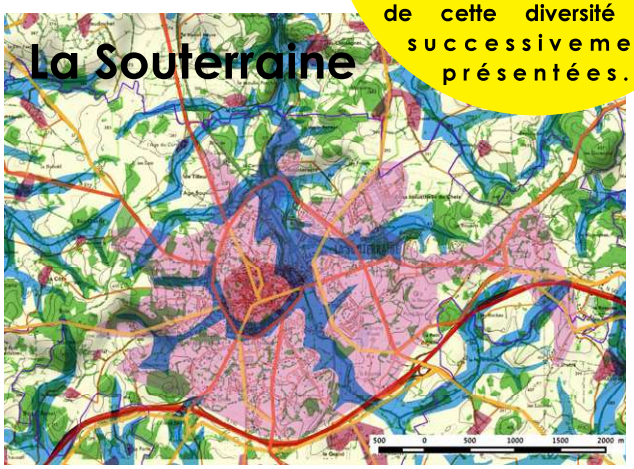

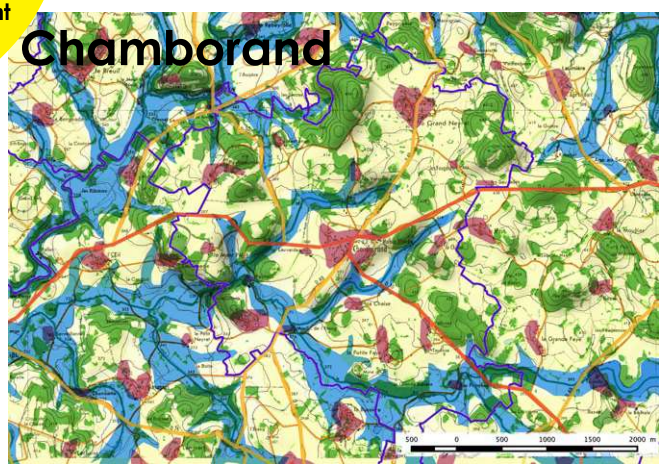

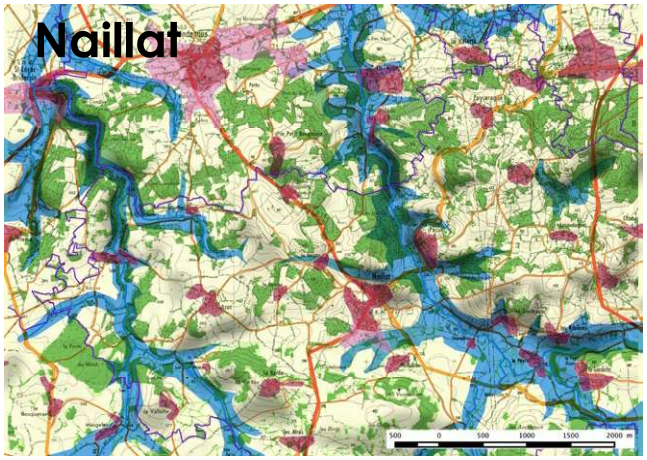

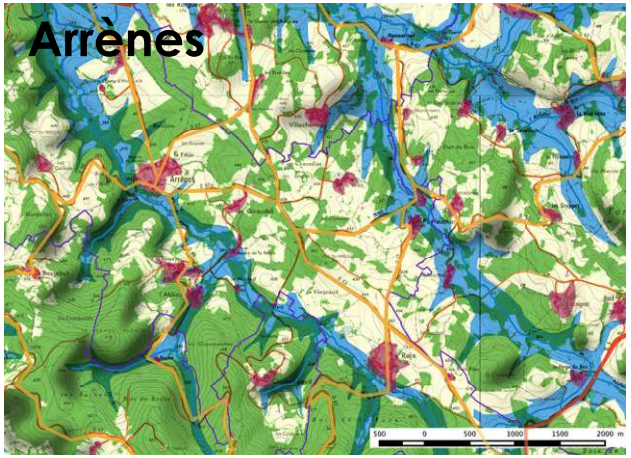

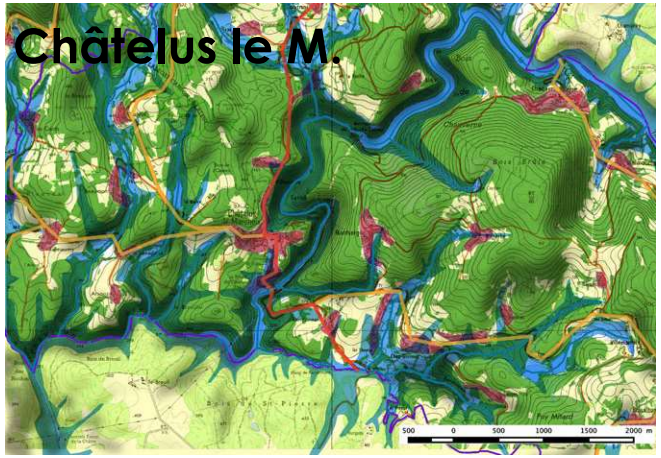

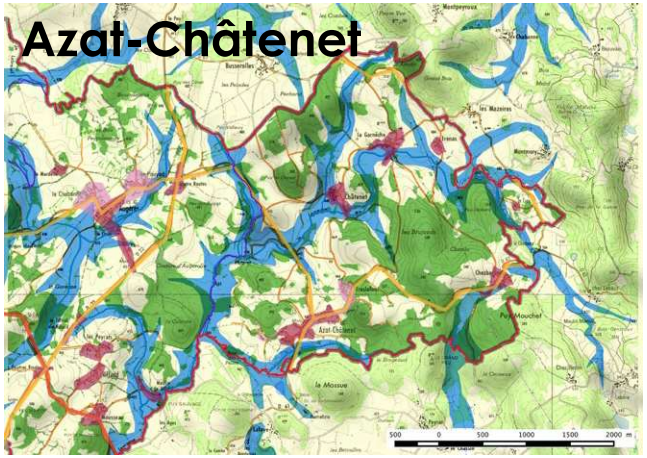

Azat-Châtenet

Domaine de l'eau, plus vaste que le cours d'eau : Il s'agit de changer le regard sur le territoire, où les rivières font partie d'un ensemble plus vaste, comprenant la plaine alluviale, jusqu'aux rebords de plateaux, les combes, les sources, les continuités de dépressions.
Ce changement de focale permet de regarder les rivières à la fois dans leur continuité longitudinale mais aussi dans leur logique transversale (affluents, prairies humides...).

Vous trouverez un ensemble de symboles sur les cartes à venir, pour faciliter la lecture des structures de paysage (crêtes, lignes de vallée...), des différents domaines (eau, prairie, bâti, boisements...) et des motifs supportés.

page 85

Les codes de la charpente paysagère

Motif de structure

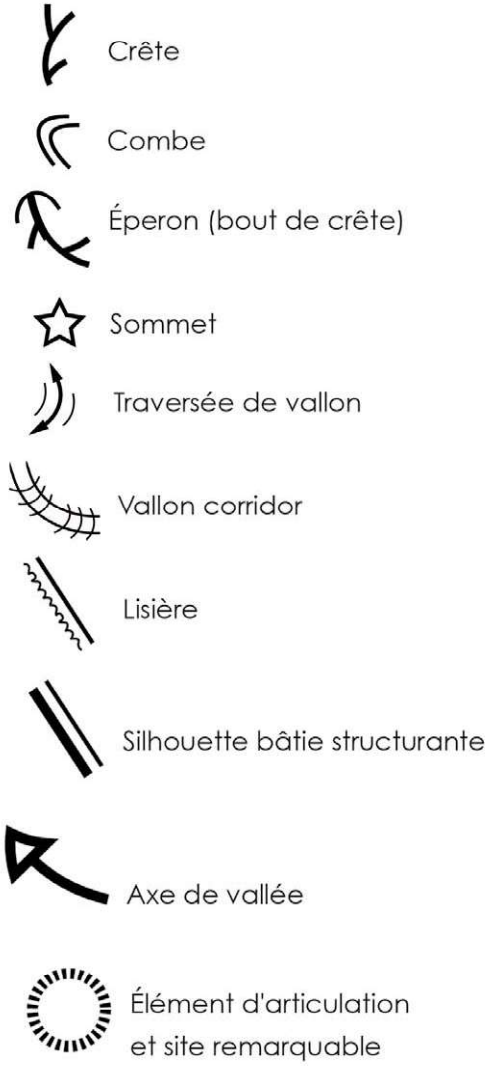

Motif de détails

Perception visuelle

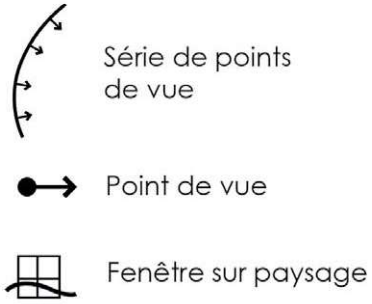

Paysage Cinématique

Motif de détail scénographique

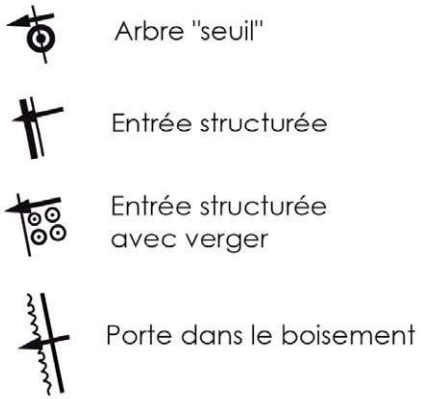

Structure scénographique

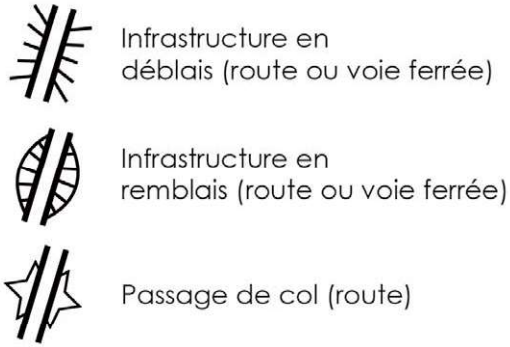

Azérables

Azérables- D70

Bazelat- voie ferrée depuis le pont du Bourg

St Agnant de Versillat - voie ferrée à la Cueillère

Paysage de Boischaud, fort de plans moyens, c'est un rythme de plateaux momentanément interrompu par quelques vallons, qui peinent à dominer les structures viaires et ferroviaires. Les Vallons sont discrets et préservent les motifs de détails (arbres isolés, moulins, petit patrimoine...).

500 0 500 1000 1500 2000 m

Crozant

Vue de Crozant
depuis rocher des Fileuses

Paysage de Boischaud dram a t i s é par la pittoresque vallée de la Creuse, il est un territoire dual, où s'opposent plateaux "intensifs" (cultivés et paturés) et gorges "délaissées" (boisées).
Le domaine du boisement est un masque qui "voile" les manières de passer de l'un à l'autre. Cette scénographie, au succès artistique passé, disparait au gré de l'intérêt agricole porté aux plateaux.

Motif de structure

- Crête
- Combe
- Éperon (bout de crête)
- Sommet
- Traversée de vallon
- Vallon corridor
- Lisière
- Silhouette bâtie structurante
- Axe de vallée
- Élément d'articulation et site remarquable

Motif de détails

- Moulin
- Stabulation dans la pente
- Motif végétal (arbre isolé, bosquet, arbre indicateur)
- Motif hydrologique (étang maçonné, pont, lavoir)
- Monument, bâti patrimonial

500 0 500 1000 1500 2000 m

La Celle Dunoise

Motif de structure

- Crête
- Combe
- Éperon (bout de crête)
- Sommet
- Traversée de vallon
- Vallon corridor
- Lisière
- Silhouette bâtie structurante
- Axe de vallée
- Élément d'articulation et site remarquable

Motif de détails

- Moulin
- Stabulation dans la pente
- Motif végétal (arbre isolé, bosquet, arbre indicateur)
- Motif hydrologique (étang maçonné, pont, lavoir)
- Monument, bâti patrimonial

500 0 500 1000 1500 2000 m

Territoire dual, centré sur un "bourg-pont" de valeur (la Celle Dunoise), qui voit s'opposer plateaux cultivés ponctués de grands bâtiments agricoles, et gorges emboisées, dans lesquelles subiste un riche patrimoine d'activités liées à l'eau. (moulins, biefs, lavoirs...).

La Souterraine

Saint-Agnant de Versillat
Carrière et val de Sédelle

Eoliennes © France 3 Limousin

Un paysage moderne

Le domaine de l'eau, comme celui de la Sédelle a complètement disparu dans le développement urbain de la Souterraine. Certains motifs de combe subsistent et rappellent la filiation de cette occupation géographique.

La Souterraine
une entrée Sud-Est en "sursis"

500 0 500 1000 1500 2000 m

Chamborand

La Campagne-parc est une croisée des routes et des rivières.
Un paysage parsemé de petits boisements et de petites collines. Certains croisements comme à Chamborand, vont créer des évènements à préserver et à valoriser.

Motif de structure

- Crête
- Combe
- Éperon (bout de crête)
- Sommet
- Traversée de vallon
- Vallon corridor
- Lisière
- Silhouette bâtie structurante
- Axe de vallée
- Élément d'articulation et site remarquable

Motif de détails

- Moulin
- Stabulation dans la pente
- Motif végétal (arbre isolé, bosquet, arbre indicateur)
- Motif hydrologique (étang maçonné, pont, lavoir)
- Monument, bâti patrimonial

Chamborand - *aux allures de "Parc à l'Anglaise"*

© IGN – 2010

500 0 500 1000 1500 2000 m

Naillat

Un territoire identifié par ses plateaux cultivés et paturés, qui perdent leur bocage. Le paysage est l'inversion de ce qu'il était autrefois: ce sont les vallées qui se boisent. Les combes de la CAZINE en sont l'exemple et les combes "resistantes" le restent par leur proximité à la route.

Arrènes

Arrènes
vallon-corridor

Motif de structure

- Crête
- Combe
- Éperon (bout de crête)
- Sommet
- Traversée de vallon
- Vallon corridor
- Lisière
- Silhouette bâtie structurante
- Axe de vallée
- Élément d'articulation et site remarquable

Motif de détails

- Moulin
- Stabulation dans la pente
- Motif végétal (arbre isolé, bosquet, arbre indicateur)
- Motif hydrologique (étang maçonné, pont, lavoir)
- Monument, bâti patrimonial

La faille d'Arrènes est encore bien lisible, et s'identifie aujourd'hui par des lisières boisées au Sud, et donc un plateau d'effondrement plus ouvert, et au Nord, le passage de la voie ferrée en surplomb du domaine de l'eau.

© IGN – 2010

500 0 500 1000 1500 2000 m

Châtelus le Marcheix

Motif de structure

- Crête
- Combe
- Éperon (bout de crête)
- Sommet
- Traversée de vallon
- Vallon corridor
- Lisière
- Silhouette bâtie structurante
- Axe de vallée
- Élément d'articulation et site remarquable

Motif de détails

- Moulin
- Stabulation dans la pente
- Motif végétal (arbre isolé, bosquet, arbre indicateur)
- Motif hydrologique (étang maçonné, pont, lavoir)
- Monument, bâti patrimonial

Châtelus-Le-Marcheix base de loisir

Le défilé du Thaurion, est un parcours accentué par ses multiples lignes de crête. Les boisements masquent en partie un paysage autrefois plus ouvert et qui peine à montrer ses petits sommets.

© IGN – 2010

500 0 500 1000 1500 2000 m

Azat-Châtenet

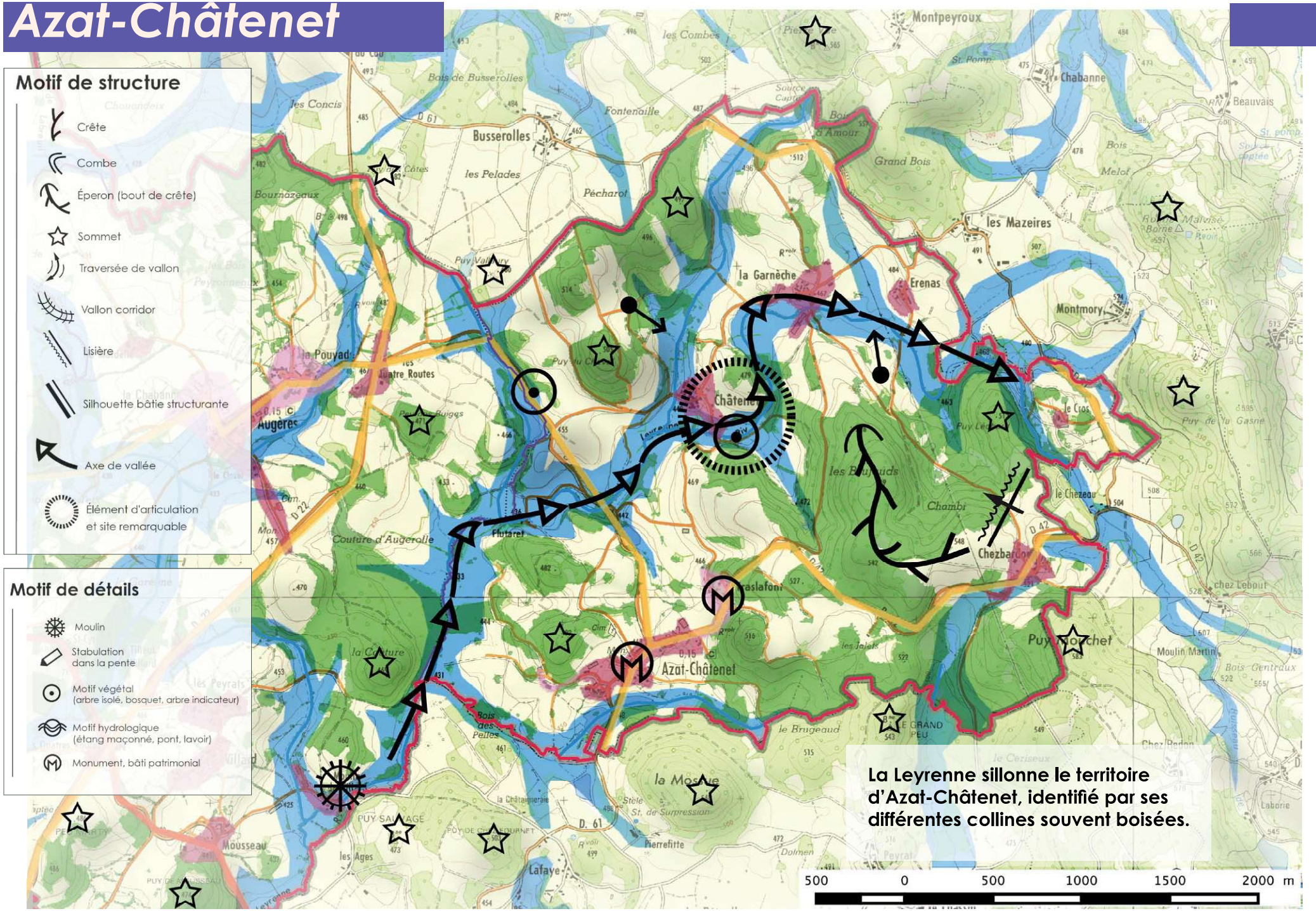

5.4. Des unités de paysages aux sous-entités

Etat des entités

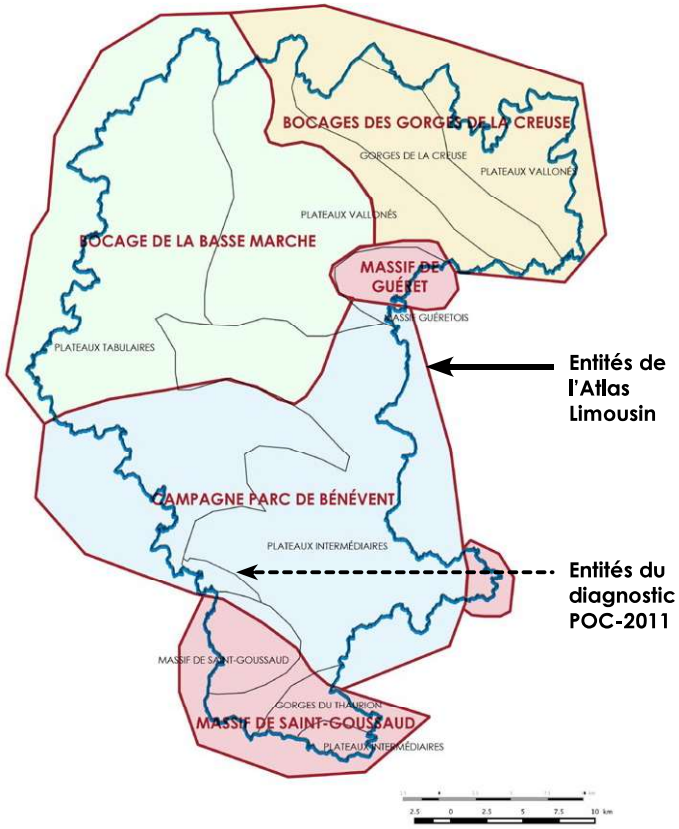

Une unité paysagère correspond à un ensemble de composantes spatiales, de perceptions sociales et de dynamiques paysagères qui, par leurs caractères procurent une singularité à la partie de territoire concernée. Une unité est un ensemble de structures paysagères, elle se distingue des voisines par une différence de présence.

Les sous-entités du Pays Ouest Creuse sont définies dans un premier temps par la lecture cartographique et topographique du territoire.
Des sous-unités se dégagent clairement (gorges, massifs, failles, vallées, plateaux...) et d'autres demandent à être vérifiées.

Ce qui se définit aux premières observations *(carte ci-contre)*, demande une nouvelle épreuve du terrain ***(au même titre qu'une gravure à l'acide, lorsque nous jouons des temporalités pour affiner le dessin final, et révéler ses riches nuances...)***

Par cette démarche, il s'agit de VOIR, et bien plus, de REGARDER par les traversées, les découvertes de nouveaux lieux mais aussi les partages avec des experts ou habitants.

Ainsi, par des étapes d'expérience du terrain il s'agit de comprendre si les motifs TRANSPORTENT, SUPPORTENT, OU DEPORTENT des ensembles de structures, jusqu'à modifier et affiner les limites des entités.

étape1
S'appuyer sur le relief, les cours d'eau et la géologie pour poser les bases des limites des unités de paysage.

Etape de délimitation en cours de diagnostic *(novembre 2014)*

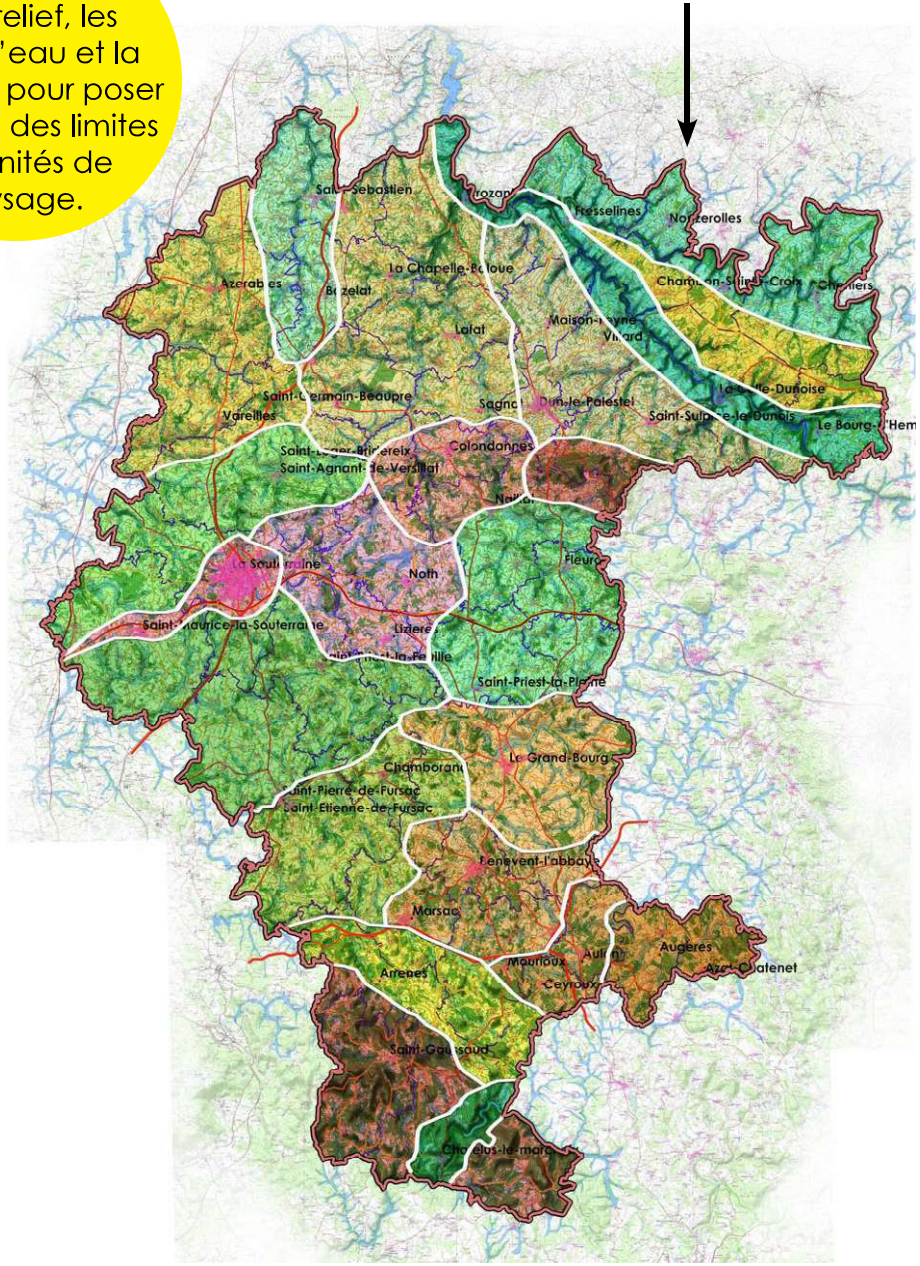

Passage d'un territoire nuancé à une décomposition en sous-entités de paysage

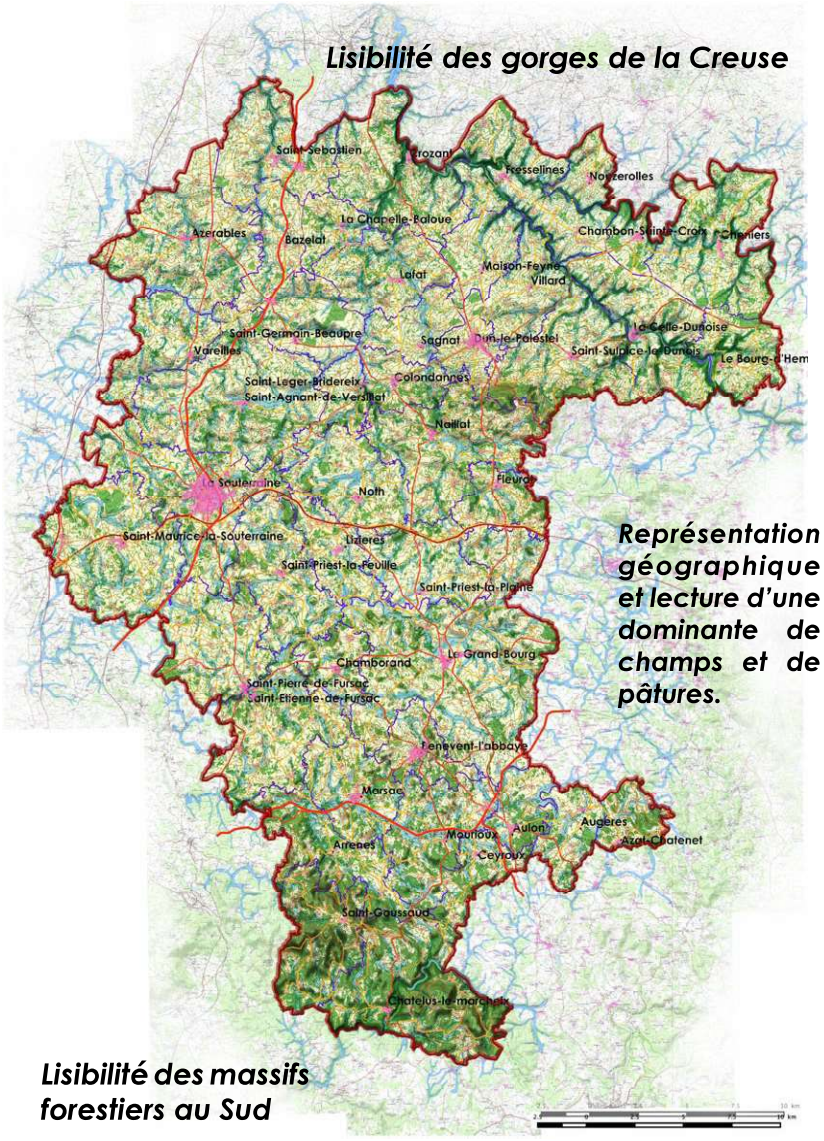

Lisibilité des gorges de la Creuse

Représentation géographique et lecture d'une dominante de champs et de pâtures.

Lisibilité des massifs forestiers au Sud

Etape2
Découpage par ensembles géographiques selon leur récurrence de structures de reliefs et de modes d'occupation agricole.

Dans la définition de l'unité paysagère, on soulignera le fait qu'il n'est pas fait mention d'une recherche d'homogénéité du paysage au sein de l'unité paysagère, car un paysage est fondamentalement hétérogène.

C'est d'ailleurs dans ce sens qu'il faut comprendre le terme d' « unité » : il s'agit de l'unicité d'un paysage (son caractère unique) et non de son homogénéité interne. Lorsqu'il s'agit de délimiter des unités, la principale difficulté est de faire la synthèse entre des caractères physiques, sociaux et dynamiques, qui chacun pris isolément formeraient des zonages se croisant et rendant la lecture difficile.

Egalement, l'unité paysagère se détermine par rapport à ses voisines, c'est-à-dire qu'elle acquiert son individualité par comparaison avec les paysages environnants. Cette caractéristique a au moins deux conséquences concrètes : l'unité est localisée en un endroit unique et ne peut pas se voir éclatée en plusieurs morceaux comme on peut le voir dans certains Atlas.

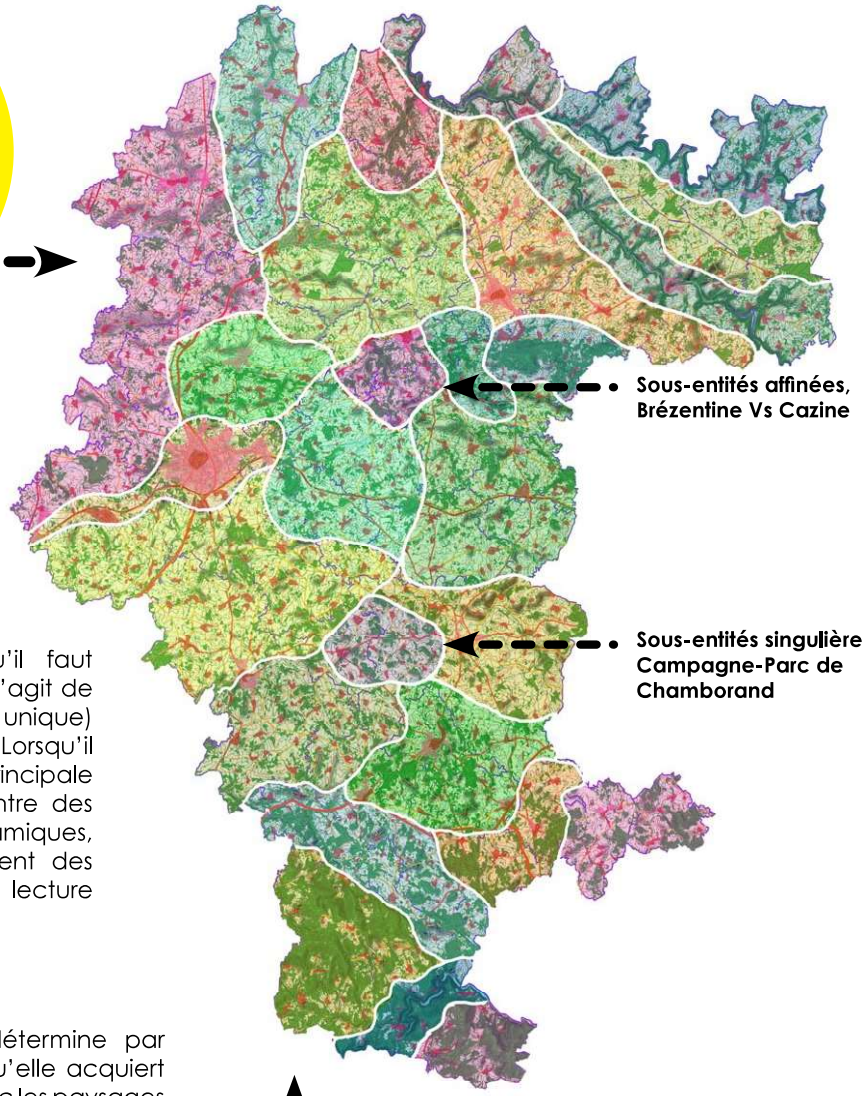

Proposition en cours de phase 2 ajustée avec les ateliers.

Des sous-entités de paysage

Les limites de chaque entité doivent encore évoluer selon les futures collaborations avec les habitants, les acteurs du territoire et prestataires futurs :

Par exemple pour la grande et la petite Creuse, les agents de la DREAL Limousin se demandent si une unité ne devrait pas couvrir les deux gorges jusqu'à ce que celles-ci s'estompent relativement aux plateaux..

Liste des sous-entités :

1- La Creuse en gorges
2- Le plateau de l'entre 2 Creuse
3- La petite Creuse en gorge
4- Lac de Creuse
5- Gorges de la Sédelle
6- Plateau de la Creuse
7- Plateau de la Sédelle Basse-Marchoise
8- L'Abloux Basse-Marchoise
9- Plateau d'Azérables
10- Plateau tabulaire de Dognon à St Agnant de Versillat
11- Porte de la Souterraine
12- Massif de la Cazine
13- Gorges de Brézentine
14- Plateau intermédiaire de la Basse-Marche
15- Massif isolé des Hauts-plateaux de Guéret
16- Porte de Pays entre Gartempe et Brézentine
17- Plateau intermédiaire de la Basse-Marche
18- Plateau tabulaire de la Campagne-Parc
19- Campagne-parc de Chamborand
20- Plateau alvéolaire de Grand-Bourg
21- Plateaux intermédiaires de Saint-Etienne de Fursac à Marsac
22- Plateau alvéolaire de Bénévent
23- La faille d'Arrènes
24- Plateau alvéolaire d'Azat-Le-Châtenet
25- Plateau alvéolaire de Ceyroux
26- Massif de St-Goussaud
27- Le Thaurion en gorges
28- Le Massif du Thaurion

Séquence 1 : De la Basse Marche à la Haute Marche

Bocage irrégulier et plateau ondulé

Nous proposons une lecture plus détaillée de ces limites tout en les décrivant avec des mots-clés et en resituant les motifs de structure emblématiques (failles, routes, cours d'eau...)

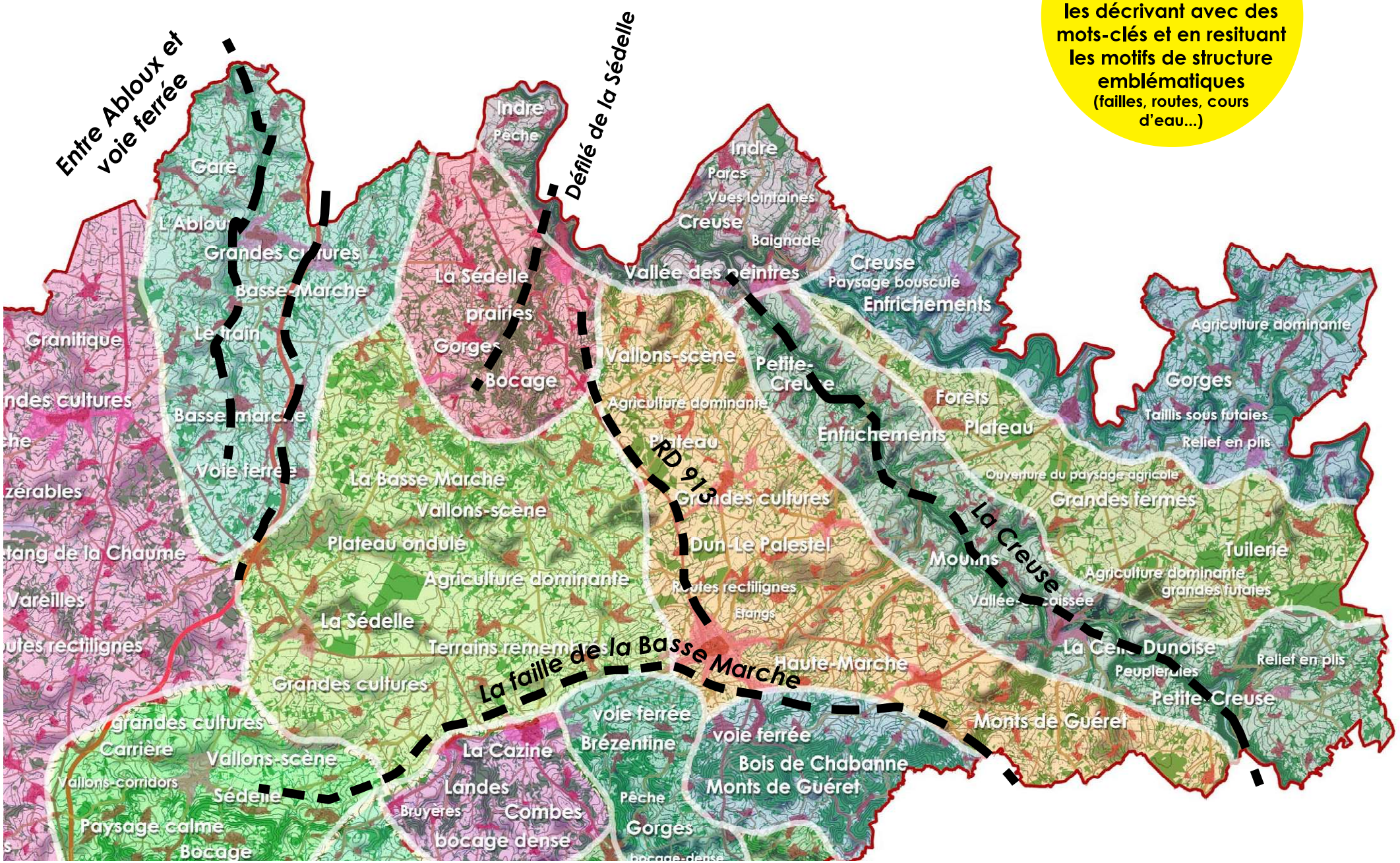

Plateau collinéen et vallonné, entre Agricole et forestier

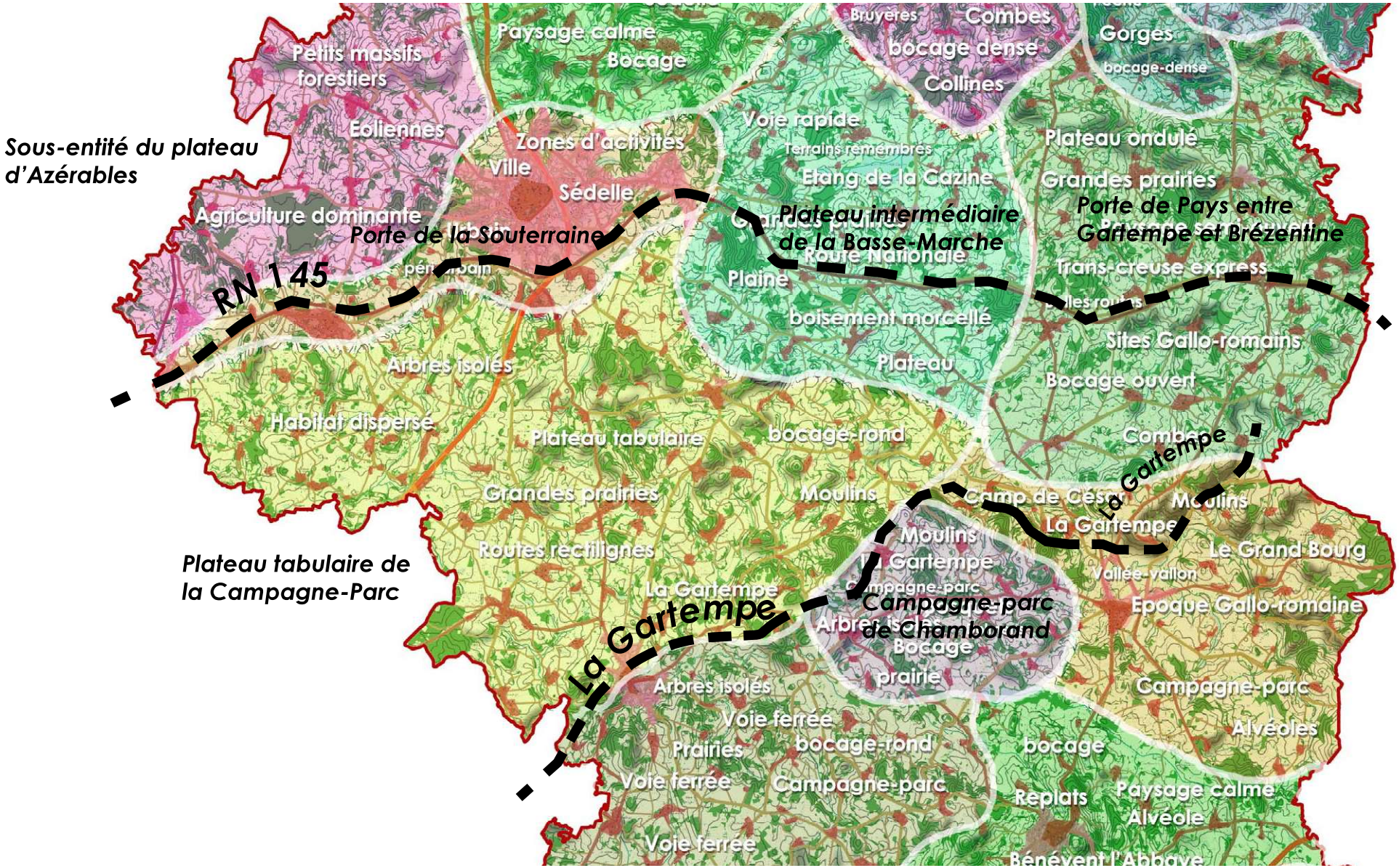

Des plateaux collinéens au semi-montagnard, en passant par les alvéoles

5.4. Des unités de paysages aux sous-entités

Sortir du lieu commun, faire remonter les singularités des communes à un niveau territorial, exige d'exposer ce faire-valoir spatial au plus grand nombre, et à des échelles compréhensibles de sous-bassins-versants.

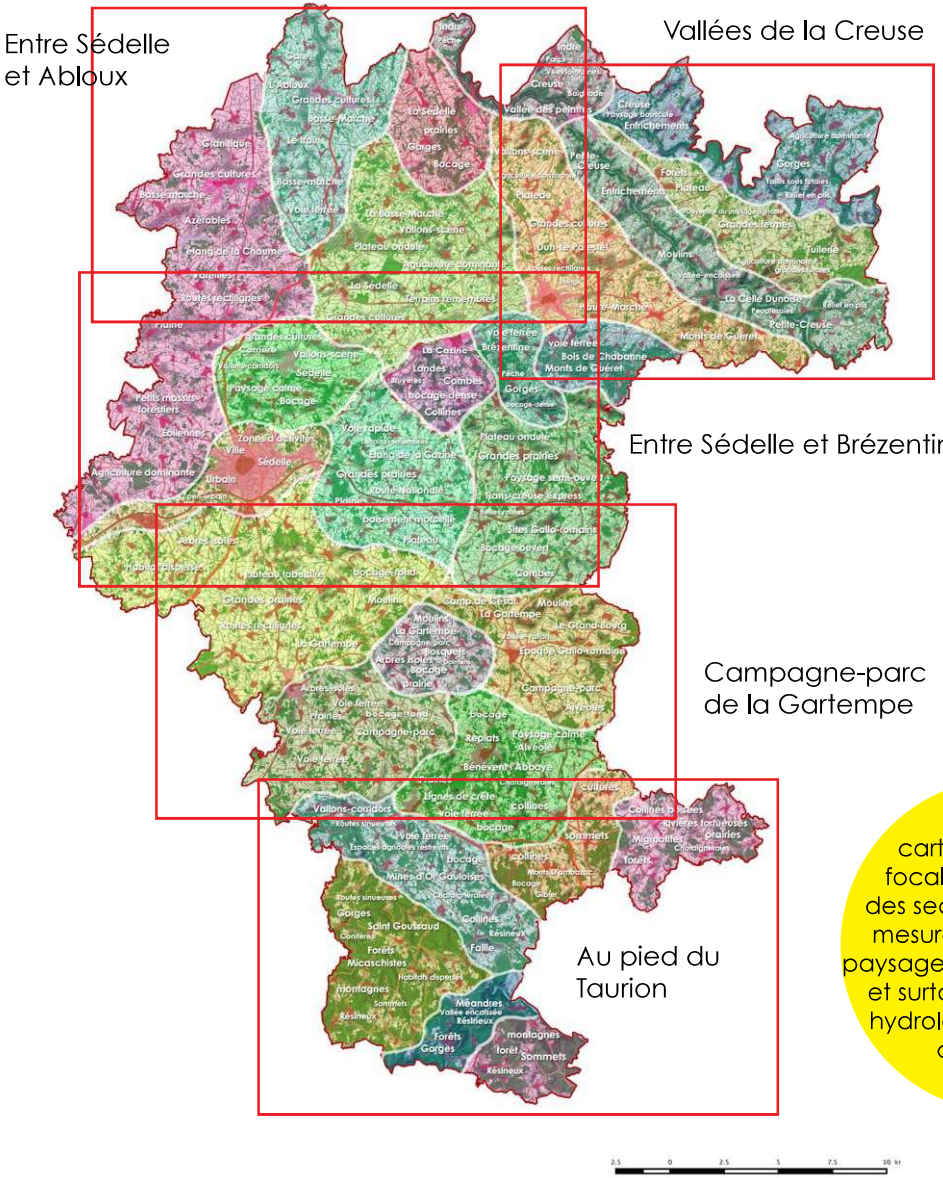

Dans la série de cartes suivantes, la focale se tourne vers des secteurs élargis pour mesurer les relations de paysages intercommunales, et surtout les continuités hydrologiques (échelles des **bassins-versants**).

Spatialisation des lieux reconnus, fréquentés et vécus par les collégiens.

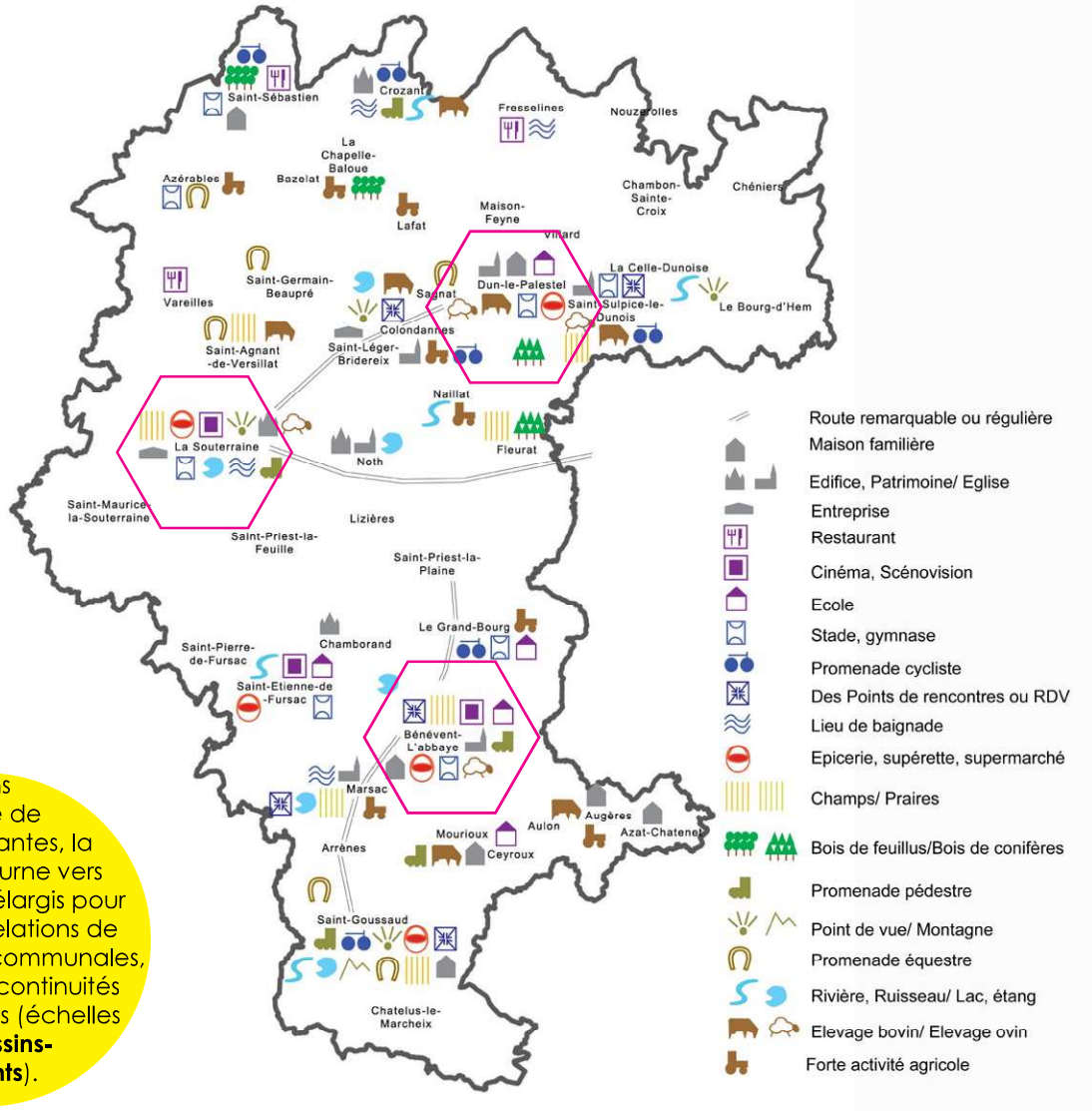

Sortir du lieu commun, faire remonter les singularités, exposer le faire-valoir territorial.

Vallées de l'Abloux et de la Sédelle

La carte suivante, se focalise sur le secteur allant de l'Abloux à la Sédelle, de Saint-Sébastien à Azérables:
- pour évaluer des problématiques paysagères intercommunales,
- donner sens aux continuités hydrologiques (**bassins-versants**).

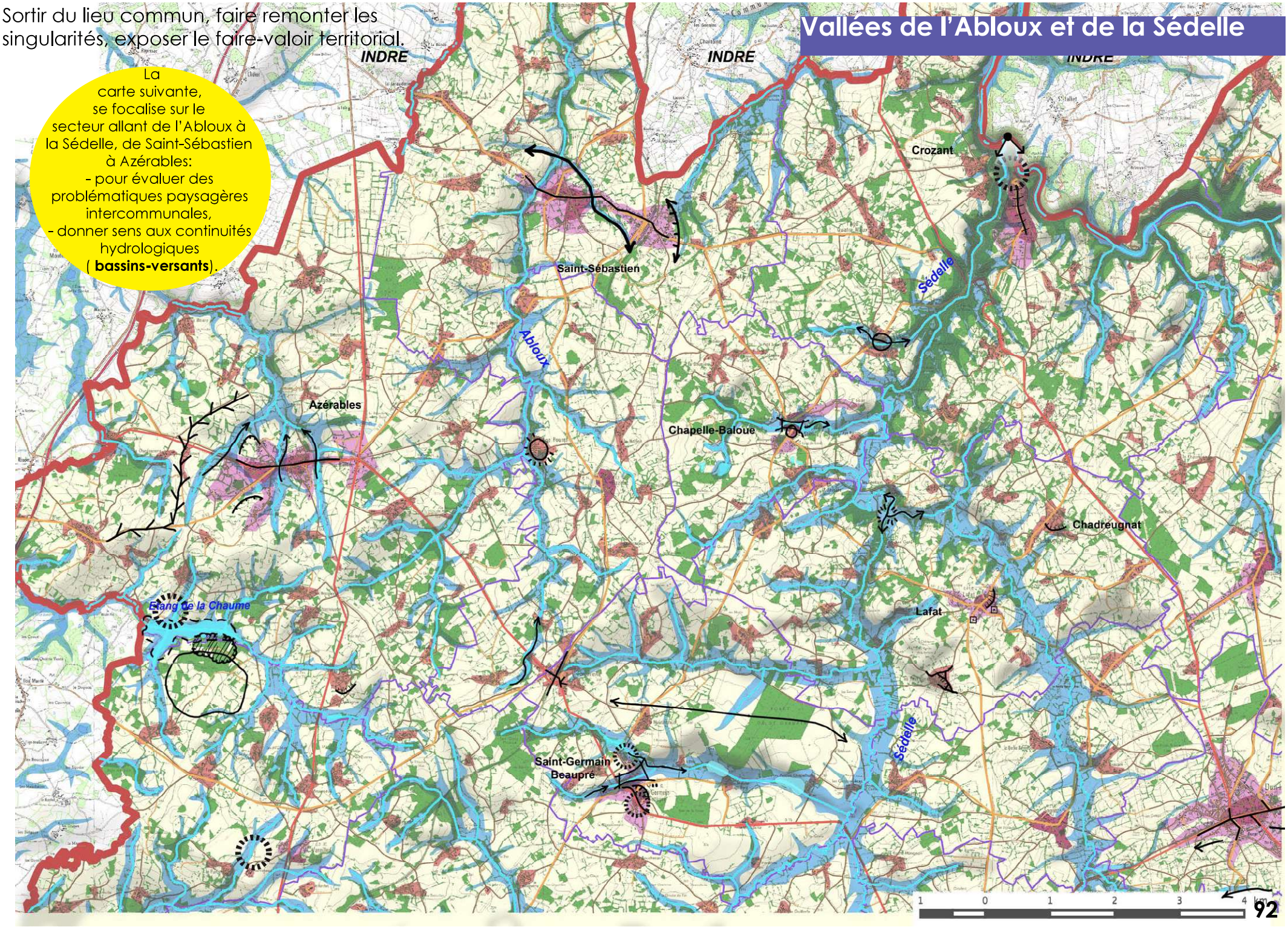

Diagnostic au fil des villages et des bourgs

Légende de la carte

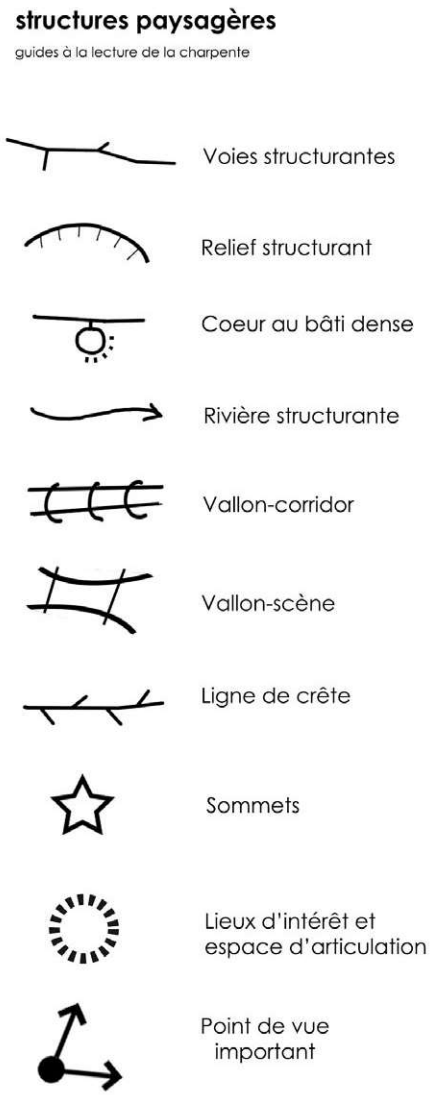

Azérables : Le bourg est traversé, du Sud au Nord, par plusieurs vallons aux diverses qualités : A l'Ouest , mise en scène de la silhouette de bourg depuis la D15, recul vis-à-vis du vallon à conserver. Séquence humide du bourg avec laquelle composer, où la route ou rue-principale ondule à mesure de l'urbanisation à mesure des dépressions humides. Le vallon en limite de l'urbanisation à l'ouest est à même de qualifier la silhouette de bourg. Plateau d'Azérables : Au nord sur la départementale 1, la disparition d'un bocage régulier banalise le paysage agricole. A surveiller.

Saint-Sébastien : La progression de l'urbanisation à Saint Sébastien tend à créer une continuité bâtie avec le village de Vassujean et son quartier-gare et à effacer le vallon les séparant. Le caractère ouvert des cours d'eau est appréciable, laissant passer le regard sur les versants opposés. La vallée de l'Abloux passe du Sud au Nord et lie simplement, de par la lecture de sa ripisylve, St Sébastien à son paysage agricole.

Crozant : L'extension du bourg de Crozant avance sur le plateau au sud, ces extensions doivent tenir compte des vallons affluents de la Creuse et de la Petite Creuse. La mise en valeur des points de vue sur les ruines initiée par la commune pourrait être étendue à d'autres covisibilités (villages, château, chemins de randonnées, rochers). Les accès au plus près de l'eau, mis en lien avec les espaces publics de la commune sont un bon exemple pour d'autres communes des gorges.

Bazelat : La logique des continuités hydrologiques est en suspend devant celle de la voie ferrée. Le village semble pouvoir s'élargir au Sud le long de la D71, mais devra prendre en compte les fils d'eau.

L'âge Pourret : à la confluence entre les ruisseaux de l'âge du Mont et du ruisseau de la Carde, le village expose une organisation dense de fermes, au dessus de son vallon caractérisé par un moulin rénové en habitation. Quelques premières constructions et rénovations, laissent présager des possibilités d'évolution foncière sur le plateau en direction de la D71. Même si cela ne présente pas un risque particulier par rapport aux dynamiques de paysages, cela peut atteindre à l'unité singulière de ce village, comme peut le faire un boisement inopportun de conifères.

La Chapelle-Baloue : Bien que l'eau ne soit pas visible, le village jouit d'une belle mise en scène du vallon dans son bourg. L'espace central du village à connotation routière, demanderait à être requalifié.

Sur la route de Lafat : Beaux panoramas sur les vallées de la Sédelle et de la Brézentine, de part et d'autres de la route. Un agrandissement des prairies sur cette crête semble se produire, par un délitement du bocage. Pourtant, des ouvertures dues à cette disparition des haies permettent de lire le paysage d'entre-deux.

Sagnat : Belles entrées de village, avec une belle silhouette de bourg depuis la vallée de la Brézentine, se présentant à son pied et filant du Sud au Nord, vers la Sédelle.

Vallées de la Creuse et de la petite Creuse

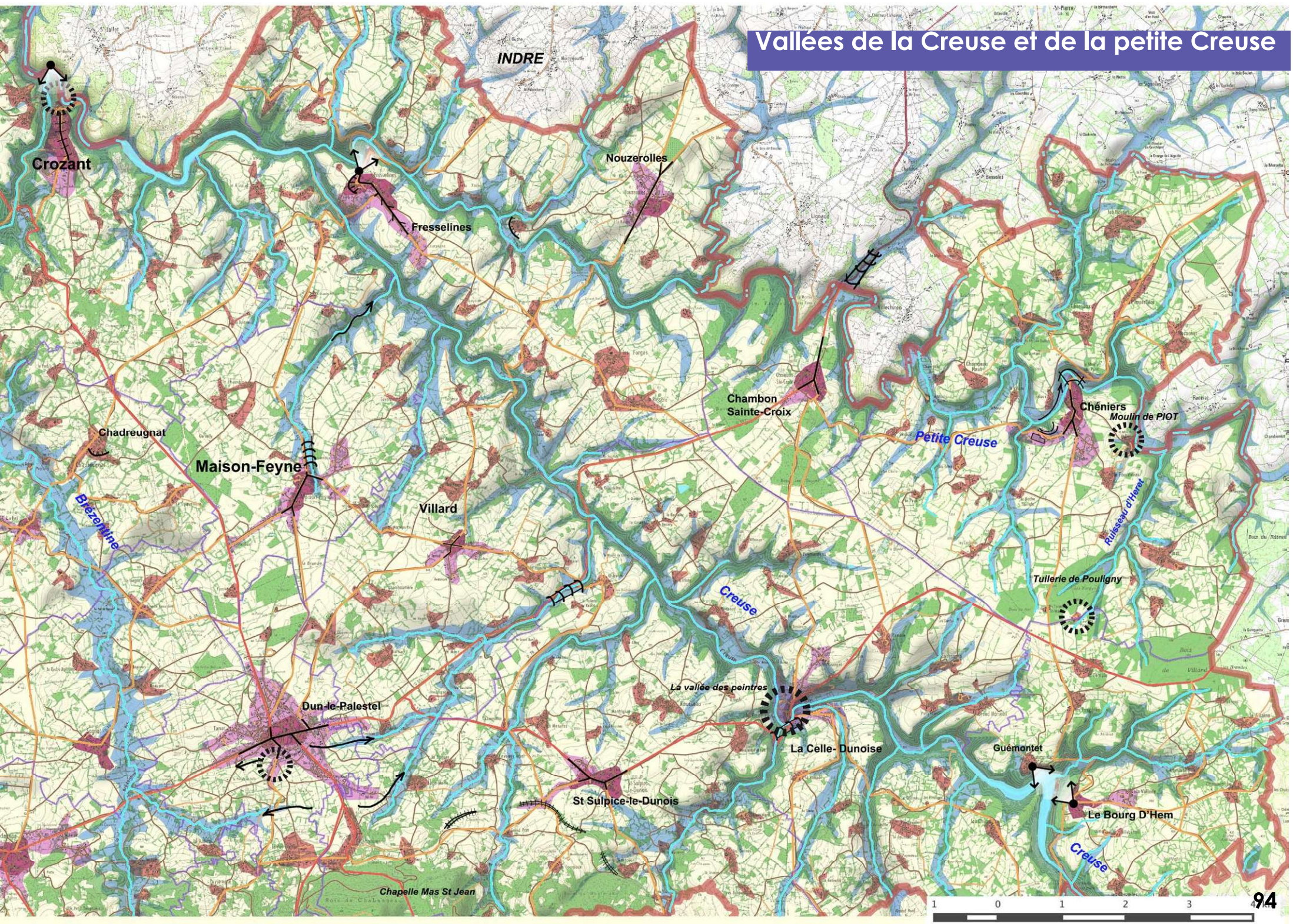

Légende de la carte

structures paysagères

guides à la lecture de la charpente

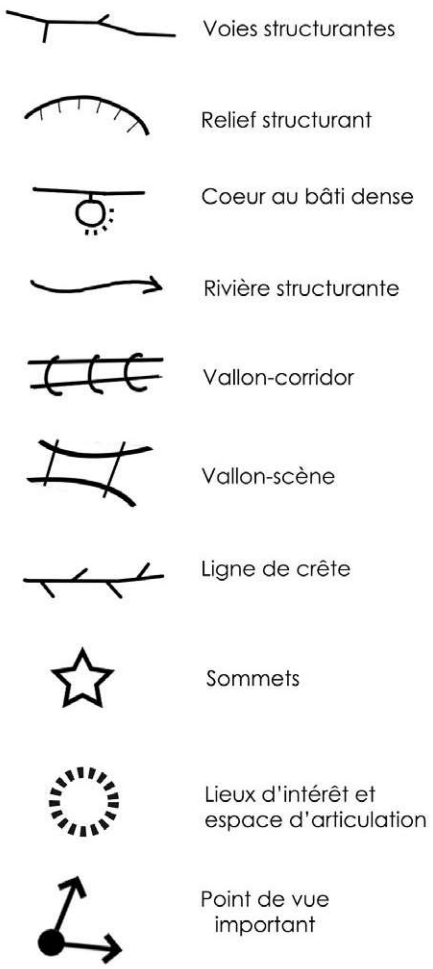

Diagnostic au fil des villages et des bourgs

Maison Feyne : Bourg satellite de Dun le Palestel, la commune accueille de nombreuses nouvelles constructions : installation de bâtiments industriels (ex : Chavegrand etc...) dont on peut remettre en cause l'intégration par rapport au tissu urbain existant. Des constructions de maisons individuelles dont il faut veiller à l'implantation : la *continuité bâtie en rejoignant la D913 ?*

Villard : Village à la croisée de routes, semblant lié à la vallée de la Creuse par un de ses multiples bras affluents venant accrocher le plateau. L'installation bâtie est sur le plateau et semble glisser au Nord. C'est un village-rue souligné par quelques longues maisons, et granges. La mairie est au carrefour des routes et non loin une construction récente, une surface en sable stabilisé, ainsi que du mobilier viennent fragiliser et montrent comment des attentions d'aménagements entrent en désaccord avec des structures paysagères jusqu'alors cohérentes.

Saint-Sulpice le Dunois : Au pied du Bois de Chabannes, Saint Sulpice est relié aux vues qui sont données à voir depuis le bourg. Une urbanisation du bourg dans l'épaisseur sera plus judicieuse, plutôt que linéaire autour de la voie principale. Elle permettrait de mettre en valeur éventuellement de nouveaux points de vue tout en maitrisant une forme urbaine qui gagnerait à être structurée : exemple de la vue donnée depuis le parvis de l'église.

La Celle-Dunoise : La départementale 15 offre de belles vues sur le bourg avant de descendre dans les tunnels boisés de La Celle. Attention ! La progression de l'urbanisation y est très lisible (exemple en arrivant de Bonnat). Le site du moulin de la Barde ou la vue donnée depuis la route de Saint Sulpice mériteraient d'être dégagés pour donner à voir des éléments de compréhension de son paysage. (implantation du bourg, activité liée à l'eau). La vue de la Creuse en plein centre-bourg est emblématique et mérite d'être préservée. Pour le reste son entrée en descendant de la vallée, venant de St Sulpice, mérite d'être dégagée à court terme dans les virages du vallon et à long terme sur des « prises » en balcon. Ensuite les boisements de peupliers entretenus et longeant l'entrée soutiennent de belles lumières et une fraicheur apaisante à la belle saison.

Fresselines : Installé sur la ligne de crête entre deux vallées, le bourg de Fresselines progresse vers les plateaux au sud, le long de la route d'accès principale : Concernant l'entrée de ville et la silhouette, le recul du bourg vis à vis des gorges et de la confluence au nord est intéressant, il est important de veiller à ces faces depuis le village de Confolent. Depuis ce même village mais aussi depuis les chemins des gorges, les co-visibilités (villages sur le versant opposé ex : Puy Guillon, continuités lisibles des itinéraires de randonnées) seraient à maintenir ou à re-créer : gestions ponctuelles, ou reprises localisées de l'enfrichement de la vallée à la manière des mises en valeur de points de vue initiées par la commune de Crozant.

Le Bourg d'Hem : Concernée également par l'avancée des boisements dans les gorges, la mise en valeur du point de vue du Guémontet est un bon exemple de gestion ponctuelle et localisée de co-visibilités à maintenir. Des accès aux loisirs liés à l'eau (base de loisirs existante etc..) mériteraient d'être rendus lisibles et/ou créés pour mettre en valeur les deux aspects du bourg : village perché, village auprès de l'eau. Le bourg bénéficie d'une forme de cap. Il serait intéressant de rendre ce motif plus lisible.

Chéniers : Enfrichement des gorges et ses affluents, un choix de point de vue (sur le bourg) serait intéressant. Nous trouvons un exemple d'une entreprise aux bâtiments imposants mais dont l'intégration semble avoir été pensée pour en diminuer l'impact, ceci grâce aux rideaux du bocage et le dénivelé des versants.

Nouzerolles : Belle entrée de bourg sur la vallée de la Petite creuse, à conserver. Aux alentours, nous pouvons observer des secteurs où le paysage agricole se banalise (disparition des haies, agrandissement des prairies).

Vallées de la Sédelle, de la Cazine et de la Brézentine

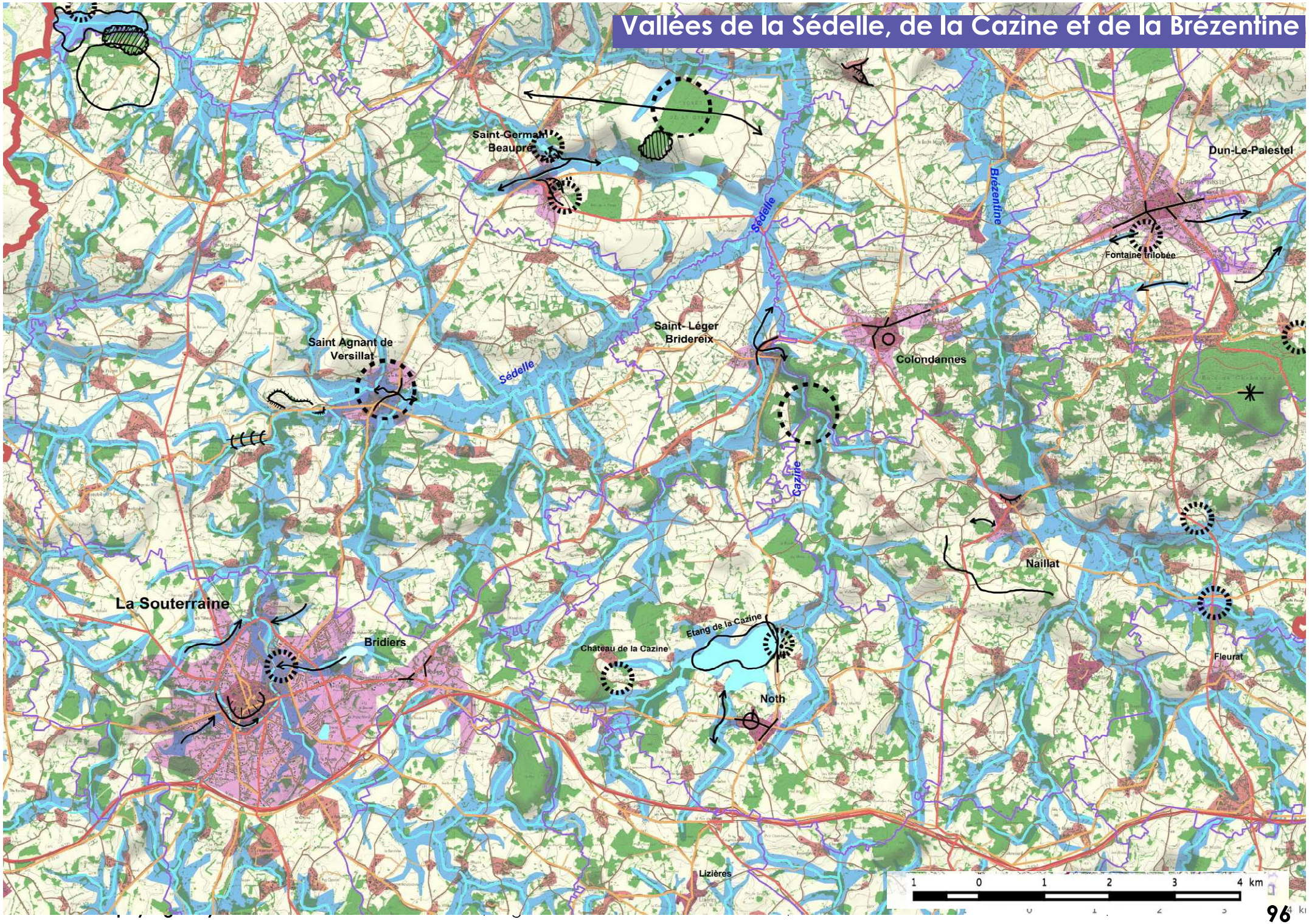

Légende de la carte

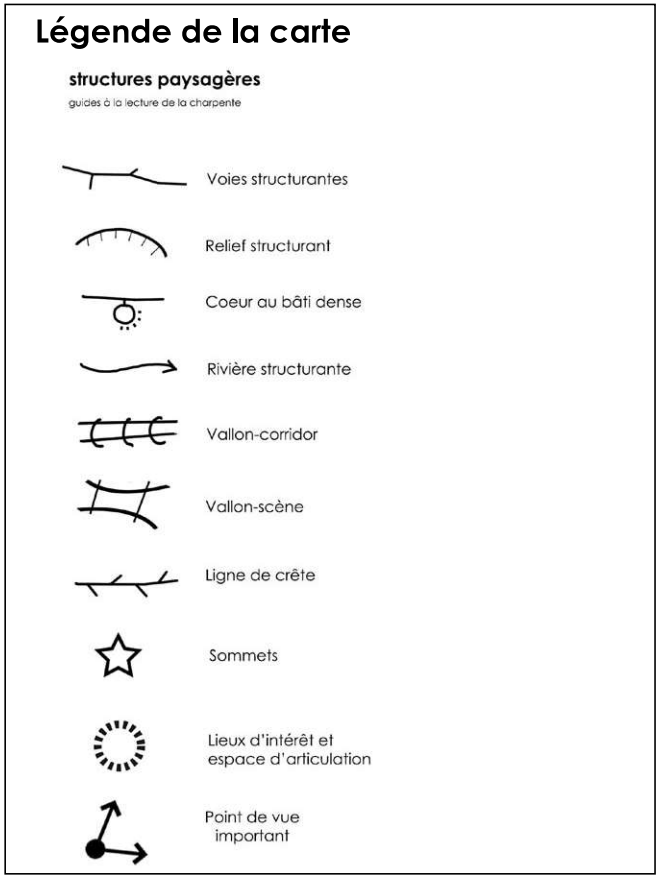

Plateau d'Azérables : Paysage marqué par l'agrandissement parcellaire et la disparition des haies bocagères.

Vareilles : En arrivant par la D1, le panorama de la silhouette du bourg de Vareilles nous apparait dans cette plaine ouverte aux douces ondulations. Sur cette route très empruntée, la qualité de la silhouette de bourg est très importante. Ces routes droites sont caractéristiques des paysages de plateaux et mènent dans le pays berrichon. Dans ce secteur, la disparition de l'arbre (de plein champ ou de bords de route) appauvrit le paysage. Le passage important de poids lourds menace les aménagements routiers des bourgs (Les Genêts, Vareilles etc..).

Diagnostic au fil des villages et des bourgs

La Souterraine : Certaines séquences de La Sédelle et de ses affluents serpentant dans la ville de La Souterraine sont de qualités (Parc auprès du Centre Yves Furet, parcelles humides non urbanisées offrant un recul suffisant pour apprécier la vue sur le centre bourg, Aménagement autour de l'Etang du Cheix) et montrent les usages divers de l'eau auprès du centre ville. D'autres séquences mériteraient une meilleure intégration dans le tissu urbain.

Saint-Léger Bridereix : Le bourg est peu identifié comme une porte de La CAZINE, sans doute car le cours de l'eau est peu lisible dans le tissu du bourg. Le positionnement discutable d'une activité industrielle dans le centre bourg et près de la rivière de la Cazine, pose la question de la dynamisation du centre bourg et de la lisibilité de la rivière.

Colondannes : La départementale 951, très passante participe sans doute à l'installation d'activités commerciale et artisanale aux entrées du bourg qui peuvent en banaliser l'aspect ou générer une urbanisation en «village-rue». Les vestiges d'alignements de platanes aux entrées de bourg peuvent contribuer (si reconstitués) à un projet plus entier, et à caractériser un aménagement plus vertueux.

Saint-Agnant de Versillat : Paysages humides singuliers à l'Ouest en direction de la Carrière, et covisibilités intéressantes à conserver. Attention à l'urbanisation sur l'axe Nord SUD vers la souterraine. Appropriation intéressante mais à maîtriser, du vallon et de l'entrée SUD : une pépinière-parc, mode de gestion de la lande. Des espaces à l'Est du Bourg peuvent présenter des opportunités d'extension à condition d'un projet de mise en valeur de la Sédelle.

Saint-Germain Beaupré : Paysages des affluents de la Sédelle et covisibilité entre les villages de qualité à conserver. Belle Entrée Nord, en venant du château, une silhouette du Bourg emblématique avec l'église, le bourg édifié sur la butte et les mares en contrebas participant à la mise en scène. Cette entrée est véritablement à préserver et se retrouve aujourd'hui fragilisée par la construction récente de deux très grands bâtiments agricoles.

Fleurat : La RD5 reliant Dun-le-Palestel à la RN145 est très empruntée et rapide, elle offre des panoramas intéressants sur le paysage. L'urbanisation aux abords de cet axe se fait sentir et est très visible dans le paysage. (village du Puy Brevier en arrivant à Dun, jonction de la D5 avec la 145, quartier au sommet de Fleurat). Attention à l'extension de Fleurat vers cette voie (le recul du bourg vis à vis de cet axe est intéressant).

Naillat : Vues sur la vallée de la Brézentine et paysages autour de Pécut de grandes qualités, autant de séquences à préserver.

Vallée de la Brézentine : très appréciée par ses qualités paysagères et ses promenades, la Brézentine est une rivière identitaire du Pays Ouest Creuse. Son homogénéité entre combes et boisements est fragile et demande à être valorisée. Ensuite la route D14 de Colondannes à Naillat, profite de la vallée de la Brézentine qui est en quelque sorte un faire-valoir cinématique des monts de Gueret. Il en découle que les vues lointaines sont à préserver ou à créer lorsque certains boisements en masquent.

Dun le Palestel : Le bourg de Dun bénéficie d'une augmentation importante de son urbanisation (et ceci malgré un stabilisation de sa population*) qui se manifeste par la construction d'un nombre important de logements particulièrement sur l'axe Nord/Sud. Attention à l'extension linéraire du bourg (est/ouest et Nord/sud). Le bourg de Dun doit-il rejoindre le village de Chabannes ?
La vue sur le relief de Chabannes et son bois sont à maintenir, elles sont appréciables à la sortie du bourg avec un certain recul. L'entrée de ville depuis la D44 (mais aussi depuis Colondannes à l'ouest), d'une grande qualité (lavoir, bâti etc...) sont encore bien conservées. Le Plateau plus au Nord : Paysage marqué par l'agrandissement parcellaire et la disparition des haies bocagères. Ainsi, si le Nord présente des potentialités non négligeables d'extension ou de densification des tissus urbains, la qualité de conduite dépendra de la capacité à conserver et à restaurer cette trame bocagère, et d'en faire un véritable axe de qualité paysagère pour l'habitat.

sources INSEE : population 2007-1147 habitants /population 2012 - 1158

Vallées de la Gartempe et du Peyroux

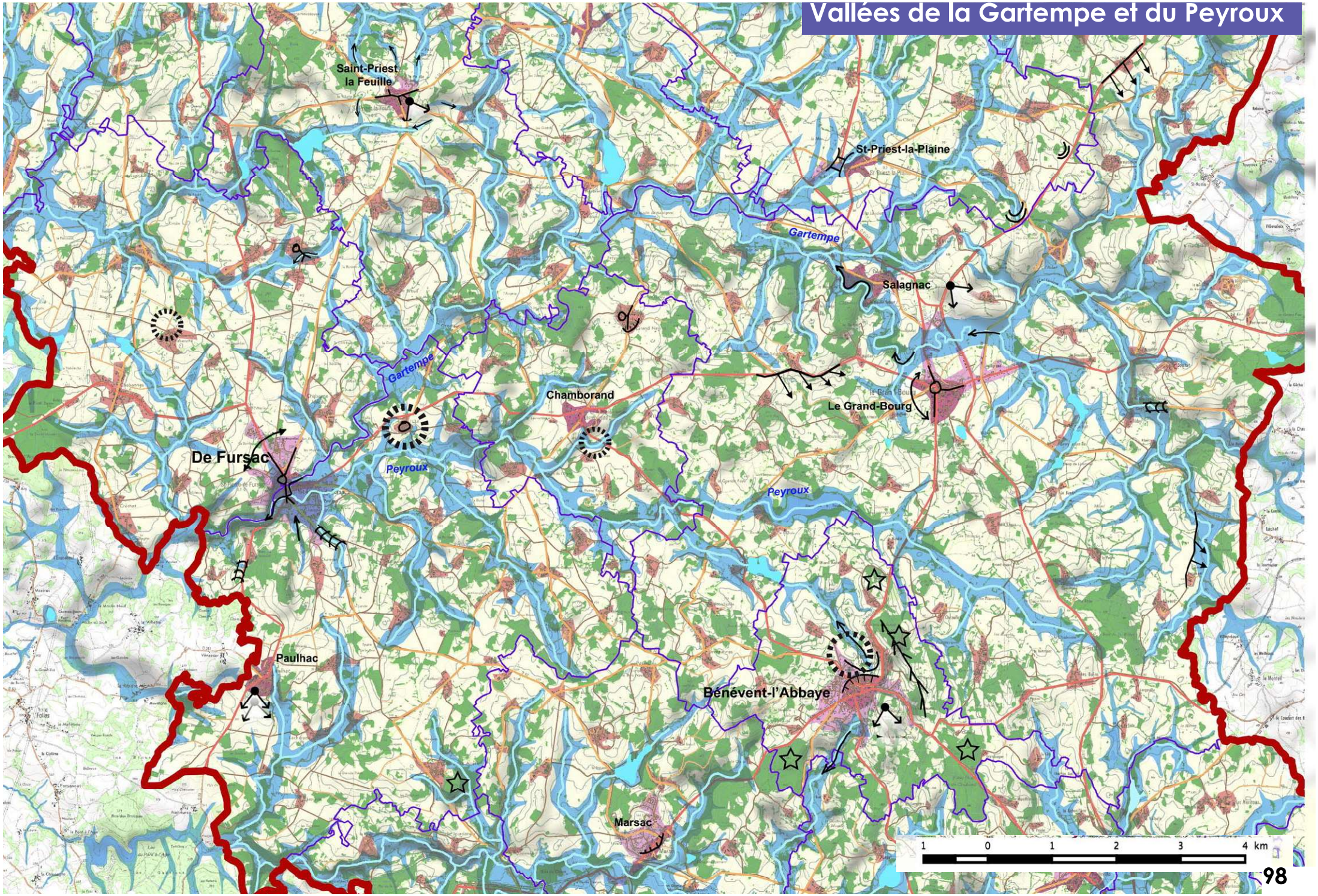

Diagnostic au fil des villages et des bourgs

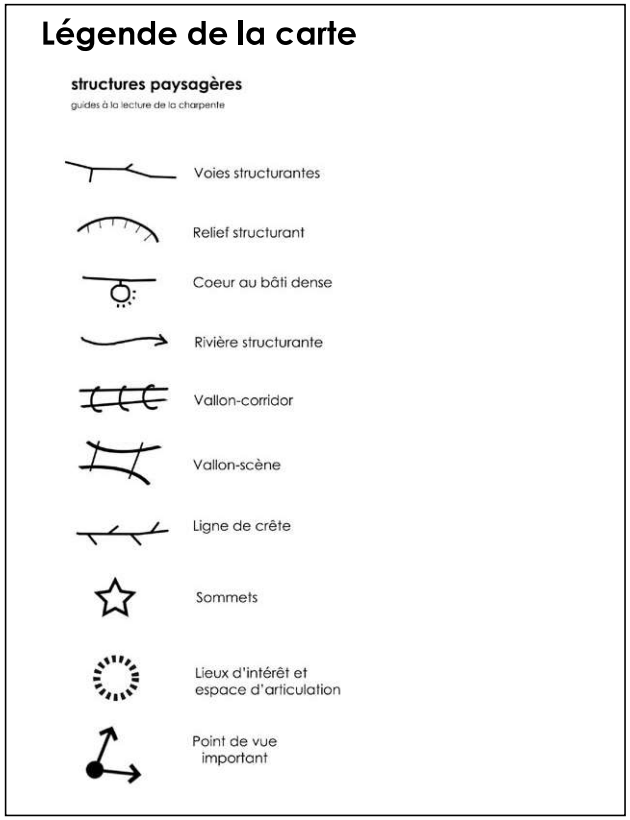

Grandes prairies de plateaux. Etangs valorisés pour la pêche et la promenade. Rythme de bois et de bosquets. Territoire évidemment identifié par ses 2 rivières : la Gartempe et le Peyroux.

Saint-Priest la Feuille : Situé sur un replat entre plusieurs vallons qui lui permet d'avoir des vues très lointaines vers le Sud, la rue principale semble être en « balcon ». En contrebas, s'est étendue une urbanisation plus récente. La superficie du village a augmenté nettement ces dernières années. Les extensions se font essentiellement sur la départementale 10 (menant au nord à la Souterraine, et au sud à Saint-Pierre de Fursac). D'un faible intérêt architectural, évidemment relevé par la belle simplicité de son église, c'est cette situation en dorsale qui est exemplaire. En arrivant par le sud, la silhouette de bourg surplombant le vallon est à surveiller.

Saint-Pierre de Fursac : Implantée sur un versant abrupt de la vallée de la Gartempe, l'urbanisation de la commune progresse vers le nord et ses paysages de plateaux, là où la route départementale mène à La Souterraine. Quelques séquences de cette entrée de ville et certaines opérations de logements présentent des qualités de gestion des échelles, pourtant la question de la gestion de l'eau visible à son talweg ainsi que la banalisation de cette entrée de ville sont à surveiller (lotissements et zone artisanale). La privatisation des bords de la Gartempe pose toute la question des 2 communes, La Gartempe identifie ces deux communes, mais les sépare d'autant plus qu'on ne la chemine pas ! La route départementale 4 longeant le beau village de l'Oeil, au passage bien préservé sur son promontoir (piédestal) file vers Chamborand, ce domaine entre deux vallées offre des vues lointaines et revêt de grandes qualités de paysage.

Le Grand Bourg: La Gartempe et son parc représente une séquence originale et de qualité à l'entrée Nord du bourg de Grand-Bourg. Pourtant certains éléments semblent trop aménagés, parasitant les agiles méandres de la Gartempe. La zone d'activité et les bâtiments récents ont un fort impact sur cet environnement. Ces aménagements et extensions sur la départementale 912 au Nord pourraient certainement s'appuyer sur cette séquence en vue de la gestion des zones humides liées à la vallée et de la singularité de cette entrée de ville. L'arrivée par l'Ouest (RD4) en venant de Chamborand, présente de très belles vues lointaines sur un rythme cinématique en pente douce, nous avons là une « route paysagère » digne de ce nom.

Saint-Priest la Plaine : Constitué en village-rue, associé à une forte activité agricole. Les abords du Bourg de Saint-Priest sont encore marqués de beaux alignements de chênes très visibles dans cet espace de plaine. L'alignement en venant de la D63 est très identifiant, celui venant du Nord par la RD D44, l'est aussi et sont les témoins qui ont résisté à un remembrement évident. Ce type de structures, exposées à l'horizontalité peut être un motif d'appui pour des développements futurs (habitat, touristique), qui doivent aussi entrer en cohérence avec les ruisseaux rejoignant la Gartempe.

Marsac : Les vallons-corridors au nord et le passage de l'Ardour au sud participent des qualités du bourg de Marsac par une « belle entrée en matière ». La qualité de ces séquences sont pourtant fragiles (lisibilité des chemins de l'eau). Ainsi le vallon-corridor au Sud, est fragilisé au moment d'arriver sur le Bourg, où des installations d'activités coupent la logique de continuité entre le vallon et les prairies de « faire-valoir » du bourg.

Salagnac : L'histoire du site et ses empreintes sont de réelles richesses paysagères et de développement futur pour le village. Plus au Nord, dans un tracé qui suivrait la lecture des établissements fortifiés gallo-romains, se présentent de belles vues lointaines (mottes castrales) depuis la D912, à surveiller Au niveau de Salagnac, le méandre de la gartempe est fortement boisé. Cet enserrement, entouré de falaises et de front rocheux, justifiant le passage à Gué stratégique et historique, contraste avec l'étirement hydrologique de Grand Bourg.

Chamborand : Présence d'une belle tour comme signe de l'époque médiévale, à lier avec les traces de Bridiers. Au sud, un beau plan d'eau en forme de S jouit de l'accompagnement de boisements bien délimités et très bien entretenus. Cet espace est symbolique des qualités de ce territoire identifié de « campagne-parc ». Malgré cela, les intentions d'aménagements récentes avec aires de jeux, clôtures et toilettes publiques « parasitent » un peu cette belle entrée en matière, lorsque l'on vient de Bénévent.

Bénévent l'Abbaye: La grande qualité de mise en scène du bourg n'est pas à rappeler et ses silhouettes qui vont du Nord-Ouest au Nord-Est profitent ainsi des lignes de forces de la structure urbaine : Une abbatiale se posant sur une magnifique combe. Malgré tout, le Sud est bien moins qualitatif au niveau de son paysage, les espaces en entrée de bourg sont le reflet d'une pression foncière évidente. Ces espaces sont à surveiller dans les décennies à venir et mériteront une attention importante.

Vallées de la Leyrenne, de l'Adour et du Thaurion

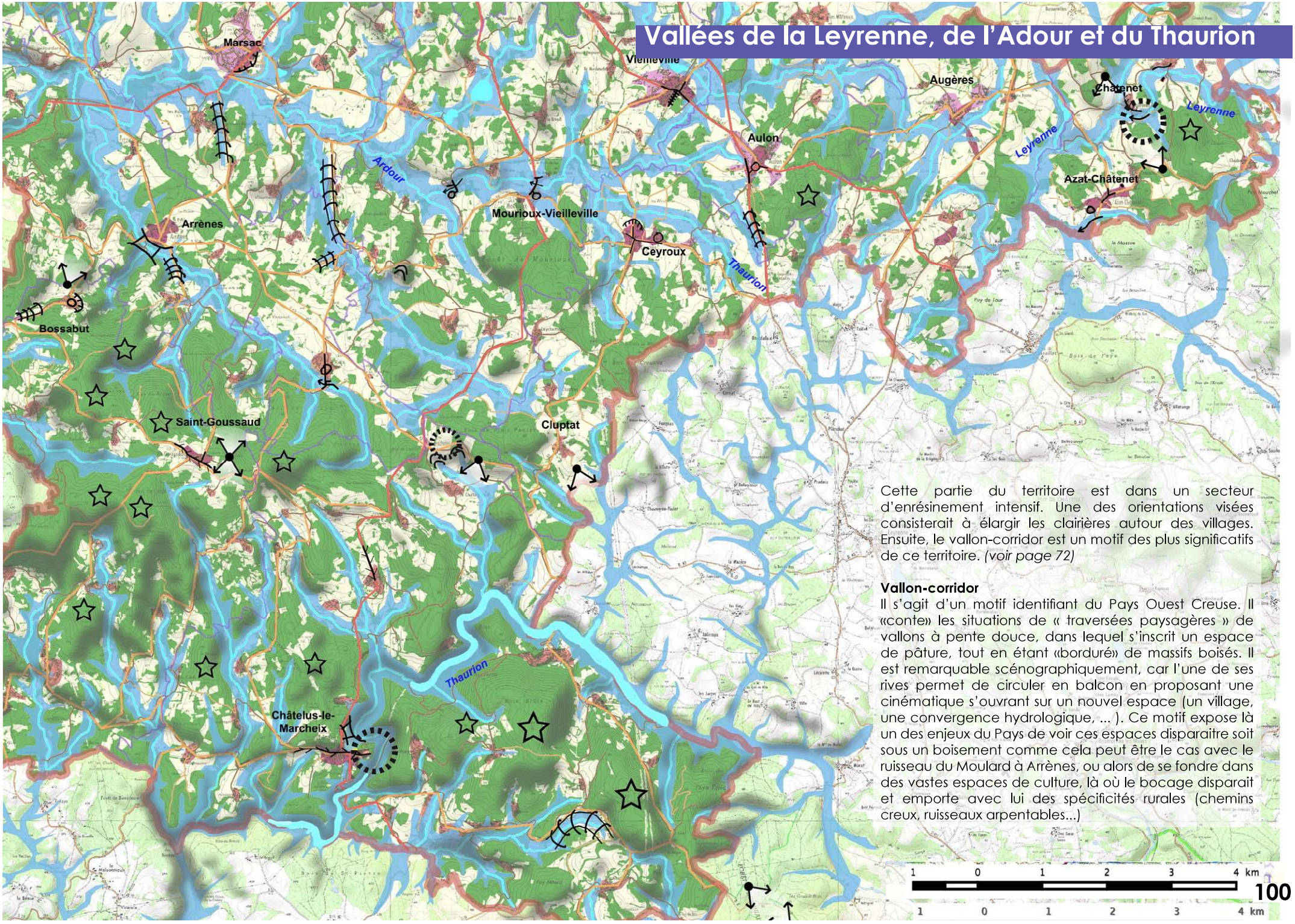

Cette partie du territoire est dans un secteur d'enrésinement intensif. Une des orientations visées consisterait à élargir les clairières autour des villages. Ensuite, le vallon-corridor est un motif des plus significatifs de ce territoire. *(voir page 72)*

Vallon-corridor

Il s'agit d'un motif identifiant du Pays Ouest Creuse. Il «conte» les situations de « traversées paysagères » de vallons à pente douce, dans lequel s'inscrit un espace de pâture, tout en étant «borduré» de massifs boisés. Il est remarquable scénographiquement, car l'une de ses rives permet de circuler en balcon en proposant une cinématique s'ouvrant sur un nouvel espace (un village, une convergence hydrologique, ...). Ce motif expose là un des enjeux du Pays de voir ces espaces disparaitre soit sous un boisement comme cela peut être le cas avec le ruisseau du Moulard à Arrènes, ou alors de se fondre dans des vastes espaces de culture, là où le bocage disparait et emporte avec lui des spécificités rurales (chemins creux, ruisseaux arpentables...)

Diagnostic au fil des villages et des bourgs

Légende de la carte

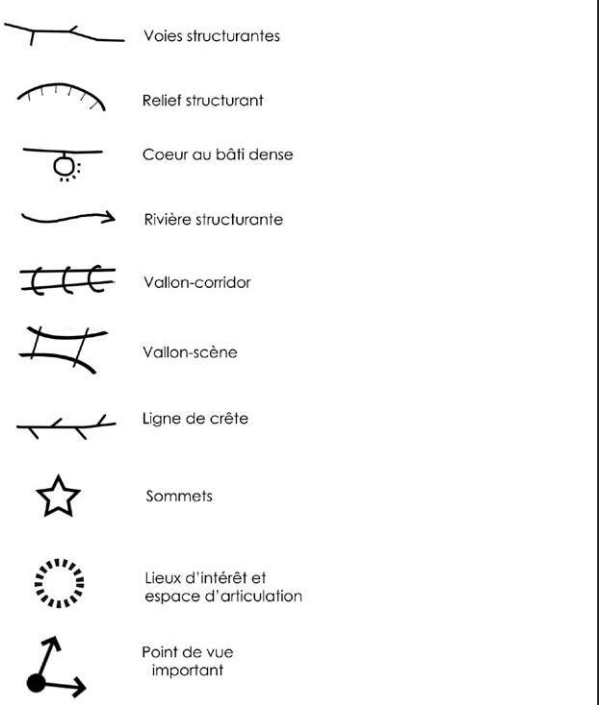

Châtelus-le-marcheix : Continuités à maintenir, pour rendre lisible la structure géographique et limiter l'isolement des villages. Covisibilité à maintenir et à créer entre la route de coteau EST.

Saint-Goussaud : Des vallons-corridors à maintenir ouverts. Village de crête avec clairière à préserver en vue de la co-visibilité de certains villages et/ou des sites identitaires de la commune.

Route de Saint-Goussaud à Bossabut : Ce trajet réserve une série de vues très intéressantes et identifiantes du territoire. Les vues portent vers l'Ouest et la Haute-Vienne. Cette route expose une limite spatiale du Pays Ouest Creuse.

Bossabut : Très beau village, avec une grande qualité du bâti agricole ancien. Architecture homogène s'installant remarquablement sur un site en pente, dans un équilibre entre orientations des bâtis et adaptation du groupe à la pente. Entrée discrète à l'Ouest qui ménage une découverte scénographique plus en douceur. Entrée plus spectaculaire à l'Est, au sortir d'un bois. L'éclaircie dont jouit le village permet de très belles vues vers les Monts de Gueret.

Arrènes : l'entrée Ouest propose une élégante mise en scène autour du ruisseau du Moulard. Ce ruisseau n'est pourtant pas dégagé à sa juste valeur : nous pouvons alors signaler le potentiel d'un beau vallon-corridor (antémotif). Plus au sud, le Bourg se découvre à mesure d'un long mur se prolongeant par l'église.

Marsac : En venant d'Arrènes, la route passe par un très beau vallon-corridor. A son issue, l'espace est bloqué et occupé par des bâtiments d'activité sans qualité. Le village est positionné sur un plateau enroulé par le Gasne, qui lui donne une de ses seules limites géographiques et sa confluence avec l'Ardour. Structuré linéairement par sa rue et l'influence de la Gare, Marsac est un village « moderne », qui de plus, s'élargit sur le plateau par des extensions urbaines récentes et peu denses.

Mourioux : Un beau village à la silhouette très reconnaissable. Son environnement boisé, reconnaissable à un domaine paysager en alvéole, expose pourtant une pression à maîtriser. Il s'agit d'un village exemplaire du Pays, à préserver. Son entrée Nord, par la D5 est accentuée par le passage de l'Ardour. La plus belle silhouette est à l'Est, la traverse d'Est en Ouest par la D5, expose elle, une face plus "intime" caractérisée par la présence de vergers.

Aulon : Aulon semble le village signifiant d'une organisation très resserrée en son cœur, inadapté à la circulation et donc en contraste avec les grandes voies dont le D912, venant de Grand Bourg et la D912A, venant de Bénévent-l'Abbaye. Son organisation semble faire penser que l'église fut son centre, mais son unité de silhouette est aujourd'hui fragilisée d'une part par les infrastructures et d'autre part, l'implantation des grands bâtiments d'exploitation l'environnant. Sa façade Est, par la D10, est encore la plus structurée. Le développement du foncier est à surveiller et maîtriser, au risque de voir s'accentuer l'étalement.

Ceyroux : Au même titre que Aulon, les bâtiments agricoles modernes sont assez nombreux sur le village de Ceyroux, mais là, en étant joints au bourg, ils ont finalement des impacts différents. Si à l'Est les bâtiments sont perpendiculaires à la voie, et s'étirent sur toute l'horizontalité, à l'ouest les bâtiments longent la voie, et semblent participer au ramassement originel du groupement rural. Mais l'accès principal se faisant depuis la D44 au Nord, les hangars soulignent encore l'horizontal. Les extensions à l'EST semblent à éviter surtout en raison du hameau des Brissauds qui garde une certaine simplicité et une authenticité à préserver.

Azat-chatenet : La commune est constituée d'un ensemble de villages sur une variété de sites et de situations, le territoire est ponctué et chaque village a sa propre situation de silhouette. Le village d'Azat a son édifice religieux sur un site en relief, celui-ci récemment valorisé, dans une situation de retrait identitaire de ces lieux. Il s'agit là de préserver cette situation de distanciation propre au village.Chatenet présente lui des espaces communs d'intérêts combinés à un petit patrimoine de valeur, un beau rapport à son vallon est à préserver. Un ancien moulin identifie l'entrée Sud du village. Non loin, installé dans un beau motif d'alvéole, ou convergence de plusieurs vallons, le hameau de la Garnèche, profite d'une belle installation. Il faut noter une présence démesurée d'installations agricoles en disproportion avec ce paysage d'alvéole, c'est-à-dire un ensemble linéaire qui par sa centaine de mètres de long dépasse à elle seule l'étendue du hameau (et de plus n'est même pas absorbé car en retrait des habitations). A noter que l'orientation ne présente pas un problème majeur. Autre village intéressant installé dans un relief et bordé de massifs de Chataîgniers, Traslafont est un hameau qui malgré sa désaffection et son manque d'habitants, mérite une requalification.

Les grandes structures de paysage
et les sous-entités de paysage

1- Vallée de la Creuse, peu lisible au sortir de la Confluence avec la petite Creuse.

2- Difficulté à lire et à accéder à un ensemble qui pourtant présente de nombreux atouts paysagers.

3-Disparition de la Sédelle dans l'ensemble urbain de la Souterraine.

4-Structures de relief peu lisibles.

5-Défilé du Thaurion effacé par les boisements de résineux.

1-Lisibilité de l'Abloux à valoriser.

2-Défilé spectaculaire de la petite Creuse à préserver.

3-Bois de Chabannes comme un massif visualisable et reconnaissable en différents lieux.

4-Vallée du Peyroux identitaire du paysage tout en douceur de la Campagne-Parc.

5- Belle appréhension paysagère de la Faille d'Arrènes

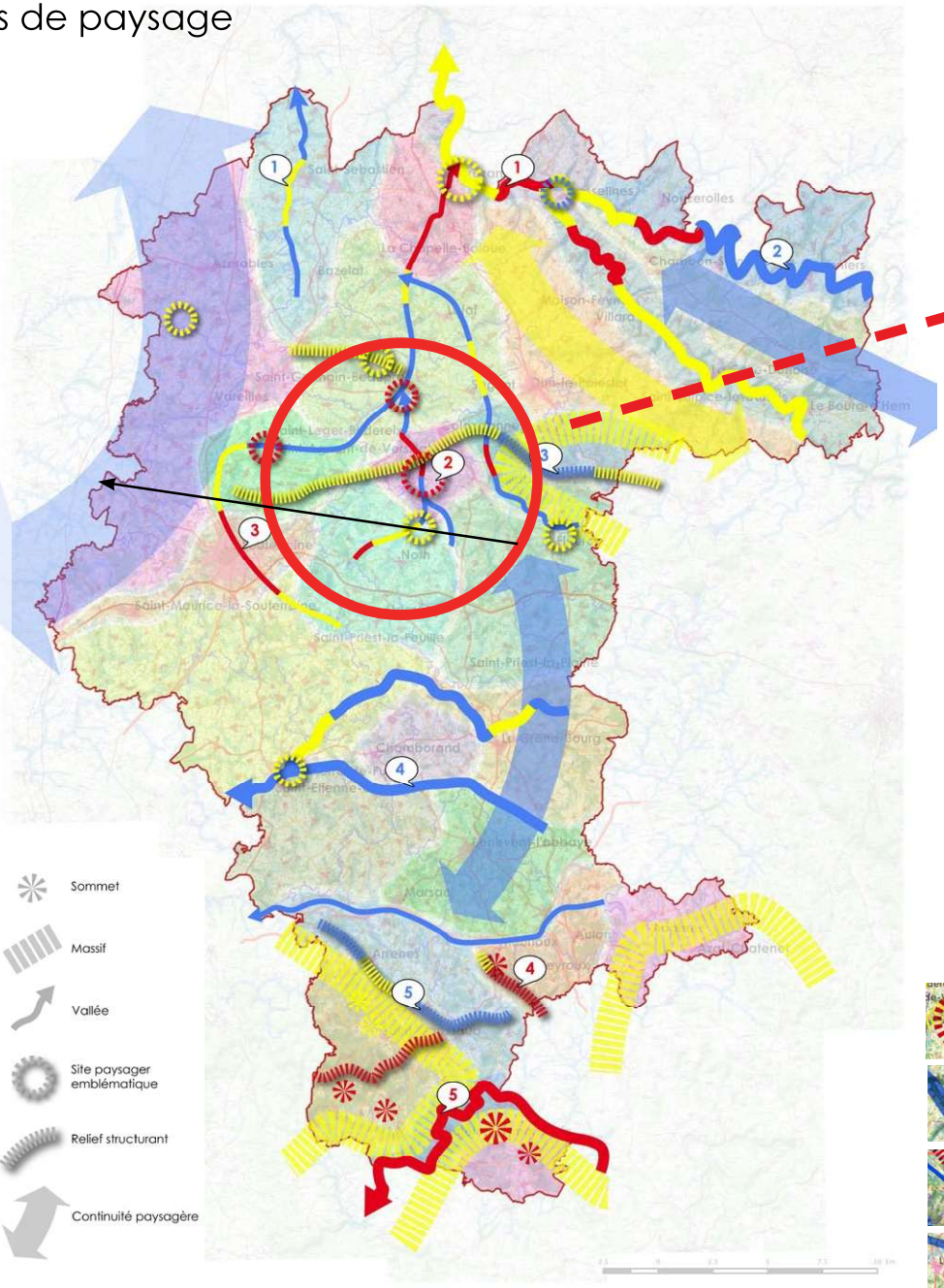

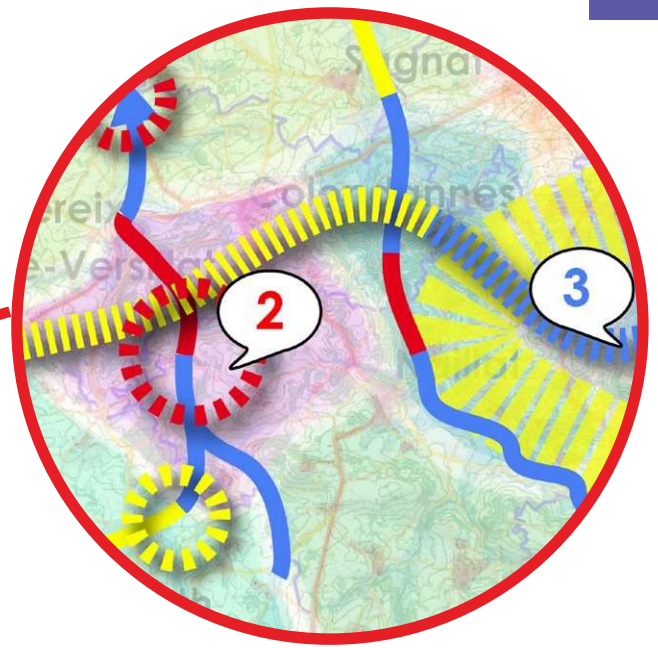

2- Combes de la Cazine :

Articulation de plusieurs structures, qui gagnerait à être valorisée. Site emblématique sans véritable "porte" d'accès. ***(en poursuivant l'effort engagé par le C.E.N. avec la commune de Colondannes).***

cf.
méthodologie de la cartographie des structures paysagères de la DREAL Limousin".

Ensemble d'articulation peu lisible

Continuité hydrologique évidente

Structure de reliefs "masquée"

Continuité de domaine, à conserver

CODE COULEUR de lisibilité des structures :

Très Lisible

Lisible

Peu Lisible

6- Complément orienté au diagnostic du Pays

6.1. Eau
6.2. Relief
6.3. Urbanisation
6.4. Agraire

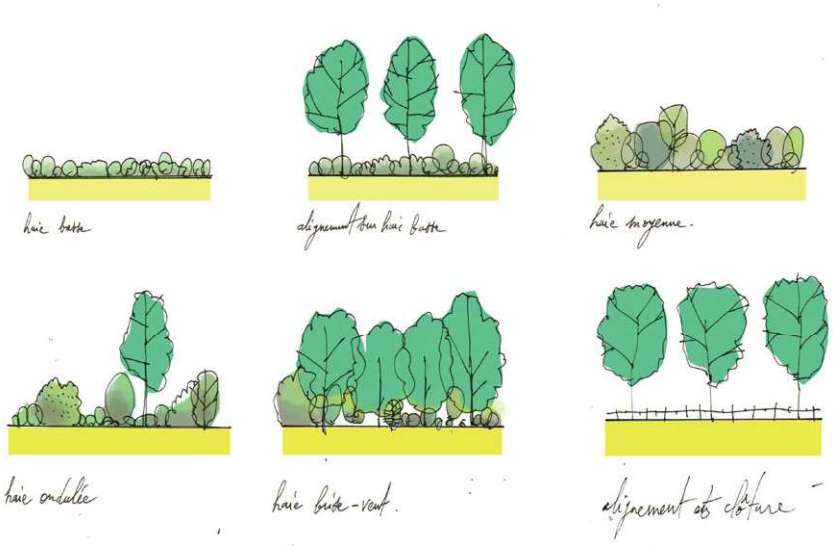

6- Complément orienté au diagnostic

Nous proposons ici de poursuivre l'effort du Pays Ouest Creuse et de prendre en compte la base analytique du rapport du Pays Ouest Creuse (Mélaine Colombeyron 2011-Pays Ouest Creuse) afin de construire un cadre d'orientations à questionner dans le cadre du Plan de Paysage.

A partir de différents domaines (eau, relief, boisement, urbain et domaine agraire) nous allons établir les enjeux de paysages identifiés en complément du diagnostic écrit à partir de nos observations portées sur le territoire (entre terrain et données cartographiques).

Le Diagnostic Paysage et Architecture en Pays Ouest Creuse :

Ce document finalisé en 2011, permet de comprendre et interpréter le cadre de vie du Pays Ouest Creuse. Il a été élaboré pour relever les caractéristiques architecturales et paysagères identitaires, que l'on se doit de préserver afin d'améliorer l'attractivité de notre territoire selon 5 thématiques :

-paysage et Architecture,
-entre ciel et terre,
-paysage et architecture de l'eau,
-paysage agraire,
-paysage forestier
-urbanisme rural.

De manière transversale on peut identifier deux enjeux majeurs dans l'approche du Paysage Ouest Creuse :

1. Limiter la dégradation des sites :

- Analyser et re-dessiner les dynamiques d'extension de bourgs

- Outils de réinvestissements des centres bourgs et rénovation du bâti ancien?

- Identifier et circonscrire les forêts à plaquettes pour préserver la culture du Châtaigner

- Repérer les états de dégradation des berges et ripisylves, notamment autour de la Gartempe, de la Cazine et de l'Abloux, et proposer des alternatives de gestion pour les préserver.

- Définir les séquences à risques liés au passage de l'eau en milieu plus urbanisé (La Gartempe à Saint-Pierre et Saint-Étienne-de-Fursac ; la Sédelle à la Souterraine ; la Creuse à la Celle Dunoise...)

- Identifier les stabulations respectant les dynamiques paysagères à titres d'exemple.

- Identifier le patrimoine bâti agricole remarquable (1/commune) à préserver avec une proposition à titre d'exemple

2. Mettre en valeur le paysage comme un attrait touristique :

- Identifier les entrées de bourgs remarquables et celles à redessiner avec une proposition à l'appui à titre d'exemple.

- Identifier les moulins préservés et à valoriser, si cela se vérifie, comme des lieux d'articulations majeurs du domaine de l'eau et celui des communications.

- Repérer les berges mises en valeur (celles de la Sédelle) et identifier d'autres sites au potentiel similaire.

- Localiser les points de vue existants et ceux à ouvrir.

- Identifier les zones forestières de loisirs.

Ces propositions mériteraient d'être enrichies avec d'autres paramètres, notamment pour intégrer un paysage à plus grande échelle.

Elles dessinent cependant, "en creux", deux cartographies :
celle d'un paysage à préserver (cartographie limitative) et celle d'un paysage générateur d'attractivité (cartographie de projet).

L'enjeu est peut-être dans l'art de pouvoir les combiner ?

6.1. Eau

points extraits du Diagnostic 2011	faiblesses et enjeux	Pistes de réflexion du Plan
Forte présence des ripisylves, les berges dégradées par le bétail, nombreux sites classés ou protégés liés à l'eau	*Gestion difficile, et enjeu de limitation de la dégradation des lieux et par voie de conséquence des continuités paysagères*	***identifier les séquences de berges à valoriser ou dont la dégradation est préoccupante, et réfléchir à des plans de gestion par rapport aux continuités paysagères.***
Forte présence des étangs, relativement homogène sur l'ensemble du territoire		***Identifier ceux qui peuvent être visibles depuis la route ou des grands chemins de randonnées et qui animent scénographiquement ce rapport entre mobilités et logique hydrographique.***
Les fontaines et le petit patrimoine		
Zones inondables		***Gartempe et Sédelle (vallées plus douces) : sentiers d'interprétation, préservation de la ripisylve, valorisation "urbaine"***
Les Moulins et les ponts, comme patrimoine emblématique parsemé	*Patrimoine emblématique parsemé et identifié par les peintres de l'école de Crozant*	***Thaurion, Creuse (paysages de Gorges) : Sentiers d'interprétation, requalification des berges, dégagement des axes de vue et du continuum "vallée".***
	Gestion difficile, et enjeu de limitation de la dégradation des lieux et par voie de conséquence des continuités paysagères	

points extraits du Diagnostic 2011

Identification des sols : deux failles une vers Arènes et une dans un axe Nord-Est, Sud-Ouest vers Lafat : le sol granitique du milieu du pays explique les alvéoles observées

Entités topographiques identifiées : vallée en gorges, plateau vallonné, plateau tabulaire, modelé d'alvéoles partiellement dégradé, massif isolé...

Identification des différentes implantations de bourgs (dans la vallée, en plaine, en replat, en crête, en sommet) - p.81

faiblesses et enjeux

Gestion difficile, et enjeu de limitation de la dégradation des lieux et par voie de conséquence des continuités paysagères

Disparition de certains motifs de lecture géographique

La notion de point haut est finalement peu citée. Il est fait mention de quelques tables d'orientation. Faut il identifier des sommets ? Sont-ils caractéristiques du paysage ?

Pistes de réflexion du Plan

Se servir des voies de communications comme des axes de lectures de valorisation des grands modelés. A ce titre, l'exposition des voies romaines est à développer.

Habiter le paysage, et choisir son lieu de résidence en fonction des lieux, de la diversité d'entités spatiales, et leurs mises en scène,(... mises en relief : ex-habiter sur le coteau, ou dans la vallée...)

À recroiser avec les points de vue, existants ou à créer repérés sur le terrain (voir motifs de visibilité)

Un village et "son" relief

*« Mon village était posé, sans transition, **au beau milieu des champs.** Paysage morcelé et menu, couturé de haies et de taillis, dominé par les chênes ébranchés qui s'élèvent des clôtures : on coupe les jeunes pousses et on en fait des fagots ou « fayards », qui l'hiver donneront leurs feuilles pour la pâture des brebis et leurs rameaux pour les feux légers ; chaque arbre, long, mince et noueux, ne garde ainsi à sa cime qu'un bouquet de feuilles, qui retombe coquettement comme le plumet d'un chapeau.*

***Sur les hauts, des « chaumes »,** landes rousses de bruyères et d'ajoncs, avec par places de petites forêts de genêts, qui en juin font des ruissellements d'or sur les pentes. Quand le sol aux soubresauts granitiques veut bien s'aplanir, une « couture », terre à seigle, coupée d'un sentier étroit comme un sillon où l'on s'enfonce, quand les épis sont hauts, en marchant sous une voûte dorée.*

***Dans les fonds, des ruisseaux clairs, et dans les prés en pente** « les beseaux » d'arrosage que chaque riverain a le droit de détourner à son tour (« Voici la pleine lune d'Avril, disait ma grand'mère ; c'est à nous de « mettre l'eau » au pré de Roche-Faille. »).*

A propos du village de Fleurat, Jules Marouzeau "Mon enfance"

6.3. Urbanisation :

points extraits du Diagnostic 2011

- Identification des différentes implantations de bourgs (dans la vallée, en plaine, en replat, en crête, en sommet)

- Quelques entrées de bourg identifiées

faiblesses et enjeux

Le développement des bourgs voit, dans de nombreux cas, les pentes conduisant à la ligne de crête des collines environnantes et aux fonds de vallées être progressivement occupées par des constructions.

L'aspect en amont et en aval du replat doit être pris en considération, lors de projets urbains, forestiers et agricoles, afin de conserver ses logiques de site et son caractère.

Pistes de réflexion du Plan

- Exposer les dynamiques d'étalement urbain cohérentes et incohérentes par rapport au dit "paysage"

- Existe-t-il, et pouvons nous valoriser, des corrélations entre formes de l'étalement urbain et morphologie du paysage ?

- Signifier les entrées de bourg à aménager, et présenter des modes de réalisation scénographiques (cours d'eau, ensembles bâtis...)

- User du patrimoine arboré en présence, ou potentiel, pour conforter ou préfigurer des axes d'urbanisation (Mise en scène, préverdissement...).

L'article R.III.21 du Code de l'Urbanisme laisse à l'appréciation de l'autorité compétente le pouvoir de fixer les prescriptions d'ordre public en matière d'aspect et de paysage.

«Le projet peut être refusé ou n'être accepté que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales si les constructions, par leur situation, leur architecture, leurs dimensions ou l'aspect extérieur des bâtiments ou ouvrages à édifier ou à modifier, sont de nature à porter atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants, aux sites, aux paysages naturels ou urbains ainsi qu'à la conservation des perspectives monumentales.»

6.4. Domaine agraire

points extraits du Diagnostic 2011

Evolution de la diversité paysagère au gré des activités agricoles.

La haie

Bâti agricole

faiblesses et enjeux

Campagne bocagère / Campagne-parc (grandes parcelles ponctuées d'arbres) / Clairières cernées par les forêts au sud

Manque d'entretien et disparition des structures arborées (bosquets, haies champêtres et arbres isolés)

Dégradation de l'ancien bâti agricole et démesure des nouvelles installations :
"Entre 1970 et 2010, les 2 tiers des exploitations agricoles françaises ont cessé leur activité, et dans le même temps la taille des structures a quadruplé" (Thibault PREUX, 2013)

Pistes de réflexion du Plan

Analyser les changements liés aux remembrements, passés au crible de la charpente de paysage

Evolution et gestion de la Haie pour une reconnaissance des entités paysagères du Pays.

Discuter sur des exemples de stabulations intégrées au paysage ou "portées" par le paysage.

Différentes qualités de haie brise-vent

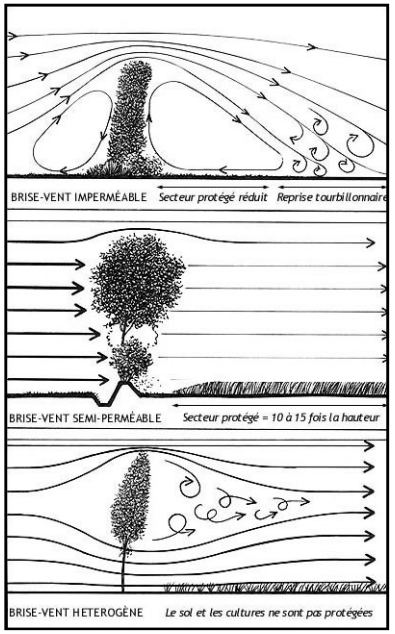

le fil de La HAIE

différents types ***... degrés d'ouverture, d'ombrage, de bio-diversité***

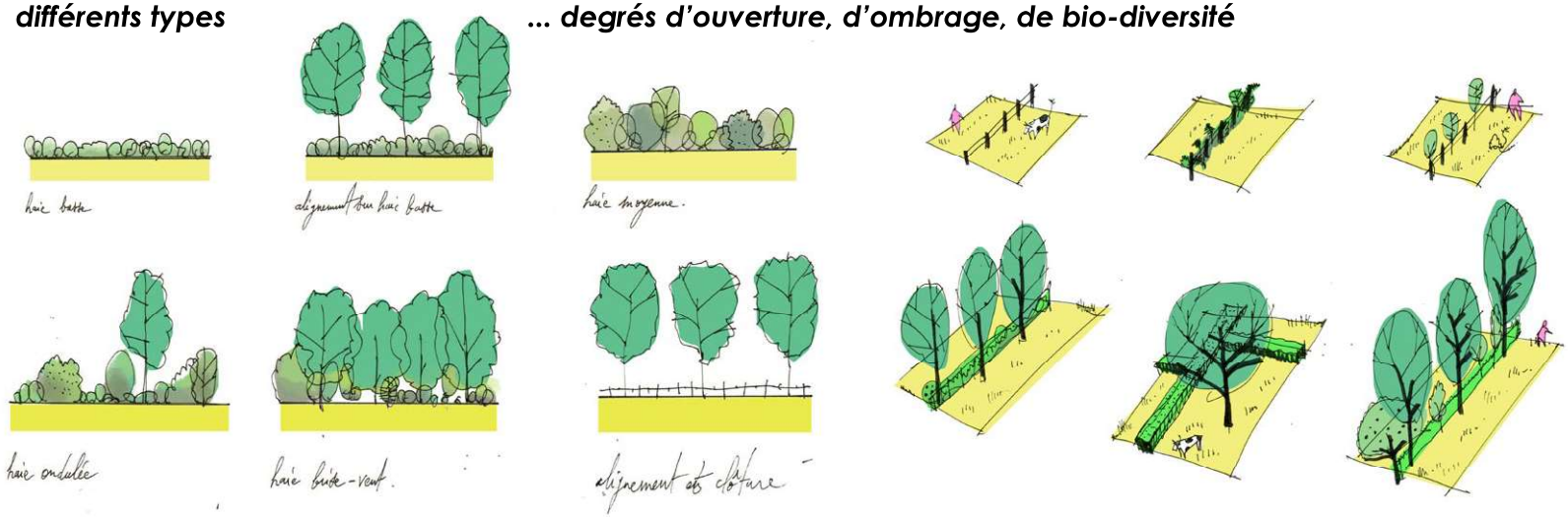

7- Dynamiques d'évolution du paysage et enjeux

7.1. Sites et vues emblématiques
7.2. Dynamiques économiques
7.3. Dynamiques d'urbanisation

Après avoir visualisé les éléments du paysage à l'échelle des territoires communaux ou intercommunaux, en regardant le rapport des motifs de détails avec les motifs de structures, il s'agit de prendre un recul territorial afin d'identifier les enjeux des grandes structures paysagères, telles que les continuités hydrologiques, et les structures de reliefs trans-communales (lignes de crêtes, rebords de plateaux, lignes d'effondrement...).

Préfiguration de la question des jeux d'acteurs et représentation de types de dynamiques

Porter le projet d'un pays avec le Paysage !

« Les sports de glisse sont du type insertion sur une onde préexistante. Comment se faire accepter dans le mouvement d'une grande vague, d'une colonne d'air, "arriver entre" au lieu d'être origine d'un effort, c'est fondamental. »

Entretien de Gilles Deleuze republié, ainsi que d'autres, dans Pourparlers, Éditions Minuit, 1990.

Du projet en mouvement

« faire le plus possible avec, le moins possible contre » Gilles Clément, le Jardin en mouvement.

Il s'agit d'un espace en mouvement où la flore et la faune s'organisent selon des lois qui ne sont ni celles du jardinier, ni celles de l'agriculteur, du sylviculteur ou du concepteur. Un espace qui laisse place aux libertés de chacun.

La troisième illustration permet de montrer comment envisager tout projet en fonction des dynamiques existantes (ici le projet agricole et le projet forestier comme base) tout en tenant compte de l'organisation d'un paysage donné à la vue.

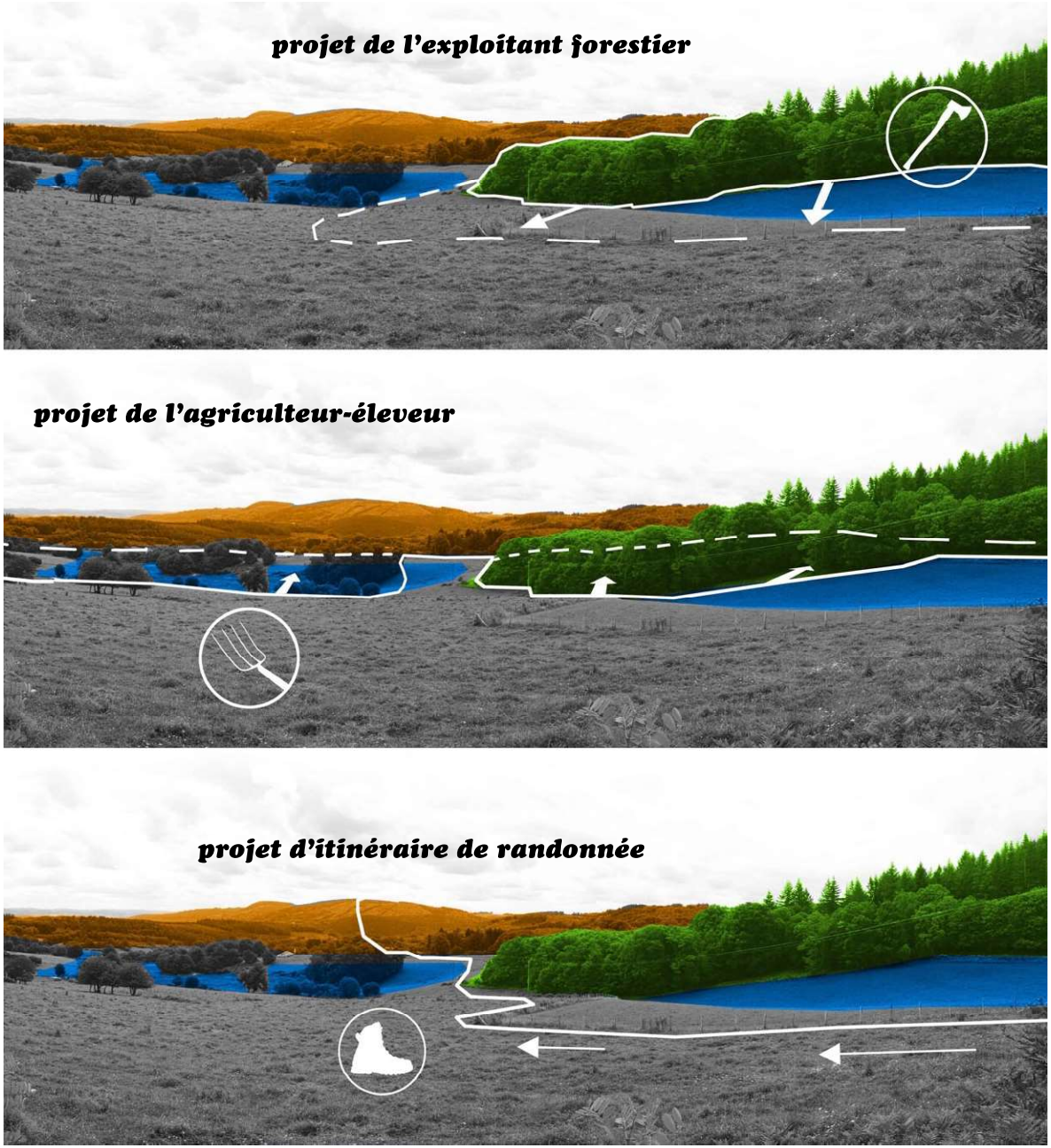

7.1 : Sites emblématiques et/ou touristiques : Entre nature et culture

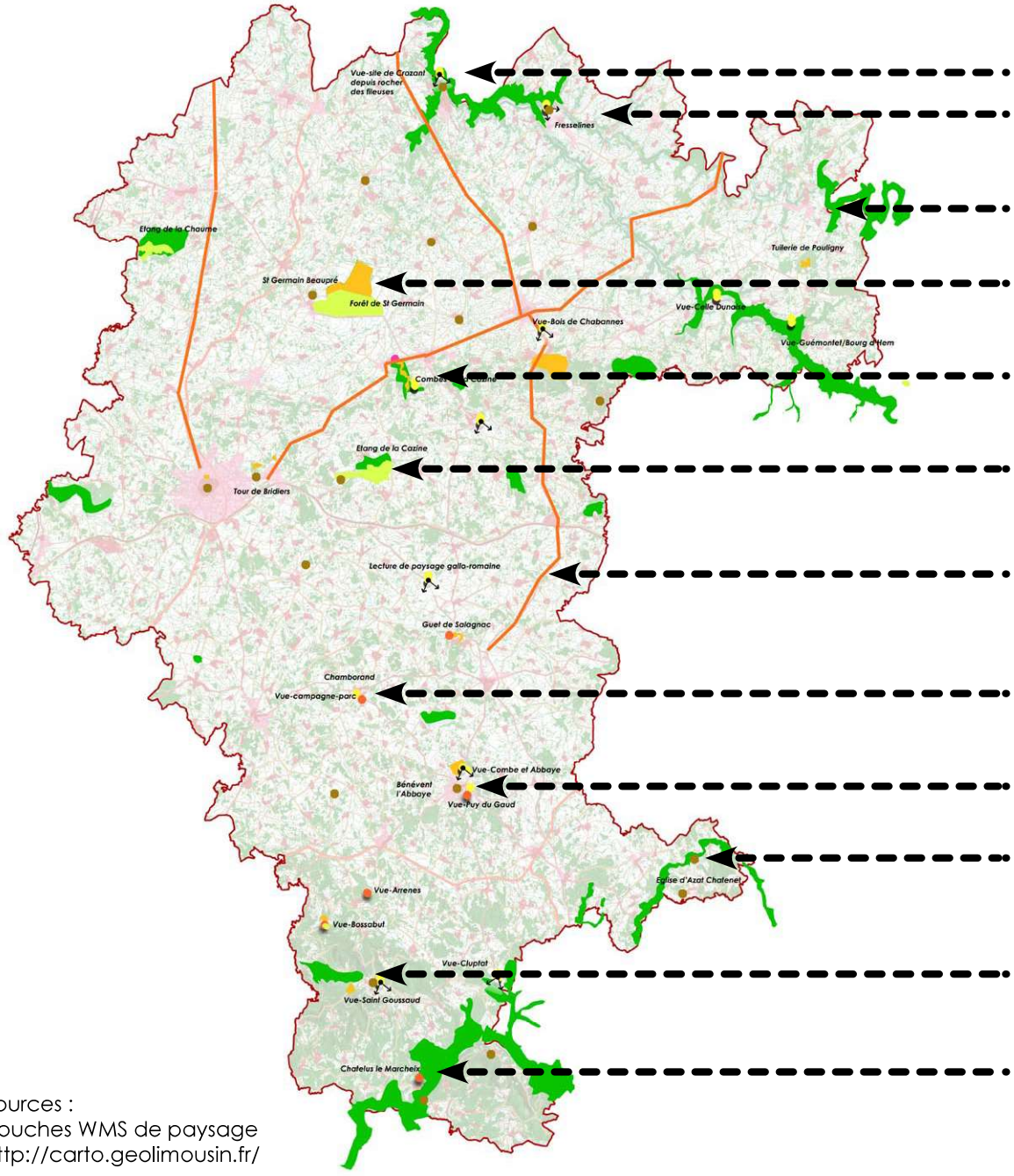

Site de Crozant

Site de Fresselines

Sites naturels emblématiques (ZNIEFF ou Natura 2000)

Forêt de Saint-Germain

Site remarquable

Site remarquable connu, à combiner avec un itinéraire des combes de la Cazine

Belle-route "cinématique" RD912 : beaux points de vue et donc fort enjeu de patrimoine paysager

Vue en devenir emblématique

Architecture emblématique + vue emblématique

ZNIEFF de la vallée de la Leyrenne

Site de Saint Goussaud

ZNIEFF et Zone Natura 2000 de la vallée du Thaurion

Cette carte propose des zones définies en fonction des structures paysagères établies pour partager les informations, débattre de l'opportunité de la délimitation, classifier ces lieux et choisir les sites qui pourraient faire l'objet d'un suivi en phase 3

Secteur à fort enjeu environnemental et paysager, à soutenir. Travail très important déjà engagé par le Conservatoire des Espaces Naturels et la commune de Colondannes.

Vue emblématique : Puy du Gaud

Vue emblématique : Paulhac

Vue emblématique : Saint-Goussaud

Sources :
couches WMS de paysage
http://carto.geolimousin.fr/

7.1 : Sites emblématiques et/ou touristiques : Entre nature et culture

VUES EMBLEMATIQUES :

- Vue sur Crozant : Depuis le rocher des Fileuses
- Vue de Bénévent l'abbaye (petit Murat)
- Vues à la Celle Dunoise, vallée des peintres
- Vue de Chabannes, depuis Dun-Le Palestel (ou depuis Saint Sulpice le Dunois)
- Vue sur le Bourg D'hem depuis le Guémontet
- Vue sur la tour de Bridiers
- Vue de Saint-Goussaud

VUES SECONDAIRES

OU pour un devenir emblématique :

- Vues d'AZAT-chatenet
- Vue depuis le Puy du Gaud
- Vue de Cluptat
- Vues d'Arrènes (sortie Marsac, vue Monts-st Goussaud)
- Vue de Naillat : vue depuis le cimetière sur la vallée de la Brézentine
- Vue de Lizières : vue route St priest la feuille
- Vue du camp de César à Salagnac : Guet

SITES EMBLEMATIQUES (itinéraire-paysage) :

- Les combes de la Cazine
- Campagne-parc Chamborand
- AZAT-chatenet : la Leyrenne
- Bois de Chabannes
- Forêt de Chéniers (Tuilerie de Pouligny)
- St Goussaud
- Bénévent l'Abbaye
- Crozant

SITES SECONDAIRES

OU pour un devenir emblématique :

Bossabut
Saint Germain Beaupré
Etang de la Chaume et colline
Etang et chateau de la Cazine
Ruine de Vareilles

Architectures emblématiques :

- Château de St Germain Beaupré et Eglise de St-Germain Beaupré
- Chateau de la Cazine
- Tour/château fort de Bridiers,
- Ruines de Crozant/ Pont Charraud
- Lanterne des morts à Saint Goussaud
- Domaine de la Pierre folle Saint Priest la feuille
- Ruine de Vareilles
- L'abbaye de Bénévent
- Centre de la Souterraine : Eglise Notre dame et crypte/Porte saint jean la souterraine
- Chapelle du Mas Saint-Jean et arbre remarquable
- Les églises romanes du pays dunois : Lafat/Sagnat/Maison Feyne
- La Chapelle Baloue centre bourg et Orme remarquable
- Passerelle du Puy Guillon et ses Ormes à Fresselines
- Marsac, le Rhet : Tilleul, pierre à cidre, lavoir
- Ensemble hydraulique Chaverne Châtelus le Marcheix Pont sur le Thaurion et centrale électrique
- Croix sculptée (ou ensemble) et circuit petit patrimoine à Azat-Chatenet

Routes cinématiques :

- vues de la Marche et Monts de Guéret, route cinématique: sortie RN145, sortie D912 - D5 en passant par Fleurat
- vues "belle route" : RD 912 - RN145, gd Bourg.
- D1-D15 : Vareilles- Azérables
- RD 951 : Colondannes/ sT léger B / Chambon ste Croix
- D913 : Dun le Palestel à Crozant
- D4 : Chamborand
- D43 : La Chataîgnaud, Route bordée de grands chênes des marais et belles vues sur les monts d'Ambazac

7.1 : Sites emblématiques et/ou touristiques : synthèse

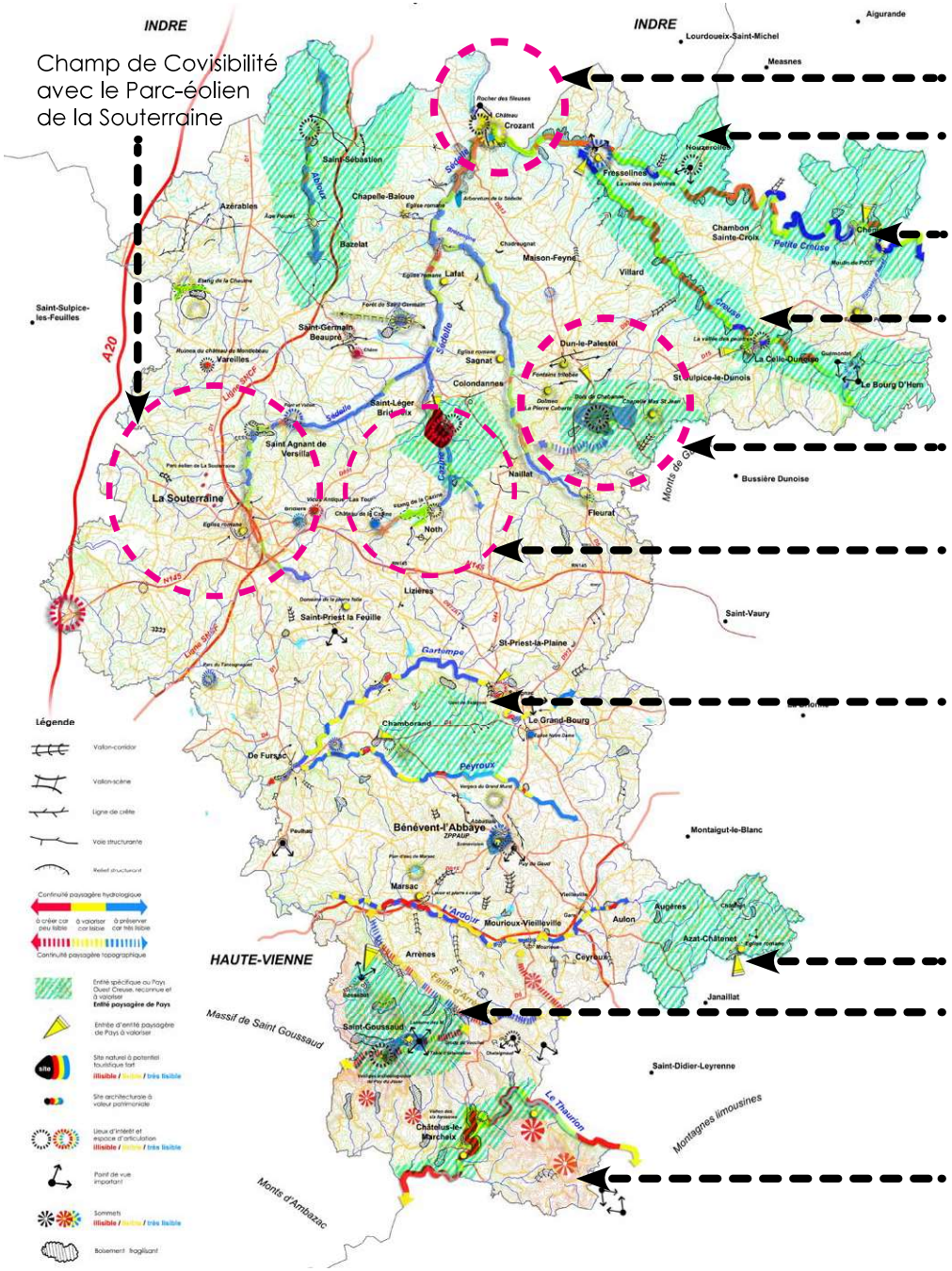

Intensité touristique emblématique

Entrée d'entité spécifiante "porte à potentiel paysager"

Beau méandre hydrologique

Entité paysagère spécifiante de **la Creuse en Gorges.**

Covisibilité entre développement économique et urbain de Dun-Le-Palestel et le massif du bois de Chabannes.

Entité paysagère de la Cazine et de l'étang, jouissant de la proximité de la RN 145. à combiner avec itinéraire paysager à développer.

Entité paysagère spécifiante de **la Campagne-parc de Chamborand**, organisée en relation avec la vallée de la Gartempe. Chamborand et Salagnac, deux sites à valoriser et encore méconnus, ont le potentiel pour en être les nouvelles "portes paysagères" : à combiner avec itinéraire paysager à développer.

"porte paysagère" du Bourg d'Azat

Entité paysagère spécifiante du **Massif de Saint-Goussaud,** soumis à l'importante dynamique forestière et comportant nombre de sites historiques (Puy de Jouer, lanterne des morts...)

Sommets emboisés, et donc peu lisibles dans la compréhension de ces massifs.

Légende

- Vallon-corridor
- Vallon-scène
- Ligne de crête
- Voie structurante
- Relief structurant
- Continuité paysagère hydrologique
  - à créer car peu lisible
  - à valoriser car lisible
  - à préserver car très lisible
- Continuité paysagère topographique
- Entité spécifique au Pays Ouest Creuse, reconnue et à valoriser **Entité paysagère de Pays**
- Entrée d'entité paysagère de Pays à valoriser
- Site naturel à potentiel touristique fort **illisible / lisible / très lisible**
- Site architecturale à valeur patrimoniale
- Lieux d'intérêt et espace d'articulation **illisible / lisible / très lisible**
- Point de vue important
- Sommets **illisible / lisible / très lisible**
- Boisement fragilisant

7.2 : Dynamiques économiques : Evolution forestière

L'évolution des boisements au cours de ces 60 dernières années, n'est pas considérable à l'échelle du Pays. Par contre les tendances de la première moitié du 20 ème siècle se poursuivent : Abandon de la polyculture, disparition du bocage sur les plateaux ou en plaine, allant de paire avec le développement de boisements plus uniformes. Au niveau de la localisation les boisements de montagne s'intensifient et le couvert des vallées en gorges se poursuivent.

Ici ces 4 portions exposent 4 sous-territoires avec des tendances exemplaires. En rouge, la superficie des boisements en 1950 et en vert celle à partir de 2010.

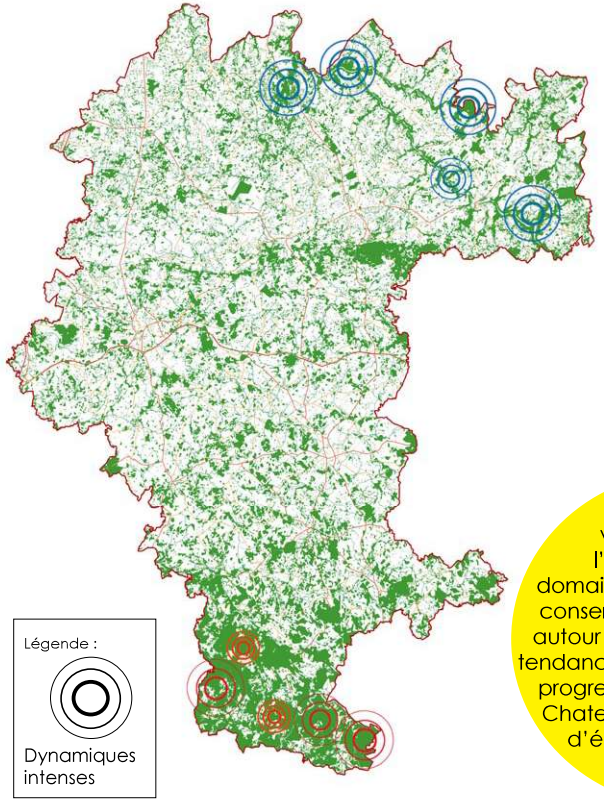

A noter
vers St-Goussaud l'élargissement du domaine des prairies, tout en conservant un tissu bocager, autour du Bourg, cette même tendance en "clairière jardinée" progresse aussi au niveau de Chatelus le Marcheix (projet d'écopaturage) et des villages du Sud.

Campagne-Parc

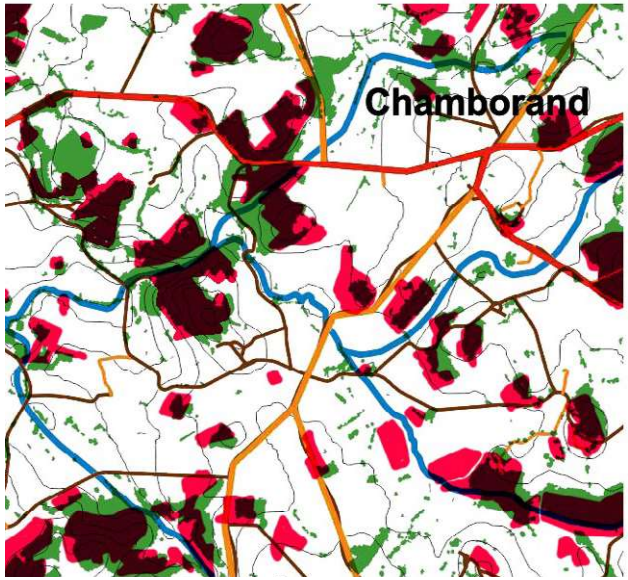

Vallée en Gorges, La Celle Dunoise

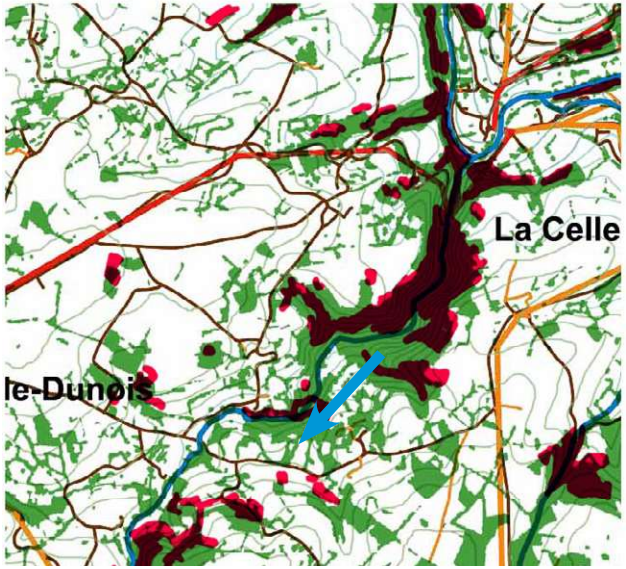

Saint-Goussaud

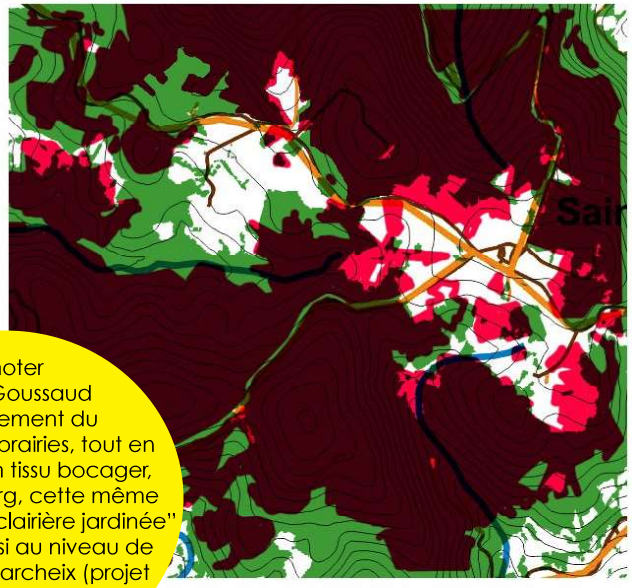

Azat-Châtenet

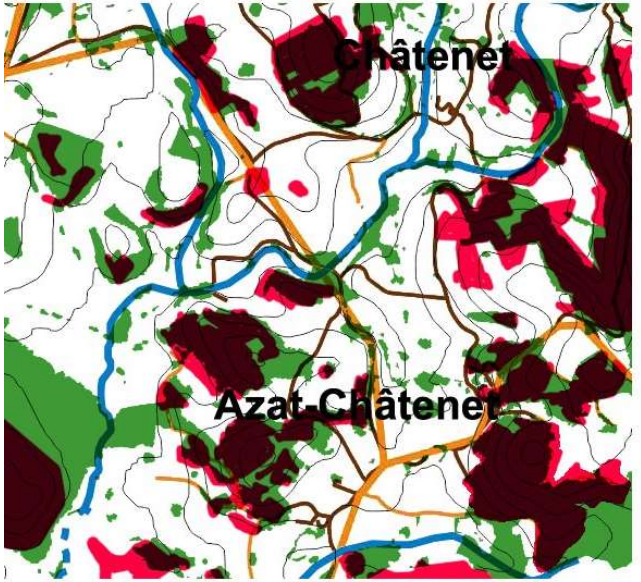

7.2 : Dynamiques économiques (carte 2) : Evolution forestière

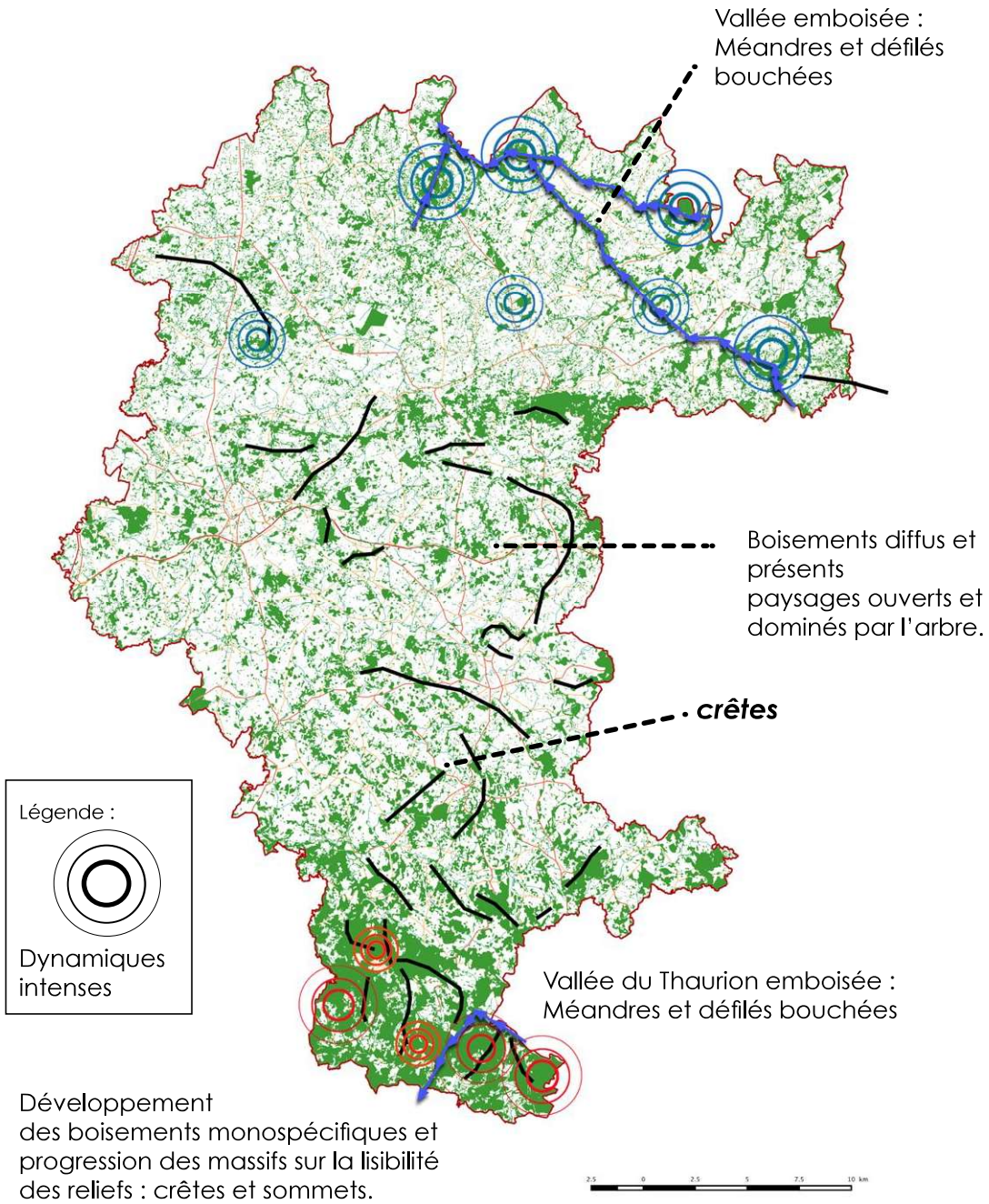

Problématiques :

- Appauvrissement des ambiances

- Impression de forêts "inertes" à la gestion industrielle dans le Sud du Pays.

- Renouvellement expéditif : grandes coupes rases

- Apparition de vastes chantiers forestiers

- Suite aux tempêtes, sommets forestiers écrétés et inaccessibles à la fois (arbres basculés), pour ses loisirs comme pour son exploitation.

- Dégradation des chemins d'usages, sachant que les difficultés d'accès encouragent les exploitants dans une démesure d'intervention.

Enjeux paysagers :

- Lisibilité des structures de reliefs (sommets, crêtes et combes...)

- Lisibilité des vallées en gorges

- Points de vue lointains

- Maintien et préservation des milieux humides forestiers (sources, torrents, tourbières...)

- Attractivité des espaces forestiers

- Identité et diversité des espaces forestiers

- Accessibilité des chemins d'usages

- Fonction de transition des boisements entre différents paysages

- Facilités pour une exploitation mesurée à l'échelle de sa reconnaissance

- Diversification des structures de peuplements forestiers (essences secondaires, adaptation des natures des coupes..)

7.2. Dynamiques économiques : Evolution du bocage

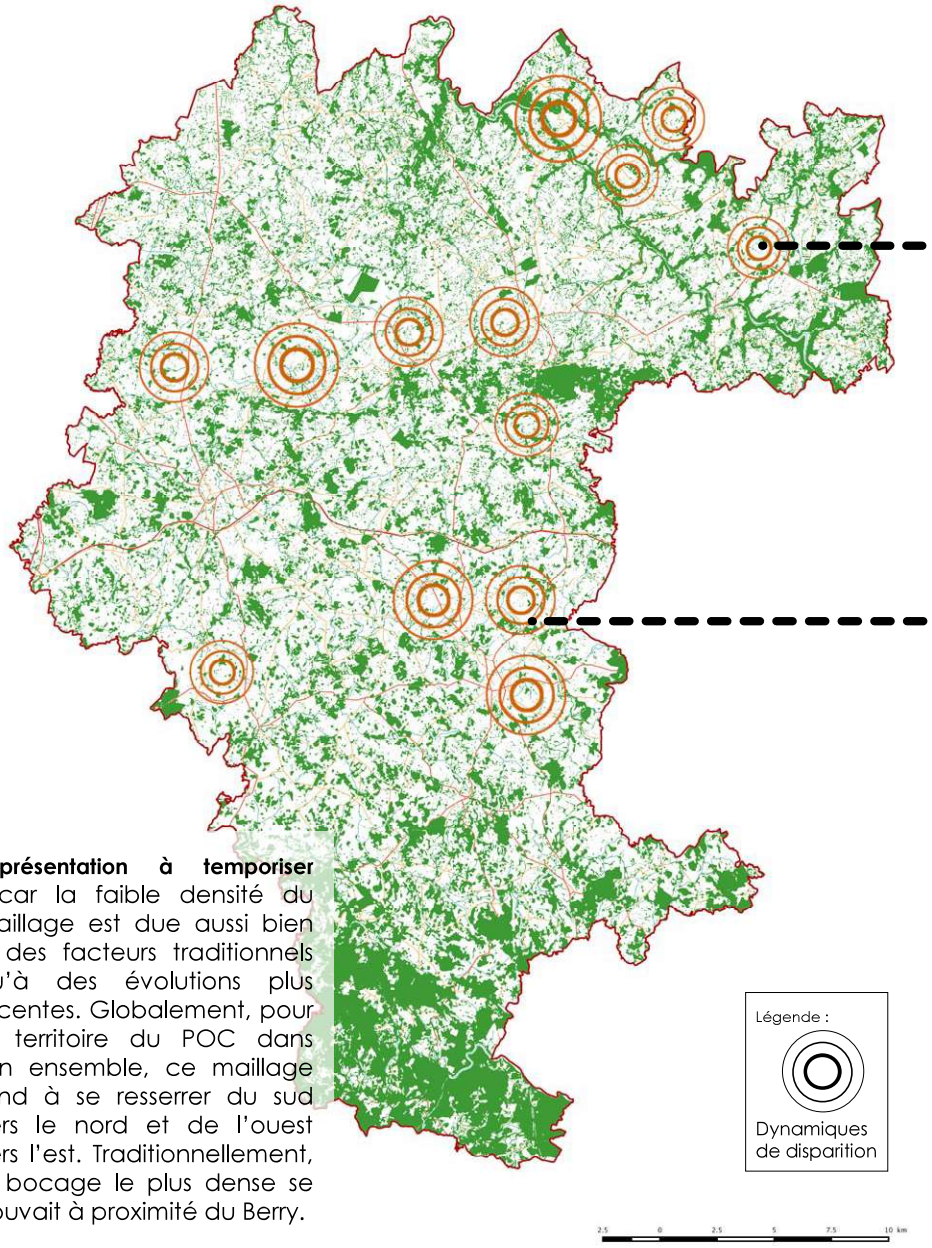

Représentation à temporiser : car la faible densité du maillage est due aussi bien à des facteurs traditionnels qu'à des évolutions plus récentes. Globalement, pour le territoire du POC dans son ensemble, ce maillage tend à se resserrer du sud vers le nord et de l'ouest vers l'est. Traditionnellement, le bocage le plus dense se trouvait à proximité du Berry.

1950 2010

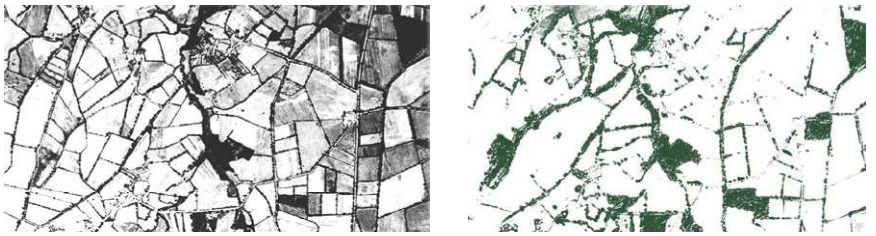

Intensification agricole, disparition des structures arborées (linéaires, bocagères...)

1950 2010

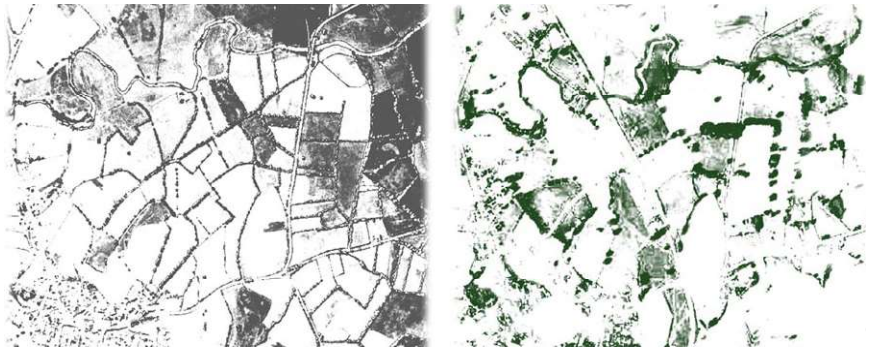

Les structures arborées linéaires deviennent des points ou arbres isolés.

Retour des acteurs du territoire, Xavier Devaux (CG23) :

... "Sa disparition progressive est due à différents facteurs qui ont déjà été identifiés :

- Opérations d'aménagement foncier (ex remembrements). C'est le cas par exemple pour le secteur qui apparaît sur la vue aérienne de la commune de Chéniers (document 3). Aucune opération de ce type n'est actuellement à l'étude ou en cours de réalisation sur le territoire du POC, pour le moment.

- Agrandissement des exploitations et des ilots. Ce phénomène concerne tout le territoire du POC à des degrés divers. Attention, on ne constate pas toujours une intensification de l'agriculture mais une évolution du mode d'exploitation (mécanisation renforcée, regroupement de parcelles etc.) qui irrémédiabalement conduit à la suppresion des haies.

- Absence d'entretien des haies ou gestion inappropriée. Cet entretien nécessite du temps et du matériel couteux. Il est peu valorisé dans le mode d'exploitation le plus répandu. La priorité est donnée à la rapidité d'exécution au détriment de la durabilité de la gestion, notamment par le biais de la valorisation du bois. Les haies se dégradent progressivement. La strate arbustive disparait et les arbres de haut jet ne sont plus renouvelés.

7.2. Dynamiques économiques : Evolution du bocage

Lecture sur une carte de "charpente" au niveau de la vallée de la Creuse, mais surtout sur ses espaces de plateaux, des espaces de bocages devenus vacants *(lecture comparée de campagnes de photographies aériennes entre 1950 et 2010)*

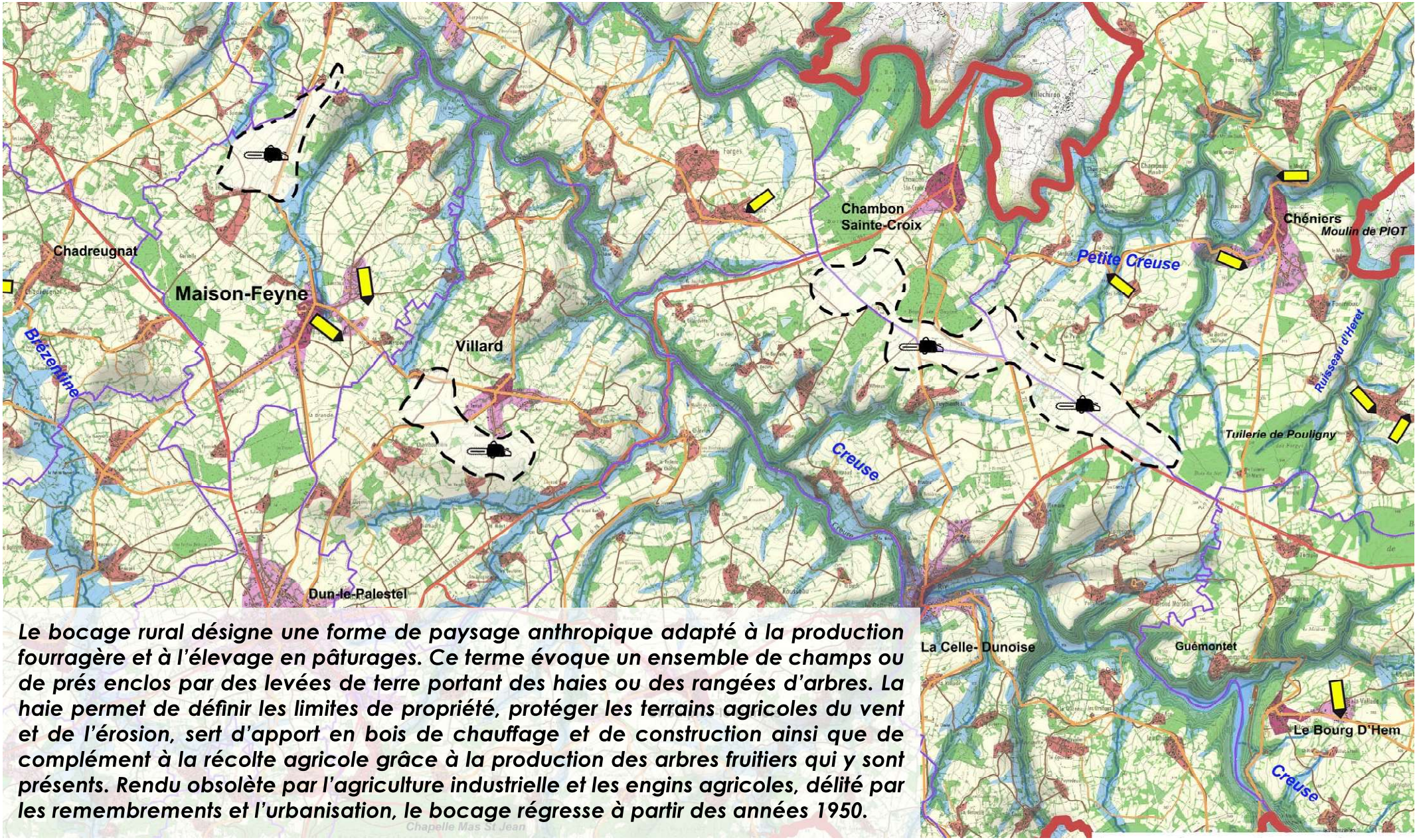

Le bocage rural désigne une forme de paysage anthropique adapté à la production fourragère et à l'élevage en pâturages. Ce terme évoque un ensemble de champs ou de prés enclos par des levées de terre portant des haies ou des rangées d'arbres. La haie permet de définir les limites de propriété, protéger les terrains agricoles du vent et de l'érosion, sert d'apport en bois de chauffage et de construction ainsi que de complément à la récolte agricole grâce à la production des arbres fruitiers qui y sont présents. Rendu obsolète par l'agriculture industrielle et les engins agricoles, délité par les remembrements et l'urbanisation, le bocage régresse à partir des années 1950.

7.2. Dynamiques économiques : Synthèse

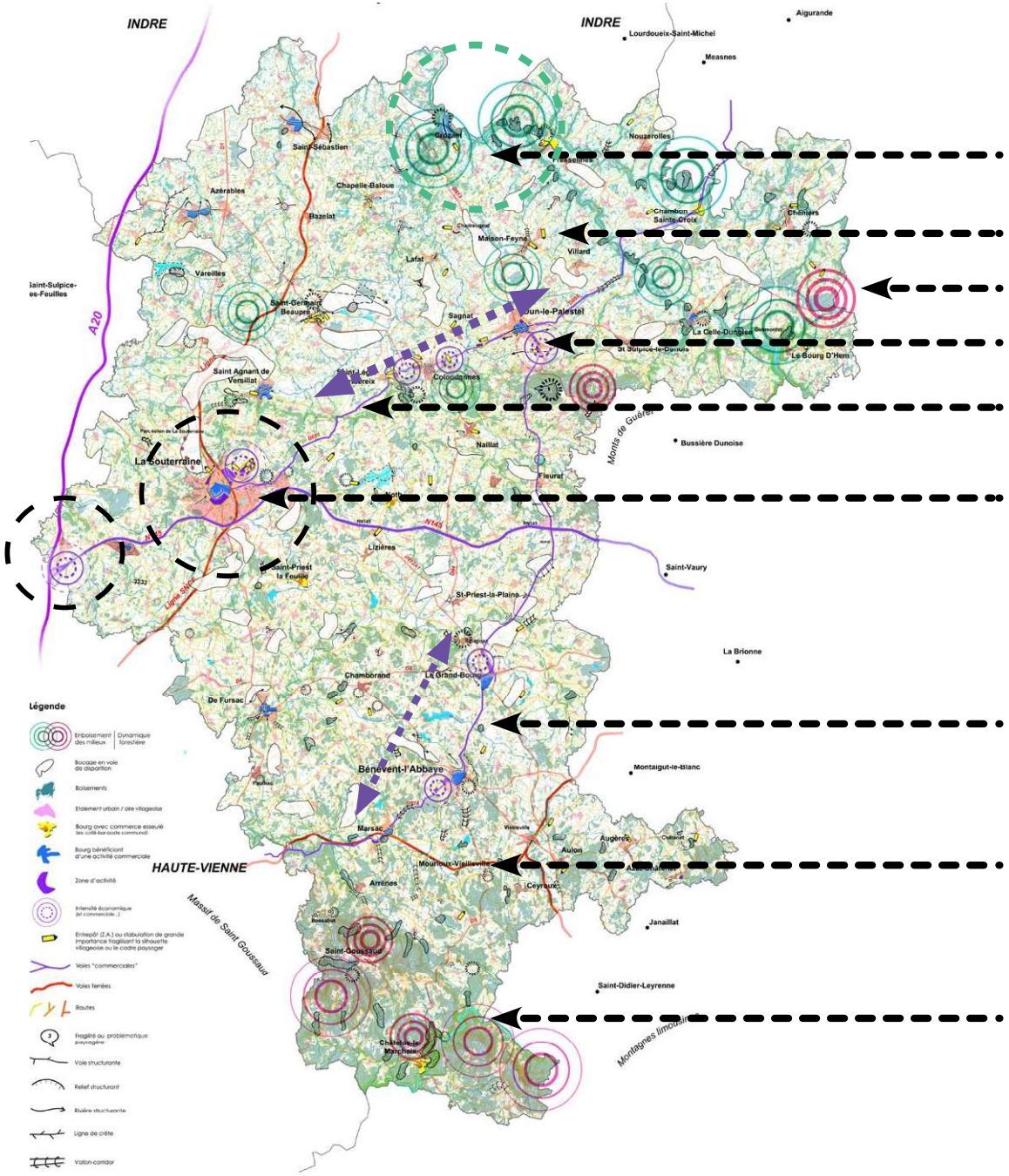

NORD

Emboisement des vallées

Progression de l'agriculture intensive

forêt de Cheniers

Progression dynamique des activités

Axe économique secondaire RD 951

La Souterraine
un fort potentiel d'attractivité économique qui a tout à gagner de l'associer avec la valeur ajoutée que présente l'image du Pays

SUD

Axe économique secondaire

"Route économique de pays"

RD5 / RD 912 / RD 914

Voie ferrée

Dynamique forestière, délicate pour l'intégrité de ces paysages.

Problématiques :

- Emboisements des vallées
- Un Bocage dégradé
- Rapport des stabulations et du paysage de plateau ou de rebords

Enjeux :

- Lecture des Vallons affluents
- Rebords de vallées comme bélvédères de Pays.
- Dialogue de l'exploitation agricole et des paysages emblématiques de la Creuse.

Problématiques :

- Un Bocage en voie de délitement
- Installation agricoles diffuses
- Rapport des stabulations et du paysage de plateau ou de rebords
- Fragilisation des paysages d'Alvéoles

Enjeux :

- Accessibilité de la vallée de la Gartempe
- Rebords de vallées comme bélvédères de Pays.
- Dialogue de l'exploitation agricole et des paysages emblématiques de la Creuse.
- Valorisation des vallons (lecture des motifs de vallons-corridors, ou vallons-scènes)
- Pérennisation des projets de pôles touristiques.

7.3 : Dynamiques d'urbanisation : "Signatures" de villages dans leur cadre = Paysage

La crête

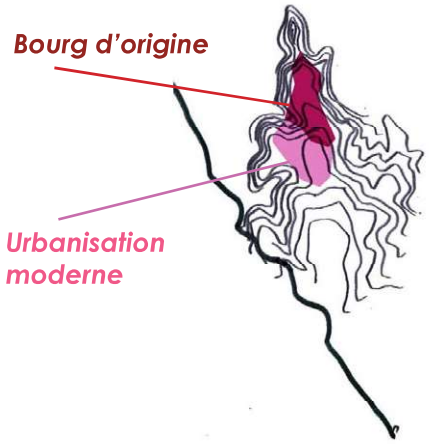

Crozant

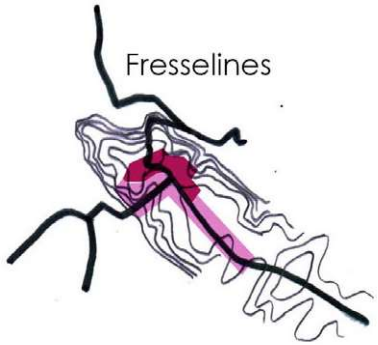

Fresselines

Le bourg est installé en recul de la forteresse, en replat sur une ligne de crête. On parle aussi de cap, ou éperon étant donné que cette ligne de crête rencontre la confluence de la Creuse et de la Sédelle.

le talweg

La Celle Dunoise

Sur les versants nord et sud de la vallée de la Creuse, de part et d'autres de la rivière. L'urbanisation est perpendiculaire à la pente

Relativement au diagnostic mené en 2011 (voir pages 80-81-82-, nous proposons ici de nuancer l'amorce de classification (systémique) qui a été faite sur les villages et bourgs en rapport avec leur contexte

Etablissement sur Lignes de crêtes : 4 bourgs

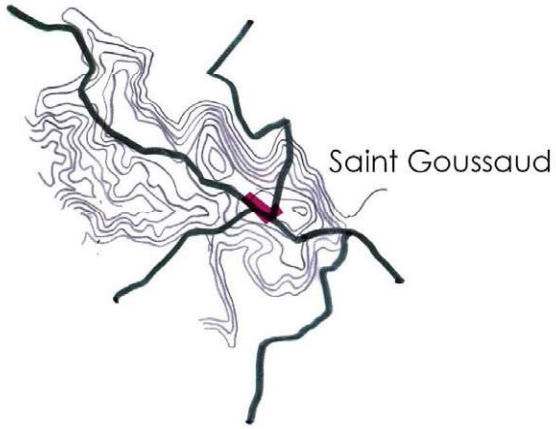

Saint Goussaud

Chatelus le Marcheix

L'implantation du bourg n'est pas si simple : sur un socle complexe, il s'installe entre de multiples lignes de crêtes et petits sommets en éperon au dessus des gorges du Thaurion.

Etablissement en fond de vallée, avec la rivière

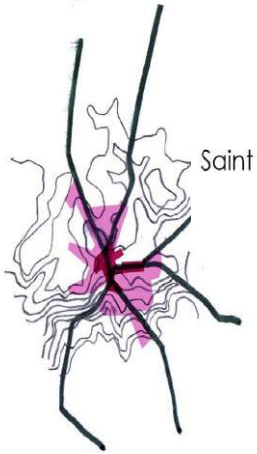

Saint Etienne de Fursac

La dynamique d'urbanisation a conduit le bourg a s'installer sur les replats à l'abri des zones humides, entre les ruisseaux affluents de la Gartempe.

Le replat

Dans cet environnement, le bâti suit les formes du relief, et il y a finalement assez plus d'étalement "urbain"

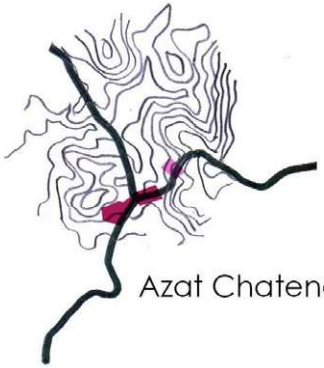

Replat entre collines, monts et vallons

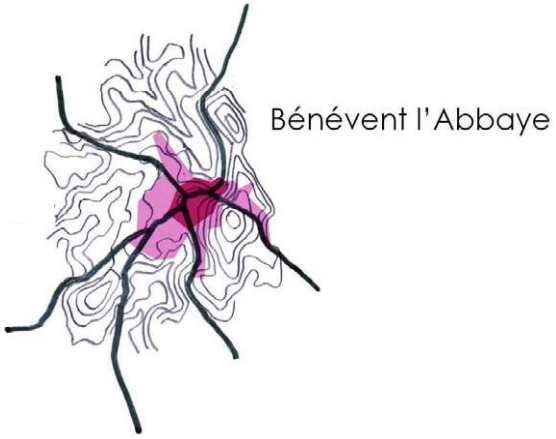

La présence de petits sommets à l'est et de vallons au nord et au sud contraint l'urbanisation à l'ouest/sud ouest pour se concentrer le long des voies.

Son rapport à la rivière est bien plus proche que pour d'autres bourgs. Le bourg s'installe tout à fait au bord du versant abrupt de la rivière.

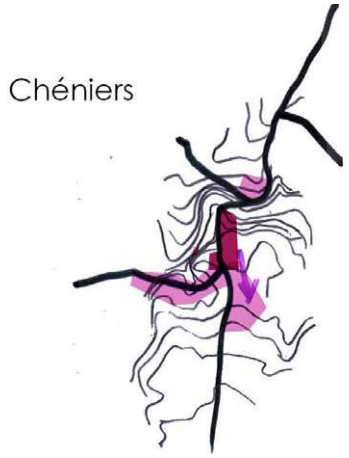

Replat très proche d'un rebord de coteau

Si le bourg est installé sur un replat, son rapport à la rivière est bien plus proche que pour d'autres bourgs. Le bourg s'installe tout à fait au bord du versant abrupt de la rivière sans être ville pont car la route n'est pas en continuité du bourg.

A mi-chemin entre plaine et vallée de la Creuse, et à la manière de Villard, le bourg est installé en recul de la vallée, sur un replat.

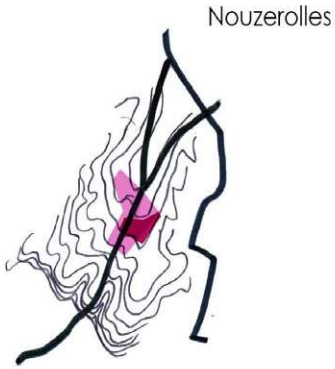

Replat à mi-pente sur le versant d'une rivière

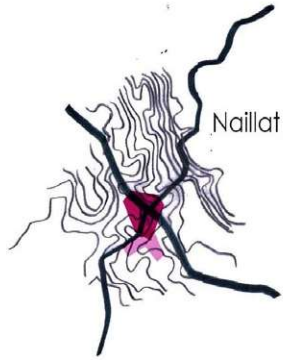

Sur le versant ouest de la vallée de la Brézentine, le bourg ancien surplombe la rivière à mi-pente

7.3 : Dynamiques d'urbanisation : "Signatures" de villages dans leur cadre = Paysage

La plaine

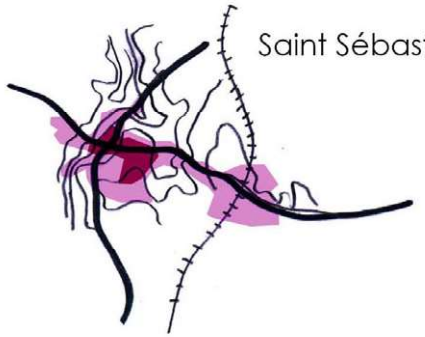

Saint Sébastien s'est installée entre deux vallées : l'Abloux et un de ses affluents. Les nouvelles constructions s'installent le long de la route reliant progressivement le bourg de Vaussujean.

Bourgs de plaine avoisinant une rivière

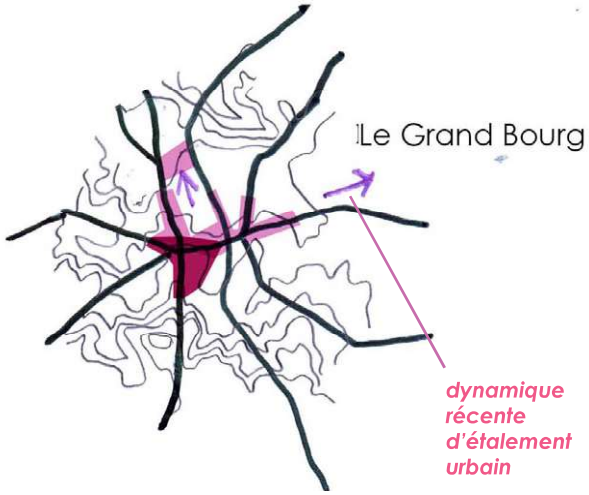

Azérables s'est installé à l'abri des (trois) vallons qui le traversent du Nord au Sud.

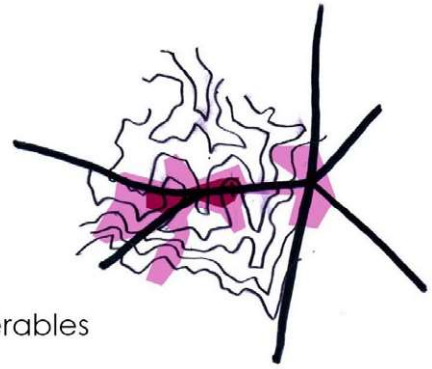

Bourgs de plaine avoisinant des vallons

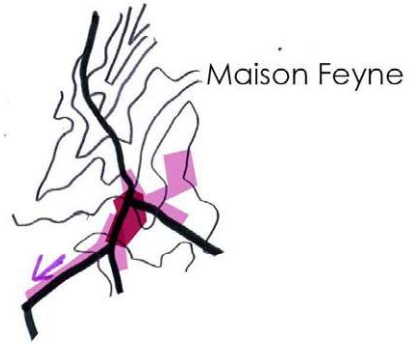

Installé à l'extremité d'un vallon affluent de la Creuse, à l'écart de la D913, il est un bourg "satellite" de DUN-LE-PALESTEL.

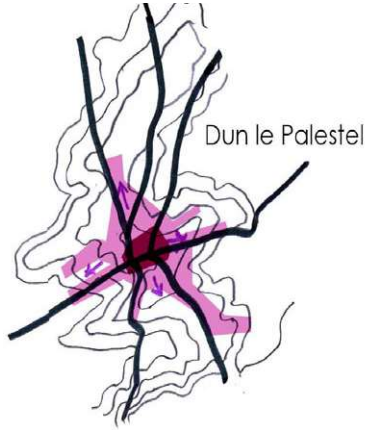

Bourgs de plaine sur "sommiton" ou légère ligne de crête

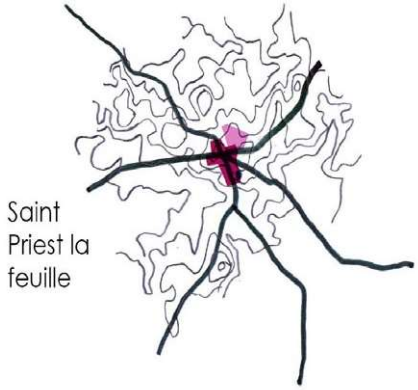

Au croisement de routes, en étoile, sur un sommiton entre vallons, l'urbanisation y est devenue lâche et importante.

7.4 : Cadrages selon des situations sur charpente

exemple : Le Grand Bourg, un bourg né de son site mais dont l'enjeu est d'arriver à maîtriser son étalement progressif et à engager sur son centre, un urbanisme plus qualitatif.

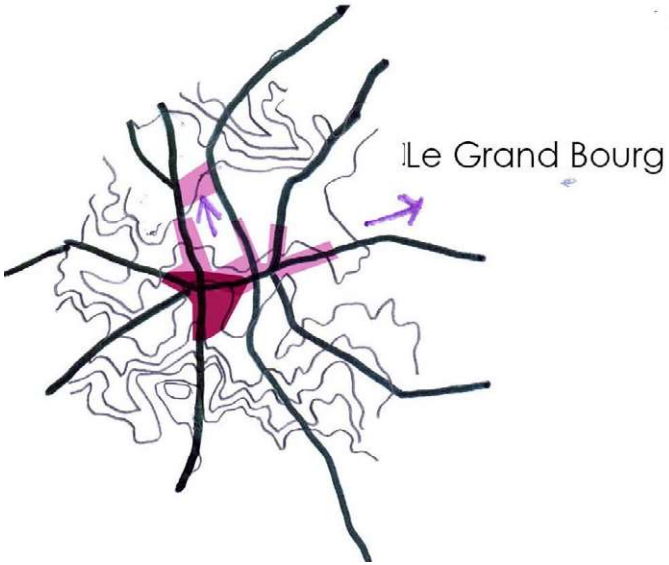

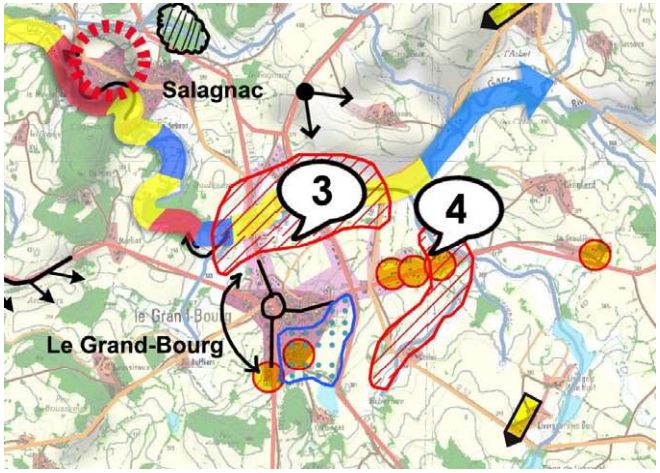

Le Grand Bourg, pris entre les problématiques de développement urbain et d'hydromorphologie.

Le passage de la Gartempe au niveau de Grand Bourg est un formidable site qui a fondé l'installation originelle du Bourg. L'enjeu paysager est véritablement plus territorial, puisque cela peut devenir une "porte" de la Gartempe, qui par exemple doit être associée avec la valorisation de Salagnac, dont le gué "historique" (camp de César) en est le pendant structurant (vallée plus encaissée, défilé avec motifs de falaises...).

Un développement urbain qui "outrepasse" l'espace de la Gartempe

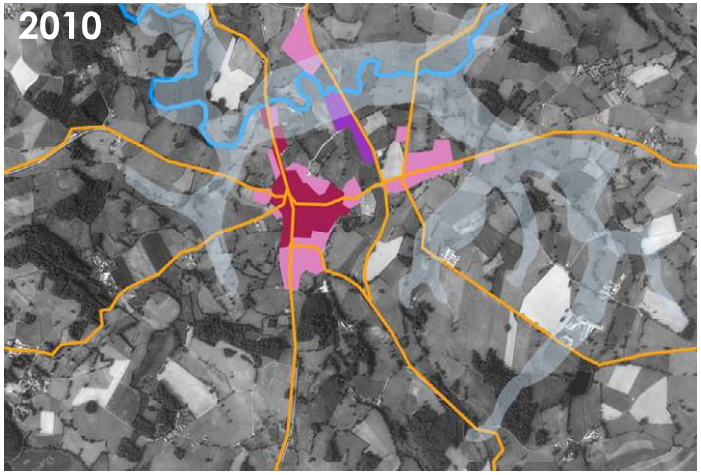

Outil de comparaison par photographies aériennes servant à vérifier les dynamiques d'évolution.

légende des cartes suivantes :

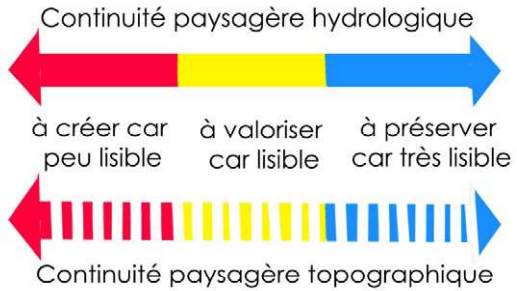

Potentiel constructible

Projet d'urbanisation (création ou requalification) demandant une forte prise en compte du paysage **(projet de paysage)**

Projet d'urbanisation (création ou requalification) appelant une prise en compte du paysage **(étude du paysage)**

"Faiblesses" paysagères

fragilité ou faiblesse paysagère

boisement inoppртun

Sommets du moins au plus lisible

Zone d'urbanisation réclamant une forte prise en compte des reliefs structurants

Zone d'urbanisation demandant une attention particulière du point de vue du paysage.

Urbanisation diffuse à fort impact

Bati résidentiel récent fragilisant la silhouette d'origine et le cadre paysager

Entrepôt (Z.A.) ou stabulation de grande importance fragilisant la silhouette villageoise ou le cadre paysager

Vallées de l'Abloux et de la Sédelle

1-Environnement du site de Crozant et parcours de la Sédelle à valoriser (sensibilités au niveau des zones de stationnements et des délaissés routiers).

2- Continuum péri-urbain entre Saint-Sébastien et sa gare. L'enjeu est d'arriver à valoriser le parcours hydrologique dans le projet.

3-Emboisement gênant la lisibilité de l'Abloux, encore inexploité dans une valorisation réciproque avec le développement Ouest de ST Sébastien.

4-Beau vallon-scène à valoriser, dans le centre-bourg. Mais effort à engager aux entrées moins structurées.

5-L'âge Pouret, présente une belle structure de hameau, dont l'enjeu principal est sa préservation et valorisation dans ce passage entre le plateau et cette vallée.

6 et 7-Azérables, continuité hydrologique à mettre en valeur au sein de l'urbanisation, dans la définition des nouveaux espaces de vie des habitants (loisirs, randonnées, espaces publics...)

8-Bel étang, adossé à un relief boisé plus au Sud. L'enjeu étant la valorisation de ces sites associés en limitant l'importance des infrastructures de loisirs lacustres et de vacances..

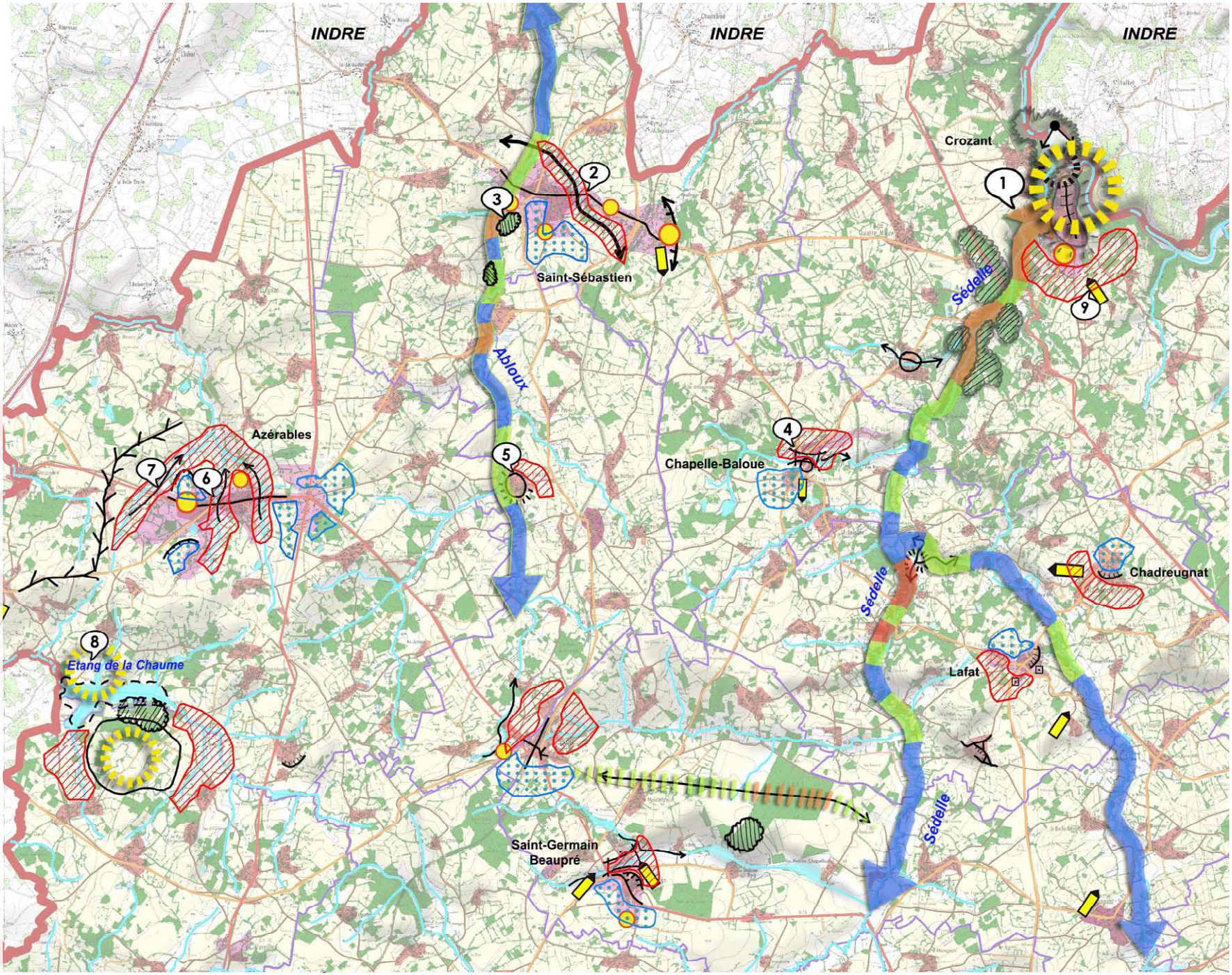

Vallées de la Creuse et de la petite Creuse

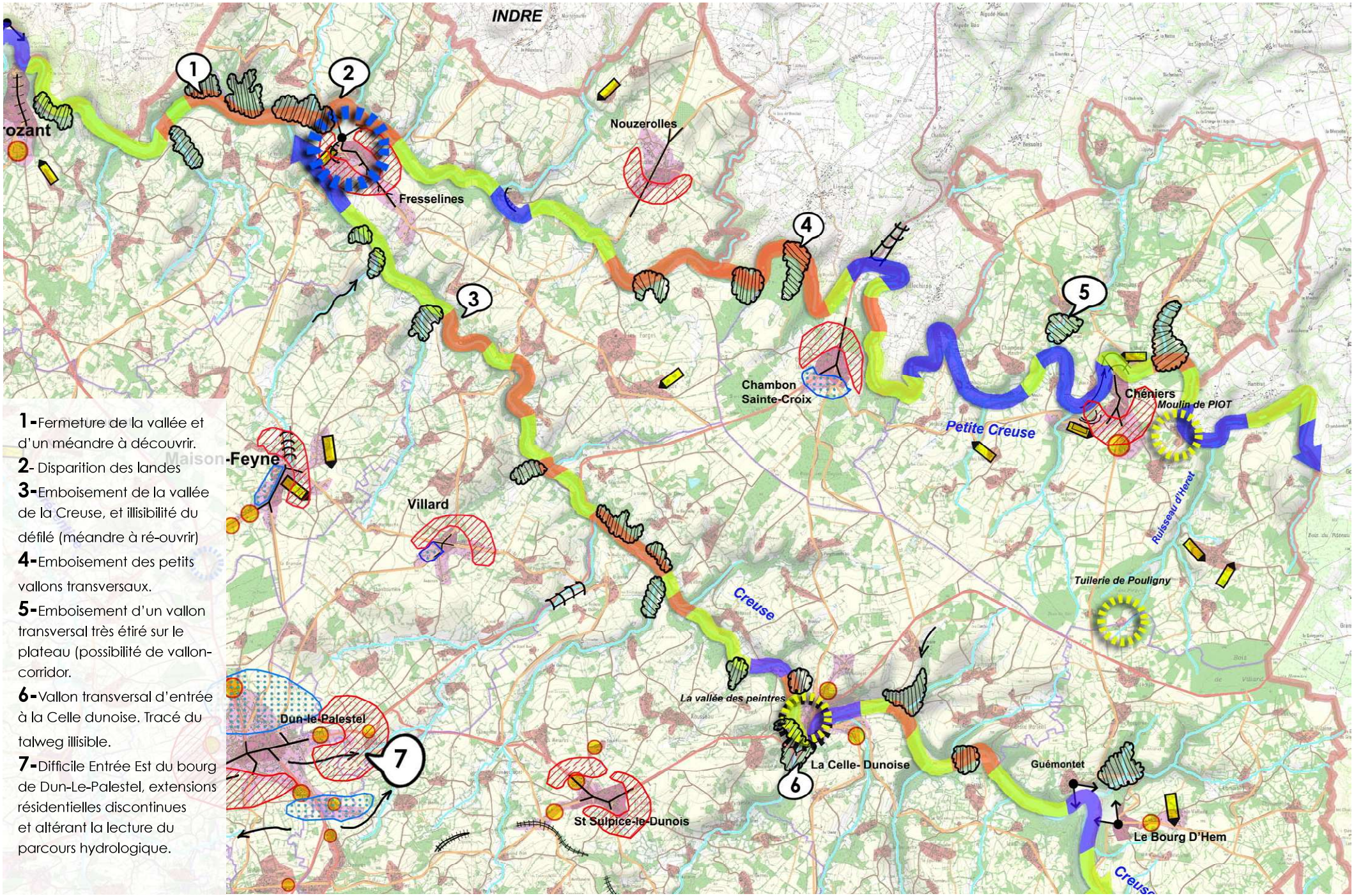

1- Fermeture de la vallée et d'un méandre à découvrir.

2- Disparition des landes

3- Emboisement de la vallée de la Creuse, et illisibilité du défilé (méandre à ré-ouvrir)

4- Emboisement des petits vallons transversaux.

5- Emboisement d'un vallon transversal très étiré sur le plateau (possibilité de vallon-corridor.

6- Vallon transversal d'entrée à la Celle dunoise. Tracé du talweg illisible.

7- Difficile Entrée Est du bourg de Dun-Le-Palestel, extensions résidentielles discontinues et altérant la lecture du parcours hydrologique.

Vallées de la Sédelle, de la Cazine et de la Brézentine

1-Forêt de St Germain : petit boisement nuisant à la lecture de ce patrimoine forestier identifiant à l'échelle du pays.

2- Projets récents de bâtiments agricoles fragilisant fortement le caractère de ce bourg (belle église, château, chênes emblématiques...), développement pavillonnaire récent à surveiller.

3-St Léger Bridereix et l'enjeu des portes de la Cazine : Le passage de la rivière gagne encore à être valorisé au niveau de ce Bourg. La RD 921 doit s'y soumettre.

4-Emboisements de la vallée de la Cazine nuisant à la découverte de cette entité paysagère de qualité.

5-Passage de la Brézentine peu lisible, enjeu d'une route et d'une découverte du pays qui gagnerait en qualité.

6-Effacement des continuités hydrologiques dans l'urbanisation

7-St Agnant de Versillat : Cette convergence donne à lire un très beau site, pour le moment peu valorisé par les récentes installations.

8-Renaturation de la carrière, avec l'enjeu d'une réserve naturelle à terme. La lecture de la Sédelle importe par dessus les autres motifs.

9-La Souterraine : le passage de la Sédelle est très peu valorisé. Fragilisation d'un -vallon-scène- à proximité des activités.

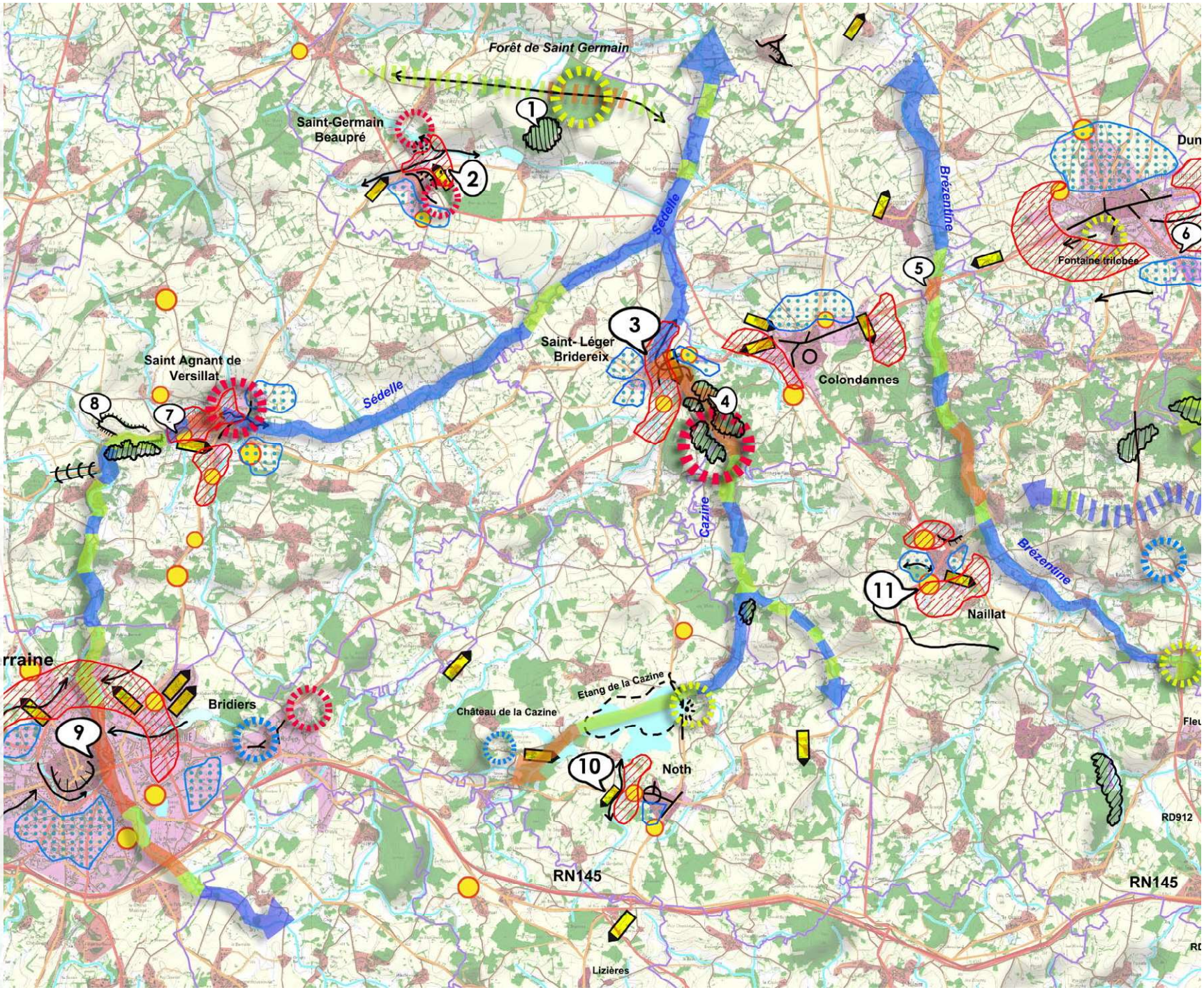

Vallées de la Gartempe et du Peyroux

1- St Priest la Feuille: belle installation d'un village de plaine en légère crête : l'urbanisation fragilise cette situation et doit être maitrisée.

2- Non-lisibilité du défilé de la Gartempe : continuité gênée par un ensemble de boisements. L'ouverture pourrait permettre de se poser véritablement des questions de parcours pédestre le long de ce cours d'eau.

3-Le Grand Bourg : l'enjeu est d'avoir une vraie porte de la Gartempe au niveau du pays, cet évasement hydromorphologique est pour l'instant fragilisé, par des aménagements en zones d'activités et espaces de loisirs.

4-Développement pavillonnaire fragilisant l'entrée EST du Bourg. Ces extensions nuisent à la lecture des affluents de la Gartempe.

5-Entrée Sud de Bénévent fragilisée par les récentes activités ou opérations de logements. L'enjeu est que cela ne déséquilibre pas le formidable effort mené autour de l'abbatiale.

6-Rupture de la continuité hydrologique, pour l'instant très preservée, par le boisement.

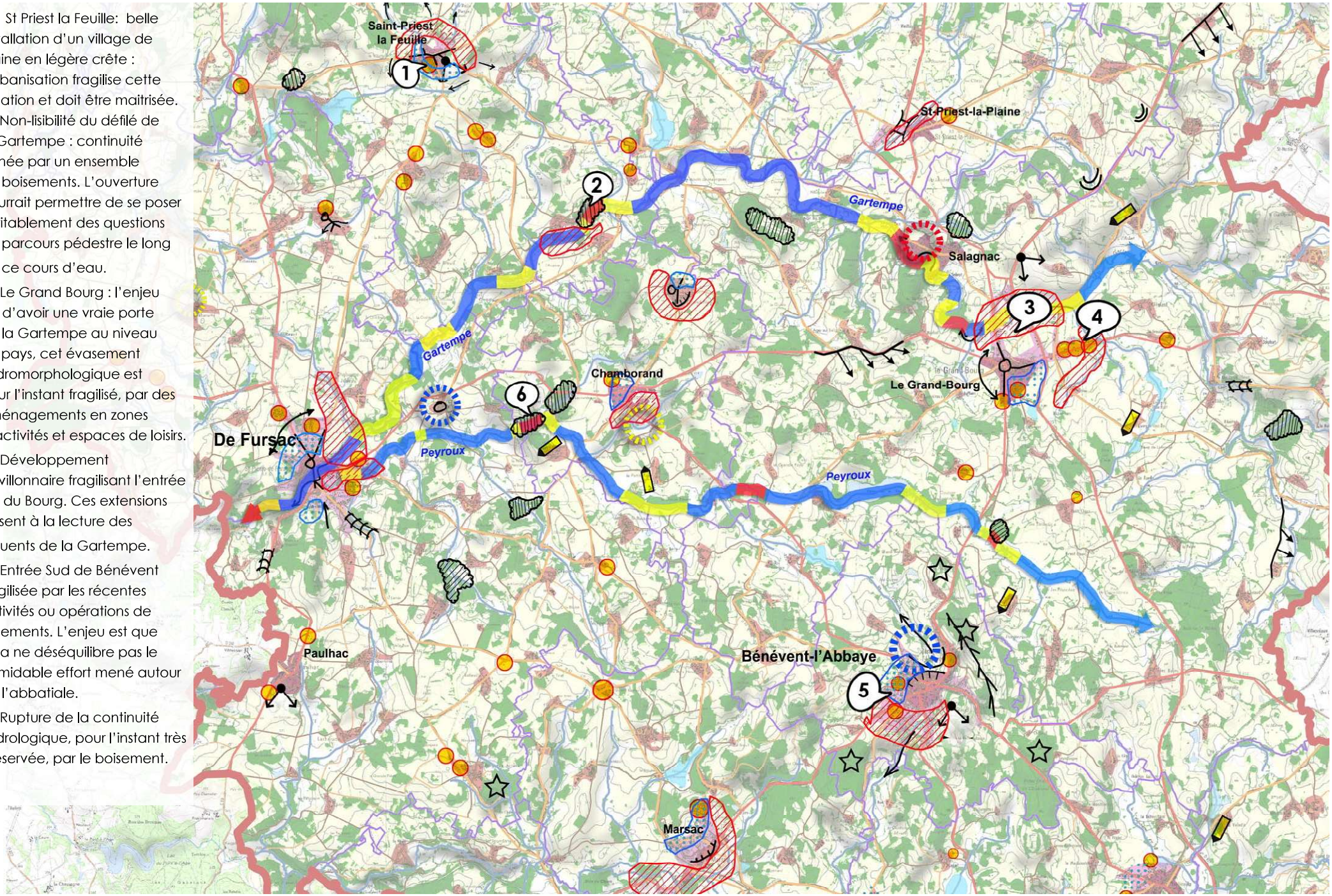

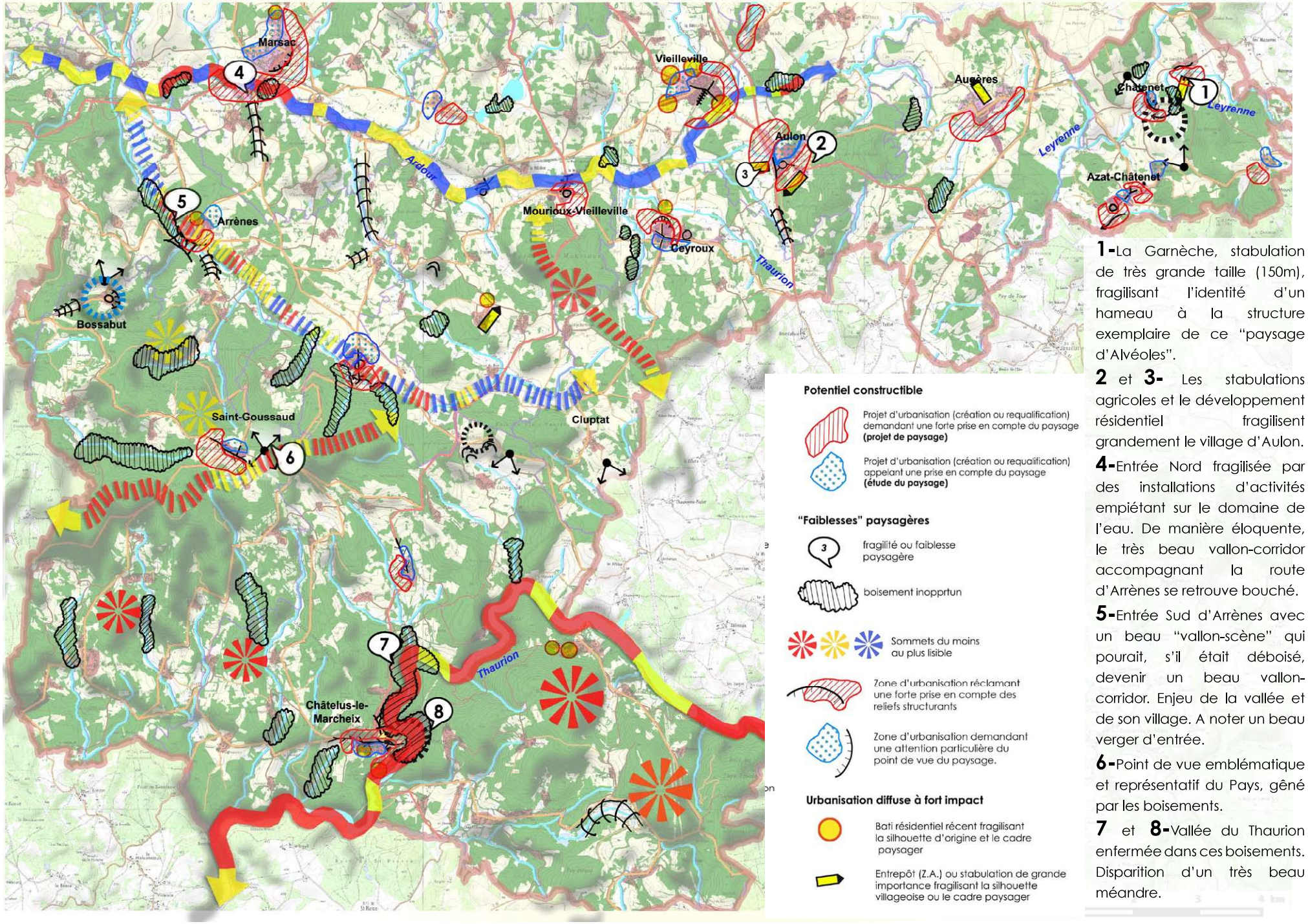

1-La Garnèche, stabulation de très grande taille (150m), fragilisant l'identité d'un hameau à la structure exemplaire de ce "paysage d'Alvéoles".

2 et **3-** Les stabulations agricoles et le développement résidentiel fragilisent grandement le village d'Aulon.

4-Entrée Nord fragilisée par des installations d'activités empiétant sur le domaine de l'eau. De manière éloquente, le très beau vallon-corridor accompagnant la route d'Arrènes se retrouve bouché.

5-Entrée Sud d'Arrènes avec un beau "vallon-scène" qui pourait, s'il était déboisé, devenir un beau vallon-corridor. Enjeu de la vallée et de son village. A noter un beau verger d'entrée.

6-Point de vue emblématique et représentatif du Pays, gêné par les boisements.

7 et **8-**Vallée du Thaurion enfermée dans ces boisements. Disparition d'un très beau méandre.

Vallées de l'Abloux et de la Sédelle : *plateau d'Azérables*

Des villages préservés dans un paysage de plus en plus ouvert et des bourgs qui "attirent"

Il est à noter une urbanisation diffuse où de nombreux hameaux sont associés à d'intenses activités agricoles. Cette "consistance" économique, permet de préserver un paysage "urbain" encore authentique et fait que les projets d'établissements résidentiels se concentrent essentiellement sur les Bourgs comme St Germain Beaupré, St Sébastien et Azérables.

Ces "villages-fermiers" présentent de belles entrées souvent ponctuées de vergers. A contrario l'intensification agricole tend à perdre cette belle échelle, et participe à l'accélération d'un paysage très ouvert.

Vallées de la Creuse et de la petite Creuse

Des vallées fermées et secrètes, face à un plateau aux batiments agricoles massifs et au bocage dégradé.

Les replats et coteaux en terrasses sur les vallées comportent de nombreux et grands bâtiments agricoles, sur un paysage très ouvert. Ces implantations déstabilisent la lecture des grandes entités géomorphologiques que sont les gorges. Les vallées boisées accentuent ce contraste entre le haut et le bas et fragilisent les découvertes par les vallons transversaux, qui gagneraient à être les "portes d'entrée", par exemple de la vallée des peintres. Les contrastes sont parfois beaux dans les itinéraires, mais souvent sans les repères d'échelle humaine qui fon-dent par ailleurs l'identité des paysages Creusois (bosquets, bocage, petites constructions, petits patrimoines ...)

Vallées de la Sédelle, de la Cazine et de la Brézentine

Des vallées structurantes et valorisantes, pourtant ignorées par le projet d'urbanisation (route départementale D951)

La route départementale D951 qui va de Dun-Le-Palestel à la Souterraine a tout pour être la grande structure de ce pays et la vitrine de ce paysage. Pourtant cette infrastructure tend à accueillir toutes les installations habituellement installées en périphérie des villes. Les extensions pavillonnaires se développent à ce "rythme" et font de cette dynamique, un mouvement en opposition avec les très belles continuités hydrologiques des 3 rivières.
Malgré tout, cette route revêt un potentiel intéressant de traversée du territoire et permet à de multiples occasions d'entrevoir ses atours.

Vallées de la Gartempe et du Peyroux : *campagne-parc*

Un beau paysage, doux et relativement préservé, mais soumis à la pression progressive de l'habitat résidentiel diffus.

Il est à noter une forte urbanisation diffuse, les situations de terres agricoles en replats autour des bourgs voient apparaître de multiples apparitions de logements type "pavillonnaire" sans lien avec leur contexte, et impactantes par leurs terrassements.

Le paysage est une douce adéquation entre agriculture et ilôts boisés. A l'approche de la faille d'Arrènes, les bâtiments agricoles contemporains semblent avoir moins d'impact que dans d'autres parties du pays.

Vallées de la Leyrenne, de l'Ardour et du Thaurion

Un paysage sous "tension" forestière, soumis à des installations agricoles très impactantes. Des villages et des bourgs preservés et authentiquement "mis en scène".

La gestion forestière intensive influence fortement cette partie du territoire, aussi bien dans la découverte physique que dans les consciences habitantes (cf. ateliers participatifs). Les infrastructures agricoles, bien qu'elles soient contraintes par le relief vont par moment, présenter un impact considérable sur le paysage (exemple de la Garnèche, et d'Aulon...). Concernant l'habitat, nous avons là très peu d'urbanisation en extension de villages et de bourgs et donc parfois des paysages de villages en clairières très authentiques (Bossabut, Cluptat...).

7.2. Dynamiques d'urbanisation : synthèse

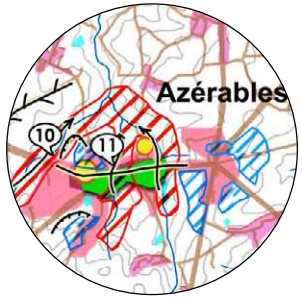

Urbanisme rural de la Basse-Marche : villages avec faible urbanisation (outre la modernisation des structures agricoles.)
et concentration de l'habitat moderne autour des grands bourgs comme Saint Sébastien, ou Azérables.

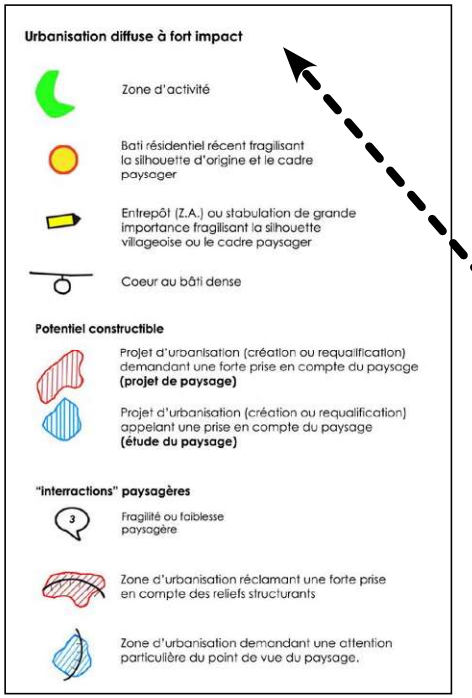

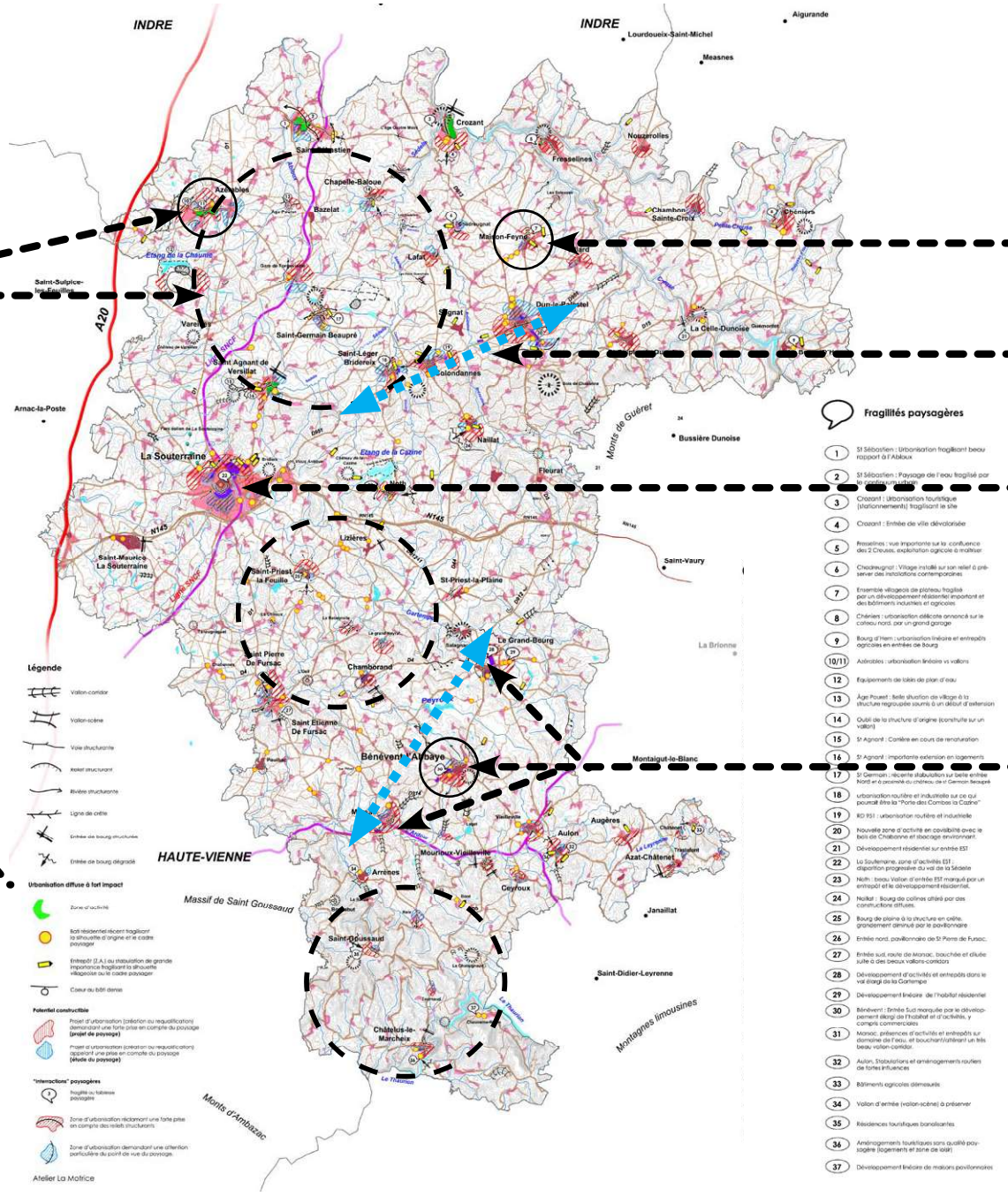

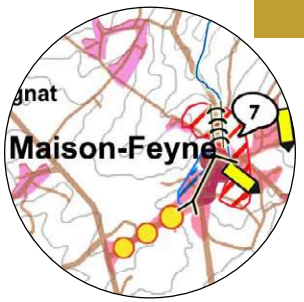

Exemple de Bourg (Maison-Feyne) portant une forte urbanisation contemporaine

Axe d'urbanisation RD 951 commerciale et industriel à surveiller

La Souterraine est une petite-ville qui profite de son statut au sein du Pays. Son urbanisation hâtive présente au niveau du paysage un fort potentiel, qu'elle ne valorise pas :
- prise en compte du paysage identitaire de la Basse Marche
- valorisation du Val de Sédelle
- faubourgs à requalifier
- déplacements doux.

Bourgs commerciaux le long de l'axe "commercial" RD5 / RD 912 / RD 914 à fort potentiel paysager : vues de pays, entrée de bourg, et passage des entités hydrologiques.

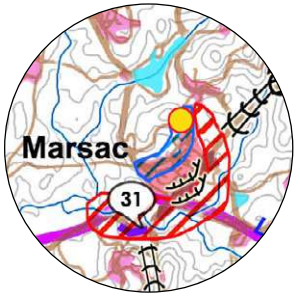

7.2. Dynamiques d'urbanisation : Entrée de Bourg équivoque et exemplaire, Saint-Maurice La Souterraine

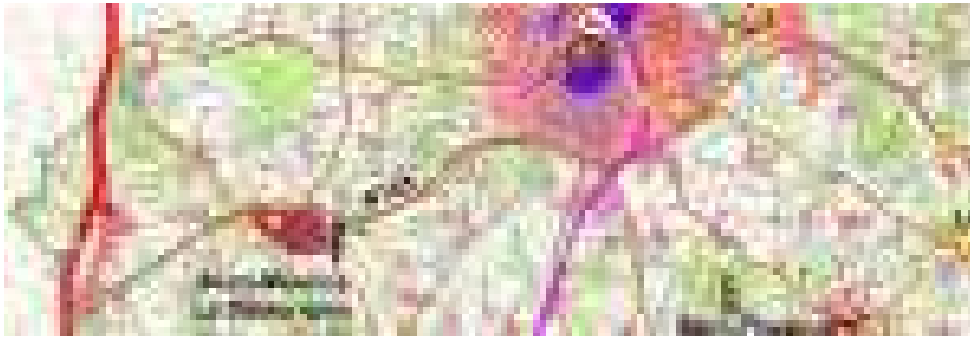

Entrée EST du Bourg de St Maurice la Souterraine

Le Bourg d'origine s'est installé sur un relief de Plaine. A son entrée EST, il présente une urbanisation récente en pied du relief. L'église, sans clocher, domine discrètement le tout.

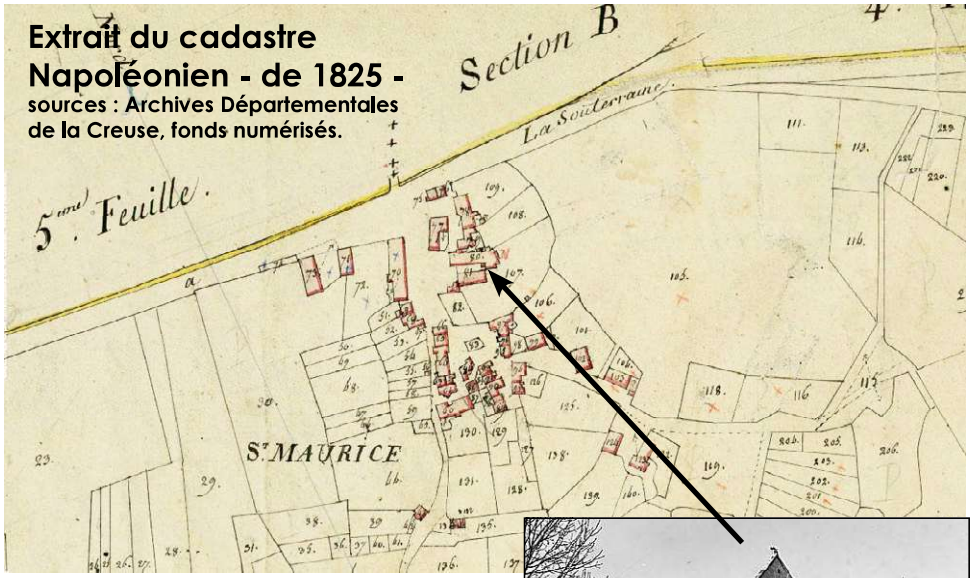

Eglise St-Maurice, XII-XIIIème siècle

Le tout est un ensemble dense, prononcé par son petit relief d'origine, et structuré par le vide de la plaine en premier plan.

Il suffirait d'un travail de mise en scène, accentuant la structure par agréments, pour valoriser cette entrée urbaine.

8- Conclusion : richesses paysagères du Pays ?

7- Conclusion : les richesses paysagères du Pays

Les paysages de l'eau :

Identifiés par les vallées de la Creuse, de la Gartempe et du Thaurion, nous avons là 3 grands types de paysages-associés différents et identifiants du Pays.
La multitude d'étangs présents sur le territoire constitue un potentiel mélant loisirs et contemplation.
Les promenades et randonnées au bord de l'eau.

Un réseau pédestre subsistant

Par rapport à d'autres territoires très agricoles, le pays reste encore très accessible, et malgré l'évolution agricole contemporaine il est encore possible d'aller n'importe où le long des chemins.

La randonnée en tous lieux : (Petite et Moyenne randonnée)

Le pays est traversé par un unique GR qui se dédouble au nord et au sud.
Il possède cependant une multitude de chemins qui sont encore peu exploités et indiqués comme des sentiers de promenade potentiels.
Marqué par un doux relief de creux et de bosses, le pays propose une expérience de marche riche et varié tout en pouvant s'adresser à un public peu expérimenté.
La diversité du paysage induit plusieurs types de cheminements s'inscrivant dans le paysage bocager : les chemins en lisières de forêt, ceux qui suivent la trame des haies et les chemins creux.

Les églises romanes :

Le patrimoine des édifices religieux est particulièrement préservé en Creuse et caractérise les silhouettes de bourg. Avec une vingtaine d'édifices inscrits ou classé le pays ouest creuse possède un potentiel touristique certain et gagnerait à valoriser ce patrimoine, comme cela a été amorcé à Bridiers ou Azat-Chatenet.

Les arbres isolés

En champ et en centre-bourg, l'arbre apparaît.
La relève de ce patrimoine pose question, qu'en est-il des futurs arbres ?
Le Chêne pédonculé tend à disparaître, car plus fragile que le chêne sessile.
Leur gestion ou leur préservation renvoie à des pratiques agricoles, d'où leur mise en péril ou leur conservation à tout-va avec les récentes époques de mutation de l'agriculture.
Le fait de conserver pose des questions de responsabilité publique et d'assurance et concrètement, seul le chataîgnier peut rester en place une dizaine d'années après sa mort.

7- Conclusion : les richesses paysagères du Pays

Une diversité paysagère étagée :

La forme du pays très "allongée" du fait de ses vallées transversales, conduit à une représentation étagée de ses entités, facilement identifiable par ses habitants (Habiter au nord la vallée de la Creuse, ou au milieu le bocage près de la Gartempe, ou au sud, dans les massifs boisés). L'idée d'avoir « 3 pays en 1 » donne à percevoir une richesse paysagère, potentiellement attractive d'un point de vue touristique par exemple.

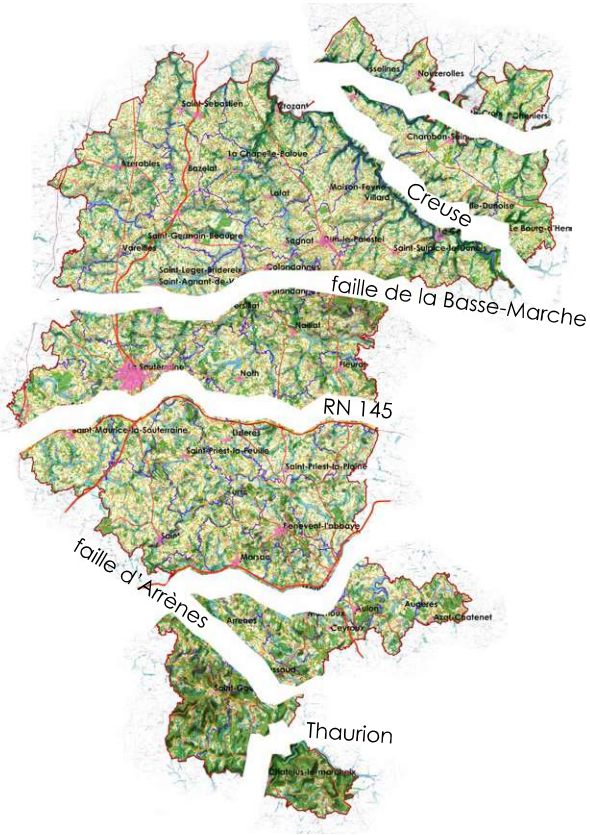

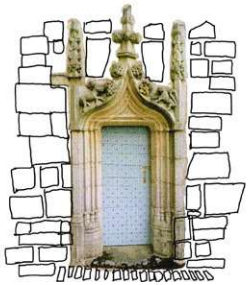

Un Patrimoine vernaculaire perceptible

Le Pays Ouest Creuse présente un bâti vernaculaire encore très préservé marqué par un travail de la pierre et du bois encore lisible aujourd'hui. Le bardeau de châtaigner en est un bel exemple. On peut supposer que la faible attractivité démographique de la Creuse l'a en quelque sorte laissée « dans son jus », préservant un bâti et un paysage aujourd'hui prisés (notamment par les habitants d'origines britannique et néerlandaise). La pierre et le bois sont des éléments très lisibles dans le Pays Ouest Creuse, à la fois dans la nature (dolmen, pierres dressées, cépées, bosquets, boisements…) mais aussi dans l'architecture (pierre apparente, bardeau, colombage…). L'économie de moyens qui caractérise la Creuse souligne ces éléments, et ceci bien que la présence du bois et l'utilisation de la pierre restent aujourd'hui à relativiser, et les donne à lire dans une élégante simplicité qui gagnerait cependant à être mieux valorisée !

Un pays ouvert et accueillant

La présence de l'autoroute Occitane à l'ouest, de la nationale et de la ligne ferroviaire fait du pays Ouest Creuse un espace plutôt ouvert et parcouru. La Souterraine se présente depuis l'autoroute comme une ville étape accueillant le visiteur occasionnel. Cette traversée facilitée du pays rend son paysage familier pour nombre de voyageurs et automobilistes. Cependant cette ouverture n'amoindrit en rien la complexité du réseau secondaire qui devient alors un labyrinthe à explorer pour le visiteur.
Le pays est comme une maison ouverte à tous par un couloir traversant et une porte principale (la Souterraine), mais qui se révèle méandreuse et pleine de recoins à explorer.

BIBLIOGRAPHIE

"Le canton de Dun le Palestel"
Auteur : Alan Sutton
Editeur Collection Mémoire en Images
2006

"Les campagnes limousines au XVIIIe siècle Une spécialisation bovine en pays de petite culture"
Jean Pierre Delhoume
Presses Universitaire de Limoges et du Limousin
2009

"Dialogues avec les arbres remarquables en Limousin"
Cécile Aurejac, Alain Freytet, Fanck Watel
Les Ardents Editeurs
2011

"La photographie dans la vallée de la Creuse au temps de l'impressionisme"
Jean-Marc Ferrer, Les ARDENTS éditeurs
2013

"L'or des celtes du limousin"
Béatrice Cauuet
collection Archéologie
éditeur : Culture et Patrimoine en Limousin
2004

"L'entretien courant des haies"
Institut pour le développement forestier
1996

"La haie naturelle Limousine. Connaître pour mieux la protéger."
Fédération Limousine pour l'Etude et la Protection de la Nature
Collection « Découverte de la nature en Limousin »
Edition FLEPNA
1994

"Des bouchures et des Hommes"
En Berry et en Bourbonnais
Gérard Vincent
Alice Lyner Editions
2013

"Conserver, restaurer et valoriser le bâti"
Creusois ancien
Conseil Général de la Creuse
Conservation départementale du Patrimoine
2006

"Parcs et jardins secrets en Limousin"
Jean Marc Ferrer et Marie-Hélène Restoin-Evert
Les ardents éditeurs
2013

"Paysage et environnement en Limousin de l'antiquité à nos jours"
Philippe Grandcoing
Presses Universitaires de Limoges
2010

"Crozant en Creuse, Ruines et Bruyères"
Coll. Petits itinéraires pour Grands Curieux
Anthony Perrot
Les Ardents Editeurs
2012

"Les arbres remarquables de la Creuse"
Guide réalisé par La digitale
collection : Jardins, Nature, Patrimoine.
Editeur(s)La Chapelle-Taillefert : La digitale

"Les maçons de la Creuse et autres migrants"
Pierre Urien & Roland Nicoux .
Editeur : l'association Du Plateau Des Combes

"Le Rail en Creuse"
Un siècle et demi d'histoire 1856-2006
Robert Rivet

"La Saga du rail en Limousin"
Claude Lacan
Editions Lavauzelle
2001

"Origine des noms de villes et villages de Creuse"
Jean-Marie CASSAGNE, Mariola KORSAK
éditions Bordessoules
2002

Diagnostic architectural et paysager du Pays Ouest Creuse.
Mélaine Colombeyron
éditeur : E-dreams
2011

© Reproduction des photos et dessins interdites sans autorisation des auteurs. (hors reproduction du présent document)

Concernant les différents documents IGN utilisés pour ce document et les synthèses réalisées à partir de données SIG, il sera tenu de respecter la notification : *copyright « © IGN – Année d'édition ou de référence des données géographiques de l'IGN

Etude réalisée en 2015 par l'Atelier
La Motrice Paysage et Urbanisme
Hugo Receveur, Paysagiste ENSNP

PARTENAIRES :